



FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
XIII
223
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI
A PROVINCIALE
madio
XVIII
Palchetto
Num.° d' ordine



HISTOIRE
MODERNE
DES CHINOIS, DES JAPONNOIS, DES INDIENS, DES PERSANS, DES TURCS, DES RUSSIENS, &c.

Pour servir de suite à l'Histoire ancienne de M. Rollin.

TOME DOUZIEME.

Trois livres relié.

A PARIS,
Chez DESAINT & SAILLANT Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



Continuer l'Ouvrage de quelqu'un, c'est contracter l'obligation de faire son éloge; mais les écrits de M. l'Abbé de Marsy ont publié le sien d'avance. Dès sa jeunesse il cultiva les heureux talens qu'il avoit reçus de la nature, & les fit admirer dans un âge où les autres hommes sont encore occupés à s'instruire. A peine avoit-il vingt ans, qu'il donna au public plusieurs Poëmes Latins qui furent admirés des gens de goût. Plus il avançoit dans la carriere des Lettres, plus il y acquéroit de gloire. La vie de Marie Stuart; les Mémoires de Melvil, le Dictionnaire abrégé de Peinture & d'Architecture, le Rablais Moderne, le Prince de Fra-Paolo, passeront à la postérité. L'Histoire Moderne a rempli la France de son nom: il travailloit au douziéme Volume, lorsqu'une mort précipitée l'enleva. C'est une témérité, j'en conviens, d'oser continuer un Ouvrage si bien commencé, de mettre son style

en parallele avec celui d'un célebre Ecrivain ; mais l'importance de cet Ouvrage demandoit un Continuateur, & j'espere que le Public excusera la foiblesse de mes talens en faveur de mon zèle.



TABLE
DES CHAPITRES
ET DES ARTICLES

Contenus dans le douziéme Volume.

HISTOIRE
DES
AFRICAINS
OCCIDENTAUX.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

Fin de la Table du douziéme Tome.

HISTOIRE

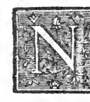


HISTOIRE DES AFRICAINS.

TROISIÉME PARTIE.

Africains Occidentaux.

INTRODUCTION.



Ous avons conduit l'Histoire des Africains, jusqu'aux Peuples qui habitent autour du Cap de Bonne-Espérance, & en parcourant le Nord & l'Orient de l'Afrique, nous n'avons omis aucune Nation qui méritât d'être connue. Il nous reste à porter nos regards sur la côte occidentale.

Idée générale des Pays occidentaux de l'Afrique.

Partons du point où nous avons laissé nos Lecteurs, & commençons

par donner une idée générale des lieux que nous allons décrire. Ce qui est au Nord des terres du Cap, entre 20 & 30 degrés de latitude méridionale offre une région aride & inhabitée, qui n'est désignée dans la Carte de M. Danville que sous le nom de *Côte déserte*. Elle ne laisse pas d'avoir deux cents lieues d'étendue, & paroît beaucoup plus droite & moins coupée d'anses que la plûpart des autres côtes de l'Afrique. Elle se termine vers le Midi au pays des Hottentots, & du côté du Nord à celui des *Cimbebas*, premier peuple occidental que nous ferons connoître.

Côte déserte.

Cimbebas, premier peuple occidental connu.

Depuis le pays des Cimbebas on rencontre successivement, du Midi au Septentrion, les Royaumes de *Benguela*, d'*Angola*, de *Congo* & de *Loango*, dont le dernier s'étend jusque dans le voisinage de la Ligne. Ces contrées, riches par elles-mêmes, & plus florissantes encore par le commerce des Colonies Européennes, donneront matiere à des descriptions intéressantes.

Royaumes situés au Nord du Pays des Cimbebas.

Au-delà de Loango & de la Ligne, est une côte tortueuse, qui,

au lieu de ſuivre la direction du Nord, ſe détourne conſidérablement vers l'Oueſt, & ſe termine à 10 ou 11 degrés de latitude ſeptentrionale. Elle a ſept ou huit cents lieues de cours. C'eſt ici qu'eſt la plus grande largeur de l'Afrique : car de l'extrémité occidentale de cette côte, juſqu'à la partie la plus orientale du Royaume d'Adel, on compte 70 degrés de longitude, ou 1400 lieues de 20 au degré. Je donnerai le nom de Guinée à toute l'étendue de cette côte, mais ſans y comprendre le Sénégal, comme a fait Dom Vaiſſette.

Où eſt la plus grande largeur de l'Afrique.

La Guinée.

Le Sénégal & la Nigritie s'étendent au Nord de la Guinée, entre 11 & 20 degrés de latitude. Ce qui eſt au-delà n'offre que des plages déſertes, qui confinent à la Barbarie, & dont quelques-unes ſe perdent dans les vaſtes ſolitudes du Sahara.

Le Sénégal & la Nigritie.

Nous ferons connoître les habitans de ces différentes contrées occidentales, en ſuivant l'ordre que nous venons d'indiquer. Il n'eſt pas poſſible, dans une telle matiere, de conſulter de meilleures ſources que les Relations des Voyageurs ; &

Sources qu'il eſt néceſſaire de conſulter dans cette matiére.

comme elles se trouvent heureusement rassemblées dans le beau Recueil de M. l'Abbé Prevost, c'est dans cet ouvrage que je puiserai les principales recherches de ce volume. J'en ai usé de même dans quelques autres parties de cette Histoire, sans m'arrêter aux reproches d'une critique injuste & mal fondée. Si un grand exemple pouvoit servir de loi, il m'eût été permis d'être aussi entreprenant que M. Rollin, qui dit agréablement dans une de ses préfaces : *pour embellir & enrichir* mon Histoire, *je déclare que je ne me fais point un scrupule ni une honte de piller partout, souvent même sans citer les Auteurs que je copie.* Tous mes Lecteurs conviendront que j'ai été beaucoup plus retenu que M. Rollin. Je n'ai jamais poussé l'imitation jusqu'au pillage, & j'ose dire que j'ai porté jusqu'au scrupule l'exactitude des citations.



CHAPITRE PREMIER.

Des Peuples appellés Cimbebas, & *des Habitans de* Benguela

Pays des Cimbebas.

Lopez, Pigafetta, Guillaume Delisle, dans l'Hist. des Voy. T. V.

LES Cimbebas occupent une région très-vaste, située entre 15 & 20 degrés de latitude méridionale, bornée à l'Ouest par la mer, & à l'Est par le Monomotapa. Leur Souverain s'appelle *Mataman*, & professe l'Idolatrie comme son Peuple. L'air du pays est fort sain, & le terroir abonde en toutes sortes de provisions. On y trouve des mines de cristal & divers métaux.

Il y a sur la côte plusieurs petits Princes très-pauvres, qui ne laissent pas de prendre le titre de Rois. Les lieux maritimes les plus remarquables sont le Cap *Negre*, le Cap de *Ruy-pirez* & le Golfe de *Frio*, où est l'embouchure d'une riviere que M. Danville appelle *Angro-fria*. C'est tout ce qu'on connoît de ce pays, au Nord duquel, vers la frontiere de Benguela, M. Delisle place un Peuple de Sauvages dont on ignore le nom,

& dont la férocité est telle qu'on assure qu'il n'a pas même l'usage de la parole.

Royaume de Benguela.

Lopez, Battel, Merolla, Pigafetta, Carli, dans l'Hist. des Voy. ibid. Dom. Vaisset. T. XI.

Le Royaume de Benguela s'étend (1) sur la même mer, qui lui sert de limites du côté de l'Occident. Il est borné au Sud par les possessions du Mataman, au Nord par le Royaume d'Angola, dont il fait partie suivant quelques Ecrivains, & à l'Est par des terres peu connues, qui confinent au pays des Cafres orientaux. Ses principales rivieres sont celles de *Longo*, de *Nika*, de *Katonbella*, de *Giobororo*, de *Farsa*, de *Kutembo* & de *Kuneni*.

Village de ce nom.

Il y a au centre de la côte un gros village, appellé *Benguela*, qui paroît avoir donné son nom au pays. Les Portugais possedent quelques établissemens dans ce quartier, où ils ont bâti une ville, à laquelle ils donnent le nom de *Nouveau Benguela*, ou celui de *Saint Philippe*, à cause d'un Fort de ce nom, qui la défend. Ils y entretiennent une garnison de deux cents soldats Européens. Sa situation est sur une grande baie, qu'on ap-

Nouveau Benguela.

(1) Entre 10 & 15 ou 16 degrés de latitude mérid. & 30 & 39 degrés de longitude.

pelle la *Baie des vaches*, parce que les terres qui l'environnent nourrissent quantité de ces animaux. Le mouillage y est également sûr & commode pour les vaisseaux, qui trouvent d'ailleurs toutes sortes de rafraîchissemens dans ce canton.

Baie des vaches.

On donne soixante-dix lieues d'étendue, de l'Est à l'Ouest & du Midi au Nord, au pays que les Portugais possedent dans ce Royaume; mais leur ville, où ils ont rassemblé un grand nombre de Negres, ne renferme que de pauvres cabanes, dont les murs sont de terre & les toits de paille. L'Eglise & le Fort ne sont pas mieux bâtis.

Etendue des possessions Portugaises.

L'air de Benguela est si mauvais, que sa malignité se communique, dit-on, aux alimens du pays, dont l'usage est pernicieux aux Etrangers. On reconnoît encore ses mauvaises qualités à la pâleur extrême des Européens établis dans ces quartiers, à leur voix foible & tremblante, & à leur respiration entrecoupée. Cette contrée fournit une grande abondance d'excellent cuivre, & contient même plusieurs mines d'argent.

Mauvaises qualités de l'air & des alimens.

Les naturels du pays se nomment

Endal Ambondos. Les Peuples d'Angola portent le même nom, ce qui fait croire que les uns & les autres ont une origine commune. Les Ambondos de Benguela, n'ont suivant Battel, aucune loi, ni aucune espéce de gouvernement, quoiqu'il y ait quelques Principautés dans le pays, particuliérement sur la côte. Leur timidité est si grande qu'une troupe de trente ou quarante Européens peut s'avancer avec hardiesse dans le pays, & y enlever impunément des bestiaux. Mais cette violence est peu nécessaire, puisqu'on peut se procurer une vache pour quinze petits cordons de verre bleu. Tout leur habillement consiste dans une piéce de cuir, dont ils se couvrent le ceinture. Leurs armes sont le dard & l'arc. Ils ont les mœurs si dépravées qu'ils entretiennent pour leurs plaisirs des jeunes gens habillés en femmes. La paresse est un vice général parmi ces Sauvages. Leurs femmes ont autour de la ceinture une étoffe grossiere, composée d'écorce d'arbre, mais qui n'est ni filée ni tissue. Elles portent pour ornemens un collier de cuivre, du poids de 15 livres, avec

Caractere des habitans.

des cercles de même métal, qu'elles passent dans leurs bras & dans leurs jambes.

CHAPITRE II.

Peuples d'Angola.

LE pays d'*Angola*, que les Africains nomment communément *Dongo*, s'étend au Nord des terres de Benguela, & au Midi du Royaume de Congo, auquel il appartenoit autrefois, & dont il est aujourd'hui séparé par la riviere de Bengo. Sa situation est entre 8 & 11 degrés de latitude méridionale, si l'on en détache les possessions de Benguela; mais s'il faut les joindre, comme quelques Ecrivains le prétendent, au Royaume d'Angola, on doit lui donner 5 ou 6 degrés de plus vers le Sud. C'est le moyen de concilier les variations de nos Géographes sur cet article. Dom Vaissette y a été trompé, & c'est ce qui lui fait dire dans un endroit (1) que ce pays *s'étend du Midi*

Véritable étendue d'Angola,

mal déterminée par D. Vaissette.

(1) T. XI. p. 219.

au Nord dans l'espace d'environ 70 lieues ; dans un autre (2), que les seuls *Domaines Portugais dans le Royaume d'Angola ont environ quatre-vingt lieues d'étendue du Midi au Nord.* Cette critique trouve ici naturellement sa place, & ne doit point diminuer l'estime que ce savant Bénédictin s'est si justement acquise ; de pareilles fautes échappent assez souvent dans un grand ouvrage.

La plus grande étendue de l'Angola proprement dit est d'Orient en Occident. M. Danville le place entre 32 & 39 degrés de longitude, ce qui forme un espace de cent vingt lieues. L'ancien nom du pays, suivant Dapper, étoit *Ambanda*, & ses habitans se nomment encore *Ambandos*, ou *Ambondos*. Ce Royaume est arrosé d'un grand nombre de rivieres, dont les plus considérables sont celles de *Bengo*, de *Lakala*, de *Kalukala* & de *Coanza*. La derniere coule dans un lit fort large, & paroît avoir un très-long cours. Mais ses cataractes la rendent impraticable à soixante lieues de son embouchure, & n'ont jamais permis de

Ses rivieres.

Dapper, Pigafetta, &c. dans l'Hist. des Voy. ubi uprd.

(2) *Ibid.* p. 226.

remonter jusqu'à sa source, dont les Européens n'ont aucune connoissance. Les sables accumulés dans son canal y ont formé plusieurs Isles, dont quelques-unes ont trois ou quatre lieues de long. Il y a aussi d'assez grands lacs dans le pays. Dapper le divise en huit Provinces, dont voici les noms.

Division de ses Provinces.

Sinso.

I. SINSO, dans la partie la plus septentrionale du Royaume, sur la riviere de Bengo. L'Auteur ne nous apprend rien de particulier sur cette Province.

Loanda.

II. LOANDA, au Sud de Sinso, entre 8 & 9 degrés de latitude méridionale. Les Portugais possédent ses plus belles contrées, & y bâtirent en 1578 une ville, qu'ils nommerent *Saint Paul de Loanda*, du nom de *Paul Diaz Novais*, premier Gouverneur de cette Colonie. C'est la capitale de toutes les possessions Portugaises dans cette partie de l'Afrique. Elle est bâtie sur une colline, dont le pied est baigné par la Mer, & au Nord de laquelle s'éleve une autre montagne un peu plus haute & fort escarpée. La ville est grande, ornée de beaux édifices, remplie

Ville bâtie par les Portugais.

d'Eglises & de Monasteres, peuplée de trois mille Blancs & d'un nombre infini de Negres ; mais on n'y voit ni murs ni fortifications, à la réserve de quelques petites redoutes, élevées sur le rivage pour la défense du Port. Les maisons des Blancs sont bâties de pierre & couvertes de tuiles : celles des Negres ne sont que de bois ou de terre. Ce lieu sert de résidence à un Evêque, dont la jurisdiction s'étend jusque dans le Royaume de Congo. Il y a une Collégiale de 9 ou 10 Chanoines, & des maisons de Jésuites, de Carmes & de Franciscains, destinés à l'instruction de la jeunesse, ou au service des Missions. La plûpart des Noirs sont esclaves des Portugais : les Jésuites seuls en avoient douze mille dans leur habitation. C'est en quoi consistent les principales richesses de la Colonie, où il n'est pas rare de voir des plantations cultivées par trois mille Negres.

Productions du pays.

La côte est fort poissonneuse, & le pays abonde en bestiaux, principalement en vaches, en chevres & en moutons. La queue de ces derniers animaux est si forte, qu'on peut

dire, au rapport d'un Voyageur, qu'ils sont composés de cinq quartiers, dont elle forme le plus gros. Mais c'est une nourriture fade & mal saine. La terre ne produit point de froment. Ainsi, au lieu de pain, on fait usage de la racine de maniok. Le bled d'Inde, qu'on recueille en quelques endroits, ne sert qu'à faire des gâteaux & d'autres pieces de pâtisserie. On n'a d'autre boisson que de l'eau saumâtre, qu'on tire de *Loanda*, isle voisine, ou de l'eau bourbeuse, qu'on va chercher à quatre ou cinq lieues de la ville, & qu'on est obligé de passer dans un linge, pour en séparer la boue. Ce pays produit beaucoup de maniok, du millet, des légumes de plusieurs espéces, avec quantité de fruits. Il n'a été défriché, du moins dans une certaine étendue, qu'en 1630. Ce fut un Gouverneur de la Colonie, nommé *Ferdinand*, qui rendit à ses habitans cet important service, en leur ordonnant de cultiver chacun une portion de terre, suivant le nombre de leurs esclaves. Il fallut employer l'autorité & les menaces pour les faire obéir, & user de violence pour les rendre heureux.

Epoque de son défrichement.

Isle de Loanda.

L'isle de Loanda est située en face de la ville du même nom, à une très-petite distance du rivage. Sa longueur est de six ou sept lieues, sur un mille ou un mille & demi de largeur. Le Canal qui la sépare de la côte forme un très-beau port. Ce passage est si étroit, que les Negres le traversent souvent à la nage. Son entrée du côté du Sud, est presqu'entiérement bouchée par les sables; mais du côté du Nord elle a une grande profondeur. On trouve sur ses côtes de petits coquillages, appellés *Zimbis*, qui servent de monnoie comme les Coris de l'Inde. Cette pêche appartient aux Portugais. On compte dans l'isle sept ou huit villages, dont le plus considérable porte le nom de *Spirito-santo*. Son terroir est stérile en grains; mais la pêche des Zimbis procure à ses habitans toutes sortes de provisions. D'ailleurs les oranges, les citrons, les grenades, les figues, les bananes, les noix de coco, le raisin & d'autres fruits y croissent abondamment, surtout dans les jardins des Portugais, qui ont ici plusieurs maisons de plaisance. Merolla prétend que cette isle

dépend du Roi de Congo, & qu'elle eſt gouvernée par un Seigneur Negre.

III. Ilamba, que d'autres nomment Elvama. Cette Province s'étend à l'Eſt de Loanda, ſur les deux rives de Bengo, dans la longueur de plus de trente lieues. Elle eſt partagée en quarante-deux Diſtricts, qui ſont tellement peuplés, qu'on ne fait pas une lieue ſans y rencontrer un village. Ces divers cantons peuvent fournir dix ou douze mille ſoldats. Ils ſont gouvernés par des Princes Negres, appellés *Sova*, qui entretiennent une excellente diſcipline dans chaque Diſtrict, & veillent ſoigneuſement à la ſûreté du Pays. Ilamba.

IV. Ikollo, au Nord & à l'Eſt d'Ilamba. Ikollo

V. Ensacka, entre les rivieres de Bengo & de Coanza, Province fort petite, mais aſſez bien cultivée. Il y a au centre du pays, entre des montagnes eſcarpées, un bois épais, qui fait la principale ſûreté des habitans. Enſacka.

VI. Massangano, vers le Sud, entre les rivieres de Coanza & de Sunda. On y voit une ville du même nom, dans le voiſinage de laquelle les Portugais ont un Fort, & Maſſangano.

Résidence du Roi d'Angola.

d'assez beaux établissemens. C'est dans cette Province que le Roi d'Angola a établi sa résidence, sur une montagne escarpée, qui a sept lieues de tour. La richesse des campagnes & des prairies qui l'environnent lui fournissent abondamment toutes sortes de provisions. On ne sauroit pénétrer dans cette montagne que par un seul passage, qui est si bien fortifié, qu'elle est à l'abri de toute insulte.

Kambamba.

VII. KAMBAMBA, sur la rive méridionale du fleuve de Coanza. Les Negres ont bâti sur la même rive un village, nommé aussi Kambamba, & les Portugais possedent un Fort dans le même quartier. Les montagnes de cette contrée sont remplies de mines d'argent.

Embacka.

VIII EMBACKA, au centre du Royaume, & à plus de cinquante lieues de la mer. Sa principale ville est *Luiola*, place très-forte, située au confluent des rivieres de Coanza & de Lukala. Les Portugais ont encore un Fort dans ce canton. Un Géographe très-moderne donne quatre-vingt lieues d'étendue à leurs possessions, du Midi au Nord, & autant du

Dom Vaissette, *ubi supra*.

Levant au Couchant. Les Domaines du Roi d'Angola ne ſont pas beaucoup plus vaſtes. Ils s'étendent principalement vers l'Oueſt, dans le Royaume de *Matamba*, région peu connue des Européens. On prétend que ce Prince eſt ſi puiſſant qu'il peut mettre ſur pied un million d'hommes, mais tous mauvais ſoldats. Il eſt certain que ſon pays eſt très-peuplé.

Comment le pays eſt gouverné.

Les Provinces du Royaume d'Angola ſont gouvernées, ſous l'autorité du Roi, par les principaux Seigneurs de la Cour; & chaque village a un Chef particulier, qui porte le nom de *Sova*. Le Sova a un certain nombre d'adjoints, appellés *Makot*, qu'il eſt obligé de conſulter dans toutes les affaires importantes; ils ne peuvent ſe préſenter devant lui qu'à genoux. Ces Chefs Negres ménent d'ailleurs une vie ſimple & ſans faſte. Ceux qui ſont ſous la dépendance du Roi de Portugal lui payent un tribut annuel en eſclaves. On aſſure que les Portugais tirent chaque année d'Angola quinze mille Negres, qu'ils envoyent au Bréſil & dans

leurs autres Colonies de l'Amérique.

Particularités sur les habitans,

Les habitans naturels de cette contrée, à l'exemple de quelques anciennes nations Africaines, aiment beaucoup la chair de chien, & prennent soin d'engraisser ces animaux pour leur table. Je parlerai ailleurs de leur Religion, qui est la même que celle du Congo.

& sur la Dynastie régnante.

Voici quelques particularités, qui concernent la Dynastie régnante. L'Etat d'Angola étoit autrefois une Province du Royaume de Congo, & n'étoit connu que sous le nom de *Dongo*. Un Sova du pays, nommé *Angola*, se révolta vers le milieu du seiziéme siécle, & fonda un Empire indépendant, auquel il donna son nom. Il eut pour successeur *Dambi Angola*, qui commença à régner en 1560. *Quilongo* succéda à son pere *Dambi* en 1578. Il eut de grands démêlés avec les Portugais, qui s'emparerent sous son régne de presque toute la côte d'Angola. Ce Prince étant mort en 1640, un de ses neveux usurpa le trône, au préjudice d'*Anna Zinga*, fille de Quilongo, qui se retira dans le Royau-

Dapper, *ibid.*

me de Matamba, d'où elle fit la guerre, jusqu'à sa mort, à l'Usurpateur & aux Portugais ses Alliés. Cette femme, qui avoit été baptisée par les Missionnaires, & que les Historiens Portugais font passer pour une héroïne, bâtit dans le lieu de sa retraite une ville appellée *Matamba.* Elle avoit le courage, la force & l'agilité des Negres les plus intrépides & les plus robustes; toujours habillée en homme, portant un arc dans ses mains, une hache à sa ceinture, & une épée suspendue au cou. Avant que de former une entreprise militaire, elle consultoit les Démons, & leur sacrifioit la plus belle fille du pays, qu'elle égorgeoit de sa propre main. Elle buvoit un grand verre de son sang, & forçoit tous ses Capitaines d'imiter son exemple. On assure, qu'au lieu de mari, elle entretenoit cinquante ou soixante jeunes gens, qu'elle faisoit habiller en femmes, & auxquels elle permettoit d'avoir autant de Maîtresses qu'ils vouloient, mais à condition de tuer tous les enfans qui naîtroient de leurs galanteries. Elle étendit fort loin ses conquêtes du côté de l'Est, & porta la

Portrait de la Reine Zinga.

guerre vers le Midi jusque dans les déserts des Jaggas.

Division des Domaines Portugais.

Les possessions Portugaises sont partagées en plusieurs Districts, auxquels Dom Vaissette donne le nom de *Capitaineries*. L'Auteur en compte huit, sans parler de Loanda, qui est la plus considérable. Ces établissemens sont 1. *Quisama*, dans la partie la plus méridionale du Royaume, à peu de distance de la mer. C'est une région étendue, mais remplie de montagnes & mal cultivée. On y trouve du miel, de la cire & des mines de sel fort abondantes. Les Negres répandus dans cette habitation sont très-braves, & les Portugais en tirent plusieurs soldats pour leurs Garnisons. 2. *Muchina*, au Nord de Quisama. 3 & 4. *Massangano* & *Kambamba*, dont j'ai marqué ailleurs la position. 5. *Mapungo*, à l'Est de Massangano, sur la riviere de Coanza. 6 & 7. *Ensacka* & *Embacka*, dans l'intérieur des terres. 8. *Danda*, sur la côte du Nord.

Origine de ces acquisitions.

Voici ce qu'on rapporte touchant l'origine de ces acquisitions. Dès le regne de Jean II, c'est-à-dire, avant le commencement du seiziéme siecle,

les Portugais faisoient un grand commerce d'esclaves à Loanda, avec la permission du Roi de Congo, qui tenoit alors Angola sous sa dépendance. Dans la suite *Paul Diaz Novais*, dont les ancêtres avoient découvert cette côte, fit à ses frais un armement considérable, & obtint du Roi Dom Sébastien, pour l'indemnité de ces dépenses, la concession de tous les pays qu'il pourroit conquérir dans l'intérieur des terres, avec un espace d'environ 30 lieues sur les bords de la mer. Les Portugais s'avancerent du côté de l'Est jusqu'au village de *Kabazo*, à cinquante lieues de la côte & y formerent une place de commerce. Mais tous les marchands qui occupoient ce nouveau comptoir y furent massacrés en 1578, au nombre de quarante, par l'ordre de Quilongo, Roi d'Angola, qui prit de justes ombrages des entreprises de ces étrangers, & de la donation qu'on leur avoit faite d'une partie de ses Etats, sans le consulter. Mais cette violence ne fit qu'exciter de plus en plus l'ambition & l'avarice des Portugais, qui conquirent sous son regne la plû-

Massacre des Portugais à Kabazo.

Lopez, Pigafetta *ubi suprà*.

part des Domaines maritimes d'Angola.

Ravage de leurs meilleures habitations par les Hollandois.

Ils furent troublés en 1641 dans la possession de ces établissemens par les Hollandois, qui les chasserent de Loanda, ruinerent une autre de leurs habitations sur les bords du Bengo, & y firent prisonnier le Gouverneur *César de Menezès*, avec sept ou huit cents Portugais. Loanda resta plusieurs années dans les mains des Hollandois, qui construisirent à l'embouchure de la riviere de Coanza un petit Fort appellé *Molls*. Dapper assure qu'un Traité conclu en 1648 rétablit les Portugais dans leurs anciens Domaines. Angelo prétend qu'ils ne furent redevables de cette restitution qu'à leur valeur, & qu'ils chasserent leurs ennemis les armes à la main.

Hist. des Voy. *ibid.*

Classes d'Européens établis dans cette contrée.

On distingue ici plusieurs classes d'Européens : savoir les Prêtres & les Moines, dont le nombre n'est pas considérable, pour un pays soumis à la domination Portugaise ; les gens de guerre & les Négocians ; les Criminels, que les Cours de Justice reléguent dans cette partie de l'Afrique; les Portugais de race Juive, qui por-

tent le nom de nouveaux Chrétiens, & que l'Inquiſition fait tranſporter à Angola, pour en purger le Portugal. Ces derniers, qui ne ſe convertiſſent preſque jamais ſincérement, ſont exclus des ordres ſacrés. On aſſure qu'ils ne laiſſent pas d'être très-aſſidus à la fréquentation des ſaints Myſteres, & qu'ils ſont de grandes charités aux Moines & aux pauvres Chrétiens.

Le nombre des Mulâtres eſt fort grand. Ils ſont d'une inſolence extrême avec les Negres, & tâchent de ſe mettre dans une eſpéce d'égalité avec les Blancs. Mais loin de s'élever à cette égalité, ils n'ont pas même le droit de s'aſſeoir devant eux. Les femmes mulâtres, dont le pere n'eſt pas connu, ne doivent porter ni pagnes ni chemiſes, & la loi ne leur permet d'autre habillement qu'une piéce d'étoffe, qu'elles attachent ſous leurs bras. Les hommes de la même race peuvent entrer dans l'Egliſe ou dans l'épée; mais ils ne parviennent jamais au grade d'Officier ni aux Prélatures. Mulâtres. Merolla, *ibid.*

Tous les Negres de Loanda & des autres établiſſemens Portugais ſont Eſclaves.

dans l'esclavage, à l'exception de quelques anciens habitans, qui en vertu des premieres capitulations ont conservé leur liberté. Les esclaves sont employés à la culture des campagnes, à la pêche, à la construction des maisons & à d'autres travaux. Il y en a peu qui ne sachent quelque métier. Lorsque leur maître ne les occupe pas directement, ils se louent au service de quelques particuliers, avec l'obligation de lui apporter la plus grande partie de leur gain. Tous les Noirs de la Colonie professent le Christianisme; *mais c'est moins la persuasion*, dit le Missionnaire Merolla, *que la crainte qui leur fait observer les devoirs de la Religion.* On exige qu'ils se confessent tous les ans, & comme ils vivent dans un libertinage habituel, ils quittent leur concubine au commencement du carême, pour obtenir l'absolution, & reprennent après Pâques une autre maîtresse, *se croyant quittes envers Dieu*, dit le même Missionnaire, *en cessant de voir celle qu'ils ont abandonnée.*

Corruption des Portugais.

Ce désordre est en quelque sorte autorisé par l'exemple des Blancs, qui

qui joignent à une affreuſe diſſolution la coutume barbare de condamner à l'eſclavage, & de vendre même aux Etrangers les enfans qu'ils ont de leurs Negreſſes. L'Auteur ne nous donne pas une meilleure idée des femmes Portugaiſes, auxquelles il reproche, entre pluſieurs vices, une humeur farouche, un orgueil inſolant & une avarice ſordide.

Les hommes ſe font porter dans un *hamac*, ou litiere plate, que ſoutiennent deux Negres; tandis qu'un troiſiéme eſclave tient un grand paraſol ſur leur tête. Si deux Blancs marchent enſemble, leurs Negres joignent les paraſols, & forment autour d'eux un ombrage continuel. Les Dames ſortent dans les mêmes voitures, mais avec un plus grand cortége. Le hamac eſt couvert d'un riche tapis, qui eſt ſoutenu par quatre Negreſſes. Quatre autres *Makomas*, ou Suivantes, accompagnent leur maîtreſſe. Deux Negres portent la voiture, & deux autres tiennent des paraſols. Leur faſte.

Le Gouvernement des poſſeſſions Portugaiſes eſt entre les mains d'un Viceroi; de deux *Bradores*, qui ſont Gouvernement de cette Colonie.

ſes Conſeillers ; d'un *Bridor*, qui préſide en chef à l'adminiſtration de la Juſtice ; de deux *Jenſes*, ou Juges inférieurs, & d'un Secrétaire. Les Sova ſoumis à la Colonie payent au Viceroi un tribut annuel d'eſclaves, & lui rendent d'autres ſervices à titre de Vaſſaux. On les oblige outre cela de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacs, des proviſions de bouche, & tous les autres ſecours dont ils ont beſoin. Le tribut que paye chaque Sova eſt affermé à divers traitans, qui ſe rendent fort odieux par leurs vexations. Leur Chef, appellé *Contractador*, tient ſon comptoir à Loanda, où il exerce en même temps la fonction de Conſul, jugeant en dernier reſſort toutes les conteſtations qui regardent le commerce.

Lopez, *ubi ſuprà*.

Tel eſt l'état préſent de cette Colonie Européenne. Trois cents Portugais, conduits par le brave Diaz, ont conquis avec une facilité inconcevable tant de vaſtes régions, défendues par un million de Negres. Un de leurs Ecrivains donne en peu de mots l'explication de cette mer-

veille. « L'armée d'Angola, dit-il, étoit nue, & ſans autres armes que des arcs & des poignards ; au lieu que les Portugais avoient des veſtes doublées & piquées qui leur mettoient le corps à couvert juſqu'aux genoux, & des bonnets de la même épaiſſeur, qui leur garantiſſoient la tête. Leurs armes étoient des piques, de longues épées, & des fuſils, qui faiſoient encore la terreur des Negres. D'ailleurs la plûpart étoient à cheval; autre ſujet d'effroi pour ces Barbares. En un mot, un ſeul Portugais à cheval, & le piſtolet à la main, faiſoit partie égale contre cent Negres. »

Pourquoi ils ont conquis ſi rapidement ce pays.

CHAPITRE III.

Africains de Congo.

ARTICLE PREMIER.

Deſcription du Royaume de Congo.

Etendue & limites de cette contrée.

LE Royaume de Congo a pour bornes au Nord les Etats de Loango, dont il eſt ſéparé par la ri-

viere de Zaïre; au Midi le pays d'Angola; à l'Est des contrées désertes ou inconnues, & à l'Ouest l'Océan & une portion du Royaume d'Angola, qui le resserre considérablement du côté de la mer. Sa plus grande étendue est d'Orient en Occident, & comprend environ cent vingt lieues dans sa longueur commune. Il étoit autrefois beaucoup plus vaste; car les contrées de Loango, d'Angola, & de Benguela, étoient renfermées dans ses limites.

Ses Rivieres

Ses principales rivieres sont celles de *Zaïre*, de *Lelunda*, d'*Ambriz*, d'*Enkokoqué-Matari*, de *Bengo*, de *Koanza*, &c. La Zaïre, que d'autres nomment *Barbela*, & qui est sans contredit la plus grande, coule du Nord au Sud, reçoit dans son cours plusieurs rivieres, & se jette dans l'Océan entre 6 & 7 degrés de latitude méridionale. Elle est remplie de Crocodiles & d'Hippopotames.

La Zaïre.

Dapper ne donne que trois lieues de largeur à son embouchure, & Lopez, ainsi que Merolla, lui en donnent 10. Ce fleuve entre dans la mer avec une telle impétuosité, que ses eaux se frayent une route par-

ticuliere ſans ſe mêler à celles de l'Océan ; de maniere qu'on les diſtingue à plus de treize lieues de la côte par leur couleur jaunâtre. Sa navigation eſt interrompue à huit ou neuf lieues de ſon embouchure par une cataracte, formée par des rochers, d'où il ſe précipite avec un bruit épouvantable. Depuis cette cataracte, ſon Canal, qui s'élargit conſidérablement, eſt coupé de pluſieurs Iſles habitées, dont chacune forme une Seigneurie, gouvernée par un Sova, ſous l'autorité du Roi de Congo. Les plus conſidérables ſont celles de *Bomma* & de *Quantalla*, ſituées à l'embouchure de la riviere. La premiere, quoique très-peuplée, offre peu de maiſons, parce qu'une grande partie de ſes terres eſt ſubmergée. Les Negres ſont obligés d'habiter le ſommet des arbres, où ils ſe font des loges ſemblables à des nids d'oiſeaux. Ils ſont d'une taille avantageuſe & d'une conſtitution robuſte, mais d'une telle férocité, qu'ils méritent à peine d'être diſtingués des brutes. On aſſure que les nœuds ſacrés du mariage leur ſont inconnus, & que les deux ſexes ſe mêlent en-

Ses Iſles.

Bomma.

femble, fans fuivre d'autre loi qu'un inftinct brutal. Le pays eft riche en mines de fer, & c'eft le principal commerce de fes habitans, qui forgent des fleches, des zagaies & d'autres armes, qu'ils vendent à leurs voifins pour fe procurer des vivres par la voie des échanges.

Quantalla. L'Ifle de Quantalla n'eft pas moins peuplée. Ses peuples adorent une Idole d'argent, très-fameufe dans le pays, mais qui n'eft vifible qu'aux feuls Miniftres qui préfident à fon culte. Les Prêtres cachent jufqu'au lieu qu'elle habite, & tout ce qu'on fçait touchant fon domicile, c'eft qu'elle eft logée dans un grand bois. On lui envoie de fort loin des préfens, qu'on fufpend dans la forêt à un grand mur, qui eft conftruit de dents d'éléphans.

Provinces de Congo. On divife le Royaume de Congo en fix Provinces, qui s'étendent du Midi au Nord, dans l'ordre fuivant.

Bamba. *Bamba*, dans la partie la plus méridionale de Congo, fur la côte de l'Océan, entre les rivieres d'Ambriz & de Koanza; *Sonho* ou *Songo*, au Nord de Bamba, fur la même côte; *Pemba*, au Nord-Eft de Bamba,

précisément au centre du Royaume; *Batta*, *Pengo* & *Sundi*, encore plus vers le Nord. Les Portugais ont donné à ces différentes Provinces des titres de Marquisats, de Comtés, & de Duchés, qu'elles retiennent encore dans les Relations que j'ai consultées. Passons à leur description.

1. Bemba.

C'est la plus grande & la plus riche Province du Royaume. Un Voyageur lui donne autant d'étendue qu'au Royaume de Naples & de Sicile. Elle renferme quantité de Seigneuries, telles que *Bamba* même, le principal de ses Domaines; *Lemba*, *Vamma*, *Koanza*, *Kovagongo*, *Kabonda*, *Quinquongo*; *Mussula*, où il y a une ville du même nom, fréquentée en divers temps par les Hollandois; *Oanda*, grande & belle contrée; *Ensala*, *Lovato*, *Quitungo*, &c. Tous ces Districts particuliers sont gouvernés par des Sova, dont le Chef, appellé *Mani*, est le plus puissant des Vassaux du Roi de Congo, & commande ordinairement ses armées. Il fait sa résidence dans la Capitale, que les uns nomment *Bamba*,

Seigneuries particulieres.

Carli, Dapper, Pigafetta, &c. dans l'Hist. des Voy. T. IV.

Capitale du pays.

& les autres *Panza* & *Banga*. Cette ville, située à trente ou trente-cinq lieues de la côte, sur deux petites rivieres qui la traversent, renferme un terrein fort vaste, mais où les édifices sont dispersés sans ordre, & souvent fort éloignés les uns des autres. Ils ne laissent pas de contenir un grand nombre d'habitans.

Qualités & productions du sol.

Le pays est rempli de montagnes, où l'on trouve des mines d'argent, & qui s'étendent jusqu'au Royaume d'Angola. On pêche sur sa côte quantité de petits coquillages, qui sont la monnoie courante du Royaume de Congo. La traite des esclaves y est si considérable, que les Portugais en transportent annuellement plus de cinq mille. La même Province contient beaucoup de forêts où l'on voit des éléphans d'une prodigieuse grosseur, des chevaux sauvages, des tigres & d'autres animaux féroces. Pigafetta, Ecrivain porté à l'exagération, dit qu'elle peut armer quatre cents mille hommes, qui ne font, dit-il, que la sixiéme partie de ses habitans. Son Peuple est brave, robuste, adroit aux exercices de la guerre, & très-re-

douté de tous ſes voiſins. La plûpart profeſſent le Chriſtianiſme, ſous la direction de quelques Miſſionnaires Portugais, & d'un grand nombre de Prêtres Mulâtres ou Negres.

2. SONHO.

Cette Province eſt environnée d'eau, ayant pour bornes au Nord la riviere de Zaïre, au Sud la Lelonda, à l'Oueſt, l'Océan, & à l'Eſt la riviere d'Ambriz, qui la ſépare de la contrée de Bamba. Elle comprend auſſi quantité de Seigneuries, avec pluſieurs villes, dont les principales ſont *Kiova*, & *Sonho*. Sonho eſt la Capitale de la Province, & la réſidence du Gouverneur, auquel toutes les Relations Portugaiſes donnent le titre de Comte. Elle contient environ quatre cents maiſons, qui étant éloignées les unes des autres, occupent un aſſez grand eſpace. Leur conſtruction eſt très-légere; car les murs ne ſont compoſés que de branches & de feuilles de palmier, proprement entrelaſſées. Un tiſſu de roſeaux forme les plafonds. Le faîte eſt couvert de paille, & l'intérieur eſt revêtu de nattes de diverſes couleurs. Les

Situations de Sonho.

Ville du même nom.

Seigneurs ont des palais bâtis de planches sur lesquelles on couche une sorte de vernis, qui forme une croute épaisse. Les Eglises sont construites de la même matiere, & il y en a cinq ou six dans la ville.

Richesses du pays.

Sonho est la premiere Province du Royaume qui s'est soumise à la discipline de l'Evangile. Le pays est sec & sablonneux. Il produit du coton, du sel, de l'ivoire, des dattes, & le meilleur cuivre du Royaume. Il s'y fait un assez grand commerce d'esclaves. Les Anglois avoient en 1700 un comptoir aux environs de la Capitale, & il y avoit aussi quelques Facteurs Hollandois dans ces mêmes quartiers.

Caracteres & Usages des habitans.

Les habitans de cette contrée ont en général la taille petite, les jambes & les bras fort menus, l'humeur gaie, l'esprit vif & subtil, & une grande industrie pour le commerce. Le Peuple est presque nud, hommes & femmes. Les Nobles portent une camisole de paille, sans manches, qui tombe un peu au-dessous de la ceinture, & se termine par deux bandes pendantes jusqu'à terre. Quelques-uns ont un bonnet de soie,

proprement travaillé ; mais c'est une distinction qui ne s'accorde pas à tout le monde. Les Dames d'un rang élevé mettent un jupon de paille, qui descend jusqu'aux pieds, & se couvrent le reste du corps d'une piece d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, & dont le bout se relevant sur leur tête leur sert de voile. L'usage des deux sexes est de porter de longues pipes, avec lesquelles ils fument continuellement.

Le Mani de la Province a aussi pour habillement une veste de paille, qui descend jusqu'à terre, & met pardessus une robbe d'étoffe, de la même longueur. Dans les jours de cérémonie il porte un habit court d'écarlatte, & quelquefois un long manteau, avec un bonnet de taffetas orné de plumes, & des bas jaunes ou rouges. Plusieurs cordons de corail lui tombent du cou jusqu'à la ceinture, avec une grosse chaîne d'or, qui soutient sur sa poitrine une croix fort massive de même métal. Ses doigts sont chargés de bagues, & il a autour des bras des anneaux d'or ou de corail. Lorsqu'il sort de son palais, il est porté dans un hamac

Ornemens du Mani.

par deux esclaves, qui ont chacun à la main un bâton, l'un d'ébene & l'autre d'argent. Quatre Officiers de la plus grande distinction portent devant lui des parasols ; d'autres secouent des queues de cheval, pour écarter les mouches. Son cortége est toujours précédé d'un Musicien, qui tenant à la main une petite verge de fer, chargée de grelots, la remue en cadence, & chante les louanges de son Maître. Le Mani a une autorité absolue sur ses sujets ; mais il est vassal & tributaire de l'Empereur de Congo. Son emploi est électif, & le droit d'élection appartient à neuf Seigneurs, qui tiennent le premier rang dans l'Etat. Lorsqu'un Mani meurt, ils doivent lui donner un successeur avant qu'il soit enterré. Pendant l'interregne, qui ne sçauroit être que très-court, le pays est gouverné par un enfant ; nouvelle raison pour hâter le choix d'un nouveau chef. Les Missionnaires se sont arrogé le droit de confirmer l'élection, *qui seroit nulle*, dit Merolla, *sans leur consentement*. La femme du défunt perd la plûpart des distinctions dont elle jouissoit auparavant. Elle doit, sous peine de mort,

Comment se fait son élection.

Sort de sa veuve & de ses enfans.

rester dans le veuvage & dans la plus sévere continence, à moins qu'elle n'épouse le successeur de son mari. Les enfans sont aussi réduits à une condition privée.

Cérémonie de l'hommage.

Les neufs Electeurs, à la tête de tout le Peuple, prêtent chaque année au Mani serment de fidélité. Cette cérémonie, qui se fait dans la Place publique, est accompagnée de joutes & de différens spectacles. Chaque Electeur conduit aux pieds du Souverain une troupe de Bourgeois, & lui présente une montre des denrées qu'il est obligé de lui fournir, pour sa subsistance & celle de sa maison; comme des olives, pour marquer la provision d'huile; des os & des peaux de bêtes à cornes, pour la fourniture des viandes; des poissons au bout d'une pique, &c.

Démêlés de ces Princes avec les Rois de Congo.

Les Manis de Sonho, eurent dans le dernier siécle des démêlés très-vifs avec les Rois de Congo, dont ils entreprirent de secouer le joug. Cette révolte alluma une guerre qui dura plus de quarante ans. Les Portugais y prirent part, & se déclarerent pour le Roi de Congo, leur ancien allié, qui leur céda en 1680

tous ses droits sur la Province de Sonho. Les secours qu'il reçut de ces braves Etrangers, joints à l'assistance des Jaggas, Peuples belliqueux de cette contrée, lui donnerent une grande supériorité sur ses ennemis. Le Mani de Sonho perdit la vie dans une bataille sanglante, & la plûpart de ses Soldats furent pris ou massacrés. Les habitans de cette Province tâcherent inutilement de fléchir les Portugais par leur soumission : le Général répondit à leurs Députés qu'il étoit dans la résolution de saccager jusqu'à leur derniere ville, pour châtier leur désobéissance & leur révolte. Ainsi ce malheureux Peuple se voyoit menacé d'une destruction prochaine, lorsqu'un de ses Sova promit de le délivrer de toutes ses craintes, si on vouloit le choisir pour Mani. Sa proposition fut acceptée. Il établit une discipline exacte parmi les troupes, se fortifia du secours de quelques Nations voisines, & prit de si justes mesures pour la défense du pays, qu'il gagna une bataille décisive, dans laquelle tous les Portugais furent tués. Mais il y reçut lui-même plusieurs blessures, dont il

Merolla, *ubi suprà.*

mourut quelques jours après. Les habitans de Sonho ſont depuis rentrés dans le devoir ; mais ces démêlés causerent tant de préjudice à la Religion, que le Miſſionnaire Merolla, qui étoit en 1688 dans le pays n'y trouva preſque perſonne qui voulût aſſiſter aux exercices du Chriſtianiſme.

3. PEMBA.

La famille régnante de Congo tire ſon origine de cette Province, où les Rois ont toujours fixé leur réſidence. Tous les grands Officiers de la Cour y ont auſſi leurs biens. Cette contrée, qui eſt au centre du Royaume, peut ſe diviſer en deux principaux Diſtricts, dont l'un ſe nomme *Pemba*, & l'autre *S. Salvador*. Celui de Pemba s'étend vers le Sud. On y voit une ville du même nom, où réſide le Mani de la Province, & qui dans les temps de troubles a ſervi de retraite aux Monarques mêmes. Le Diſtrict de S. *Salvador*, dont la ſituation eſt vers le Nord, offre une ville du même nom, qui eſt la Capitale du Royaume. On la nommoit autrefois *Banza*, & plus anciennement encore *Ambos-Congo*.

Diviſion de cette Province.

Diſtrict de Pemba.

Diſtrict de de S. Salvador, ville du même nom.

Le premier de ces noms, suivant Carli, signifie *Cour royale :* en effet c'est depuis long-temps la résidence ordinaire des Rois. Elle est située à cinquante lieues de la mer, sur une grande montagne, dont les flancs paroissent n'offrir que des roches, & qui ne laisse pas de contenir à son sommet une plaine de trois lieues de tour, parfaitement cultivée, & remplie de belles habitations, qui renferment plus de cent mille ames. La vûe de ce lieu est si charmante, que les Portugais lui ont donné le nom d'*Otheiro*, ou de perspective. Son terroir est fertile en toutes sortes de grains, & produit un grand nombre de palmiers, de tamarins, d'orangers, de plantins & d'autres arbres, qui conservent une verdure continuelle. L'air y est frais & salutaire.

La ville est située dans un angle de cette montagne. Ce qu'elle offre de plus remarquable est le Palais du Roi, & le quartier qu'occupent les Portugais. L'un & l'autre ont chacun un mille de circuit, & sont environnés d'une bonne muraille. L'espace qui les sépare contient une belle Place, qui sert de marché, & au fond

de laquelle plusieurs Seigneurs ont leurs hôtels, situés en face de la grande Eglise. Les rues sont larges & bien distribuées, les maisons spacieuses, régulieres & commodes, mais couvertes de chaume, à l'exception de celles qui appartiennent aux Portugais. Le Palais du Roi consiste dans un grand nombre d'appartemens, de salles & de galeries très-vastes, dont l'ornement se réduit à des nattes d'un beau travail, suspendues aux murailles, en forme de tapisseries. Cependant il y a des sallons & des cabinets de plaisir, qui sont ornés avec beaucoup de magnificence. On compte dans la ville dix ou douze Eglises, quatre mille Blancs, & environ quarante mille Noirs, la plûpart d'extraction noble, mais d'une telle pauvreté, qu'il s'en trouve à peine neuf ou dix qui soient en état de se procurer une chaîne d'or, pour la passer dans leur cou, ce qui est ici une des principales distinctions de la noblesse.

4. BATTA.

Les Portugais donnent le titre de Duché à cette contrée ; son ter-

ritoire est très-vaste, & formoit autrefois un puissant Royaume, sous le le nom d'*Aghirimba*. Comme elle s'est soumise volontairement aux Rois de Congo, elle a obtenu plusieurs priviléges, & jouit d'une plus grande liberté que les autres Provinces. Sa principale ville porte aussi le nom de *Batta*. Elle sert de résidence au Mani, qu'on choisit toujours parmi les descendans des anciens Rois du pays, & qui passe pour la seconde personne de l'Empire. On assure qu'à l'extinction des légitimes héritiers de Congo, ces Manis doivent succéder à la couronne. Entre plusieurs priviléges ils ont celui de manger à la table du Roi, mais sans être assis, honneur que les Souverains n'accordent pas même à leurs propres enfans.

Priviléges de cette Province.

Puissance du Mani.

Le Prince de Batta compte un grand nombre de Seigneurs parmi ses Vassaux, & sa Cour ne le cede guere pour le faste à celle du Monarque. On prétend qu'il peut mettre sur pied quatre-vingt mille hommes. Les anciens habitans du pays se nomment *Mouschos*, & sont d'un caractere dur & brutal. On s'apperçoit

de cette férocité jusque dans les esclaves, qui sont plus opiniâtres & plus intraitables que les autres Negres de l'Afrique. Cette Province abonde en toutes sortes de provisions, contient un Peuple immense, & passe pour une des meilleures contrées du Royaume.

5 & 6. PANGO & SUNDI.

Les Portugais ont encore érigé en Marquisat la premiere de ces Provinces, & la seconde en Duché (1). Pango s'étend au Nord de Batta, sur les deux rives de la Zaïre. Ses terres sont d'une médiocre fertilité, & ne laissent pas de payer le même tribut que les autres Gouvernemens. La Capitale porte le même nom que la Province, & s'appelloit autrefois *Panguelungos*. Cette contrée formoit un Etat indépendant, que les Rois de Congo ont subjugué.

Sundi est dans la partie la plus septentrionale du Congo. Les Géographes modernes étendent ses limites

(1) L'Historien des Voyages dit T. V, p. 7, que les *Grands Gouverneurs ont pris* la qualité *de Ducs & de Comtes à l'imitation des Portugais ;* & T. IV, p. 615, que *tous ces titres sont de la création des Missionnaires & des Matelots.*

au Nord-Eſt juſqu'à la frontiere méridionale du Royaume d'*Anzico*, environ à 3 degrés du Sud. Cette Province eſt toujours l'appanage de l'héritier préſomptif de la couronne. Elle a quantité de Seigneuries dans ſa dépendance. Ses habitans font avec leurs voiſins un commerce de ſel, d'étoffes étrangeres, & de drogues de différentes eſpeces, propres à la teinture, qui leur ſont apportées par les Portugais. Ils reçoivent en échange des toiles d'écorce ou de feuilles de palmier, des ceintures de la même matiere, de l'ivoire, des peaux de martre & d'autres marchandiſes. Les Noirs de Pango font à-peu-près le même trafic. Le pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres, & ſeroit très-ſuſceptible de culture, ſi les Negres étoient d'humeur à s'adonner aux travaux champêtres. On trouve dans ſes montagnes de belles mines de cryſtal & pluſieurs eſpeces de métaux; mais ces barbares n'eſtiment que le fer, dont ils font des couteaux, des haches, des armes & d'autres inſtrumens.

Royaume de Kondi.

Il y a au Nord-Eſt de Sundi un petit Royaume, appellé *Kondi* ou de

Pango de Okango, & baigné par le *Koango*, grande & belle riviere, qui décharge ſes eaux dans la Zaïre. Cet Etat, ſuivant Dapper, a toujours été gouverné par une femme, tributaire des anciens Princes de Batta, qui reçoivent encore ſon hommage au nom du Roi de Congo. Les peuples de cette contrée aſſurent qu'au-delà du Koango on trouve une nation particuliere, qui porte de longs cheveux, & qui eſt preſque auſſi blanche que les Européens.

ARTICLE II.

Du Gouvernement & des Loix.

Deſpotiſme du Roi de Congo.

LE Roi de Congo a une autorité deſpotique ſur la vie & les biens de ſes Sujets, & reçoit d'eux des témoignages extraordinaires de reſpect & de ſoumiſſion. Les Perſans & les Turcs n'ont pas une obéiſſance plus aveugle pour leurs Souverains. Ce Prince, entre pluſieurs titres, prend ceux de *Roi de Matama*, *de Quiʒama*, *d'Angola*, *de la grande & merveilleuſe riviere de Zaïre*, *d'Angoi*, *de Kakongo*, *d'Ambondos*, &c, quoiqu'il

Ses titres.

ait perdu la plûpart de ces Domaines, qui étoient autrefois annexés à sa couronne.

Son Conseil & sa Maison.

Il a une Cour nombreuse, & une grande multitude d'Officiers & de Domestiques; mais son Conseil n'est composé que de dix ou douze personnes, sur lesquelles il se repose de l'administration de toutes les affaires. Il donne audience aux Grands deux fois la semaine: les petits qui auroient bien plus besoin de sa protection, n'approchent jamais de son trône. Lorsqu'il sort de son Palais, ce qui lui arrive rarement, il se fait accompagner non-seulement de sa Noblesse & de ses gardes, mais des Négocians Portugais & de tous les Etrangers de quelque considération qui se trouvent à la Cour. Il mange toujours seul, en présence des Princes du sang, qui se tiennent debout. Sa vaisselle est d'or & d'argent. Un Noble goute tous les mêts, qui sont servis par plus de cent Officiers, vêtus d'une maniere uniforme.

Pigafetta, Dapper, Ogilby, Merolla, &c. dans l'Hist. des Voy. T. V.

Comment il régale les Grands.

Lorsqu'il veut régaler les Seigneurs de sa Cour, il leur envoie chacun un plat de sa table. Il fait porter aux uns des féves bouillies,

ı d'autres du poiſſon, ou du millet ıu ſel & à l'huile. Les Grands de la ›remiere claſſe reçoivent outre cela ın petit flacon de vin de palmier. Après le repas, ils ſe raſſemblent ous chez le Monarque, ſe proſter- ıent à ſes pieds en battant des mains, & lui témoignent leur reconnoiſſan- :e par d'autres marques de ſoumiſ- ion. Enſuite tous les Courtiſans ſe etirent, à l'exception de quelques avoris, qui paſſent le reſte du jour ı boire & à fumer avec le Prince, uſqu'à ce qu'une double ivreſſe de vin & de tabac les jette dans l'aſ- oupiſſement.

Son autorité dans la diſpoſition des Emplois.

Le Roi diſpoſe avec une autorité ıbſolue de tous les Gouvernemens & de toutes les Charges, & les ôte ıux titulaires pour le moindre ſujet le mécontentement. Les Princes du Sang royal ne ſont pas plus exempts le ces diſgraces que les Nobles d'un ang inférieur, & ſe trouvent ſou- vent réduits à la qualité de *Tomboka- do*, c'eſt-à-dire, d'hommes privés. Le Prince tire de grands revenus, non-ſeulement de ſes Domaines par- ticuliers, mais des Gouvernemens des Provinces, chaque Mani étant obli-

gé de lui payer un tribut annuel. Il a même souvent recours à des extorsions tyranniques, qu'il colore pour l'ordinaire de quelque mécontentement, vrai ou faux. Par exemple, une négligence dans son service lui sert de prétexte pour établir une nouvelle imposition, qu'il fait lever avec la derniere violence dans tout son Royaume par une troupe de soldats.

Extorsions tyranniques.

Ses forces Militaires.

On assure qu'il a le pouvoir de mettre en campagne des armées innombrables : mais elles sont si mauvaises & si mal disciplinées, qu'une poignée d'Européens peut les mettre en déroute. Carli rapporte qu'un Roi de Congo, ayant marché à la tête de neuf cents mille hommes contre trois ou quatre cents Portugais, fut battu à plate couture par ces Etrangers. Deux pieces de canon, chargées à cartouche, déciderent en un moment du succès de cette bataille, dans laquelle le Monarque fut tué.

Maniere bizarre de combattre.

Leur maniere de combattre est fort bizarre. Deux armées, en présence l'une de l'autre, commencent par discuter le sujet de leur querelle. Cette explication conduit aux reproches

reproches & aux injures, & l'on finit par en venir aux mains. Les Soldats armés de fusils commencent la premiere attaque, qui est rarement sanglante, parce qu'ils tirent trop haut, & qu'ils ne font jamais qu'une décharge. D'ailleurs l'usage des Negres est de s'accroupir lorsqu'ils voyent le premier feu de la poudre: ainsi les balles passent ordinairement par-dessus leur tête. Ils se servent ensuite de fleches, qu'ils lancent tantôt en droite ligne & tantôt en l'air. L'expérience apprend qu'en les lançant de la seconde maniere, sur-tout à un certain éloignement, elles font plus d'effet dans leur chûte. Les poignards & les haches sont les armes qu'ils employent dans la mêlée. Ces combats ne sont pas longs; car dès qu'un parti a quelque supériorité, l'autre perd courage & prend la fuite. Tous les prisonniers sont condamnés à l'esclavage, & c'est ce qui rend la traite des Negres si bonne dans cette partie de l'Afrique.

La succession à la couronne est établie depuis longtemps dans la même famille; mais les Grands choi- Succession au trône.

fissent, entre les fils du Roi, celui qu'ils jugent le plus capable de bien gouverner, & appellent même quelquefois au trône les freres ou les neveux. Depuis que les Rois de Congo ont embrassé le christianisme, on pratique les cérémonies suivantes dans leur couronnement. La Noblesse & tous les Portugais établis à S. Salvador s'assemblent dans une grande place, environnée d'un mur de pierre, & uniquement destinée à cet usage. Il y a au centre un grand fauteuil & un coussin, sur lequel on place la couronne, quelques bracelets d'or, & une bourse de velours, qui contient une Bulle du Pape, pour autoriser l'élection. Lorsque les Grands sont assemblés, un Noble fait à haute voix la proclamation suivante : *Vous qui devez être Roi, ne soyez ni voleur, ni avare, ni vindicatif ; soyez l'ami des pauvres ; faites des aumônes pour la rançon des prisonniers & des esclaves ; assistez les malheureux ; soyez charitable envers l'Eglise ; efforcez-vous d'entretenir la paix & la tranquillité dans ce Royaume, & observez avec une fidélité inviolable le Traité d'alliance avec votre frere le Roi de Portugal.*

Cérémonies du couronnement.

Ogilbi, *ibid.*

Cette proclamation est suivie de quelques airs de Musique, qu'on écoute en silence. Ensuite deux Nobles vont chercher le Prince qu'on destine au trône, le placent sur le fauteuil, lui mettent la couronne sur la tête, & passent dans ses poignets les bracelets d'or. Un Prêtre lui présente l'Evangile, & lui fait jurer d'observer les injonctions du Hérault. Tous les assistans lui jettent un peu de sable & de terre, & douze Nobles de la premiere classe le conduisent au Palais.

Le neuviéme jour après son élection, il paroît dans la Place publique, où il renouvelle les engagemens qu'il a pris en recevant la couronne. On lui répond par des acclamations, des battemens de mains, & des protestations d'obéissance & de fidélité. Ces promesses coûtent peu aux Africains de Congo; mais ils oublient avec la même facilité, & le plus léger mécontentement leur sert de prétexte pour se soulever contre leurs Rois. Telle est l'inconstance & la bizarrerie de ce Peuple, qu'il rend ses maîtres responsables de toutes les calamités qui lui arrivent. Par exem-

ple, si l'année est trop pluvieuse, ou trop seche, il s'en prend à eux, & les tue ou les dépose, comme s'ils étoient les auteurs de ces désastres.

Titre de la Reine.

Les Rois de Congo, depuis qu'ils sont Chrétiens, n'ont qu'une femme, qui prend le titre de *Mani-Monbada*; mais ils ne se font point un scrupule d'entretenir un grand nombre de concubines. Le revenu de la Reine consiste dans une taxe annuelle, imposée sur chaque maison. Cette Princesse a plusieurs Dames d'honneur, qui la servent alternativement, & qui vivent en général d'une maniere très-libertine. La Reine même n'est pas beaucoup sage, quoiqu'elle ait de grandes précautions à observer, si elle veut ménager sa vie & celle de ses amis.

Gouvernement des Provinces.

Les six grandes Provinces du royaume sont gouvernées par des Manis, qui tiennent le premier rang parmi les Nobles. Il y a outre cela, dans plusieurs districts, des Manis particuliers, chargés de la levée des tributs & de l'administration des terres qui composent le domaine royal. La Cour envoie aussi dans chaque Province un Officier de Justice,

pour la décision de toutes les causes civiles. Le Roi est ordinairement le juge des affaires criminelles. Un Portugais qui veut intenter un procès à un Negre libre, doit le citer devant ses Magistrats naturels. Si c'est un Noir qui entreprend de poursuivre un Portugais, il est obligé de s'adresser au Consul de Portugal, à moins que le Roi ne lui donne par une faveur spéciale un Juge particulier.

Forme des Jugemens.

Voici la forme qui s'observe dans les jugemens. Le Magistrat tient son tribunal à l'ombre d'un gros arbre, & quelquefois dans une grande hute de paille, construite pour cet usage. Il est assis à terre sur un tapis, ayant une petite baguette à la main. Le Demandeur expose d'abord ses raisons à genoux, & sa partie répond dans la même posture. Ensuite le Juge appelle les témoins. S'ils ne paroissent pas sur le champ, la cause est remise à un autre jour. S'ils se présentent, le Juge écoute & pese attentivement leurs dépositions, & prononce en conséquence. Celui qui gagne son procès se prosterne aux pieds du Juge, le visage contre terre

& lui paye par reconnoiſſance une petite rétribution. Ses amis le conduiſent en triomphe à ſa maiſon, & la bienſéance l'oblige de leur donner une fête qui dure quelquefois pluſieurs jours. Il n'arrive jamais qu'un homme qui perd ſa cauſe éclate en murmures contre ſes Juges.

Différens genres d'épreuves.

On a quelquefois recours dans les jugemens à divers genres d'épreuves, telles que les fers chauds, l'eau bouillante, l'application de quelques coquilles ſur le front, certains fruits & certaines liqueurs qu'on fait avaler. Ces épreuves ſuperſtitieuſes, principalement uſitées parmi les Negres idolâtres, ſe font par le miniſtere des Prêtres, & donnent lieu à de grandes impoſtures.

ARTICLE III.

Mœurs & Uſages.

Nom & figure des habitans de Congo.

LES *Moſicongo*, c'eſt le nom que ſe donnent eux-mêmes les habitans de ce Royaume, ſont communément d'un noir de jais : cependant il s'en trouve un aſſez grand nombre dont la couleur eſt olivâtre. La

plûpart ont les cheveux noirs & cotonés : mais on en voit quelques-uns qui ont le poil & les cheveux roux. En général, leur taille est de moyenne grandeur. Leurs yeux sont ordinairement noirs, & quelquefois d'un verd-clair. Ils n'ont pas les levres grosses & pendantes comme les Cafres.

Les mêmes que dessus, dans l'Hist. des Voy. T. IV. p. 631 & *suiv.*

Leur caractere.

Ils sont doux, sociables, d'une politesse extréme pour les étrangers, faciles & traitables dans les affaires & dans le commerce de la vie, quoiqu'ils ayent des momens de fierté & d'emportement. Leur conversation est vive, enjouée, raisonnable ; ils s'expriment avec tant d'agrément, qu'il n'y a point d'étranger qui ne prenne plaisir à les entendre.

Ignorance de ce Peuple.

La paresse est un vice assez général parmi ce Peuple. Ils ne s'adonnent presque généralement à aucun art, & l'on ne remarque en eux aucune inclination pour les sciences. Les premiers Portugais qui aborderent dans le pays, trouverent une nation plongée dans une affreuse barbarie. Les Mosicongo ignoroient jusqu'à l'art de l'écriture, & n'avoient presqu'aucune tradition historique, ils

comptoient leurs années par hivers, & ne leur donnoient que six mois de cours. L'intervalle d'une pleine Lune à l'autre, formoit leur mois; ils distinguoient les jours de la semaine par leurs marchés, sans pousser plus loin la division du temps. Toute leur chronologie se réduisoit à datter d'une maniere vague certains faits d'avant ou d'après la mort de quelque grand personnage.

Son intempérance & son penchant pour le vol.

Tous ces Africains sont passionnés pour les liqueurs fortes, dont ils usent sans aucun ménagement. Ils ont un penchant presqu'invincible pour le larcin. La plûpart des Nobles disgraciés s'unissent pour voler sur les grands chemins, & vivent de ce brigandage jusqu'au rétablissement de leur faveur. Les plus noires perfidies étoient autrefois communes parmi ces barbares, qui s'empoisonnoient les uns les autres pour le moindre démélé; mais les recherches & les châtimens sont à présent si séveres, que ces crimes deviennent de jour en jour plus rares.

Ancien habillement du Pays.

L'ancien habillement du pays, même pour le Roi & pour les Nobles, consistoit dans un morceau d'é-

toffe de palmier, qui ne leur couvroit que la ceinture & les cuisses. Les personnes d'un rang distingué mettoient par-dessus cela une espéce de second tablier, composé de peaux de tigres, de civettes ou de martres. Elles joignoient à ce léger vêtement une sorte de capuchon, qui leur couvroit l'extrémité des épaules & la tête, avec une chemise de toile de palmier, en forme de surplis, appellée *Inkutto*, & tressée comme nos filets. La plûpart marchoient pieds nuds, ou ne portoient que des sandales de bois. Les pauvres ont retenu l'ancien habit, c'est-à-dire, le tablier de feuilles de palmier, qui descend de la ceinture aux genoux, & laisse à découvert le reste du corps. Les femmes du Peuple en ont un plus grand, qui tombent sur leurs pieds.

Changement à cet égard.

Depuis l'arrivée des Portugais, le Roi & les grands Seigneurs s'habillent à l'Européenne, & portent des cappes espagnoles, des chapeaux, des vestes de soie, des pantoufles de velours ou de maroquin, des bottines, & *des épées aussi longues*, dit un Ecrivain, *qu'on en ait jamais porté*.

Hist. de Voy. ibid.

dans la Castille. Les Dames imitent aussi les modes d'Europe, & se font des mantes & de longues jupes avec nos plus riches étoffes.

Nourriture ordinaire de Congo.

Les légumes, les grains, les racines & les fruits, font la principale nourriture des habitans de Congo. L'usage de la viande est très-rare dans le pays, & la volaille y est si chere, qu'un poulet vaut une pistole à S. Salvador: mais ce Peuple s'accommode sans peine des alimens les plus communs. Un Mosicongo qui voyage ne vit que d'eau & de racines.

Amusemens & festins.

Ils aiment avec passion le chant & la danse. Ils ont quelques jeux de hazard, & Carli assure que celui des cartes ne leur est pas inconnu. C'est le temps de la nuit qu'ils choisissent ordinairement pour les festins d'appareil. Les Convives s'assemblent dans une campagne, & s'accroupissent en rond sous quelque arbre épais. Au milieu du cercle est un grand plat de bois, qui contient un mélange de plusieurs mets. Le plus ancien de la troupe fait les portions, & les distribue aux assistans. C'est lui qui leur présente aussi le

flacon de vin de palmier, le portant ſucceſſivement à la bouche de chaque Convive. Si quelques Etrangers ſurviennent, ils ſe placent ſans façon dans le cercle, & reçoivent leur portion comme les autres. Le Pere Merolla traitant un jour ſes eſclaves, s'apperçut qu'un grand nombre d'autres Negres s'étoient mêlés parmi eux. Il demanda qui étoient ces étrangers, & pourquoi ſes domeſtiques ſouffroient que des gens qui n'avoient point eu de part à leur travail vinſſent partager leur nourriture. Les eſclaves répondirent qu'ils ne connoiſſoient point ces Negres, mais que l'uſage du pays étoit de recevoir en pareil cas tous ceux qui ſe préſentoient. Le Miſſionnaire, après y avoir réfléchi, fut édifié de cette charité, & fit augmenter la portion commune.

Chanſons & danſes.

Après le repas, on chante des vers & on danſe au ſon de pluſieurs inſtrumens barbareſques, qui different peu de ceux dont j'ai parlé dans les précédens volumes, & que les Relations de Carli & de Merolla décrivent d'une maniere aſſez confuſe. Les Auteurs Anglois de la Collec-

tion des Voyages doutent avec quelque fondement que ces Missionnaires Capucins puissent passer pour de bons juges en Musique. Ainsi nous nous contentons à cet égard d'indiquer les sources, sans entrer dans des détails qui seroient peu agréables pour la plûpart des Lecteurs.

Maisons du pays.

Les Mosicongo, à l'exemple de la plûpart des Nations de l'Afrique, n'ont d'autre habitation que des huttes de terre ou de feuillages de palmier, couvertes de paille. Ils pourroient les bâtir plus solidement : car il y a peu de pays où l'on trouve une plus grande abondance de pierres, & d'ailleurs les bois de charpente ne leur manquent point. Mais ces cabanes, construites à peu de frais, leur suffisent, & ils tâchent de les rendre commodes en les divisant en plusieurs chambres. Elles sont quelquefois environnées d'une grande cour, fermée d'une haie vive & touffue, qui étant couverte de nattes d'un travail très-propre forme une très-belle clôture.

Industrie & commerce.

L'industrie de ces Africains, en matiere d'arts, se réduit à fabriquer plusieurs sortes d'étoffes, avec des

fils très-menus, qu'ils tirent de l'écorce ou des feuilles de certains arbres. Les esclaves qu'on vend dans leur pays sont moins robustes & moins propres au travail que ceux d'Angola. Les *simbos*, petites coquilles qui servent de monnoie, l'ivoire & l'huile de palmier, sont les seules richesses du Royaume. C'est à S. Salvador que se fait le principal commerce. Les Portugais, entre plusieurs marchandises, y débitent aux Negres des étoffes d'Europe, des toiles de l'Inde, des draps d'Angleterre, de chaudrons de cuivre, des colliers, des anneaux & d'autres merceries de peu de valeur. Il n'y a point dans le pays de monnoies d'or, d'argent ni de cuivre. La plûpart des marchés se font en échanges, principalement en simbos. Il faut dix mille cinq cents de ces coquilles pour faire la valeur d'une pistole.

Voitures de terre & d'eau.

On n'éleve point de chevaux dans cette contrée, à cause de la disette des fourages. Les hamacs sont la seule commodité pour voyager. Quand on veut faire beaucoup de diligence, on a des relais d'hommes, qui n'avancent pas moins que

les meilleurs chevaux. On voyage sur les rivieres dans des canots, composés d'un seul tronc d'arbre, & dont quelques-uns, suivant Pigafetta, peuvent contenir jusqu'à deux cents hommes. Les rameurs sont de bout, & manient avec beaucoup d'adresse une espece de pelle qui leur sert de rame.

Formalités des mariages.

Les mariages consistent dans un traité fort simple. Les parens du garçon envoient à ceux de la fille un flacon de vin de palmier, avec un présent proportionné à leur fortune, & reglé par la loi. Si le présent est accepté, il ne faut point d'autre explication pour marquer le consentement de la famille. Le jeune homme, accompagné de ses amis, se rend au logis du pere de la fille, & la reçoit de ses propres mains. Une coutume assez particuliere, qui s'est conservée dans la Province de Sonho, est que les deux époux se prennent à l'essai, avant l'engagement, & vivent quelques semaines ensemble, pour apprendre à se connoître. Si dans le temps de cette épreuve, ils sont surpris dans un commerce trop libre, on les condamne à une

Epreuve réciproque.

amende. Quand le garçon, après un examen attentif, n'est point satisfait de la fille, il la renvoie à son pere, & se fait restituer son présent. Les filles ont aussi la liberté de se séparer d'un garçon qui ne leur plaît pas à l'essai, & l'on assure qu'elles sont sur cet article encore plus difficiles que les hommes. Celles qu'un prétendu renvoie, n'en sont pas moins estimées qu'auparavant. Mais ces épreuves paroissent si suspectes aux Missionnaires Portugais, qu'ils refusent l'absolution aux meres qui exposent leurs filles à un pareil danger.

Peine de l'adultere.

La peine de l'adultere n'est pas fort rigide. Le galant est condamné à donner au mari la valeur d'un esclave, & la femme en est quitte pour lui demander pardon de son infidélité. Une femme qui laisse prendre sa pipe par un homme, & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne de tels droits sur elle, qu'elle ne peut lui refuser aucune faveur.

Comment les soins du ménage sont partagés.

Les soins & les dépenses du ménage roulent en partie sur l'homme & en partie sur la femme. Le mari est obligé d'avoir une maison en propre, & d'habiller sa femme & ses

enfans suivant sa condition. Il doit défricher les terres, tailler les arbres; & fournir le vin de palmier qui se consomme dans sa cabane. D'un autre côté, les femmes sont chargées de procurer à la maison par leur travail la plûpart des provisions de bouche. Lorsque la saison des pluies ramene les travaux de la campagne, elles doivent aller aux champs dès l'aube du jour, pendant que les maris reposent tranquillement dans leur hutte. Elles reviennent à midi, pour préparer le dîner. L'époux est seul à table. Sa femme & ses enfans sont debout autour de lui, & mangent ses restes, quand il est bien rassasié.

Coutume qui regarde les filles.

Lorsque les filles ont pour la premiere fois l'incommodité ordinaire de leur sexe, & qu'elles sont par hazard hors de leur cabane, un ancien usage les oblige de s'arrêter dans le lieu où elles se trouvent, & d'attendre que quelque personne de la famille, les ramene à la maison paternelle. On leur donne alors un logement séparé, où elles sont enfermées deux ou trois mois; pendant lesquels on les assujettit à ne parler à aucun homme, à se laver

plusieurs fois le jour, & à se frotter le corps d'un onguent, composé de la poudre d'une racine nommée *Takolla*. Les Mosicongo se persuadent que les filles qui négligeroient cette derniere pratique, seroient menacées d'une stérilité perpétuelle. Les femmes au commencement de leur grossesse, se lient les cuisses, depuis la hanche jusqu'aux genoux, avec des cercles d'une écorce d'arbre appellé *Mirrone*. Cette écorce ressemble à une étoffe grossiere, & son tissu est si régulier, qu'on le prendroit moins, dit Merolla, pour une production de la nature, que pour un ouvrage de l'art.

Cercles employés dans la grossesse.

On lie aussi les enfans avec des cordes magiques, composées par les Prêtres du pays, qui prononcent, en les appliquant, certaines paroles mystérieuses. On croit que ces pratiques sont un puissant préservatif contre les maladies & les accidens de l'enfance. C'est par un préjugé de même nature qu'on suspend à leur cou des os & des dents de divers animaux. Quelques meres y joignent des Agnus & des Médailles de Saints. Les Missionnaires ne condamnent point ce dernier usage;

Cordes magiques pour les enfans.

mais lorſqu'ils trouvent des cordes magiques ſur les petits Negres qu'on préſente au batême, ils font fouetter rudement les meres au milieu de l'Egliſe. La coutume du pays eſt de laiſſer les enfans nuds ſans les emmaillotter. Lorſqu'ils ſont capables de marcher ſeuls, on leur attache au cou une ſonnette, pour les trouver plus facilement quand ils s'écartent. Les petites cordes, les dents d'animaux, les médailles mêmes, n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfans ne ſoient la proie des bêtes farouches.

Remedes uſités dans le pays.

Ces Peuples n'ont pas de Médecins, & ne connoiſſent d'autres remedes que les ſimples, les racines de quelques arbres, ou leur écorce pulvériſée qu'ils mêlent ordinairement dans l'huile. Ils en compoſent des breuvages ou des topiques, dont ils ſe ſervent preſqu'indifféremment dans toutes ſortes de maladies. Ils prétendent guérir leurs fievres épidémiques en ſe frottant deux ou trois fois le corps, depuis la tête juſqu'aux pieds, avec un onguent compoſé d'huile & de poudre de Sandal. Dans les maux de tête, ils ſaignent légé-

rement aux temples, se servant pour cette opération d'une petite coquille aiguisée, mettant une corne sur la plaie, & suçant le sang qui en sort. L'onction de sandal, rouge ou gris, est le remede ordinaire de la petite vérole, qui est ici beaucoup moins dangereuse qu'en Europe. Ils se purgent avec la poudre de certaines écorces, dont la violence est extrême.

Un préjugé établi généralement parmi ces Barbares, leur persuade qu'on ne meurt presque jamais d'une mort naturelle. Ils croient que les morts appellent à eux les vivans; mais ils supposent aussi que l'invitation a toujours été prévenue par le poison ou par quelqu'autre violence. Ainsi les amis & la famille du mort accusent toujours son plus proche parent de l'avoir tué, l'accablent d'injures & de reproches, le tourmentent cruellement pendant huit jours, & l'obligent de se purger par les épreuves judiciaires. S'il vient à bout de prouver par cette voie son innocence, on le laisse tranquille dans sa cabane, après l'avoir forcé de se couper la barbe & les cheveux.

Préjugé remarquable.

S'il ſuccombe dans l'épreuve, on le condamne au banniſſement. Un uſage de cette nature n'a probablement d'autre principe que l'habitude barbare où ſont ces Africains de s'empoiſonner les uns les autres.

Cérémonies des funérailles.

C'eſt peut-être pour la même raiſon qu'il n'eſt permis d'enſevelir les morts qu'en préſence de toute la famille aſſemblée. L'éloignement des lieux ne peut ſervir de prétexte pour déroger à cette loi. Quand on a rendu au défunt ce premier devoir, on ſacrifie à la porte de ſa cabane quelques poules, & l'on arroſe de leur ſang les dehors & l'intérieur de la maiſon, en jettant les carcaſſes pardeſſus le toît, pour empêcher que l'âme du mort ne vienne troubler les vivans par des apparitions. En effet on eſt perſuadé que l'aſpect d'un revenant cauſe infailliblement la mort, & ce préjugé, dit Merolla, eſt ſi fortement imprimé dans l'eſprit des Negres, que l'imagination ſeule a ſouvent produit l'effet de la réalité.

Avant & après le ſacrifice des poules on fait de grandes lamentations ſur le corps : enſuite on paſſe de la triſteſſe à la joie, & l'on s'amuſe

le reste du jour & une partie de la nuit à boire, à manger & à danser. Pendant tout ce temps le corps reste sans sépulture. Merolla ajoûte quelques autres particularités, dont je ne garantis pas la certitude. « Quand le bal est fini, dit-il, on se retire dans des lieux indiqués, où tous les spectateurs des deux sexes sont renfermés ensemble dans l'obscurité, avec la liberté de se mêler sans distinction. Comme le signal de cette infâme cérémonie se donne au son des tambours, l'ardeur du peuple est incroyable pour se rendre à l'assemblée. Il est presque impossible aux meres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux maîtres de retenir leurs esclaves. Les murs & les chaînes sont des obstacles trop foibles. Mais, ce qui doit paroître encore plus étrange, si c'est le maître d'une maison qui est mort, sa femme se livre à tous ceux qui demandent ses faveurs, sans autre condition que de ne pas prononcer un mot tandis qu'on est avec elle ».

On a soin de semer de feuilles & de petites branches le chemin qui conduit à la sépulture. La marche

Merolla ubi suprà

se fait toujours en droite ligne, & s'il se trouve sur le passage un mur ou une cabanne, l'usage veut qu'on l'abatte. On conçoit que toutes ces cérémonies superstitieuses ne s'observent que dans les lieux où l'idolatrie subsiste. Dans ces mêmes contrées, on enterre avec les personnes de qualité quelques esclaves vivans, & l'on remplit le tombeau d'une provision de vivres & de liqueurs, afin qu'il ne manque rien à ces morts de distinction, accoutumés pendant leur vie à toutes sortes d'aisances. L'ancien usage étoit d'inhumer avec le Roi douze jeunes filles, destinées à le servir dans l'autre monde. Elles se disputoient avec vivacité ce fatal honneur, & sautant gaiement dans le tombeau, elles combattoient à qui auroit la premiere place auprès du corps, & se tuoient ainsi les unes les autres. Le Christianisme a fait abandonner cette barbare coutume; cependant, si l'on en croit l'Ecrivain que j'ai cité, il se trouve encore des Chrétiens qui enterrent des esclaves avec leurs parens.

Les fosses pour la sépulture des

payens se font en pleine campagne, ou au pied d'un arbre, & on les couvre ordinairement d'un grand monceau de terre. Le corps n'est point enfermé dans un cercueil : on se contente de l'envelopper dans une toile de coton, ou dans une natte de paille. Le deuil pour la mort du Roi se célébre pendant huit jours, premierement par des pleurs, & ensuite par des fêtes consacrées à l'ivresse & au libertinage. On les nomme *Malalo*, & elles se renouvellent tous les ans.

ARTICLE IV.

Ancienne Religion de Congo.

LES peuples de Congo, d'Angola & des autres Royaumes voisins, ont professé dans tous les temps l'idolatrie. Ce n'est que depuis le quinzieme siécle que le Christianisme a commencé à se répandre dans ces contrées, où il a fait d'abord d'assez grands progrès. L'ancienne Religion consiste dans le culte des *Mokissos*, nom que les Négres donnent à tout

Culte idolâtre des Mokissos.

ce qu'ils croient avoir la puiſſance de faire le bien ou le mal. On adore ces Makiſſos ſous diverſes repréſentations, qu'on place au centre des villes & des villages, & on leur donne le nom général de *Gongampemba*. La plûpart ſont de bois, ayant la figure de quelque animal, & la tête d'écaille de tortue. On a coutume d'y ajoûter de petits os d'éléphant. Les Africains croient que ces idoles ſervent d'organe aux Mokiſſos pour s'expliquer. Leur principal culte conſiſte dans une danſe, nommée *Quimbrara*, pendant laquelle on ſuppoſe que le Mokiſſo entre dans le corps d'un des aſſiſtans, & lui inſpire des réponſes aux queſtions qu'on lui fait ſur le paſſé & l'avenir. Une des ſuperſtitions de ce peuple eſt de ſe faire interdire par ſes prêtres, certains mêts, ou certaines liqueurs. On donne le nom de *Kin* ou de *Kegilla* à ces alimens défendus, & les Négres perſuadés que leur uſage les feroit mourir, l'évitent avec un ſoin extrême. La frayeur fait périr quelques-uns de ces miſérables, après avoir mangé, même involontairement

Dapper, Ogilbi, Battel, Merolla dans l'Hiſt. des Voy. T. V. pag. 40. & ſuiv.

Ce qu'on appelle Kin ou Kegilla.

tairement leur Kegilla. Un autre usage, consacré par la Religion est de mettre dans les champs ensemencés un panier rempli de cornes de chevres & de plumes de perroquets. Cela passe pour le Mokisso ou le Dieu tutélaire de la moisson. On peut laisser sans crainte sur le grand chemin un fardeau, pourvû qu'on le lie d'un faisceau d'herbes entrelassées, pour faire connoître qu'on le met sous la protection d'une divinité particuliere: alors le voleur le plus hardi se fera un scrupule d'y toucher.

Autres usages Religieux.

Les *Gangas*, ou Prêtres sont tellement respectés, qu'on ne leur donne point d'autre nom que celui de *Chinghilli*, qui signifie Dieu de la terre. Leur chef se nomme *Ganga-Kitorna*, & passe pour le premier Dieu de cet espace. C'est à lui qu'on croit être redevable de toutes les productions de la terre. On lui offre par reconnoissance les premiers fruits. Lorsqu'il se sent près de sa fin, il choisit un successeur parmi ses disciples, lui communique en présence du peuple son pouvoir absolu, & lui commande de

Prêtres du pays.

l'étrangler avec une corde, ou de l'assommer avec une massue. Cette exécution se fait sur le champ, à la vûe de tous les habitans du lieu, qui croiroient que la terre perdroit pour jamais sa fertilité, si la place de grand Pontife étoit vacante un seul jour. On ajoûte que la plûpart des Gangas veulent aussi mourir d'une mort violente.

Leur juste ressentiment contre les Missionnaires.

On ne sera pas surpris que ces prêtres ayent une haine implacable pour les Missionnaires, lorsque ces derniers nous apprennent eux-mêmes qu'ils poursuivent les Gangas avec la derniere rigueur. Dans tous les lieux soumis à la domination Portugaise, l'Inquisition les condamne au dernier supplice ou au bannissement. On assure qu'ils s'adonnent à la Magie, & qu'ils s'attribuent le pouvoir de suspendre ou de faire tomber les pluies, de converser avec les tigres & les lions, de commander à tous les animaux, & de passer les rivieres sur le dos des crocodiles. Ils enchantent les cocqs, les rendent invulnérables, & observent leur vol ou leur cri, pour en tirer des augures. On dé-

Pouvoir qu'ils s'attribuent.

Cocqs enchantés.

bite au sujet de ces cocqs les fables les plus absurdes.

Ils n'ont d'autres temples que de simples huttes, où ils pratiquent des cérémonies fort bizares. Le hazard fit rencontrer à Merolla un de ces réduits où il vit quantité de Negres assemblés, pour la célébration de leurs mysteres. D'un côté pendoient deux tabliers d'une saleté & d'une puanteur insupportable. Il y avoit au milieu de la hute un petit mur de terre, haut de deux pieds, derriere lequel un Chinghilli prononçoit ses oracles. Ce prétendu Dieu tenoit dans ses mains deux grands couteaux, & avoit sur la tête une touffe de plumes. Le Missionnaire ayant voulu entrer dans le temple, fut arrêté par un grand feu, qui s'alluma tout d'un coup, & dont il sortoit une odeur si horrible, que tous ses sens en furent saisis. Il osa cependant avancer en s'armant du signe de la croix, & se recommandant à la protection du ciel; mais les Negres, irrités de son audace, s'attrouperent autour de lui, & le forcerent par leurs menaces de se retirer.

Description d'un Temple de Negres.

Fourberie des Chinghilli.

Les Chinghilli s'attribuent le pouvoir de guérir miraculeusement les malades. Ces prétendus miracles consistent dans l'application de quelques simples, dont la connoissance leur est familiere; mais ils persuadent au peuple que le crédit qu'ils ont auprès des Mokissos, leur donne un empire absolu sur toutes les maladies. Si la force du mal l'emporte sur les remedes, ils prétendent, ou qu'un certain oiseau de mauvais augure a volé sur la tête du malade, & a troublé le cours de l'opération, ou que ceux qui les consultent ont manqué à quelque formalité essentielle, ou enfin que les parens du mort ont eux-mêmes attenté à sa vie. La derniere de ces excuses occasionne des recherches cruelles, fondées, comme on l'a déja observé, sur l'opinion où sont les Negres que personne ne meurt presque jamais d'une mort naturelle.



ARTICLE V.

Etabliſſement, progrès & décadence du Chriſtianiſme.

LE Chriſtianiſme s'eſt introduit à Congo avec une extrême facilité. Un prêtre Portugais, qui s'établit en 1488 à Praza, ſur la Zaïre, avec quelques Marchands de ſa nation, ne fit que propoſer au Mani de Sonho les vérités de l'Evangile, & lui inſpira une forte envie de renoncer au paganiſme. Le Mani communiqua ſes deſſeins de converſion au Roi de Congo ſon neveu, qui témoigna le même empreſſement pour embraſſer le Chriſtianiſme, & demanda avec inſtance des Miſſionnaires. La cour de Liſbonne, inſtruite de ces favorables diſpoſitions, envoya à Congo pluſieurs Religieux, qui ſe rendirent à Praza dans le cours de l'année 1491.

Lopez dans l'Hiſtoire des Voyages, *ubi ſuprà.*

Converſion du Mani de Sonho.

Le lendemain de leur arrivée, le Mani de Sonho, qui faiſoit alors ſa réſidence dans cette ville, fit conſtruire une égliſe de bois, & coupa les matériaux de ſa propre

Il ſe fait batiſer avec ſon fils.

main. Quand elle fut achevée, le Gouverneur & son fils y reçurent le baptême, l'un sous le nom d'Emmanuel, & l'autre sous celui d'Antoine. Les Missionnaires partirent ensuite pour San Salvador, où le roi de Congo tenoit sa cour. Ils étoient escortés d'un grand nombre de Seigneurs, qui marchoient au bruit de divers instrumens de musique. Tout le chemin jusqu'à San Salvador, qui est à cinquante lieues de Praza, étoit rempli d'un peuple innombrable, & l'on apportoit de toute part une grande abondance de vivres & de provisions. Le roi lui-même envoya au-devant des Missionnaires quantité de nobles avec des rafraîchissemens, & toute la Cour les reçut à une lieue de la capitale, où ils furent conduits avec une pompe extraordinaire.

Les Missionnaires se rendent à San-Salvador.

Leur réception.

Le prince leur donna audience à la porte de son palais. L'Ambassadeur Portugais ayant exposé le sujet de sa commission, le roi se leva pour témoigner sa joie, & le peuple fit éclatter la sienne par des chants & des acclamations. Ensuite toute l'assemblée se prosterna trois fois à

terre & leva le pied, en ſigne d'approbation. Le monarque ſe fit montrer les préſens qu'on lui envoyoit de Portugal. Il examina auſſi les ornemens ſacerdotaux, deſtinés pour les Miſſionnaires, & s'en fit expliquer l'uſage.

Après l'audience on conduiſit l'Ambaſſadeur dans un palais particulier, & les autres Portugais furent logés dans les maiſons des principaux ſeigneurs. Le Roi ordonna qu'on préparât tous les matériaux néceſſaires pour la conſtruction d'une magnifique égliſe. Mais la révolte des Anzikkis, peuple établi dans les Iſles de la Zaïre, fit ſuſpendre ce projet, & l'on ſe contenta de bâtir à la hâte une chapelle de bois, dans laquelle le Monarque voulut être baptiſé avec ſon épouſe, avant de marcher contre les rebelles. Ce prince, qui s'appelloit *Jovi*, prit à ſon baptême le nom de *Dom Jean*, & la Reine celui d'*Eleonor*; c'étoient les noms du Roi & de la Reine de Portugal. Son exemple fut ſuivi d'un grand nombre de ſeigneurs.

Baptême du Roi & de la Reine.

Après cette cérémonie, il marcha contre les Anzikkis, que ſa

feule préfence fit rentrer dans le devoir. Au retour de cette expédition, fon fils aîné reçut le baptême & prit le nom de Dom Alfonfe, qui étoit celui de l'Infant de Portugal. Ce jeune prince, dans la premiere ardeur de fon zéle, brula ou mit en piéces toutes les idoles de fon Gouvernement. Mais *Panfaquitima*, fecond fils du Roi, Gouverneur de la province de Pango, témoigna toujours un grand éloignement pour le Chriftianifme. Plufieurs feigneurs, attachés comme lui à l'ancien culte, formerent une confpiration fecrette contre Dom Alfonfe, s'imaginant que fa ruine entraîneroit celle de la Religion chrétienne. Quantité de femmes, que les nouveaux convertis répudierent pour fe conformer à la difcipline de l'Evangile, entrerent dans cette confpiration, & fortifierent le nombre des mécontens. On infpira au Roi de fi violens foupçons contre Alfonfe, qu'il le dépouilla de fon Gouvernement; mais des informations plus exactes lui ayant fait connoître l'innocence de fon fils, il le rétablit dans fes emplois, en lui recommandant néan-

Et de leur fils aîné.

Intrigues contre Dom Alfonfe.

moins de modérer son zéle, & d'avoir plus de ménagement pour l'ancienne Religion. Lopez assure que ce Monarque commençoit alors à se dégouter du Christianisme, qu'il avoit peut-être embrassé avec plus d'ardeur que de réflexion. Les ennemis de Dom Alfonse étant revenus à la charge, il eut encore la foiblesse de les écouter, & envoya ordre au prince de venir à la Cour, sous prétexte de rendre compte des revenus de son gouvernement. On prétend que l'intention du Roi étoit non-seulement de le dépouiller de ses charges, mais de se saisir de sa personne. Dom Alfonse, instruit des dangereux complots de ses adversaires, éluda par de longs délais le piége qu'on lui tendoit, & le Roi mourut dans cet intervalle.

La reine, aussi attachée au Christianisme qu'aux intérêts d'Alfonse, cacha pendant plusieurs jours la mort du Monarque, pour donner le temps à son fils d'arriver à San Salvador, où il se rendit avec une diligence incroyable, ayant fait sur les épaules de ses esclaves près de soixante-dix lieues dans l'espace de

Ce prince succéde au trône.

trente-six heures. Il fut couronné dans cette capitale, où il fit faire de magnifiques obseques à son pere, suivant les cérémonies de l'Eglise Romaine.

Révolte de Pansaquitima.

Pansaquitima étoit alors dans son gouvernement de Pango, où il faisoit la guerre aux Mozambis & à d'autres peuples qui s'étoient révoltés. Il n'eut pas plutôt appris la mort du Roi, qu'oubliant ce qu'il devoit à sa patrie, il conclut une trêve avec ces anciens ennemis du Congo, & se hâta de marcher vers San Salvador à la tête de deux cents mille hommes, dans la vûe de disputer le trône à son frere. Dom Alfonse, quoiqu'avec des forces très-inférieures, dont une grande partie l'abandonna même dans les commencemens, eut le bonheur de triompher de son rival, qui périt misérablement dans cette guerre. Lopez assure que le Roi reçut en cette occasion des marques d'une assistance miraculeuse; que le ciel fit luire à ses yeux une lumiere extraordinaire; qu'il parut en l'air cinq épées brillantes, qui sem-

Assistance miraculeuse du ciel.

bloient comme attachées à sa personne, & qu'il prit depuis pour ses armoiries ; qu'enfin la Sainte Vierge & Saint Jacques combattirent visiblement pour lui.

Alfonse, en reconnoissance de cette victoire, fit travailler à la construction d'une grande Eglise, qui fut commencée le jour de Sainte Croix, dont elle prit le nom. Il porta sur ses épaules le premier panier de pierres, & la Reine se chargea aussi d'un panier de sable, ce qui fut imité par toutes les dames & tous les seigneurs de la cour. Le peuple ne montra pas moins d'ardeur pour l'avancement de cet édifice, qui fut bientôt porté à sa perfection. Il se présentoit une telle multitude de gens pour le baptême, qu'on ne trouvoit point assez de prêtres pour satisfaire l'empressement & le zéle des Negres.

Construction d'une magnifique église.

Dans ce même temps le Roi envoya en Portugal un Ambassadeur, qu'il fit accompagner de plusieurs personnes de distinction. Ce ministre, entre plusieurs commissions, avoit ordre de demander de nouveaux Missionnaires, & de laisser à

Ambassadeur envoyé en Portugal.

Lisbonne une partie des gens de sa suite pour y être instruits de la Religion & de la Langue du pays. Un édit cruel, dont les Portugais furent sans doute les instigateurs, menaça le paganisme d'une destruction totale. Dom Alfonse commanda, sous peine de mort, à tous ses sujets de remettre toutes leurs idoles & tous leurs instrumens de Magie aux principaux Manis de chaque province, qui eurent ordre de les envoyer à la cour. On rassembla de toutes parts, dit Lopez, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres, les figures peintes ou gravées, les oiseaux, les reptiles & les animaux de tout genre, que ce peuple superstitieux adoroit depuis plusieurs siécles. Tous ces monumens de l'idolatrie furent brulés aux environs de la capitale, dans le lieu même où Alfonse avoit remporté peu de temps auparavant une grande victoire sur son frere ; & pour faire oublier au peuple ses anciens Mokissos, on lui distribua une infinité de croix, de médailles & d'images. En même temps tous les Manis du royaume eurent ordre de bâtir des églises dans les villes de

Edit contre le paganisme.

leur résidence, & d'y arborer le signe de la Rédemption. Le Roi fit construire lui-même dans la capitale trois nouveaux Temples, l'un sous le nom de *S. Salvador*, pour servir de sépulture à la maison royale; l'autre sous le titre de *Notre-Dame du Secours*, & le troisieme sous celui de *S. Jacques.*

Ce prince, dont le règne fut très-court, n'eut pas le temps de mettre la derniere main à tous les établissemens qu'il projettoit. Il eut pour successeur son fils Dom Pedre, sous lequel la Religion chrétienne fit de nouveaux progrès. Il arriva du Portugal une recrue abondante de Missionnaires, qui se répandirent dans toutes les parties du Royaume. On conféra les ordres sacrés à plusieurs Negres, qui se distinguoient par leur vie exemplaire & par leur capacité.

Mort de Dom Alfonse.

Don Pedre lui succède.

Les Portugais ayant établi dans ce même temps une colonie à Saint Thomas, isle du golfe de Guinée, la cour de Lisbonne y envoya un évêque, qui fut aussi chargé de l'administration spirituelle du royaume de Congo. Ce prélat se rendit à San Salvador, pour faire la visite de

Premier Evêque de Congo.

ſon nouveau diocèſe, & y fut reçu avec des tranſports de joie. Tout le chemin depuis le rivage juſqu'à la ville fut couvert de nattes. Le Roi, accompagné de toute ſa cour & d'un peuple innombrable, alla au-devant du prélat, & le conduiſit à l'égliſe de Sainte Croix. Ce Temple, bâti par ſon prédéceſſeur, fut érigé en cathédrale. On y établit vingt-huit chanoines, & pluſieurs miniſtres d'une dignité inférieure. On n'oublia point les orgues ni les cloches, ni aucune des choſes qui appartiennent à la pompe extérieure de la Religion. Il étoit important de frapper l'imagination des Negres par ces dehors. Dom Pedre étant mort à la fleur de ſon âge, ſans laiſſer de poſtérité, le ſceptre paſſa dans les mains de Dom François ſon frere, dont le règne ne fut pas plus long. On ne nous apprend rien de particulier ſur ces deux princes, dont l'hiſtoire eſt ſi obſcure qu'on ignore juſqu'à la datte de leur couronnement & de leur mort. Diego, le plus proche héritier de François, monta enſuite ſur le trône. Il ſe diſtingua par ſa magnificence, qui

Erection d'une cathédrale.

Succeſſeurs de Dom Pedre.

Caractere de Dom Diego.

éclattoit également dans ſes habits & dans les meubles de ſon palais. Une belle étoffe ne lui paroiſſoit jamais trop chere, & il avoit coutume de dire que les choſes rares n'étoient faites que pour les rois. On aſſure qu'il ne portoit qu'une fois ou deux les mêmes habits, & qu'il les donnoit enſuite aux officiers qui le ſervoient. Cet eſprit de magnificence ſe répandit dans tout le royaume, où les tapiſſeries, les draps d'or & les plus belles étoffes de nos manufactures commencerent à devenir communes. Diego joignoit à cette humeur libérale une douceur & une affabilité qui achevoient de lui concilier les cœurs. Il ne ſe rendit pas moins recommandable par ſes talens guerriers, qui lui procurerent la conquête de pluſieurs états voiſins.

Le premier évêque de Saint Thomas étant mort, le roi de Portugal lui donna pour ſucceſſeur un prince de la maiſon royale de Congo, qui avoit fait ſes études à Rome. Mais ce nouveau prélat mourut lui-même, en paſſant d'Italie à Liſbonne, où il devoit s'embarquer pour l'Afrique.

Nouveaux paſteurs envoyés à Congo.

Il fallut nommer un troisieme évêque, & le choix tomba malheureusement sur un prêtre Portugais, qui avoit à la vérité d'excellentes mœurs; mais dont le caractere dur & farouche indisposa tout le clergé.

Démêlés du Clergé.

Les ecclésiastiques de Congo, qui vivoient depuis plusieurs années dans une espéce d'indépendance, se révolterent ouvertement contre ce nouveau supérieur. Le roi prit son parti avec chaleur, & fit même arrêter quelques prêtres des plus mutins, dont les uns furent envoyés en Portugal, & les autres dans l'Isle de Saint Thomas. Ces démêlés causerent un grand scandale dans cette Eglise naissante, & nuisirent beaucoup aux progrès du Christianisme.

Troubles après la mort de Dom Diego.

Mais les troubles qui s'éleverent après la mort de Diego porterent un coup encore plus sensible à la Religion. Ce prince laissa un fils, qui avoit des droits incontestables à la couronne; mais qui étoit généralement haï & méprisé. Un attentat cruel le priva en même temps du trône & de la vie. Deux princes du sang royal se disputerent ensuite la couronne. L'un étoit favorisé du

peuple ; l'autre avoit pour lui les Portugais & la Nobleſſe. La faction Portugaiſe égorgea au pied de l'autel le premier de ces princes, & le parti oppoſé s'en vengea en maſſacrant l'autre chef avec la même perfidie. Le peuple qui regardoit les Portugais comme les premiers auteurs de ces violences, fondit ſur eux avec fureur, & n'épargna que ceux qui ſe déroberent à ſon premier emportement. Mais les prêtres furent reſpectés dans cette émeute, & d'ailleurs le maſſacre ne s'étendit point hors de la capitale. Dom Henri, oncle de Diego, fut mis ſur le trône, & la mort l'ayant enlevé peu de temps après, Dom Alvaro ſon beau-fils fut élu roi par le ſuffrage unanime de la nation.

Alvaro n'avoit que vingt-ſix ans lorſqu'il parvint à la couronne. Livré aux mauvais conſeils de quelques jeunes gens de ſon âge, & entraîné par ſes propres paſſions, il s'abandonna à toutes ſortes d'excès, & renonça au Chriſtianiſme. Son exemple ébranla la foi de la plûpart de ſes ſujets, qui retomberent par dégrés dans l'idolatrie. Ce prince

Apoſtaſie de Dom Alvaro, & de la plûpart de ſes ſujets.

fut d'ailleurs assez favorable aux Portugais, & renouvella avec eux les anciens Traités d'alliance. Il mourut dans un âge peu avancé, & fut enterré dans l'Eglise de Sainte Croix, malgré son apostasie.

Irruption des Jaggas.

Son successeur, dont le nom ne nous est pas connu, fut attaqué par les *Jaggas*, peuple sauvage établi à l'Orient de Congo. Ces barbares étant entrés dans le royaume par la province de Batta, s'avancerent jusqu'à la capitale, qu'ils réduisirent en cendres, ses habitans l'ayant abandonnée pour se réfugier dans les montagnes. Le roi lui-même se retira avec la principale noblesse & les Portugais dans un isle de la riviere du Zaïre, & laissa le reste du royaume en proie aux excursions des Jaggas, qui porterent partout la désolation & le ravage. La plûpart des habitans, réduits à chercher un azile dans des lieux sauvages & déserts, y périrent de faim ou de maladie. Ceux qui suivirent le Roi furent bien-tôt exposés aux mêmes désastres. Le prix des vivres monta si haut, qu'il falloit donner un esclave pour se procurer un morceau

de viande. Les peres vendoient ſucceſſivement tous leurs enfans, pour prolonger pendant quelques jours leur malheureuſe vie. Les Portugais de Saint Thomas achetoient ſans ſcrupule ces triſtes victimes ; commerce, dit Lopez, preſqu'auſſi barbare que les ravages des Jaggas. L'Auteur aſſure que parmi ces eſclaves il ſe trouva des gens de la premiere diſtinction, & même des princes de la famille royale.

Le Roi implore l'aſſiſtance du Portugal.

Dans cette extrémité, le roi ſe détermina, par le conſeil des Miſſionnaires, à envoyer un Ambaſſadeur à Liſbonne, pour implorer l'aſſiſtance de Dom Sébaſtien, qui occupoit depuis peu le trône de Portugal. Cette ambaſſade ne fut pas infructueuſe. Dom Sébaſtien fit embarquer promptement pour Congo un corps de ſix cents ſoldats, auxquels ſe joignirent quantité de volontaires, ſous le commandement de *François Govea*, qui reçut ordre de relâcher dans l'iſle de S. Thomas, pour y prendre les vivres, les munitions de guerre, & même les vaiſſeaux dont il auroit beſoin pour le ſuccès de ſon expédition.

Secours commandé par Govea.

Exploits de ce Général.

Ce général étant arrivé heureusement dans la riviere de Zaïre, fortifia sa troupe de quelques Portugais qu'il trouva dans les isles, & de tous les Negres qu'il put rassembler. Il marcha avec cette petite armée contre les Jaggas, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Dans l'espace de dix-huit mois le royaume fut entierement purgé de ces barbares, qui furent presque tous détruits jusqu'au dernier.

Tentatives inutiles pour la découverte de quelques mines d'or & d'argent.

Govea passa quatre ans dans le pays. Pendant le séjour qu'il y fit, la cour de Lisbonne, informée qu'il y avoit dans le royaume quelques mines d'or & d'argent, envoya à San Salvador deux artistes habiles, pour découvrir ces mines & les mettre en œuvre. Mais le roi de Congo allarmé de leur projet, leur donna de fausses lumieres, qui rendirent ces recherches inutiles. Lopez assure que ce fut le Portugais *Barhuto*, confesseur & favori du prince, qui lui inspira ces défiances. Mais l'Auteur observe que ce conseil tourna

Conseil nuisible à la Religion.

au désavantage de la Religion : car les Portugais n'étant plus attirés à Congo par l'appas de la découverte

des mines d'or, tournerent ailleurs leur commerce. La Miſſion en ſouffrit beaucoup, parce que les occaſions manquerent aux ouvriers pour le paſſage, & d'ailleurs la cour de Liſbonne ayant perdu l'eſpérance de dépouiller ces Africains de leurs richeſſes, ne s'embarraſſa plus du ſoin de les convertir. Dom Alvaro II, qui ſuccéda au prince anonyme dont nous venons de parler, preſſa inutilement Dom Sébaſtien de lui envoyer des Miſſionnaires. Ses efforts auprès de Dom Henri, qui régna après Dom Sébaſtien, ne furent pas plus heureux, & Philippe II, uſurpateur du Portugal, ne fit qu'amuſer Alvaro par de belles promeſſes.

Extinction du Chriſtianiſme, qui ne ſe conſerve que dans la province de Sonho.

Ainſi le Chriſtianiſme, après des ſuccès auſſi brillans que rapides, s'éteignit ici preſque totalement, dans l'eſpace de peu d'années. Il s'eſt cependant toujours maintenu dans la province de Sonho, tant par les ſoins des Miſſionnaires Franciſcains, que par l'attachement du peuple pour cette Religion, & par la protection preſque conſtante des Manis. Nous avons déja remarqué que

Etat de la Religion dans cette province.

c'est la premiere province de Congo qui reçut les lumieres de l'Evangile. Ses habitans ont un respect si aveugle pour les Ministres de la Religion, qu'un Mani ayant maltraité quelques Missionnaires, le peuple se saisit de sa personne, lui mit au coû une pierre fort pesante, & le précipita dans la Zaïre. Merolla, employé pendant plusieurs années dans cette Mission, nous apprend qu'on voit dans chaque ville une église, avec une grande croix plantée dans un lieu apparent. Comme il n'y a point assez de Missionnaires pour donner un pasteur à chacune de ces Eglises, toutes celles qui n'en ont point sont sous la conduite d'un Negre bien instruit, qui assemble de deux jours l'un les fidéles, & leur fait réciter le Rosaire. Le Samedi est destiné à une exhortation chrétienne, & les jours de Fête, au lieu de Messe, le même Negre fait chanter quelques prieres. Dapper assure qu'il s'y trouve encore un grand nombre d'idolâtres, & qu'entre ceux qui prennent la qualité de chrétiens, il y en a plusieurs qui ne le sont que par intérêt ou par crainte.

Merolla, Dapper, dans l'Histoire des Voy. T. V. pag. 59. & suiv.

Les Capucins tâchent de se rendre utiles par les services qu'ils rendent gratuitement aux Negres, soit en les soignant avec zéle dans leurs maladies, soit en faisant bâtir des hôpitaux, où ils reçoivent les vieillards, les estropiés & les aveugles. Ces charités les rendent chers au peuple, & leur donnent une grande autorité dans le pays. Lorsqu'un Religieux arrive dans une ville où il n'y a point de prêtre, le gouverneur fait notifier sa venue aux habitans, & leur commande de lui exposer leurs besoins spirituels. S'il néglige ce devoir, les Missionnaires lui font ôter son emploi.

Conduite des Missionnaires.

Voici, quelques réglemens qu'ils ont établis, & dont ils maintiennent l'exécution avec fermeté. I. Tous les Manis, ou gouverneurs particuliers de chaque district doivent n'avoir qu'une femme, sous peine de la privation de leur office. II. Toutes les femmes enceintes doivent porter quelques médailles ou quelques reliquaires consacrés par la Religion, & s'abstenir de tout autre préservatif dans leur grossesse, sous peine du fouet. III. Les peres &

Réglemens dont ils maintiennent l'exécution.

les meres doivent présenter leurs enfans à l'église, dans l'espace d'un certain temps après leur naissance, & s'engager pour eux à quelque pratique religieuse, comme de réciter le Rosaire une ou deux fois le jour, de jeûner les Samedis, ou de s'abstenir de viande les Mercredis, &c. IV. Au lieu des talismans, pour la garde des champs & des moissons, on doit employer des branches de palmier consacrées dans l'église, ou planter des croix par intervalles.

Nous apprenons de Merolla même que les Capucins, qui ont la principale direction des églises de cette province, ne se conduisent pas toujours dans l'exercice de leur ministere, avec autant de discrétion que de zéle. Les Peres *François da Romano* & *Philippe da Fignar*, dans une Mission qu'ils firent, au nord de Congo, dans le royaume d'*Overri*, entreprirent de troubler un sacrifice cruel, où les Negres se disposoient à immoler cinq victimes humaines. Ils percerent la foule, malgré les obstacles qu'on leur opposa, & se firent jour jusqu'à la tente du Roi, auquel ils reprocherent sa détestable

déteſtable barbarie. Pluſieurs courtiſans, indignés de cette hardieſſe, les accablerent de coups, & quelque temps après les deux Miſſionnaires furent vendus en qualité d'eſclaves à des marchands Hollandois, qui furent aſſez généreux pour leur rendre gratuitement la liberté. Dans la ſuite, ces Peres écrivirent à la Congrégation de la Propagande, pour l'inſtruire des diſgraces qu'ils avoient eſſuyées pour la Religion. Mais cette ſage Compagnie leur répondit *que l'Egliſe avoit aſſez de Martyrs, & qu'elle leur conſeilloit, dans l'exercice de leurs fonctions, de conſulter moins leur zéle que leur prudence.* Merolla *ubi ſuprà.*

ARTICLE VI.

Hiſtoire naturelle du Royaume de Congo.

NOUS étendrons ces remarques, aux royaumes de Benguela & d'Angola, qui ſont à peu-près ſous le même climat que Congo.

§. I.

Saisons, Vents périodiques, Agriculture, Moissons.

Hiver.

L'hiver est aussi doux à Congo que les plus beaux printemps de l'Italie. On n'est jamais obligé dans cette saison de prendre des habits plus épais, ni de s'approcher du feu. Il ne tombe point de neige, même sur les plus hautes montagnes, & la gelée ne se fait point sentir dans ces contrées. La longueur des jours & des nuits est presque égale pendant toute l'année. L'hiver commence au mois de Mars, & dure jusqu'en Septembre. C'est une saison fort pluvieuse, où les beaux jours sont très-rares. On n'est pas moins étonné de l'abondance des eaux qui tombent, que de la grosseur des gouttes. Les rivieres s'enflent extraordinairement, & inondent tout le pays pendant plusieurs mois.

Lopez, Carli, Battel, Merolla, Dapper, dans l'Hist. des Voyages, *ubi suprà.*

L'été. Vents de chaque saison.

L'été commence en Septembre, & finit au mois de Mars. Les vents soufflent alors du sud & du sud-est, & chassent si loin les nuages, qu'il ne pleut presque jamais dans cette

ſaiſon. Les vents d'hiver prennent leur direction du nord, & ne varient que de l'eſt à l'oueſt.

Deux moiſſons chaque année.

Le royaume de Congo, ſi l'on en croit Carli, produit réguliérement chaque année deux moiſſons, l'une en Avril, l'autre en Décembre. On ſéme en Janvier & en Septembre. Merolla prétend que dans la province de Sonho on ſéme au mois de Mars pour moiſſonner au mois de Juin. Il ne fait mention que d'une récolte.

Maniere de cultiver la terre.

La charrüe eſt ici un inſtrument inconnu. On ne remue la terre qu'avec une eſpéce de truelle fort légere, dont le manche a un pied de long. Ce travail regarde les femmes. Pour préparer le terrein, elles arrachent les herbes & les racines, dont elles font pluſieurs tas, auxquels elles mettent le feu. Enſuite elles labourent leur champ, & à meſure qu'elles ouvrent d'une main le ſillon, elles y répandent de l'autre leurs ſemences, qu'elles tirent d'un ſac pendu à leur côté. Cet exercice ne les empêche pas de porter leurs enfans ſur leur dos, dans une eſpéce de hamack, qu'elles

ont autour des épaules. La terre de ces contrées eſt fort noire, & tous les voyageurs vantent ſa fertilité; l'herbe y conſerve toujours ſa verdure, & dans certains quartiers, comme aux environs de San Salvador, il regne un air frais & ſerein, qui donne aux arbres un éclat admirable.

Grains de pluſieurs eſpéces. Le Lugo.

On recueille ici des grains de pluſieurs eſpéces. Un des plus eſtimés eſt le *Lugo*, plante étrangere au pays; mais dont la culture y réuſſit parfaitement. Il reſſemble au grain de moutarde, quoiqu'il ſoit un peu plus gros. On le broie dans des moulins à bras, & ſa farine, qui eſt d'une grande blancheur, fait un pain exquis, dont la qualité n'eſt point inférieure à celle du pain de froment. On recueille auſſi une ſorte de millet blanc, & une eſpéce particuliere de maïs, qui, ſelon quelques voyageurs, reſſemble au riz. Ce dernier grain ne ſert ici qu'à nourrir les porcs.

Le Millet blanc, le Maïs.

Le Maſſa-Mambala.

Le Maſſa-Mambala pouſſe des tiges de la hauteur du blé d'Inde, & lui reſſemble auſſi par la blancheur & la forme de ſes épis. Le *Maſſango*,

ſuivant Battel, eſt une autre blé, dont la ſemence differe peu de celle du chanvre. L'*Azeli* eſt une plante qui s'éléve à la hauteur d'une picque, & dont l'épi reſſemble à celui du millet. L'*Eluvo* a l'épi triangulaire, & le grain rouge, de la petiteſſe du millet. Il ſe conſerve pluſieurs années, & c'eſt une nourriture très-ſaine.

L'Azeli.

L'Eluvo.

La racine de *Manioc*, qui eſt d'un ſi grand uſage dans pluſieurs contrées de l'Amérique, croît communément dans le royaume d'Angola, où elle ſert auſſi à faire du pain. Les Africains la nomment *Mandioka.* Dapper nous donne une deſcription curieuſe de cette plante utile, & de la maniere de la cultiver; « Ses feuilles ſont d'un verd foncé, comme celles du chêne, avec quantité de veines & de petites pointes. La tige s'éléve de dix ou douze pieds, & ſe diviſe en pluſieurs branches; mais elle eſt auſſi foible que le ſaule. Ses fleurs ſont fort petites, & ſa ſemence aſſez ſemblable à celle du *Palma Chriſti*, ſans aucune propriété connue. La méthode des Negres pour la cultiver ne demande pas beaucoup d'art.

Le Manioc.

Dapper, dans l'Hiſt. des Voyages *ubi ſuprà.*

Après avoir préparé la terre, en la remuant & la divisant en monticules, ils y enfoncent, à sept ou huit pouces de profondeur, de petits rejettons, de la longueur d'un pied & d'un pouce de grosseur, deux ou trois sur chaque monticule; de sorte qu'ils ne s'élévent pas plus de quatre ou cinq pouces au-dessus de la terre. Ils y prennent racine presqu'aussi-tôt, & dans l'espace de neuf ou dix mois ils deviennent hauts de douze pieds, avec un tronc de la grosseur de la cuisse, qui se charge d'un grand nombre de branches. Ensuite, pour faire grossir la racine, on nettoie soigneusement la terre aux environs; & lorsque la plante est dans sa maturité, on coupe le tronc, qui n'est bon qu'à brûler; on en réserve les petites branches pour la plantation suivante. On déterre, *continue l'Auteur*, la racine, & l'ayant dépouillée de son écorce, on la réduit en farine par le secours d'un moulin à roue. Cette opération emploie plusieurs esclaves, les uns pour jetter la racine dans le moulin & veiller au mouvement de la roue, d'autres pour tirer la farine, & d'au-

tres pour la faire sécher sur le feu dans des chaudrons ou des poëles. On bâtit pour ce travail de grands appentis, où se mettent les fourneaux, les moulins mobiles, & les autres instrumens nécessaires ». Dapper oublie dans cette description une remarque essentielle; c'est que la racine de manioc est dans sa premiere fraîcheur un poison des plus mortels, & perd ensuite cette dangereuse qualité.

§. II.

Légumes, Fruits, Arbres singuliers, Fossiles.

Productions des jardins.

Les jardins de la même contrée ont aussi leurs richesses. Les navets y croissent en abondance, ainsi que les carotes, les patates & les raves. Leurs choux sont un peu moins pommés que les nôtres. Les concombres, le pourpier, les épinards, la sauge, la lavande, le thin, la marjolaine & la coriandre, sont des productions aussi communes qu'en Europe. Ils ont plusieurs autres plantes, dont quelques-unes nous sont inconnues. Les fruits les plus communs sont les ananas, les *anones*.

eſpéce de pommes, groſſes comme le poing & de couleur cendrée; les bananes, les *aroſſes*, qu'on appelle autrement *prunes* de grenade, fruit acide, mais très-agréable au goût; les courges, les melons, les citrons & les oranges, qui ſont ici d'une groſſeur extraordinaire, & d'une excellente qualité. Lopez rapporte une choſe, qui doit donner une grande idée de la fertilité de cette région, c'eſt qu'ayant planté un pepin de citron, il vît *dans l'eſpace de quatre jours*, un petit citronier *croître aſſez haut*. On rencontre dans le pays de grands bois d'orangers. L'abondance des fruits y eſt preſque générale, & c'eſt dans pluſieurs provinces la principale nourriture des habitans.

Abondance des fruits.

Entre pluſieurs eſpéces particulieres, on diſtingue:

Le Mabokke.

1. Le *Mabokke*, eſpéce d'orange aigre, d'une rondeur parfaite, mais dont la peau eſt très rude. Elle renferme quantité de pepins, ſemblables à ceux de la grenade, mais diſperſés avec moins d'ordre. C'eſt un fruit ſi ſain, qu'on en fait manger aux malades même dans l'ardeur de la fiévre.

2. Le *Cont*, ſorte de poire, dont les Africains font un cas infini. Sa chair a la blancheur du lait, & rend un jus dont le goût eſt exquis. Ses pepins ont la figure d'une féve. Les montagnes de Congo offrent quantité de ces arbres, qui croiſſent ſans culture. Le Cont.

3. Le *Kaſchiu*, eſpéce de pomme, également douce & rafraîchiſſante, dont la couleur eſt un mêlange de jaune & de cramoiſi. De ſa tête ſort un ſecond fruit, de couleur cendrée, qui grillé ou cuit ſous la cendre a le goût de nos châtaignes, & dont la qualité eſt très-chaude. Le Kaſchiu.

4. Le *Kola*, dont le fruit eſt une ſorte de noix. Chaque coſſe en contient quelquefois dix ou douze. L'intérieur eſt naturellement diviſé en pluſieurs parties, les unes blanches & les autres rouges. Les Negres ſont paſſionnés pour ce fruit. On ſe contente de le mâcher pour en tirer le ſuc, ſans avaler ſa ſubſtance. L'arbre qui le produit ne rapporte qu'une fois l'année. Les Dames Portugaiſes font tant de cas de ce fruit, qu'une des civilités qui ſe pra- Le Kola.

tiquent lorſqu'on les aborde, eſt de leur préſenter une noix de Kola. Il eſt dangereux d'en manger le ſoir; car il interrompt le ſommeil. Quelques Auteurs ne le diſtinguent point de la noix d'Areka, que les Indiens mêlent avec leur bétel, & qu'ils mangent ſeule quelquefois.

Le Sienko. 5. Le *Sienko.* C'eſt une eſpéce de poire, que les Portugais nomment *Gojava*, & les Hollandois *Granata. Pear*, ou poire de Grenade. Sa peau eſt jaune, & ſa ſubſtance intérieure eſt couleur de chair. Ses pepins, qui ſont fort âcres, & qui ſe détachent difficilement de la poulpe, nuiſent beaucoup à la bonté de ce fruit, qui eſt d'ailleurs d'une qualité froide, & très-mal ſaine. L'aroſſe, ou prune de Grenade, dont j'ai parlé plus haut, reſſemble beaucoup au Sienko, excepté qu'elle eſt plus petite, plus ſaine, & d'une âcreté qui n'a rien de déſagréable.

Cannes de ſucre. Il croît ici des cannes de ſucre dans les cantons marécageux; mais elles ne ſont d'aucun uſage aux habitans, parce qu'ils négligent de les cultiver. Dapper croit pourtant

qu'elles feroient meilleures que celles qu'on éleve dans l'isle de Saint Thomas (1).

Graines semblables au poivre.

Le pays produit aussi deux ou trois espéces de graines qui ressemblent au poivre. Le *Donno* est un arbrisseau, dont l'écorce a l'odeur & les vertus de la canelle. On assure que la casse, le tamarin, le storax, le benjoin & d'autres drogues médicales, sont assez communes dans ces contrées, mais que les Negres n'en connoissent pas le prix. Ils font cependant usage de quelques plantes aromatiques, comme *l'Angariaria*, dont le bois & la racine passent chez eux pour un excellent reméde contre la pierre, la gravelle & en général tous les maux de reins; le *Khisekko*, dont la poudre est un puissant fébrifuge; le *Khilongo*, qui est célèbre par sa vertu purgative.

Le Donno.

Drogues aromatiques & médicales.

Arbres de la premiere grandeur.

Entre les arbres de la premiere grandeur on compte l'*Ensaka*, que j'ai décrit ailleurs; le *Mirrone*, qui différe peu de cet arbre, & qui passe chez les idolâtres pour une divinité tutélaire; l'*Alikonde*, espéce de co-

(1) Colonie Portugaise, dans le golfe de Guinée.

cotier, d'une groſſeur prodigieuſe. Le royaume de Congo produit quantité de cedres, & l'on y trouve auſſi diverſes eſpéces de palmiers, dont on tire de l'huile, du vin, d'excellens alimens, & des bois propres à toutes ſortes d'uſages. La côte de Benguela offre une grande abondance de dattiers, qui croiſſent beaucoup mieux dans ce canton que dans les contrées voiſines, quoique leurs fruits ne ſoient nullement comparables à ceux que produiſent les dattiers de Tunis & de Tripoli.

Mines de divers métaux.

Quelques Ecrivains prétendent qu'il y a des mines d'or & d'argent dans le royaume de Congo, principalement dans les provinces de Bamba & de Pemba; mais il faut qu'elles ſoient bien cachées, puiſqu'elles ont échappé juſqu'ici aux recherches des Portugais. Il eſt certain que celles de cuivre ſont très-communes dans pluſieurs contrées de Congo & d'Angola, ce qu'on reconnoît à la teinture jaune dont quelques terres ſont fortement imprégnées, & que pluſieurs artiſtes Européens ont priſe pour de l'or. La province de Sundi abonde en

mines de fer, & produit auſſi du criſtal.

Le porphyre, le jaſpe, & des marbres de toute eſpéce ſe trouvent dans pluſieurs montagnes de ces mêmes régions. On y rencontre, entre quelques raretés de ce genre, une pierre marquetée, dont les veines forment naturellement de très-belles hyacinthes, qui ſe détachent facilement. On feroit de la maſſe entiere des colonnes d'une beauté merveilleuſe. Il y a d'autres eſpéces de pierre qui ſont impregnées de parcelles de cuivre & d'autres métaux, & qui étant ſuſceptibles du plus beau poli, feroient d'un admirable uſage pour la gravure & la ſculpture.

Pierres de pluſieurs eſpéces.

§. III.

Animaux domeſtiques & ſauvages.

Les Auteurs que j'ai conſultés diſent que ces contrées abondent en vaches, en bœufs, en moutons, en chévres, en porcs & en beſtiaux de toute eſpéce. La province de Bamba ayant les meilleurs pâturages, eſt auſſi la plus riche en bétail. Les éléphans, qui aiment non-ſeu-

Abondance des Beſtiaux.

Eléphans.

lement les bois, mais les terres grasses & le bord des rivieres, se trouvent encore en grand nombre dans la même province. Les Negres croient avoir observé que cet animal vit communément cent cinquante ans; qu'il croît toujours jusqu'au milieu de cet âge, que les femelles portent deux ans entiers, & ne conçoivent qu'une fois en sept ans.

Merolla prétend que les Jaggas & d'autres idolâtres de ces contrées rendent un culte particulier à la queue de l'éléphant. Avant l'arrivée des Portugais, les Negres de Congo ne connoissoient point la valeur de ses dents, qu'ils ne laissoient pas d'amasser dans leurs maisons, plutôt par curiosité, que par des vûes d'intérêt. De-là vient que les vaisseaux d'Europe en tirerent dans les commencemens un si grand nombre, chaque Negre s'empressant de vendre celles qui étoient entassées dans sa cabane. Mais le pays s'épuisa, & les habitans sont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres régions, pour en fournir les cargaisons Européennes.

Ces Africains n'ont jamais tenté d'apprivoiser les éléphans, & n'en font aucun usage dans leurs guerres. Un Ecrivain, cité par Purchas, dit qu'ils ont l'art de les prendre en vie, ce que Dapper nie formellement. On prétend que la nature a placé dans la tête de plusieurs de ces animaux une sorte de bezoar, auquel les Negres attribuent de grandes vertus.

L'*Empakassa*, animal commun dans le royaume de Congo, est une espéce de bufle, qui a le poil rouge & les cornes noires. Sa chasse est fort dangereuse. Ses cornes servent à fabriquer divers instrumens de musique. Les Negres mangent sa chair avec plaisir, quoiqu'elle soit grossiere & glaireuse. L'empakassa.

Merolla fait mention de quelques vaches sauvages, qu'il appelle *impanguezza*. Il y en a de rouges, de noires & de couleur de cendre. Elles ont les cornes d'une longueur déméfurée, & sont d'une agilité extrême à la course. Lorsqu'un chasseur les blesse, sans les renverser, elles se précipitent sur lui, comme les bufles. Le danger est alors iné- Vaches sauvages.

vitable, à moins qu'on ne trouve un arbre pour s'y réfugier. Leur chair eſt excellente, & l'on croit ici que la moelle qu'on tire de leurs os eſt un remede infaillible pour les coliques & les humeurs froides. On fait avec leur peau des boucliers, qui ſont impénétrables à la plus forte fléche.

L'empalanga. *L'Empalanga* a beaucoup de reſſemblance avec le bœuf, ſi ce n'eſt qu'il a le cou plus haut, & qu'il porte la tête au vent. Ses cornes longues de douze ou quinze pouces, naturellement larges & tortues, ſont auſſi diviſées en pluſieurs branches, dont l'extrémité eſt fort pointue. C'eſt un animal doux, qu'il ne feroit pas difficile de rendre propre au labourage & à d'autres ſervices. Il y en a de bruns, de rouges & de blancs. On en voit un grand nombre dans le pays de Benguela. Leur chair eſt blanche, & les Negres la mangent ſans dégout, quoiqu'elle ſoit ſpongieuſe & inſipide. On prétend que ſon uſage eſt très-dangereux, lorſque les Empalanga ſont en rut. On raconte la même choſe

Le Golungo. des *Golungo*, eſpéce de chevreuils

ou de boucs sauvages, fort communs dans toute ces régions. Leur chair est très-délicate dans les autres temps; mais les idolâtres de Congo la mettent au rang des mêts défendus, & poussent si loin ce scrupule qu'ils ne toucheroient point au vaisseau dans lequel elle a bouilli, ni aux armes dont on s'est servi pour tuer ces animaux impurs. Lorsque les Golungo commencent à vieillir, il se forme dans leurs intestins certaines pierres, que nous avons fait connoître ailleurs sous le nom de Bezoar. Il faut se hâter de les retirer lorsque le chevreuil est tué; autrement elles se fondent en peu de momens, tant elles sont molles & tendres dans le ventre de l'animal. L'air les durcit, & leur donne bientôt la consistence du caillou. Celles qu'on tire du corps des mâles sont les plus estimées.

Bezoar qu'on tire de ses intestins.

Le royaume de Congo & celui de Benguela produisent beaucoup d'Elans, quoique ces animaux soient en général assez rares dans les pays chauds. On leur donne ici le nom de *Nokoko*, ou d'excellente bête; il y a long-temps qu'on regarde leur

Elans.

corne, sur-tout celle du pied droit de derriere (1), comme un reméde spécifique contre l'épilepsie; ce qui n'est probablement qu'un préjugé.

Le Zebra. Le *Zébra*, ce joli animal dont j'ai parlé dans le précédent volume, se trouve dans quelques forêts de Congo & d'Angola. Merolla dit que sa peau ressemble moins à un cuir, qu'à *une belle étoffe de soie, rayée de plusieurs couleurs*. Les Portugais de Congo raconterent à Dapper qu'ils en avoient envoyé quatre au Roi de Portugal, qui les fit atteler à son carrosse, & que l'Officier qui les transporta à Lisbonne obtint pour récompense une charge très-lucrative.

L'envoeri, autres bêtes farouches. L'*Envoeri*, espéce de cerf, se rencontre assez fréquemment dans les mêmes contrées. Les lions y sont assez rares; mais il n'y a rien de plus commun que les tigres, qui sont ici d'une extrême férocité. Les

(1) L'Historien des Voyages dit que les Negres de Congo ignorent dans quel pied cette vertu réside, & que, pour s'en assurer, leur méthode est de frapper l'animal d'un coup, qui soit capable de l'abattre. On observe quel pied il leve d'abord, & c'est celui qu'on choisit.

loups, que les Negres appellent *Luambongos*, ſont en fort grand nombre. Leur corps reſſemble pour la grandeur à celui des loups d'Europe; mais ils ont le cou plus gros, la tête épaiſſe, fort griſe, avec de grandes mouches noires ſur la peau, qui n'approche pas d'ailleurs de la beauté de celle des tigres. Ils font de grands ravages dans le pays, & pénétrent quelquefois dans les hutes des Negres.

Chiens ſauvages.

On voit dans la province de Sonho une eſpéce de chiens ſauvages, qui marchent toujours en troupe, pour faire la guerre aux loups, aux tigres & à toutes les bêtes qu'ils rencontrent. Ils n'attaquent jamais les hommes, & paſſent près des hameaux & des bourgs ſans cauſer le moindre dommage. Leur poil eſt roux, & ils ont le corps maigre & allongé, comme les levriers.

Les Engullos.

Les Civettes.

Les *Engullos*, eſpéce de ſangliers, ſont très-communs dans les forêts de Benguela, & ſe rendent plus redoutables aux Negres qu'aucune autre bête farouche. On trouve quelques civettes dans la province de

Pemba; & celle de Batta, ainsi que le pays des Anzikos offrent quantité de martres zibelines, auxquelles on donne ici le nom d'*Insire*. Les Negres en font de belles fourures.

L'Insire.

L'entiengio. L'animal appellé *Entiengio* a le corps aussi petit & aussi délié que l'écureuil, & vit comme lui sur les arbres. Sa peau, très-curieusement rayée, est en si grande estime à Congo, que le Roi seul a droit de s'en faire des habits.

Les singes. Le nombre des singes est infini, sur-tout dans la province de Sonho, vers les bords de la Zaïre. Merolla en distingue trois classes; les Magots ou Babouins, qui sont les plus grands, & deux autres espéces, dont l'une est de la grandeur du chat, & l'autre un peu plus petite. Battel & Dapper font mention d'une quatrieme, qui surpasse en grosseur les babouins, & qui a beaucoup de ressemblance avec l'homme. On les nomme aux Indes *Orang-Outang*, c'est-à-dire, habitans des bois, & les Africains les appellent *Pongos*, *Quojas-Morros*, &c. J'ai parlé ailleurs de ces animaux. Battel dit que ceux d'Afrique ont le visage & la taille

Pongos, ou grands singes ressemblans à l'homme.

d'un homme, le corps beaucoup plus gros, les ſourcils fort longs, les yeux enfoncés, les mains, les joues & les oreilles ſans poil, & le reſte du corps fort velu. Il ajoûte qu'ils marchent droits, en ſe tenant de la main le poil du cou, qu'ils vivent dans les bois, & qu'ils dorment ſur les arbres, où ils ſe font une eſpéce de hute, qui les met à couvert de la pluie. Lorſque les Negres, en traverſant les forêts, y allument des feux pendant la nuit, on obſerve, qu'à leur départ, les Pongos s'en approchent, & s'y chauffent en cercle. L'Auteur prétend qu'ils attaquent quelquefois les voyageurs, & qu'ils font la guerre aux éléphans qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent.

Dapper dit « qu'un de ces animaux fut tranſporté de Congo en Hollande, & préſenté au Prince d'Orange Frédéric-Henri. Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans (1), & d'un embonpoint médiocre; mais quarré & bien proportionné, fort agile & fort vif, les

(1) Cela ne s'accorde gueres avec *la haute taille*, que Battel donne aux Pongos.

jambes charnues & robuftes, tout le devant du corps nud, mais le derriere couvert de poil noir... Son vifage reffembloit à celui d'un homme; mais il avoit le nez plat & recourbé.... Son fein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, fon nombril enfoncé, fes épaules fort bien jointes, fes mains divifées en doigts & en pouces.... Il marchoit fouvent droit fur fes jambes. Il étoit capable de lever & de porter des fardeaux affez lourds. Lorfqu'il vouloit boire, il levoit d'une main le couvercle du pot, & tenoit le fond de l'autre. Enfuite il s'effuyoit les levres avec grace. Il fe couchoit pour dormir, la tête appuyée fur un couffin, & fe couvroit avec tant d'adreffe, qu'on l'auroit pris pour un homme au lit ».

§. IV.

Oifeaux, Poiffons, Serpens, Infectes.

Variété furprenante d'oifeaux.

Cette contrée offre une variété furprenante de toutes fortes d'oifeaux. Il ne lui manque prefqu'aucune des efpéces qui fe trouvent en Europe & en Afie. Pour ne parler que des plus confidérables, on y

Efpéces les plus remarquables.

voit des pélicans de la premiere grandeur, des faucons, des gerfauts, des milans, des aigles & d'autres oiseaux de proie; des perroquets, dont les uns sont gris & les autres verds : les premiers sont fort gros & grands parleurs; des flamingos, des autruches, des grues, des faisans, des paons, & quantité de poules domestiques & sauvages. Entre les petits oiseaux, remarquables par leur chant, on distingue ceux que les Africains appellent dans leur langue *oiseaux de musique*. Leur corps est un peu plus gros que celui des serins de Canarie. Il y en a de rouges, de verds, de blancs, de gris & de noirs. Les derniers l'emportent sur tous les autres par la beauté de leur ramage. Un des caprices des Negres est de ne faire aucun cas de la chair des perdrix & des poules sauvages, quoique les premieres soient ici d'une qualité excellente, & que les autres soient beaucoup meilleures que les poules domestiques.

On remarque ici la même fécondité de la nature dans la production des animaux aquatiques. Les côtes d'Angola & de Congo sont fort

Abondance des poissons de mer.

poissonneuses. Les sardines, les anchois, les truites, les soles, les esturgeons, &c. s'offrent dans une prodigieuse abondance, principalement aux environs de Loanda, où les Negres n'ont presque pas d'autre nourriture. Les blancs en font aussi un grand usage, sur-tout le soir; parce que c'est un mets facile à digérer; mais Lopez observe que dans cette partie de l'Afrique le poisson n'est pas si bon qu'en Europe.

Ils sont moins bons qu'en Europe.

Coquillages.

Les mêmes côtes, sur-tout celle de Loanda, produisent une grande quantité d'huitres, de moules, de crables & d'autres coquillages, entre lesquels on distingue les *Zimbis*, qui servent ici de monnoie courante, comme les coris de l'Inde: ce sont les femmes qui se chargent de cette pêche. Après la marée on trouve au pied des arbres, qui bordent l'isle de Loanda, une autre sorte de coquillage, que les Africains appellent *Ambizi omatare*, c'est-à-dire, *poisson de rocher*. Sa largeur est celle de la main. Il est fort bon à manger, & les Negres emploient ses écailles calcinées à faire d'excellente chaux & à tanner les cuirs. Quelques autres

tres coquillages fourniſſent une huile, qui, mêlée avec de la poix, ſert à calfater les navires.

La riviere de Zaïre & quelques grands lacs offrent un poiſſon très-remarquable. Les Negres l'appellent *Ambiſagulo*, c'eſt-à-dire, porc, & quelquefois *Négulla umaſa*, ou truie de mer, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet animal. Il a huit pieds de longueur, deux bras fort courts, deux mains qui peuvent ſe courber un peu, mais qui ne ſe ferment jamais, la tête ovale & ſemblable à celle d'un veau, la gueule grande & hideuſe, les yeux ronds & petits, le nez plat, ſans aucune apparence d'oreilles & de menton. Son corps ſe termine par une longue queue fourchue, & ſon dos eſt couvert d'une peau large & épaiſſe, qui s'étend ou ſe replie comme une eſpéce de manteau. Il a, ſuivant Merolla, deux mammelles, bien formées (1), qui reſſemblent au ſein d'une femme; c'eſt pourquoi les Portugais lui donnent le nom de *Piexe Molhar*, c'eſt-à-dire, poiſſon-femme. Il y a lieu de croire que

L'ambiſagulo.

(1) Dapper dit qu'elles ne ſe trouvent que dans les femelles.

c'eſt la ſirene des Anciens, & quelques Modernes, ſelon Dapper, lui donnent encore ce nom.

Tel de ces poiſſons peze juſqu'à cinq cents livres. On obſerve qu'ils ſe nourriſſent de l'herbe qui croît ſur les bords des rivieres, mais ſans jamais monter ſur la rive, ni même avancer la tête hors de l'eau. On les prend en leur lançant un dard fort long, hériſſé de pluſieurs pointes. Si l'animal ne meurt pas de ce coup, on lui laiſſe la liberté de fuir, en le ſuivant dans un canot. La trace de ſon ſang & le bois du dard qui flotte ſur l'eau, indiquent ſa retraite. En attachant une corde à ces dards, ſuivant la pratique de nos matelots, les Negres s'épargneroient la peine de courir après l'animal bleſſé. Les Africains d'Angola font avec les côtes de ce poiſſon des braſſelets, auxquels ils attribuent la vertu d'étancher le ſang. Sa chair eſt une nourriture excellente, & on la ſale ſur la côte de Sofala, pour en faire des proviſions de mer.

On voit un aſſez grand nombre de crocodiles dans pluſieurs rivieres du pays; mais Dapper prétend que

la Zaïre n'en produit point, quoique Lopez assure le contraire. Battel fait un conte ridicule, lorsqu'il dit que dans le royaume de Loango un de ces animaux avides dévora une *Allibamba* entiere, c'est-à-dire, une troupe de huit ou neuf esclaves, avec la chaîne de fer, qui les lioit. Il est surprenant qu'un tel mensonge se trouve consigné dans l'Histoire des Voyages, sans que l'Auteur témoigne à ce sujet le moindre doute. L'Hippopotame se rencontre dans les grandes rivieres, sur-tout dans la Zaïre. J'ai décrit ailleurs ce curieux animal, qui doit être ici très-dangereux, puisque, dans certaines isles basses de la Zaïre, on est obligé d'élever les maisons sur de hauts piliers, pour se garantir de ses insultes. Les Portugais font des bagues avec la corne de ses pieds, qui est, dit-on, un spécifique merveilleux contre le flux de sang.

Les récits uniformes de tous les voyageurs ne permettent pas de douter, qu'il n'y ait dans cette partie de l'Afrique des serpens d'une prodigieuse grandeur; mais on peut se dispenser de croire que ces ani- Serpens monstrueux.

maux *avalent les cerfs entiers*, comme Lopez, Carli, & Dapper même l'assurent. Celui que les Negres nomment tantôt *Minia*, & tantôt *Embamma*, est un des plus terribles. On raconte qu'il s'étend dans les chemins comme une piéce de bois mort, pour guetter les passans, sur lesquels il se jette avec autant d'adresse que d'impétuosité, leur enveloppant le corps de plusieurs tours, & leur enfonçant dans la poitrine un aiguillon fort piquant dont sa queue est armée.

Scorpions, Millepedes, Viperes.

Les scorpions, les Millepedes, & d'autres insectes dangereux infestent aussi le pays, & s'insinuent jusque dans les maisons. La morsure des viperes est si venimeuse, qu'elle cause la mort dans l'espace de vingt-quatre heures ; mais le pays offre quantité de simples, que les Negres connoissent parfaitement, & dont la prompte application est un remede assuré. Dapper distingue quatre sortes de fourmis, dont la plus grosse est armée d'un aiguillon pointu, qui cause une enflure très-douloureuse. Il compte deux espéces d'abeilles ; l'une qui dépose son miel dans le

Fourmis, Abeilles.

creux des arbres, l'autre qui ſe tient ſous le toit des maiſons.

CHAPITRE IV.

Royaumes habités par les Anzikos & les Jaggas.

CES peuples voiſins de Congo & d'Angola, occupent un pays très-vaſte, qui s'étend principalement à l'eſt & au nord de deux royaumes. Ils ſe ſont rendu redoutables par leurs fréquentes excurſions, & leur puiſſance s'eſt tellement accrue, qu'ils ont formé pluſieurs Etats indépendans, dont les plus conſidérables ſont *Anzico*, *Bokka Meala*, *Matamba* & *Kazangi*. Les trois derniers appartiennent aux Jaggas.

Situation de leurs Domaines.

Le pays des *Anzikos*, ou *Anzikis*, comme quelques-uns les nomment, touche du côté du nord à la ligne, & du côté du ſud au royaume de Congo, dont il eſt ſéparé par la Zaïre, où les peuples dont nous parlons poſſedent quelques iſles. Ses principales provinces ſont *Pombo*, *Vamba*, *Mopenda*, *Moſongo*, *Bakka-bakka*, *Fungeno*, &c; con-

Royaume d'Anziko.

Lopez, Battel, Merolla, dans l'Hiſtoire des Voyages. Tom. V.

trées peu connues des Européens ; qui n'ont jamais pénétré fort avant dans ces quartiers. Lopez dit que le nom moderne de ses habitans est *Metikas* ou *Monſal*. Ils tirent peut-être ce dernier nom de *Monſal* ou *Monſel*, leur principale ville, que l'Auteur place immédiatement ſous l'équateur, quoiqu'elle en ſoit éloignée d'environ un dégré, ſuivant la carte de M. Danville. Elle n'eſt remarquable que par le Palais du Souverain, qui, ſuivant Lopez, eſt d'une aſſez belle conſtruction. On aſſure que ce Prince compte treize autres Rois parmi ſes vaſſaux. Il prend le titre de *Makokko*, & c'eſt un nom qu'on donne auſſi à ſon royaume.

Lopez, *ibid.*

Mœurs & uſages des habitans.

Le pays des Anzikos eſt fertile en mines de cuivre, & produit auſſi quantité de Sandal rouge & gris. Ses habitans fabriquent des toiles de fil de palmier, & diverſes étoffes de ſoie. Ils ſont actifs, belliqueux, & ſi alertes, qu'ils courent ſur leurs montagnes avec la même légéreté que les chévres. L'Auteur, que j'ai cité, vante leur courage, leur droiture & leur bonne foi ; mais

je ne fçai fur quoi porte l'éloge qu'il fait de leur douceur, puifqu'il nous apprend lui-même qu'ils ont le caractere auffi farouche que groffier, qu'on ne peut former avec eux aucune efpéce de converfation ni de fociété, qu'ils font antropophages, & qu'ils fe mangent même les uns les autres.

Leurs armes.

Ils emploient à la guerre & dans leurs chaffes de petits arcs, couverts d'une peau de ferpent très-propre. La corde eft un tiffu de fils de rofeaux, également fouples & folides. Les fléches font courtes, menues & d'un bois fort dur. Ils portent auffi dans les combats de petites haches, qui reffemblent à des couperets. Elles ont le fer fort luifant, le manche très-court, & garni d'une peau de ferpent. On affure que les Anzikos s'en fervent pour parer les fléches de l'ennemi. Enfin ils ont des dagues très-courtes, qu'ils enferment dans une gaîne de peau de ferpent, & qui ont la forme d'un couteau.

Ils pratiquent la Circoncifion, ufage commun à quelques autres peuples qui n'ont jamais connu les

Juifs. Dès l'enfance ils se cicatrisent le visage avec la pointe d'un couteau. Le peuple est presque nud, n'ayant qu'un morceau d'étoffe autour de la ceinture. Les nobles portent de longues robes de soie ou de toile de palmier, & leurs femmes se couvrent aussi le corps des mêmes étoffes depuis les épaules jusqu'aux pieds. Les femmes du commun n'ont qu'un tablier qui tombe de la ceinture en bas. Le langage de ce royaume est tout-à-fait différent de celui de Congo.

Leurs habits.

Royaume de Bokka Meala.

Bokka Meala, un des trois royaumes qui appartiennent aux Jaggas, est situé au midi d'Anziko. Lopez lui donne environ cent lieues de l'ouest à l'est, & un tiers de moins du nord au sud. Tout ce qu'on nous apprend de cette contrée c'est que sa capitale, qui porte aussi le nom de Bokka Meala, est peu éloignée de la frontiere de Loango, royaume dont je parlerai dans le chapitre suivant.

Matamba.

Matamba, ancienne province d'Angola, subjuguée dans ces derniers temps par les Jaggas, s'étend encore plus vers le sud. Lopez en

fait un grand royaume. C'eſt dans ce pays que régnoit la fameuſe Anna Zinga, fille d'un Roi de Congo, qui ſoutint ſi long-temps la guerre contre les Portugais.

Kaſſangi, eſt un autre état très-vaſte, dépendant des Jaggas, & ſitué à l'orient & au midi de Matamba. Un des Ecrivains que j'ai cités aſſure qu'il ſe prolonge vers l'eſt juſqu'aux frontieres du Monomotapa & du Mono-Emugi. Il eſt certain que les Jaggas occupent dans l'intérieur de l'Afrique des régions immenſes, & forment un peuple très-puiſſant. Ils poſſedent, ſuivant quelques Auteurs, une portion conſidérable du Mono-Emugi même, un des royaumes les plus orientaux du continent Africain, & s'étendent du côté de l'oueſt juſqu'à *Sierra Leona* dans la Guinée. Pour ne parler que de ceux de Kaſſangi, ils ſont ſéparés de Matamba & de Benguela par la grande riviere de *Kuneni*. On ne connoît qu'une de leurs villes, qui porte auſſi le nom de Kaſſangi, & dont la poſition eſt vers le nord, près des frontieres de Matamba. Elle ſert de réſidence à un prince Kaſſangi.

puissant, que quelques Ecrivains nomment le *grand Jagga*. Du côté du sud on trouve les terres des Jaggas *Kokoques*, la province d'*Obila* & celle de *Muzumbo-Akalunga*. C'est tout ce qu'on connoît de ce grand pays.

Comment on célébre la fête de la naissance du Roi.

Le nom de Kassangi est aussi un titre d'honneur, que les Jaggas de ces quartiers donnent à leur souverain, & qui répond, suivant quelques Ecrivains, à celui de *Grand-Seigneur*. On célébre d'une façon assez bizarre l'anniversaire de la naissance de ce Prince. Tous ses sujets s'assemblent dans une grande plaine, où ils se rangent en cercle, laissant au centre un assez grand espace, planté de plusieurs arbres, sur lesquels on construit un certain nombre de loges, pour le Grand-Jagga & les principaux Seigneurs de sa Cour. A quelque distance on lie au tronc d'un arbre un lion des plus vigoureux, & à un certain signal on le lâche dans le cercle, en lui coupant la queue pour augmenter sa fureur. L'animal s'élance sur les premiers qu'il rencontre. Les Negres s'avancent avec la même ardeur, l'atta-

quent ſans armes, & regardent comme un honneur de périr dans ce combat aux yeux de leur ſouverain. En effet le lion en tue ordinairement pluſieurs, avant que de tomber lui-même, accablé par le nombre. Les ſurvivans mangent les morts, & témoignent leur joie par des acclamations redoublées.

Les Jaggas ſont en général de haute ſtature, d'un noir de jais, & d'une figure très-difforme. Ils augmentent encore leur laideur par les cicatrices qu'ils ſe font aux joues avec un fer chaud, & par l'habitude qu'ils ont de ne montrer que le blanc des yeux, lorſqu'on les regarde en face. Ils ſont tout nuds, & toutes leurs manieres ſentent la barbarie. Figure & Caractère des Jaggas.

Pluſieurs de leurs tribus menent une vie errante dans les bois, où elles ne ſubſiſtent que de brigandages & de rapines, n'ayant ni Rois ni Chefs pour les gouverner. Tous les voyageurs qui ont connu ce peuple ſauvage aſſurent qu'il ſe nourrit de chair humaine. Battel, qui ſervit pendant ſeize mois un de leurs ſouverains, qu'il nomme *Ka-*

landula, dit qu'ils la préférent à la viande de bœuf & de chevreau, quoique ces animaux ſoient très-communs dans leur pays. Lopez & Merolla confirment le même récit, & ces témoignages unanimes ſeroient déciſifs, ſi l'on ne trouvoit quelquefois des fables abſurdes dans ces mêmes Ecrivains.

Leurs armes & leurs campemens.

Le dard & la dague ſont leurs armes ordinaires, & ils y joignent de grandes targettes de cuir, qui leur couvrent entierement le corps. Dans leurs camps ils plantent autour d'eux ces grands boucliers, dont ils forment une eſpéce de rampart. Ils ne campent jamais dans un lieu ſans s'y fortifier, quand ils n'y devroient paſſer qu'une nuit. C'eſt avec des abbatis d'arbres qu'ils conſtruiſent ces retranchemens, dans un eſpace circulaire, où ils pratiquent douze portes, dont chacune eſt confiée à la garde d'un Capitaine. Le quartier du Général eſt au centre, dans un enclos particulier. Les hutes des ſoldats ſont ſerrées l'une contre l'autre. Ils placent à la porte leurs arcs, leurs fléches & leurs autres armes.

Uſages particuliers.

On aſſure que les Jaggas de Kaſ-

ſangi ne font aucun cas de l'or, quoiqu'ils le trouvent en abondance parmi les ſables d'une de leurs rivieres, qui eſt peu éloignée de la baie *das Vaccas*. Ces peuples ne ſe plaiſent que dans les lieux où croiſſent les palmiers, parce qu'ils aiment avec paſſion la liqueur & le fruit de ces arbres. Leur méthode d'en exprimer le jus, eſt de les couper par la racine, & de laiſſer leurs troncs à terre pendant dix ou douze jours, après leſquels ils y creuſent deux trous quarrés, dont ils tirent du matin au ſoir trois ou quatre pintes de liqueur. Chaque arbre en fournit cette quantité pendant vingt-ſix jours. Dans tous les lieux où les Jaggas ſe propoſent de faire quelque ſéjour, ils abbattent ainſi les palmiers pour ſe procurer de la boiſſon & ruinent en peu de temps tout un pays. Ils ne plantent & ne ſément jamais dans leurs habitations, & ne prennent pas même le ſoin d'élever des troupeaux : mais au temps de la moiſſon, ils vont fourager chez leurs voiſins, & font main-baſſe ſur tous les beſtiaux qu'ils rencontrent.

Parure des femmes.

Leurs femmes se parfument de musc, & mêlent des coquilles parmi leurs cheveux. Battel assure que, pour paroître jolies, elles doivent s'arracher quatre dents, deux en haut & deux en bas. Sans ce sacrifice, il faut qu'elles renoncent à plaire aux hommes, qui refusent de boire & de manger avec elles. Leurs bras, leurs jambes & leur cou sont chargés d'anneaux. Elles sont d'une fécondité extrême; mais lorsqu'elles accouchent dans les camps, leurs maris égorgent les enfans qu'elles mettent au monde, pour s'épargner l'embarras de les élever. Ils réparent cette perte, en enlevant dans leurs courses quantité de jeunes filles & de jeunes garçons, qu'ils conservent avec soin, comme leurs propres enfans, tandis qu'ils tuent les peres & les meres pour les manger. Ils mettent à ces captifs un collier, & les garçons portent cette marque de servitude, jusqu'à ce qu'ils ayent tué un ennemi, & présenté sa tête au grand Jagga. Ils cessent alors d'être esclaves, & on les déclare *Gonso*, c'est-à-dire, soldats.

Sort des enfans dont elles accouchent dans les camps.

C'est de cette maniere que les

Jaggas font leurs principales recrues. Battel, qui passa seize mois dans un camp de ces sauvages, apprit qu'il n'y avoit pas plus de douze vrais Jaggas parmi eux, ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même nation. C'étoit un reste de brigands, partis de Sierra Leona plus de cinquante ans auparavant, sous la conduite d'un chef intrépide, nommé *Elembe*, qui s'établit avec sa troupe dans le royaume de Benguela. Leur armée, composée de douze mille hommes dans son origine, s'étoit renouvellée plus d'une fois. Kalandula avoit succédé à Elembe dans la dignité de Grand-Jagga. Il entretenoit dans ses troupes une discipline exacte. Ceux qui se conduisoient mal dans une action, étoient condamnés à mort & mangés par leurs camarades. Chaque jour, le Général monté sur un échafaut, faisoit une harangue à ses soldats, pour les encourager. Sa parure avoit quelque chose de singulier. Il portoit de longs cheveux, ornés de plusieurs rangs de coquilles, avec un collier de *Masos*, petit coquillage estimé, qu'on pêche sur

Particularités touchant une troupe de ces sauvages.

Caractère de Kalandula, un de leurs chefs.

Sa parure.

la côte de Benguela. Il avoit autour des reins & des cuisses une bande d'étoffe de palmier, du haut de laquelle pendoient des œufs d'autruche. Un morceau de cuivre, long de deux pouces, lui traversoit le nez, & il portoit à ses oreilles le même ornement. Son visage étoit fardé de blanc & de rouge, & son corps, qu'il frottoit tous les jours de graisse humaine, étoit cicatrisé d'incisions, qui représentoient diverses figures. Il avoit à son service vingt ou trente femmes, qui, entre plusieurs hommages qu'elles lui rendoient, se jettoient à genoux toutes les fois qu'il buvoit, battant des mains & chantant quelques airs du pays.

Ce Grand Jagga n'entreprenoit aucune affaire importante sans consulter ses Dieux, auxquels il immoloit des victimes humaines. Il faisoit ce sacrifice avant le lever du soleil, assis sur une escabelle, & la tête couverte d'un bonnet orné de plumes de paon. Deux Prêtres l'assistoient, & quarante ou cinquante femmes formoient autour de lui un cercle, tenant dans leurs mains une

Sacrifice qu'il faisoit à ses Dieux.

queue de Zebra, qu'elles faiſoient voltiger en chantant. Il y avoit derriere elles un grand nombre de Muſiciens, qui faiſoient un bruit confus avec leurs inſtrumens. On allumoit au centre du cercle un grand feu, ſur lequel on mettoit des poudres blanches dans un pot de terre. Les Prêtres prenoient ces poudres, & s'en ſervoient avec de grandes cérémonies pour peindre le front, les temples, l'eſtomac & le ventre du Grand Jagga. Ils lui préſentoient enſuite ſon *Kaſengala*, eſpéce de hache militaire, en lui recommandant de ne pas ménager ſes ennemis, parce qu'il avoit avec lui ſon Mokiſſo. Un inſtant après on lui amenoit un enfant mâle, qu'il égorgeoit avec ſa hache. Il frappoit quatre hommes de la même arme, & s'ils ne recevoient pas la mort du premier coup, on les conduiſoit hors du camp pour les achever. On immoloit dix vaches dans le même ſacrifice, & autant de chévres & de chiens. Le feu étoit arroſé de leur ſang.

Funérailles barbares.

Les funérailles des Jaggas ſont auſſi barbares que leurs ſacrifices;

car on enterre avec le mort deux de ſes femmes, qu'on fait aſſeoir à ſes côtés.

CHAPITRE V.

Habitans de Loango.

ARTICLE PREMIER.

Deſcription du royaume de Loango.

Situation du royaume de Loango.

CE pays eſt un peu plus connu. Il eſt borné au midi par le royaume de Congo, & s'étend du côté du nord juſque dans le voiſinage de l'équateur. Ses quartiers les plus remarquables ſont *Gobbi*, *Setté*, *Mayomba*, *Piri*, *Kilongo*, le *Loango* proprement dit, *Bongo*, *Kango*, *Kakongo* & *Angoi*. Leur ſituation eſt ſur la côte, & c'eſt pour cela que nous en avons des notions un peu plus diſtinctes.

Ses principales contrées.

Gobbi.

Gobbi eſt dans la partie la plus ſeptentrionale, & s'étend juſqu'au Cap *Lopez Gonſalvo*, environ à un demi-degré de la ligne. C'eſt un

pays rempli de rivieres & de lacs, que les habitans traverſent dans des canots. Sa capitale eſt à une journée de la mer. On trouve dans les rivieres des crocodiles, des hippopotames & d'autres poiſſons monſtrueux. La terre nourrit peu de beſtiaux, & paroît couverte d'animaux féroces. Les peuples de ce canton ſont ſi peu jaloux, qu'une des premieres politeſſes qu'ils font à un étranger eſt de lui proſtituer leurs femmes. L'adultere n'expoſe ici les Negreſſes à aucun reproche, & leur attire plutôt des louanges. Cependant les maris ont un empire abſolu ſur leurs épouſes, & les traitent communément avec une extrême dureté. On aſſure que les femmes ſont ſi accoutumées à ces rigueurs, qu'elles ſe plaignent de n'être pas aimées lorſqu'elles ſont battues rarement.

Battel, Dapper, Lopez Merolla, Barbot, dans l'Hiſtoire des Voy. T. V.

Setté.

Setté eſt au ſud de Gobbi. Cette contrée, que baigne une riviere du même nom, offre une grande abondance de bois rouges, dont les habitans font un commerce conſidérable ſur toute la côte d'Angola. On en diſtingue pluſieurs eſpéces; mais la plus eſtimée s'appelle *Biſeſſe*. C'eſt

un bois d'un rouge foncé, & d'une dureté extraordinaire.

Mayomba. Mayomba eſt encore plus vers le midi. C'eſt un pays couvert de bois; & qui ne produit aucune eſpéce de grain. Il n'eſt pas plus fertile en beſtiaux, & ſes habitans ne ſe nourriſſent que de racines, de poiſſon, ou de la chair des éléphans & des bêtes féroces. Les forêts ſont remplies d'une multitude de ſinges & de perroquets. La côte offre un port, formé par une grande baie, où les Européens viennent charger du bois de teinture. On y voit une ville, qui conſiſte dans une longue rue, ſi voiſine du rivage, que les habitans, dans les hautes marées, ſont contraints d'abandonner leurs maiſons. Du côté du nord eſt une riviere, qui a cela de particulier, qu'elle eſt fort étroite à ſon embouchure, n'ayant que trois ou quatre pieds d'eau, tandis qu'en s'enfonçant dans les terres elle devient fort large & fort profonde. La contrée de Mayomba abonde en palmiers & en platanes, & ſes rivieres ſont fort poiſſonneuſes. Elle faiſoit autrefois un commerce d'ivoire très-flo-

riſſant. Elle eſt gouvernée, ſous l'autorité du Roi de Loango, par un Officier Negre, qui porte le titre de *Mani-Bomma*, & qui rend compte au Roi, du bois rouge qui ſe vend dans le pays : c'eſt en quoi conſiſte toute ſa dépendance.

Les habitans ſe nomment *Morombas*, & ſe font circoncire. Ils ont une paſſion décidée pour la chaſſe, & ils ſe livrent avec une ſuperſtition aveugle à toutes les pratiques de la Magie. Il y a dans leur principale ville une fameuſe idole, nommée *Maramba*, qu'on place dans un grand panier, de la forme d'une ruche, au milieu d'une cabane ſpacieuſe qui lui ſert de temple. Des hommes, des femmes & de jeunes garçons ſont prépoſés à ſon culte, & ne reçoivent leur conſécration qu'après avoir ſubi de longues épreuves. On les enferme dans une chambre obſcure, où ils ſont condamnés à un jeûne rigoureux. Enſuite on leur laiſſe la liberté de ſortir, mais avec ordre de garder le ſilence pendant pluſieurs jours, quoiqu'on emploie tous les moyens imaginables, & même des perſécutions

Idole du Pays.

Ses Prêtres.

cruelles, pour les faire parler. Enfin le *Grand Genza*, ou chef des Prêtres, conduit le jeune Miniſtre à l'idole, & lui ayant fait ſur les épaules les deux inciſions en forme de croiſſant, lui fait jurer par le ſang qui coule de ſes bleſſures qu'il ſera fidéle à Maramba. Il lui interdit l'uſage de certaines viandes, & lui impoſe d'autres devoirs, dont l'obligation eſt ſi indiſpenſable, dans l'opinion des Negres, qu'on ne peut s'en écarter ſans s'expoſer à d'horribles châtimens. La marque de l'initiation eſt une petite boëte, que le jeune Prêtre ſuſpend à ſon cou, & qui contient quelque relique de Maramba. Le Gouverneur du pays ne marche jamais ſans être précédé d'une ſtatue, qui repréſente cette Divinité. S'il boit du vin de palmier, il répand la premiere taſſe aux pieds de l'idole, & il lui offre de la même maniere le premier morceau de ſes alimens.

Piri. La province de Piri s'étend au ſud-eſt de Mayomba. Elle a d'excellens pâturages, qui ſont couverts d'une prodigieuſe abondance de beſtiaux, dont les habitans tirent leur principale ſubſiſtance. Ses ter-

res sont fort unies ; les bois n'y sont pas rares, & elles produisent une grande variété de fruits. Les Negres établis dans cette contrée portent le nom de *Mouvirissers*, ou *Mouviris*. C'est une nation tranquille, heureuse, & qui vit dans l'aisance.

En allant toujours au midi on rencontre la région de Kilongo, que d'autres nomment *Cilongo*, & quelques-uns *Kalongo*. C'est la plus grande próvince du royaume, & elle est aussi peuplée qu'étendue. Ses terres sont un mélange de collines, de vallées & de plaines, qui sont en général d'une grande fertilité. On y recueille beaucoup de grains & de miel, & il s'y fait un grand commerce de dents d'éléphans. Deux petits villages, qui se présentent sur le bord de la mer, indiquent le principal port du pays. *Quelles* & *Nombo* sont deux rivieres qui l'arrosent. Ce canton qui étoit autrefois un Etat libre, est devenu une province du royaume de Loango. Néanmoins les Negres qui l'habitent, ont conservé le droit d'élire leur *Manibelor*, ou Gouverneur qui vit en souverain, quoi- Kilongo.

qu'il se reconnoisse vassal du Roi de Loango. Ses sujets sont grossiers & barbares.

Le Loango propre.

Le Loango propre est situé au sud du Kilongo. Battel y compte quatre seigneuries, qu'il nomme *Kabongo*, *Salage*, *Bok*, & *Kaye*, & dont le territoire fort uni est également fertile en fruits & en blé. On y fabrique plusieurs belles étoffes de palmier, & l'on vante beaucoup l'industrie de ses habitans. C'est au centre de ces quatre principaux districts qu'est la Capitale, qui porte aussi le nom de *Loango*, ou de *Baza Loangiri*, & qui sert de résidence au Roi. Sa situation est à une lieue de la mer; au milieu d'une vaste plaine. Son étendue est considérable, & ses rues, quoiqu'irrégulieres, sont d'une grande propreté. On y voit de longues allées de palmiers, de platanes & de bananiers, qui donnent autant de fraîcheur que d'ornement à la la ville. Au centre est une belle place, dont le palais du Roi occupe un côté, & à laquelle aboutit une grande rue, où quantité de Negres, soit de la ville soit des environs, s'assemblent tous les matins, pour vendre

Sa capitale.

vendre des étoffes de palmier, de la volaille, du poisson, de l'huile, des grains & d'autres denrées. C'est dans cette place qu'on célebre les Fêtes publiques, & que le Roi tient ses conseils de guerre. On y voit une fameuse idole, qui porte le nom de *Mokisso à Loango.*

Palais du Roi & de ses femmes.

Le palais du Prince contient seul autant d'étendue que les villes ordinaires du pays. Il y a dans son sérail cent cinquante femmes, logées dans un quartier particulier, dont l'entrée est interdite aux hommes sous peine de mort. Le Prince, qui régnoit à Loango du temps de Battel en 1589, avoit eu quatre cents enfans de ses concubines.

Maisons des particuliers & des grands.

Toutes les maisons des particuliers sont à peu-près uniformes, & chacune n'est composée que de deux ou trois chambres. Celles des Grands occupent un enclos plus vaste, environné d'une haie de roseaux ou de branches de palmiers, qui renferme sept ou huit corps-de-logis isolés. Les meubles ordinaires des Negres consistent dans quelques vases d'argile, des calebasses, des nattes qui servent de lits, des pa-

niers où ils renferment leurs habits ; & d'autres uftenfiles de peu de valeur.

Port de Loango.

Cette Capitale a un beau port, qui porte le nom particulier de *Konga.* On révere dans ce dernier lieu deux anciennes idoles, dont l'une fe nomme *Chikokko* & l'autre *Gomberi.* Chikokko a pour Temple une petite cabanne, fituée fur le chemin qui conduit à la mer. Tous les Negres qui paffent devant ce lieu faluent l'idole en battant des mains. Les Marchands & les Artifans lui font des offrandes, pour tâcher de s'attirer fes faveurs. Battel affure que cette Divinité agite fouvent les Negres pendant la nuit, & leur caufe une efpéce de tranfport, qui dure trois heures. Chaque mot qu'ils prononcent dans ce délire paffe pour une infpiration du Dieu. Les Prêtres attachés à fon culte enduifent fa ftatue d'une couleur rouge, appellée Tekkola, qu'ils tirent d'un bois dont j'ai fouvent parlé. Les habitans s'en peignent auffi le corps, depuis la tête jufqu'à la ceinture.

Idoles révérées dans ce lieu.

Gomberi eft une idole femelle, qui, fuivant une tradition du pays,

ſe rendit d'elle-même dans le port de Konga, pour habiter avec Chikokko. On célebre en ſon honneur une Fête annuelle, qui conſiſte principalement à boire avec excès. Les tambours & les trompettes retentiſſent dans toute la ville, & la Prêtreſſe fait entendre une voix ſouterreine, que les Negres prennent pour celle de Gomberi.

A deux lieues de la Capitale eſt la ville de *Longeri*, où les Rois ont leur ſépulture. Le lieu qui renferme leurs tombeaux eſt environné de dents d'éléphans, fichées en terre comme autant de gros pieux. *Kaie* eſt une autre ville de la même province. Elle ſert de réſidence à l'héritier préſomptif de la couronne.

Longerie & Kaie.

Battel place à l'eſt & au nord-eſt de Loango deux autres provinces, dont il nomme l'une Bongo, & l'autre Kango. Elles s'étendent, ſelon lui, juſqu'aux frontieres du royaume de Makokko, ou d'Anziko. Bongo fait un grand commerce de fer, d'ivoire & d'étoffes de palmier. Kango, pays rempli de montagnes, de rochers, offre des mines d'excellent cuivre. On y trouve auſſi un grand

Provinces de Bongo & de Kango.

nombre d'éléphans, plus hauts & plus forts que ceux des contrées voisines. C'est de cette contrée que la ville de Loango tire la meilleure partie de l'ivoire qu'elle vend aux Européens.

Kakongo & Angoi.

Kakongo & Angoi sont les provinces les plus méridionales du royaume. Merolla déclare que de toutes les contrées qu'il a vûes en Afrique, il n'en a point trouvé de plus agréable que celle de Kakongo, & que tous les étrangers en portent le même jugement. Sa situation entre trois ports très-fréquentés, qui sont ceux de Loango, de Kapinda & de Kakongo même, lui procure toutes les commodités imaginables, & rendent son commerce très-florissant.

Merolla, dans l'Histoire des Voy. T. IV. & V.

Angoi est limitrophe de l'Empire de Congo, & sa principale ville se nomme *Bomankoi*. Cette province porte le titre de royaume. Elle est habitée par une nation sauvage, livrée aux superstitions de la Magie, fort prévenue contre le christianisme, & également ennemie des Rois de Congo & de Loango, dont elle a subi le joug en divers temps. *Ka-*

pinda est le nom d'une ville de cette contrée, & d'un excellent port situé sur la riviere de Zaïre, & très-fréquenté des Européens. Les Anglois y avoient un comptoir au commencement de ce siécle. Les maisons du lieu sont misérables, à l'exception de celle du *Mafukka*, qui est un des principaux Officiers de la province.

Ville & Port de Kapinda,

Barbot, *ibid.* T. IV.

Le pays est peu cultivé, & ses habitans, dont la paresse est extrême, n'entretiennent d'autres bestiaux qu'un petit nombre de porcs. Les perroquets & les singes s'y trouvent en très-grand nombre. Les côtes sont couvertes d'huîtres, entassées les unes sur les autres en différens monceaux qu'on prendroit pour de petits rochers. La mer est si poissonneuse, que les Negres font leur principale occupation de la pêche. Leurs canots leur suffisent; car ils ne s'éloignent jamais du rivage. Ils se servent de grands filets, composés d'une racine molle, qui se file comme le chanvre. Au lieu de liége, ils y attachent, à certaines distances, de longues cannes, dont le mouvement les guide.

Productions du pays.

Usages particuliers.

Les Africains de ces quartiers n'ont d'autre vêtement qu'une pagne, en forme de tablier, à quoi quelques-uns ajoûtent une piéce de coton, qui leur couvre les épaules. Ils portent au cou une petite corne, qui leur pend sur la poitrine, & qu'ils oignent soigneusement ; dans les pleines lunes, d'une huile sacrée, qu'ils reçoivent de leurs Prêtres. Les gens de distinction sont tonsurés comme nos Moines, & la Reine se fait aussi razer les cheveux, ne conservant qu'une couronne, avec de petites touffes ménagées dans le cercle. D'autres arrangent leur chevelure en pointe vers le front & derriere la tête, coupant tous les cheveux qu'ils ne peuvent assembler de cette maniere.

Merolla ; ibid. T. IV.

Parmi d'autres usages particuliers à ces Negres, on observe que les Princesses du Sang Royal choisissent elles-mêmes leurs maris, ne consultant que leur goût sans aucun égard à la naissance ; mais se réservant sur eux un pouvoir absolu. Les femmes qui consentent à loger chez elles un étranger, sont obligées de lui accorder leurs faveurs pendant les deux

premieres nuits. Ce peuple, dont la ſuperſtition eſt extrême, adore différentes idoles, groſſiérement travaillées, qu'on place ordinairement devant la porte des maiſons, & dont quelques-unes ont cinq ou ſix pieds de haut. L'uſage général eſt, de les frotter de poudre rouge le premier jour de la nouvelle lune. Le même jour, dès que cet aſtre paroît, les Negres ſe proſternent, & s'écrient en frappant des mains : *Puiſſe ma vie ſe renouveller de la même maniere que tu te renouvelles.*

Terminons ces détails & paſſons à l'Hiſtoire naturelle de cette contrée.

ARTICLE II.

Productions de Loango.

ON aſſure que la terre produit ici trois moiſſons lorſqu'elle eſt bien cultivée. Les habitans n'emploient d'autre inſtrument pour le labourage qu'une ſorte de truelle, qui eſt plus large & plus creuſe que celle de nos Maçons. On recueille dans le pays quatre ſortes de grains. Le

Produit des terres.

Quatre sortes de grains.

premier, qu'on nomme *Massanga*, & qui ressemble à la graine de chanvre, croît sur une tige de la grandeur du roseau, & dans un épi long d'un pied. Le second, appellé *Massambala*, est de la grosseur de notre ivraie. Il croît aussi en roseau, & sa fécondité est telle, qu'un seul de ses grains produit quatre ou cinq cannes, de la hauteur de dix pieds, portant chacune, suivant l'expression de l'Historien des Voyages, une demi-pinte de bled dans leur épi. Le troisieme, croît en tuyau d'herbe, comme nos bleds ordinaires, & produit un grain semblable à la semence de moutarde. C'est l'espece la plus estimée. Tout ce qu'on remarque sur la quatrieme c'est qu'elle ne différe point du bled de Guinée, & que les habitans en font moins de cas que des trois autres.

Dapper, Merolla, Battel dans l'Histoire des Voy. T. IV.

Pois de différente espece.

Leurs pois sont de bonne qualité & en général plus gros que les nôtres. Il y en a dont les cosses se cachent sous terre. Dapper parle d'une espece, de la grosseur de nos féves, qui naît sur des arbustes de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des cosses assez épaisses.

Le Maniok, dont les Negres font leur pain ordinaire, le tabac, le coton, le poivre, les noix de Kola, dont j'ai parlé ailleurs, les cannes de ſucre & la caffe ſont ici des plantes fort communes. On y trouve de la cochenille, mais en petite quantité. Les oranges, les limons & les cocos y ſont affez rares; mais le pays offre une grande abondance de patates, d'ignames, de courges, de bananes & d'autres fruits. Entre les productions de ce dernier genre, on diſtingue le *Milanga*, qui eſt un fruit plein de jus, & la racine de *Melando*, dont les feuilles s'attachent au tronc des arbres, & montent de la même maniere que le houblon. Autres productions.

Le *Metamba* & l'*Alikonde*, eſpeces de palmiers, font ce qu'il y a de plus remarquable parmi les arbres de la premiere grandeur. Le tronc du Metamba fournit, par le moyen des inciſions, une liqueur ſpiritueuſe & agréable, qui tient lieu de vin. On fait avec ſes branches des pieux, des lattes & des bois de lit. Ses feuilles ſervent non-ſeulement à couvrir les toits, mais à fabriquer des étoffes Le Metemba & l'Alikonde.

dont tout le monde eſt vêtu. Les Alikondes fourniſſent à peu-près les mêmes commodités. On en voit de ſi gros, que douze hommes, ſi l'on en croit Battel, n'embraſſeroient pas leur tronc. Ses branches s'écartent comme celles du chêne, & forment l'ombrage le plus épais. Il s'en trouve de creux, qui ramaſſent les eaux du ciel, & qui en contiennent, dit-on, juſqu'à trente ou quarante tonneaux. C'eſt une grande reſſource pour les voyageurs, & quelquefois pour les armées. On ajoûte que pluſieurs de ces arbres étant creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs, pour les garantir des ardeurs du ſoleil. Leur fruit, long de trois pieds, a quelque reſſemblance avec la courge. On emploie la coque à faire des vaſes. L'écorce intérieure, bien battue & bien mouillée, devient une matiere propre à filer, & même plus fine & plus durable que le chanvre. Les Negres ſont dans l'uſage de ſuſpendre au ſommet de ces arbres une piéce de bois creux, qui ſe remplit de miel tous les ans; ils le retirent avec de grandes démonſtrations d'allegreſſe,

après en avoir délogé les abeilles avec le sécours de la fumée.

Animaux.

Le pays nourrit une prodigieuse quantité d'éléphans. On y trouve aussi quelques Zebras ou Ânes sauvages. Les boucs & les chévres sont les bestiaux privés les plus communs. Entre plusieurs especes d'oiseaux, on en voit un plus gros que le cigne, d'une forme assez semblable à celle du héron. Il a les jambes grandes, le cou fort long, le plumage noir & blanc, le milieu de l'estomac dépourvu de plumes, qu'on suppose qu'il arrache lui-même avec son bec. Lopez ne le distingue point du pélican.

Blancheur des Negres à leur naissance.

Dapper assure que tous les Negres ont en naissant la couleur plus blanche que noire, mais que dans l'espace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs. Quelquefois un pere & une mere Negres produisent des enfans aussi blancs que les Européens, & qui conservent toujours leur blancheur.

Observations sur les Negres blancs.

L'Auteur ajoûte que ces Negres blancs ont les yeux gris, la chevelure blonde ou rousse, & la vûe très-foible; que leur blancheur, sui-

vant l'opinion de quelques gens, eſt un effet de l'imagination des meres, comme il arrive que pluſieurs femmes blanches, frappées de la vûe des Negres, mettent au monde des enfans noirs; qu'enfin ces blancs de l'un & de l'autre ſexe ſont également incapables de génération. Nous avons obſervé ailleurs que cette blancheur peu naturelle eſt ſouvent l'effet de quelque maladie interne & incurable. Les voyageurs ont trouvé des hommes de cette eſpece, non-ſeulement parmi les Negres de l'Afrique, mais dans l'iſle de Borneo, dans la nouvelle Guinée, & dans quelques autres contrées de l'Inde. Les Ecrivains que j'ai cités nous apprennent encore que les Negres blancs de Loango s'appellent *Dondos*, qu'ils ſont très-reſpectés dans le pays; qu'ils préſident à la plûpart des cérémonies religieuſes & à la fabrique des idoles; qu'entre pluſieurs priviléges dont ils jouiſſent, ils ont le droit d'être aſſis devant le Roi, & de ſe faire donner gratuitement dans les marchés toutes les denrées dont ils ont beſoin.

ARTICLE III.

Du Gouvernement & des Usages.

MEROLLA prétend que la contrée dont nous parlons dépendoit anciennement de l'Empire de Congo, & qu'elle ne doit le titre de royaume qu'à l'usurpation d'un Gouverneur, qui s'étant révolté contre son souverain se fit proclamer Roi. Lopez semble confirmer ce récit, & insinue même que cette usurpation n'est pas ancienne. Dapper, sans faire aucune mention de ce prétendu soulévement, assure que le pays étoit autrefois partagé en plusieurs territoires, qui avoient chacun leur chef particulier. Dans la suite des temps un Prince Negre, de la famille de *Lexi*, dans la région de Kakongo, parvint à soumettre ces différens chefs, réunit en seul corps les Domaines qu'ils possédoient, & en forma une Monarchie puissante. L'Auteur ne marque point l'époque de cette révolution, & n'entre dans aucun détail plus particulier sur

Origine du royaume de Loango.

l'Hiſtoire des Rois de Loango.

Rois reſpectés comme des Dieux.

Ces Rois ſont reſpectés comme des Dieux, & prennent en effet le titre de *Samba* ou de *Pango*, qui ſignifie *Divinité*. Le peuple ſe perſuade, qu'entre pluſieurs attributs ſurnaturels, ils ont le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Ainſi il s'adreſſe à eux, dans une certaine ſaiſon de l'année (1), lorſque les terres ont beſoin d'eau : chacun leur porte alors un préſent, & toute la nation aſſemblée les conjure de lui accorder ſans retardement cette faveur. Le Roi indique un jour pour cette grande cérémonie. Tous les Nobles paroiſſent devant lui, armés comme en guerre, & accompagnés de leurs gens. Ils font en ſa préſence divers exercices militaires, qu'ils terminent en lui rendant à genoux leur hommage. Enſuite le Prince commande à ſes Muſiciens de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Ces tambours ſont d'une prodigieuſe groſſeur, & les trompettes ſont des dents d'éléphant d'une grandeur extraordinai-

Comment on s'imagine qu'ils diſpoſent des pluies.

(1) Au mois de Décembre, ſuivant Battel.

re, creusées & polies avec beaucoup d'art. Après ce concert, dont le bruit est effroyable, le Roi se leve, & lance une flêche vers le ciel. S'il pleut ce jour-là, le peuple se livre à des transports de joie, & se trouve plus confirmé que jamais dans le respect superstitieux qu'il a pour ses Monarques.

Leur maniere de vivre.

Le Roi est ordinairement habillé de quelque étoffe d'Europe. Il porte à la main gauche une peau de chat sauvage, en forme de manchon, mais qui est fermée par un bout. Les grands ont le privilége de porter une peau semblable. Il mange toujours seul, sans avoir même un domestique pour le servir, parce qu'une ancienne loi défend sous peine de mort d'assister à ses repas. Cette loi est si rigoureuse, qu'une contravention, même involontaire, expose à un supplice inévitable. Dapper rapporte qu'un enfant de sept ou huit ans, fils d'un noble du premier ordre, ayant été trouvé endormi dans la salle du festin, pendant le dîner du Roi, fut condamné à mort. On lui cassa la tête avec un marteau, & les Prêtres arroserent

de ſon ſang les idoles du palais. Deux fils du Roi, ſuivant Battel & Bruno, reçurent, dans les mêmes circonſtances, un traitement pareil. On aſſure que cette loi s'étend juſqu'aux bêtes. Elle eſt fondée ſur l'opinion ſuperſtitieuſe où ſont les Negres, que le Roi ſeroit menacé d'une mort prochaine ſi quelqu'un le voyoit manger. On croit détourner ce malheur en faiſant mourir le coupable. Battel ajoûte qu'il arrive quelquefois au Prince de boire en préſence de ſes courtiſans ; mais qu'alors les Officiers qui lui préſentent la coupe tournent le viſage, & ſonnent une cloche, pour avertir tous les aſſiſtans de ſe proſterner contre terre, juſqu'à ce qu'il ait ceſſé de boire. Il n'eſt permis à perſonne de toucher aux alimens qu'on lui a ſervis : tout ce qui ſort de ſa table eſt enterré ſur le champ.

Audiences qu'ils donnent au peuple.

Le Prince après ſon dîner, c'eſt-à-dire, vers l'heure de midi, donne au peuple une audience, dans laquelle toutes les cauſes particulieres & toutes les affaires publiques ſont décidées. Le lieu où l'on s'aſſemble eſt la ſalle la plus grande & la plus

ornée du palais. Elle eſt ſituée au milieu d'une vaſte cour, & le devant en eſt ouvert pour qu'on y ſoit plus fraîchement. Le *Tial*, ou trône, eſt au fond, & à chacun de ſes côtés il y a un pânier rouge & noir, dans lequel les Negres ſe perſuadent que le Roi renferme des eſprits familiers qui veillent à ſa sûreté. L'audience dure juſqu'au ſouper du Prince, qui la reprend enſuite juſqu'à minuit.

Avec quel appareil ils ſe montrent dans certaines occaſions.

Dans quelques fêtes ſolemnelles le Roi ſe montre au public dans tout l'appareil de ſa grandeur. Le lieu qu'il choiſit eſt une grande place, ſituée au centre de la ville, en face de ſon palais. On lui éléve un trône, orné de divers tiſſus d'ozier, & derriere lequel on plante un pilier, d'où pend ſa targette, enveloppée de quelque riche étoffe d'Europe. Il y a aux environs, ſept ou huit grands éventails, qui ont la forme d'un demi-cercle, & qui ſont ornés de petites cornes, entremêlées de plumes de perroquets. On les agite avec force, & ils répandent dans la place une agréable fraîcheur. Au-devant du trône eſt un grand tapis d'étoffe de palmier, long de vingt

braſſes & large de douze. Le Roi & les Princes du Sang peuvent marcher ſur ce tapis, aux côtés duquel les nobles ſont aſſis en pluſieurs files, les uns à terre, les autres ſur des nattes, tenant chacun à la main une queue de bufle, qu'ils font voltiger en l'air. Le peuple occupe le bas de la place, & ſe tient debout.

Le Kilomba. Quand le Roi eſt aſſis ſur ſon trône, quantité de nobles lui font le *Kilomba*, ſalut bizare, qui conſiſte à ſecouer les bras, & à faire deux ou trois grands ſauts en avant & en arriere. Le Roi, avec les grands de ſon cortége, étend les bras, comme pour les recevoir; mais ils ſe proſternent à ſes pieds, & ſe roulent pluſieurs fois à terre, pour mieux marquer leur ſoumiſſion. Cependant ceux qui ont le plus de part à la faveur du Prince, peuvent, après ces premiers ſauts, poſer les deux mains ſur ſes genoux & la tête ſur ſon ſein. Battel obſerve que les nobles ſe font quelquefois le Kilomba les uns aux autres, & que le Roi lui-même ne dédaigne pas d'accorder cette marque d'honneur à quelques favoris.

On assure que le Roi de Loango n'a pas moins de sept mille femmes. Il choisit entr'elles une des plus sages & des plus expérimentées, qu'il appelle sa mere, & qui jouit d'une autorité sans bornes. Le Monarque est obligé de la consulter dans toutes les affaires d'importance, & dépend tellement d'elle, suivant un Voyageur, qu'elle a droit de le tuer s'il lui fait la moindre offense. Les Negres du pays donnent à cette femme puissante le nom de *Makonda*. Femmes du Roi. Battel, *ubi suprà.*

Après la mort du Roi, la couronne n'appartient point à ses enfans, mais à l'aîné de ses freres, & au défaut des freres, aux enfans de ses sœurs. Les plus proches héritiers, au nombre de quatre ou cinq, doivent établir leur demeure dans certaines villes, qui leur servent d'apanage. Ainsi l'héritier présomptif fait sa résidence à Kaie, le second à Bock, le troisieme à Sallage, & les autres en d'autres lieux. Quand le Prince de Kaie parvient au trône, le plus proche héritier prend son apanage, le suivant passe à Bock, l'autre à Sallage, &c. Les Princes désignés pour remplir le trône sont tel- Ordre de la succession.

lement respectés du peuple, que tout le monde se met à genoux lorsqu'ils passent, & témoigne sa soumission par des battemens de mains.

Principaux Officiers du royaume.

Entre les principaux Officiers du royaume, Dapper en distingue six, qui sont revêtus des grands gouvernemens, avec le titre de Mani, & qui composent en même temps le conseil du Prince. Chaque canton des provinces a outre cela son chef particulier, qui administre la justice au nom du Roi.

Epreuve qui se fait par le moyen d'une liqueur.

Parmi les formalités judiciaires, une des plus remarquables est celle de l'épreuve, qui se fait avec une liqueur appellée *Bonda* ou *Imbonda*. On la compose avec la poudre d'une grosse racine, qu'on fait infuser dans l'eau. Après y avoir long-temps fermenté, elle forme une boisson aussi amere que le fiel, & qui envoie à la tête des vapeurs si fortes, qu'elles sont capables de faire tomber en défaillance. On emploie particulierement cette épreuve dans les matieres de vol, d'empoisonnement ou de sortilége. Les accusés sont souvent en grand nombre ; car, dans certains cas, on ne se contente pas

d'appeller en justice un seul homme ; on cite tous ses parens & tous ses voisins, auxquels un Prêtre fait boire une pinte & demie de la liqueur dont j'ai parlé. Ensuite il lance sur eux de petits bâtons de bananier, en leur disant d'un ton de prophète : *Tombez à terre si vous êtes coupables, ou soutenez vous sur vos jambes si vous êtes innocens.* Après cela il coupe la racine par morceaux ; les jette à terre, ordonnant aux accusés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, on le déclare coupable, & la sentence est prononcée sur le champ.

Lorsque le crime mérite la mort, l'accusé est mis en piéces par le peuple. Si la faute est légere, on lui fait avaler promptement un antidote, composé d'excrémens humains & de quelques herbes, ce qui arrête l'effet du poison. Les innocens sont reconduits à leurs hutes avec de grandes acclamations.

On s'imagine assez que le ciel ne fait point en cette occasion de miracle; que le plus foible succombe toujours à l'épreuve, & que c'est d'ailleurs une puissante machine dans les

Ce qu'on doit juger de cette pratique.

mains des Prêtres. Battel dit *qu'il ne faut pas douter que ce Prêtre ne ſoit partial dans la diſtribution de ſa liqueur, & qu'il ne donne la plus forte doſe à ceux qu'il veut perdre : mais il le fait avec tant d'adreſſe que perſonne ne s'apperçoit de ſa fourberie.* Le même Auteur ajoûte qu'il ne ſe paſſe point de ſemaine où l'on ne renouvelle à Loango la cérémonie de l'épreuve, & qu'elle fait périr un grand nombre d'innocens. Les femmes du Roi y ſont ſoumiſes dans leur groſſeſſe, ou du moins on fait avaler pour elles le Bonda à quelqu'eſclave. Si l'eſclave ſuccombe, la coupable eſt condamnée au feu, & ſon amant, vrai ou ſuppoſé, eſt enterré vif. Voilà des loix très-cruelles ; mais elles peuvent avoir leur utilité chez un peuple auſſi ſuperſtitieux que corrompu.

Forces militaires du royaume. Comment les ſoldats ſont armés.

Le Roi de Loango entretient des armées nombreuſes, qui le font reſpecter de tous ſes voiſins : mais l'art de la guerre eſt inconnu chez ces barbares, & leur diſcipline militaire eſt auſſi mauvaiſe que celle des autres Africains dont nous avons parlé. Leurs ſoldats ont pour armes de

grandes targettes de cuir, qui leur couvrent presque tout le corps; des Zagaies, ou courtes Javelines, qu'ils lancent avec autant d'adresse que de force; des poignards d'une excellente trempe, & des sabres fort tranchans.

Les habitans de cette contrée portent le nom de *Bramas*, & ressemblent beaucoup aux Negres de Congo. L'usage de la Circoncision est encore établi chez eux. Ce qui peut faire dire qu'ils ne l'ont pas reçu des Juifs, c'est qu'ils ne le regardent pas comme un acte de religion. Ils sont de haute taille, de complexion forte, assez civils entre eux, plus superstitieux que dévots, d'une avidité insatiable, fourbes & perfides, livrés à tous les excès de l'intempérance & du libertinage. Portrait des habitans.

Les pagnes des gens de distinction tombent jusque sur les pieds, & ressemblent à de grandes juppes. Le Roi & les Nobles en ont de très-riches: celles du peuple ne passent pas les genoux. Tout le monde met par-dessus cette pagne une piéce de pelleterie, & il y en a qui, dans les voyages, en mettent sept ou huit. Ce qu'il y a de remarquable dans leur habillement

Les peaux que ces Negres nomment *Enkini* coutent fort cher; mais le Roi ſeul a le droit de s'en ſervir. Les principaux ornemens de leurs habits conſiſtent dans des touffes de plumes de perroquets, dans des franges de poil d'éléphant, & dans la propreté des ceintures, qu'ils portent quelquefois juſqu'au nombre de trois, les unes au-deſſus des autres. Des colliers de verre, des chaînes triangulaires qui pendent ſur la poitrine, des piéces d'ivoire & diverſes ſortes de coquilles; des cercles de cuivre & de fer, forment le reſte de leur parure.

Etoffes du pays.

Toutes les étoffes du pays ſe font avec du fil de palmier. Les plus fines, appellées *Libongo*, ou *Bondo*, ſont réſervées pour le Roi, & pour quelques Seigneurs, qui, par une faveur ſpéciale, obtiennent la permiſſion d'en porter. Il eſt défendu aux Tiſſérands, ſous peine de mort, de les vendre à d'autres. Les *Kimbas* ſont de la ſeconde fineſſe, & ne ſervent qu'à l'uſage des grands. Les communes ſont pour le peuple. Le fil de palmier, ſuivant Battel, ſe fait auſſi long & auſſi uni qu'on veut, &

on en

on en fabrique des velours, des ſatins, des taffetas, des damas, & d'autres étoffes qui ont l'apparence de la ſoie. Comme c'eſt ici la marchandiſe la plus courante, elle entre principalement dans les échanges, ce qui fait dire à l'Auteur qu'elle ſert de monnoie. Entre les autres marchandiſes du pays, les dents d'éléphans, le cuivre, l'étain, le plomb & le fer, tiennent le premier rang. Autres marchandiſes.

Les peuples de Loango, à l'exemple des autres Negres, ne connoiſſent aucune délicateſſe dans le choix de leurs alimens. Si l'on excepte certains jours de réjouiſſance, où ils font tuer des beſtiaux & de la volaille, ils ne vivent communément que de poiſſon frais ou fumé, qu'ils font bouillir avec différentes herbes, & qu'ils aſſaiſonnent d'huile de palmier, de ſel, & de graine d'*Akki*: c'eſt le nom qu'ils donnent au poivre du Bréſil. Les riches mangent leur poiſſon avec du *Maſſanga*, eſpéce de millet, qu'ils broient dans un mortier, & qu'ils font cuire à l'eau. Alimens ordinaires des Negres.

Les mariages ſe traitent ici ſans beaucoup de formalités. Il ſuffit Mariages ſans cérémonies.

qu'un homme trouve le moyen de plaire à une fille, & de l'attirer dans sa maison : à peine daigne-t-il demander le consentement de sa famille. Cependant il y a des peres qui gardent soigneusement leurs filles, pour les vendre à ceux qui ont envie de les épouser. Une fille qui se laisse séduire avant le mariage, est obligée de se présenter devant le Roi avec son amant, & de lui déclarer sa faute. Elle obtient toujours son pardon, & d'ailleurs cet aveu ne la deshonore point.

Travaux dont on charge les femmes.

Les femmes sont chargées des plus pénibles travaux, même de ceux de l'Agriculture. Une de leurs corvées est d'ensemencer & de cultiver les terres du Roi. Le premier jour qu'elles y travaillent est une Fête annuelle, qu'on célébre avec beaucoup de pompe. Les hommes paroissent armés autour d'elles, & le Roi les encourage aussi par sa présence & par ses exhortations. La journée se termine par un repas qu'il leur donne. Les terres de chaque Seigneur sont aussi cultivées par les femmes de leurs sujets. Les hommes exigent de ce malheureux sexe une

soumission qui tient de la servitude. Pendant qu'ils prennent leur repas, elles se tiennent à l'écart, & mangent ensuite les restes. Elles doivent se prosterner lorsque leur mari paroît, & elles ne lui parlent jamais qu'à genoux.

Particularités concernant les funérailles.

Les funérailles, parmi ces Negres, ont cela de particulier, qu'on enterre avec le mort non-seulement tous ses ustensiles, mais une partie de ceux de ses parens. On en jette une moitié dans la fosse, & le reste, brisé en mille morceaux, est exposé sur des pieux. On enleve le corps avec la même précipitation que si l'on étoit menacé de quelque péril. Entre plusieurs ustensiles qu'on jette dans sa fosse, on place sur lui un de ses Mokissos, avec un pot & une pelle de bois, une flêche, une calebasse, une tasse pour boire, un bâton, une zagaie, du tabac & une pipe. On croit ici, comme à Congo, que presque personne ne meurt d'une mort naturelle, & ce barbare préjugé occasionne d'odieuses recherches, qui aboutissent d'ordinaire à faire périr quelque innocent par l'épreuve du Bonda. Une chose très-remarqua-

ble, c'eſt que les Negres de Loango ne ſouffrent point qu'on enterre un étranger dans leur pays. Il faut porter le corps à la mer, à une lieue du rivage, & le jetter dans les flots.

Dapper obſerve trois choſes ſur les funérailles des Rois. La premiere, qu'on bâtit ſous terre un caveau vouté, dans lequel on met le corps, revêtu de ſes plus beaux habits, & aſſis ſur une ſellette de bois, avec quantité de meubles & d'uſtenſiles, autour de lui. La ſeconde, qu'on place le long des murs, quantité de petites ſtatues, qui repréſentent les Mokiſſos, ou les Dieux domeſtiques du Roi mort ; qu'enfin, on ſacrifie en cette occaſion un grand nombre d'eſclaves, dont les corps ſont dépoſés dans le même lieu & dans un caveau voiſin, pour ſervir le Prince dans l'autre monde, & rendre témoignage de la conduite qu'il a tenue dans celui-ci.

Chaſſe du Léopard.

La chaſſe du Léopard eſt un des principaux amuſemens des Negres de Loango. Lorſqu'un de ces animaux paroît dans un canton, on en donne avis aux habitans par le ſon des trompettes, & ils s'aſſemblent

tous pour l'attaquer. Armés de flêches, de lances & de dards, ils forment un grand cercle autour du lieu où l'animal a établi son fort, & tâchent, par leurs cris & par le bruit des trompettes & de la mousqueterie, de le faire sortir de sa retraite. Dès qu'il paroît dans l'enceinte, il est accablé par la multitude. On le porte en triomphe dans la ville, ou dans le principal village, & tous les chasseurs passent la nuit à danser & à sauter autour de leur proie. C'est toujours un Seigneur qui écorche l'animal, dont la peau est envoyée au Roi. On enterre la chair & les intestins dans une fosse profonde, & le fiel est jetté dans la riviere, afin d'ôter aux sorciers l'occasion de s'en servir pour quelque maléfice. Le Roi se trouve souvent à ces chasses; mais on a la précaution de tendre devant lui un grand filet, qui le met à couvert de toutes sortes d'accidens.

Les trompettes dont ils se servent dans leurs chasses sont des cornets d'ivoire de différentes formes, appellés *Rongos*. Leur ouverture commune est d'environ deux pouces, & Cornets pour la chasse.

elles rendent un ſon aſſez mélodieux. Il y en a d'une groſſeur extraordinaire, qui font un bruit effrayant. Leurs autres inſtrumens de muſique ſe réduiſent à des tambours & à des cymbales. Les tambours, qu'on appelle *Dembes*, ſont des troncs d'arbres creuſés, qu'on couvre d'une peau de bête, en laiſſant à une des extrémités une ouverture de deux doigts. On les frappe avec une baguette, qu'on tient de la main droite, & avec le poing gauche, ou ſimplement avec le plat des deux mains. Battel repréſente la Cymbale comme une eſpéce de gamelle d'un bois épais, autour de laquelle ſont creuſés, deux à deux, des trous de la longueur du doigt, par où on fait paſſer deux plaques de cuivre, attachées avec des pointes. Il ajoûte que cet inſtrument rend un bruit ſemblable à celui de pluſieurs petites ſonnettes qui ſeroient autour d'une roue.



ARTICLE IV.

De la Religion.

LES Negres de ces quartiers n'ont qu'une notion très-confuse d'un Dieu suprême. Ils l'appellent dans leur langue *Sambian Pongo*, & ils emploient assez souvent son nom, quoiqu'ils ne lui rendent directement aucun hommage. Leurs idées s'accordent peu sur la nature & le sort des ames. Les Princes s'imaginent qu'après la mort leurs ames sont destinées à donner la vie à d'autres corps de leur famille. D'autres pensent que l'ame meurt pour jamais avec le corps; mais le plus grand nombre croit l'existence d'une autre vie. Quelques-uns mettent les ames de leur famille au rang de leurs Dieux tutélaires, & leur bâtissent sous le toît de leur maison une petite loge, où ils leur offrent les prémices de leurs alimens. D'autres enfin supposent qu'elles fixent leur habitation sous la terre.

Notions confuses de la Divinité.

Opinions diverses sur l'ame.

Ils ont un grand nombre d'idoles, dans le culte desquelles ils font con-

Pouvoir attribué aux idoles.

fister l'essence de leur Religion. Les unes ont un empire absolu sur le tonnerre, les vents & les saisons. C'est à elles qu'on s'adresse pour obtenir une heureuse récolte: on les place dans les champs, où elles servent comme d'épouventail. D'autres président à la pêche, à l'entretien des bestiaux, au bonheur, à la conservation de la vûe, à la santé des jambes, &c; en un mot ils ont des Dieux pour tous les besoins.

Différentes formes des Mokissos.

Ces idoles, dont le nom général est *Mokisso*, sont de différentes formes. Il y en a qui représentent des figures humaines: d'autres n'offrent que des objets bizares & fantasques, comme des bâtons avec un peu de sculpture; des roseaux, qu'on porte au cou ou au bras; des cordes garnies de plumes & de cornes, qui servent de ceinture; des pots remplis de terre, des cornes de bufles, & d'autres semblables ridiculités.

Art de les fabriquer.

Il y a cependant un art de fabriquer ces ridicules idoles, & ce sont des Prêtres nommés *Engangas Mokissos*, qui en donnent les leçons. Lorsqu'un particulier veut faire un Dieu, il assemble ses amis & ses

voiſins, qui l'aident à bâtir une hute de branches de palmier, dans laquelle il s'enferme pendant quinze jours, dont il doit paſſer neuf ſans parler, ſe mettant dans la bouche deux plumes de perroquet, qui l'empêchent d'ouvrir les levres.

Quand les quinze jours ſont écoulés, toute l'aſſemblée ſe rend dans un lieu découvert, & danſe au ſon du tambour, en chantant les louanges des Mokiſſos. Auſſi-tôt que cette danſe eſt finie, celui qui ſe propoſe de fabriquer l'idole ſe met lui-même à danſer, & continue cet exercice pendant deux ou trois jours, en prenant à peine quelques heures pour les beſoins indiſpenſables de la nature, tels que la nourriture & le ſommeil.

L'Enganga arrive au bout des trois jours, pouſſe des cris terribles, prononce des paroles myſtérieuſes, trace des raies blanches & rouges ſur le corps de ſon diſciple, pour le préparer à recevoir le Mokiſſo. Auſſi-tôt le diſciple eſt agité de convulſions violentes, fait d'affreuſes grimaces, jette des cris épouvantables, prend du feu dans ſes mains, &

le mord en grinçant les dents, ſans en reſſentir aucun mal. Quelquefois il s'enfuit dans des lieux déſerts, & diſparoît pendant pluſieurs jours. Enfin on le ramene à ſa maiſon, plus mort que vif. Lorſqu'il revient de cet abattement, l'Enganga prend ſon temps pour lui demander quel engagement il veut prendre avec ſon Mokiſſo, & le diſciple répond en écumant de la bouche, & en donnant des marques d'une extrême agitation. L'Enganga finit par lui mettre autour du bras un anneau de fer, pour lui rappeller pendant toute ſa vie le ſouvenir de ſes promeſſes.

Obſervances pénibles.

Il n'eſt point de famille ni de tribu qui ne ſoit aſſujettie à quelque obſervance pénible, relative au culte des Mokiſſos. Lorſqu'un enfant vient au monde, on appelle un Enganga, pour lui impoſer quelque pénitence de cette nature. Les peres & les meres ont grand ſoin, dans le cours de l'éducation, d'inculquer à leurs enfans, un reſpect infini pour ces pratiques, qui conſiſtent à ſe priver de quelque eſpece particuliere d'aliment, à ſe raſer les cheveux ou la barbe, à ne manger jamais en

public certaines viandes ou certains fruits, à porter une ceinture de la peau d'un animal particulier, à s'habiller toujours de la même étoffe, & à d'autres observances de cette nature. Les Negres de Loango sont très-fidéles à tous les engagemens de ce genre qu'on leur fait contracter. C'est à l'infraction de ces devoirs qu'ils attribuent leurs maladies, leurs pertes & tous les maux qui les affligent.

Les grands y sont assujettis comme les autres.

Les grands sont soumis comme les autres à la superstition commune. Lorsqu'une Princesse du sang royal a mis au monde un Prince, que sa naissance appelle à la succession, elle est obligée de se confiner pour le reste de ses jours dans un village, appellé *Kine*, & de renoncer à l'usage de la chair de porc. Quand son fils commence à marcher, on le conduit chez le *Moansa*, ou grand Prêtre, qui après l'avoir béni lui interdit l'usage de la noix de Kola en public, lui laissant seulement la liberté d'en manger en particulier. On le mene ensuite à un autre Ministre de la Religion, nommé *Gangasimeka*, qui lui défend de manger

aucune volaille qu'il n'ait tuée & préparée lui-même. A meſure qu'il avance en âge, il va prendre de nouveaux enſeignemens chez d'autres Prêtres, de maniere que, lorſqu'il parvient au trône, il paſſe pour un homme conſommé dans la doctrine des Mokiſſos, & preſqu'égal à eux par la ſublimité des connoiſſances.

Noms des Prêtres & des plus fameux Mokiſſos du pays.

Tous les Prêtres du pays s'appellent *Gangas* ou *Engangas*, & joignent à ce nom celui du Mokiſſo dont ils ſont les Miniſtres, ſur-tout lorſque c'eſt une idole de réputation. Les plus fameux Mokiſſos, ſuivant Dapper, ſont ceux de *Thiriko*, de *Boſibatta*, de *Kikokko*, de *Bombo*, de *Makemba*, de *Makongo*, de *Nyimi*, de *Koſſi*, de *Kimaya*, d'*Inyami*, de *Kitouba*, de *Panga*, de *Pongo*, de *Moanzi*; &c. L'Auteur fait des obſervations curieuſes ſur le Culte & les Prêtres de ces différentes Divinités.

Idole de Thiriko.

L'Idole de *Thiriko*, grand village ſitué à quatre lieues de la ville de Loango, a la figure humaine, & eſt placée dans un Temple fort ſpacieux. Son Ganga eſt le Seigneur du lieu.

Tous les matins il fait au Mokiſſo des prieres, accompagnées de conjurations myſtérieuſes, lui recommandant à haute voix la ſanté du Prince & de ſa famille, la proſpérité du royaume, le ſoin des moiſſons, & le ſuccès du commerce & de la pêche. Tous les aſſiſtans forment les mêmes vœux en battant des mains.

Le Mokiſſo de Boſibatta n'eſt autre choſe qu'un ſac de peau de lion, que le Prêtre met à ſon cou à l'heure de la priere. Ce ſac eſt rempli de petites cornes, de coquilles, de petits graviers, de ſonnettes, de clés, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de daims blancs, & d'autres bagatelles. Au-dehors il eſt garni de plumes, de petites cordes & de bandelettes d'étoffe. Le même ſac ſoutient deux paniers, qui tombent ſur les épaules du Prêtre, & qui contiennent des bagatelles de même genre. Une partie eſſentielle du culte de Boſibatta, eſt d'expoſer ces Reliques aux yeux du peuple. Le Ganga, après s'être acquitté de cette cérémonie, s'aſſied ſur une natte, ſe bat les genoux avec une petite bourſe de cuir, & fait ſonner quel-

Sac adoré comme une Divinité.

ques grelots de fer, qu'il porte toujours entre ses doigts. Il frappe ensuite sur sa poitrine, se peint de blanc & de rouge les paupieres, le visage & d'autres parties du corps, fait des grimaces & des contorsions horribles, & paroît hors de lui-même, de maniere, qu'on est obligé de lui tenir les bras pour arrêter ses transports. Il ne revient de cette agitation violente que par l'aspersion d'une eau fort aigre, qui rend le calme à ses sens. Il répond alors aux personnes qui le consultent, & leur fait part des prétendus mysteres qui lui ont été révélés pendant son extase.

Dieu appellé Kikokko.

L'Idole, appellée Kikokko, est de bois noir, & représente un homme assis. On l'honore particulierement dans la ville de *Kinga*. Entre plusieurs vertus qui lui sont attribuées, on croit qu'elle a le pouvoir de préserver de la mort, de garantir des maléfices, & de forcer les morts de sortir pendant la nuit de leur tombeau, pour aider à la pêche & à la manœuvre des canots.

Fêtes du Dieu Bombo.

Les fêtes du Dieu Bombo sont principalement célébrées par des filles, qui dansent avec des mouve-

mens fort extraordinaires, & avec des geſtes & des poſtures très-obſcenes. Elles ſe couvrent la tête de plumes de diverſes couleurs, & le reſte de leur habillement n'eſt pas moins bizare. Une eſpece de creſſelle qu'elles ont à la main fait un tintamare confus. Aux tranſports qui les agitent, on les prendroit pour des forcenées.

Emploi du Mokiſſo Makemba.

L'emploi du Mokiſſo Makemba eſt de préſider à la ſanté du Roi. On l'adore ſous la figure d'une natte, dont l'extrémité ſupérieure eſt bordée d'une bande d'étoffe, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de caſſe, des os, des ſonnettes & d'autres choſes ſemblables peintes en rouge. Une des ſingularités de ces Fêtes, eſt que le Ganga trempe un goupillon dans une liqueur rouge, dont il arroſe le Roi & toute la Nobleſſe.

Idoles Makongo & Nyimi.

On ne nous apprend rien de particulier ſur l'idole de Makongo. Celle de Nyimi eſt un tronc d'arbre, ſur lequel on place un ſac rempli de toutes les bagatelles dont j'ai parlé.

Dieu Koffi.

Le Dieu Koffi n'eſt qu'un ſac, rempli de terre blanche, & garni

de cornes extérieurement. Sa chapelle est une petite hute, environnée de bananiers. Il garantit du tonnerre, fait tomber les pluies dans la saison convenable, préside à la pêche & à la navigation.

Mokisso de Kimaya.

Le Mokisso qu'on adore à Kimaya, ville peu éloignée de Loango, est un amas de pots crasseux, & de bois pourris qui leur servent de couvercles, avec quelques guenilles qu'on pend autour. Celui d'Inyami a la figure humaine. Il a un Temple dans un grand village du même nom; mais le principal lieu de son culte est une petite colline, qui est sur le chemin de Loango, & que personne n'ose traverser à pied, de peur d'offenser l'idole.

Inyami.

Kitouba, Panga, Pongo.

Kitouba est une grosse cresselle de bois; Panga, un bâton de la forme d'une hallebarde, avec une tête de sculpture peinte en rouge; Pongo, un panier rempli de chifons & de bagatelles sacrées.

Moanzi.

La derniere idole dont nous parlerons est celle de Moanzi, qu'on doit mettre au rang des plus célèbres, quoiqu'elle ne consiste que dans un vieux pot, enseveli sous

terre, & surmonté d'une flêche, qui soutient une corde, d'où pendent quantité de feuilles. Ceux qui veulent voir ce Mokisso doivent avoir au bras un anneau de cuivre, & faire vœu de ne jamais manger des noix de Kola devant le monde.

En voilà assez pour donner une idée des ridicules superstitions de ce peuple. Nous observerons, avant que de terminer cet article, qu'au commencement du dernier siécle un Missionnaire Capucin, nommé *Bernardin Ungaro*, entreprit de porter la foi dans cette contrée. Sa prédication eut un tel succès, que le Roi, la Reine & leurs enfans, avec trois cents Seigneurs de la Cour, embrasserent l'Evangile, & que, dans l'espace d'un an, il conféra le baptême à douze mille personnes. Mais ce Religieux étant mort, & les Pasteurs de l'église de Congo ayant négligé cette Mission naissante, le royaume de Loango retomba en peu de temps dans l'idolatrie. Merolla observe qu'il n'y a jamais eu de Roi chrétien dans celui d'Angoi.

Regne passager du christianisme.

Histoire des Voy. T. V, pag. 62.

CHAPITRE VI.

Habitans de la Guinée.

Division de la Guinée.

IL faut se rappeller que les dernieres régions qu'on a décrites s'étendent jusqu'au voisinage de la ligne équinoxiale. C'est au-delà de ces régions que commence la Guinée, qu'on distingue en méridionale & septentrionale. Celle du midi, dont nous parlerons d'abord, en suivant toujours l'Afrique du sud au septentrion, comprend les contrées de *Biafara* & de *Benin*, la *côte des Esclaves*, la *Côte d'or*, la *Côte d'ivoire & la Côte de Malaguette*. La Guinée du Nord s'étend depuis la côte de Malaguette jusqu'au Sénégal.

ARTICLE I.

Contrée de Biafara.

Etendue & situation du pays de Biafara.

NOUS donnerons ce nom à toute la côte située entre le Cap *Lopez Consalvo*, à un demi-dégré de latitude méridionale, & le Cap *Formose*, à quatre degrés de latitude du

nord. Cette côte se prolonge d'abord du midi au septentrion, & ensuite de l'est à l'ouest, formant un demi-cercle irrégulier, où la mer s'enfonce, & auquel on donne le nom de *Golfe de Guinée* : son circuit embrasse au moins cent cinquante lieues.

Le Cap Lopez Consalvo, qui doit ce nom au Capitaine Portugais qui le découvrit, est à l'extrémité méridionale de cette côte, à l'entrée du Golfe de Guinée. Il est facile à reconnoître, parce qu'il s'avance considérablement dans la mer. Ce n'est d'ailleurs qu'une langue de terre étroite & basse, fort marécageuse & couverte de bois. Sa rade est bonne, pourvû qu'on y entre avec précaution, & qu'on évite quelques bancs de sable, qui ne sont dangereux que dans les basses marées.

Cap Lopez Consalvo.

Bosman ; Barbot, Artus, dans l'Histoire des Voy. T. IV.

Le rivage n'offre qu'un petit hameau de vingt maisons ; mais on trouve un peu plus loin une ville, située sur une riviere nommée *Olibato*. C'est la principale habitation des Negres. Cinq ou six lieues au-delà, sur la même riviere, est une

Villes des Negres.

autre ville, qui sert de résidence à un pauvre Prince, auquel les Marchands Européens ne laissent pas de donner le nom de Roi. Elle contient environ trois cents maisons; bâties de branches d'arbres entrelassées, & couvertes de feuilles de palmier. Il y a quelques autres villes dans le pays. Les principaux Negres, instruits de nos usages, prennent les titres de Princes, de Ducs & d'Amiraux. Bosman vante la douceur & la civilité de ce peuple.

La riviere d'Olibato produit un grand nombre de crocodiles & de chevaux marins. Les Hollandois y ont fait un grand commerce d'ivoire. Le pays abonde en bufles, en éléphans & en bêtes farouches de toute espece. On y trouve aussi quantité de singes & de perroquets gris. La côte du Cap est fort poissonneuse. Les vaisseaux s'y fournissent de bananes, de patates, d'ignames, de chair de bufle & de porc, de volaille & de toutes sortes de rafraîchissemens. Le principal commerce se fait en ivoire, en cire, en miel & en bois de teinture. Les Européens donnent pour ces marchandises des couteaux, du fer en barre, des colliers de verre, de

Productions du pays.

Commerce.

l'eau-de-vie, des chaudrons & d'autres ustensiles de cuivre, des haches, des armes à feu, de la poudre, du plomb & des balles. Le Roi du pays s'est réservé le privilége de vendre le bois de teinture. Le meilleur croît dans les terreins marécageux. Il est dur, pésant, & du plus beau rouge. Celui qu'on tire des lieux secs est plus pâle & plus léger. Les Anglois donnent à ce bois le nom de *Camwood*.

Contrée de Gabon. Riviere & baie du même nom.

Au nord du Cap Lopez est la contrée de *Gabon*, précisément sous la ligne. On y voit une riviere du même nom, qui se décharge dans une baie, dont les bords assez élevés sont couverts de grands arbres. Cette riviere n'a pas moins de quatre lieues de large à son embouchure, & ses bords sont aussi revêtus d'arbres de la premiere grandeur. La largeur commune de la baie n'est que d'environ trois lieues. Le Cap *Sainte-Claire*, qui forme sa pointe septentrionale, est d'une telle blancheur, qu'on le prendroit dans l'éloignement pour la voile d'un vaisseau. Il y a quelques basses aux environs du Cap; mais elles sont peu dangereuses; soit parce que,

ſuivant Artus, elles ſont toujours ſurmontées de trois ou quatre braſſes d'eau ; ſoit parce que l'écume des vagues qui s'y briſent avertit aſſez de les éviter.

Iſles de la Riviere de Gabon.

L'intérieur de la riviere, à trois ou quatre lieues de ſon embouchure, offre quelques iſles, dont la plus grande a cinq ou ſix milles de circonférence. Nous apprenons de Boſman qu'elles ont deux ſouverains, dont l'un prend le titre de Roi, & l'autre celui de Prince, & qui poſſédent auſſi pluſieurs établiſſemens ſur les bords du Gabon. Cette riviere eſt navigable pendant quelques lieues pour les petits bâtimens ; mais il y a peu de ſûreté à remonter plus haut. Son commerce, qui conſiſte principalement en ivoire, en cire & en miel, attire quantité de vaiſſeaux, qui trouvent dans ce lieu de grandes commodités pour ſe radouber. Ses habitans ſont d'ailleurs aſſez peu traitables. Les Hollandois en firent une triſte expérience en 1601, deux de leurs bâtimens ayant été ſaiſis par ces barbares, qui maſſacrerent l'équipage, & mangerent les hommes, ſi l'on en croit

Commerce du pays.

Férocité des habitans.

Barbot. Kajomba, Gabon, & les isles dont j'ai parlé sont le pays de Gabon: quoique peu considérable il ne laisse pas d'offrir des détails de mœurs assez intéressans. Les Negres qui l'habitent sont d'une avidité insatiable. Quelque passion qu'ils ayent pour l'eau-de-vie, ils n'en boivent jamais à bord de nos vaisseaux, avant que d'avoir reçu quelque présent. *S'ils se trouvent*, dit un voyageur, *qu'on soit trop lent à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien. Ceux qui ne les payent pas ainsi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre commerce.* Si ces Negres, ajoûte l'Auteur, font quelque présent aux Etrangers, ce n'est qu'à condition qu'on leur en fasse sur le champ de plus considérables; & si l'on ne satisfait pas leur avarice, ils reprennent sans honte ce qu'ils ont apporté.

Détails de mœurs.

Avidité de ces Negres.

Bosman; Description de la Guinée, *ubi suprà.*

Les femmes sont d'une telle lubricité, qu'elles préviennent les désirs & les sollicitations des hommes. Les premieres loix de la nature sont ici inconnues; la mere reçoit ouver-

Dépravation des deux sexes.

tement les careſſes de ſes fils, & les filles celles de leur pere.

Habillemens & Parures.

Une partie de ce peuple eſt ſoumiſe aux deux Princes dont j'ai parlé : les autres ne reconnoiſſent point de maître. Leur habillement conſiſte dans une pagne d'écorce d'arbre, aſſez proprement travaillée, & teinte en rouge. Ils ont ſoin de l'orner de quelques pelleteries. Une ſonnette leur pend au milieu de l'eſtomac. La plûpart ont la tête & les pieds nuds : d'autres portent de petits bonnets de joncs, ou ſe parent les tempes de deux touffes de plumes, ou de petites plaques de fer. Ils ſe peignent le corps de rouge avec la poudre d'un certain bois. Les uns ſe paſſent dans le nez, dans les levres & dans les oreilles des anneaux de fer ou de cuivre : d'autres mettent de petites piéces d'ivoire dans les mêmes parties. Il y en a qui ſe font à la levre inférieure une grande ouverture, par laquelle ils paſſent leur langue, par amuſement. Les deux ſexes ont la peau cicatriſée d'un grand nombre de figures bizarres. Les hommes ſe croient merveilleuſement parés, lorſqu'ils

lorſqu'ils peuvent faire emplette de quelque mauvais habit de matelot Européen, ou d'une vieille perruque. Ils ont la même paſſion pour nos chapeaux. Leurs Princes ont pour habillement une eſpece de harnois, qu'ils paſſent autour du cou, des bras & des jambes, & qui eſt compoſé d'os & de coquillages, enfilés comme des grains de chapelet. Ils ſe peignent le viſage de blanc. Ces Princes ſont ſi miſérables, qu'au rapport de Boſman, le Roi de la Riviere de Gabon exerçoit le métier de Forgeron, & louoit ſes femmes aux Européens, pour gagner ſa vie ſans être à charge à ſes ſujets.

Ces Negres ſont robuſtes, bien faits & d'une taille avantageuſe. Ils ſe frottent le corps avec de la graiſſe de bufle ou d'éléphant, & ſe peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur eſt ſi puante. qu'on ſent leur approche de cinquante pas. Cette puanteur eſt encore plus ſenſible dans les femmes; ce qui n'empêche pas qu'elles ne ſoient extrémement recherchées par les Matelots Européens, auxquels elles ſe livrent pour

un petit couteau ou quelqu'autre bagatelle.

Armes, Alimens.

Leurs armes ne différent point de celles des autres Negres de la même côte; mais on assure qu'ils les fabriquent avec une industrie particuliere. Ils se nourrissent d'ignames, de bananes, de patates & d'autres fruits, à quoi ils ajoûtent quelquefois un peu de poisson séché au soleil. Ils pulvérisent les bananes, & composent de cette farine une pâte qui leur tient lieu de pain. Ils mangent à terre, avec une mal-propreté dégoutante. Ce n'est pas leur usage de boire en mangeant; mais après leur repas ils s'enivrent de vin de palmier, d'hydromel, ou d'eau-de-vie d'Europe, lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Ils sont si passionnés pour cette derniere liqueur, qu'ils donnent une belle dent d'éléphant pour en avoir une mesure, qu'on leur voit quelquefois vuider aussitôt qu'ils l'ont achetée. Ils sont querelleurs dans l'ivresse, & se battent avec le dernier acharnement, mettant en piéces ou faisant voler dans la mer leurs chapeaux, leurs perruques & leurs habits. Je n'ai rien à remarquer sur leur Religion, qui est

là même que celle de leurs voisins.

Qualités du pays & du climat.

Le pays produit quelques cannes de ſucre; mais on n'y cultive aucune ſorte de grain. La ſaiſon des pluies commence au mois d'Avril, & dure juſqu'au mois d'Août. Elles tombent avec une prodigieuſe abondance; mais la terre les abſorbe auſſi-tôt, de maniere qu'il ne reſte aucune trace d'humidité. La chaleur n'en eſt pas moins exceſſive, & le ciel dans cette ſaiſon eſt toujours couvert de nuages. Il y a une parfaite égalité entre les nuits & les jours.

Multitude de bêtes féroces.

Les bords de la riviere de Gabon offrent une grande multitude de bêtes farouches, ſur tout d'éléphans, de bufles & de ſangliers. Les bufles ont le corps rougeâtre, les cornes droites, à peu-près de la grandeur de celles d'un bœuf ordinaire. En courant ils paroiſſent boîter des pieds de derriere; mais leur courſe n'en eſt pas moins rapide. Il eſt très-dangereux de les bleſſer légérement; car ils ſe précipitent alors ſur le chaſſeur, & ne manquent guere de le tuer. Les Negres ont la précaution de monter ſur des arbres, & tirent de-là ſans s'expoſer.

Côte d'Angra.

La côte d'Angra, située au nord de Gabon, à un dégré de latitude septentrionale, n'offre d'autres lieux remarquables, qu'une riviere & une baie du même nom, avec deux isles, dont l'une se nomme le *Grand*, & l'autre le *petit Corisco*. La riviere, que les Portugais appellent *Rio da Angra*, se décharge dans la baie. Son embouchure est très-large, & les Negres prétendent que sa source est fort éloignée dans les terres. C'est un lieu de commerce très-fréquenté des Hollandois, qui en tirent de l'ivoire, de la cire & des esclaves. Les vaisseaux de la Compagnie Angloise d'Afrique y paroissent aussi quelquefois.

Riviere.

Et baie du même nom.

La Baie d'Angra a huit ou neuf lieues de largeur & de profondeur. Les Anglois lui donnent le nom d'*Anger*, qui est une corruption du mot Portugais. C'est vers son centre qu'on trouve les isles de Corisco, dont la plus grande n'a que trois lieues de long sur une de large. Leurs terres sont si basses, que les arbres dont elles sont couvertes paroissent sortir de l'eau. Quelques-uns produisent ce beau bois rouge, que les Anglois appellent *Camwood*, &

Isles de Corisco.

les Negres d'Angra *Takoel*. Un des Ecrivains que j'ai cités, le préfére au bois de Bréſil. On ne compte au grand Coriſco que trente ou quarante habitans, gouvernés par un Prince Negre.

Artus, *ubi ſuprà*.

Les Hollandois tenterent en 1679 d'y former une colonie, & y envoyerent quarante hommes, qui éleverent un Fort de terre ; mais les fatigues & le mauvais air en ayant fait périr près de la moitié, les autres abandonnerent cet établiſſement. Une entrepriſe de même nature, formée en 1600 par *Baltaſar Moucheron*, eut un ſuccès encore plus malheureux. Ce Navigateur Hollandois ayant découvert au nord de Coriſco trois petites iſles, auxquelles il donna ſon nom, fit bâtir un Fort dans la plus conſidérable, & y laiſſa un Facteur avec pluſieurs gens de ſon équipage. Mais les Negres de Gabon, craignant que les Européens n'attiraſſent dans leur comptoir tout le commerce du pays, fondirent ſur ce nouvel établiſſement, & maſſacrerent les Hollandois avec pluſieurs habitans d'Angra qui s'étoient joints à eux.

Tentatives infructueuſes des Hollandois pour s'établir dans ces quartiers.

Plages peu connues.

Depuis Rio da Angra, en remontant toujours au nord, on rencontre successivement, dans l'espace d'environ cinquante lieues, plusieurs plages peu connues, qui ne sont désignées dans nos Cartes que par le nom des rivieres qui les arrosent. *Rio San Benito, Rio do Campo, Rio de Pao da Nao, Rio Borro* & *Rio Camarones*, sont les principales de ces rivieres. La mer, entre plusieurs isles, situées dans la même latitude, offre celles du *Prince*, de *Fernando Po* & de *Branca*. Les femmes se prostituent publiquement dans la derniere de ces isles, qui produit en abondance plusieurs animaux utiles & toutes sortes de fruits. Ses habitans se font circoncire. Barbot a tort de dire qu'ils n'ont *aucune notion de la Divinité, ni aucune* espece *de culte*; car il nous apprend lui-même que quelques Hollandois apperçurent dans l'isle une petite cabane, *qui renfermoit un pot de terre, couvert d'un filet, & près du pot la figure d'un enfant, assez grossiérement travaillée en bois, avec quelques os de poisson enfoncés dans les yeux.* Il ajoûte que les Negres ne voulurent

Isles de cette latitude.

jamais souffrir que ces étrangers y portassent la main. Il est visible que c'étoit un Mokisso, de la nature de ceux que nous avons décrits dans le cinquiéme Chapitre de ce volume.

Les peuples qui habitent les bords de Rio Camarones sont grands & vigoureux. Ils ont pour chef un Prince de leur nation, dont la résidence est un des plus beaux lieux de la Guinée. La forme de leurs maisons est quarrée. Ils font quelque commerce avec les Européens, auxquels ils vendent des pierres d'Aigris (1) & des esclaves. Ils reçoivent en échange des barres de fer & de cuivre, des ustensiles de ce dernier métal, des colliers de verre, des draps, des limes d'acier & des cornes de bœuf.

Negres de la Camarones

Le pays situé au nord de Rio Camarones est occupé par les *Kalbongos*, qui sont divisés en deux nations, & qui se font continuellement la guerre, quoiqu'ils ayent une origine commune. Ils sont grands, robustes & courageux, mais capables de toutes sortes de perfidies, mê-

Les Kalbongos.

(1) Espece de corail bleu.

me envers leurs plus proches parens, qu'ils vendent aux étrangers sans aucun scrupule. Leur malpropreté est extrême, & ils ne portent point d'habits. Ils sont dans l'usage de se peindre le corps en rouge, de défigurer leur visage par de grandes cicatrices, d'arranger leurs cheveux d'une maniere bizare, & de s'aiguiser les dents en pointe. La pêche est leur principale occupation. Leurs habitations les plus remarquables sont sur une riviere, que les Portugais appellent *Rio del Rey*, & dans la contrée d'*Ambozi*.

Bio del Rey.

L'embouchure de la riviere del Rey forme une espece de baie, qui a sept ou huit lieues de largeur. Le pays qu'elle arrose est bas & marécageux. Ce fleuve vient de fort loin, & coule assez long-temps dans un lit très-large, parce qu'il reçoit dans son cours plusieurs rivieres. Ses bords sont bien peuplés & contiennent un grand nombre de villages. Son principal commerce est dans les mains des Hollandois, qui apportent ici des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, des anneaux & des brasselets de même

métal, des colliers, des preſſes pour les oranges & les limons. Ils achetent toutes les années dans le pays mille ou douze cents tonneaux d'ivoire & quatre ou cinq cents eſclaves. Ils en tirent auſſi du corail bleu, & diverſes eſpeces d'armes blanches, qu'ils vendent avec profit ſur la côte d'or. Le corail bleu eſt une production commune ſur les bords de Rio del Rey & de Camarones. Le pays manque d'eau de ſource, & l'air y eſt continuellement obſcurci par des brouillards.

La contrée d'Ambozi eſt entre Rio del Rey & Rio Camarones. On la diſtingue aiſément par la hauteur de ſes montagnes, dont quelques-unes, ſelon Barbot, ſont auſſi élevées que le pic de Ténérife. L'Auteur dit qu'on y trouve pluſieurs villages, entre leſquels il compte ceux de *Serges*, de *Bodi* & de *Bodiva*, où les Hollandois font la traite des eſclaves. Le pays abonde en volaille, en beſtiaux, en fruits & en plantes de pluſieurs eſpeces; mais il ne produit point de palmiers. Au défaut du jus de ces arbres, les habitans compoſent, avec certaines

Contrée d'Ambozi.

racines bouillies, une liqueur qu'ils nomment *Gajanlas*, & dont le goût n'est pas désagréable.

Isles du même nom.

A trois lieues de cette côte il y a trois isles rondes, qui étant situées en face des montagnes d'Ambozi, & ayant elles-mêmes beaucoup d'élévation, ne paroissent pas distinguées du continent. Les Portugais les nomment aussi *Ambozi* ou *Ambozes*. Le canal qui les sépare de la terre ferme a tant de profondeur, que les plus grands vaisseaux peuvent le traverser avec sûreté. Ces trois isles, qui sont extraordinairement peuplées, forment une République puissante, qui s'est rendue redoutable à ses voisins. Les habitans entendent fort bien la langue Portugaise; mais, dans toute la Guinée, il n'y a point de Negres dont le commerce soit plus dangereux.

Fleuve Yamur.

Le fleuve *Yamur* ou *Jamur* traverse le pays des Kalbongos, du nord-est au sud-ouest. Barbot ne le distingue point du Camarones; mais M. d'Anville en fait un fleuve particulier. Le Camarones, suivant Barbot, reçoit plusieurs rivieres, particulierement celle de *Monambas-*

Ville & Riviere de Monambas-chagatt.

chagatt, sur les bords de laquelle les Negres ont bâti une ville du même nom, où les Hollandois & d'autres Européens vont commercer. L'Auteur place sur le Camarones une grande ville, qu'il appelle *Biafara*, & qui donne son nom à toute la côte. Biafara.

Depuis Rio del Rey jusqu'au Cap Formose, où nous avons fixé les limites septentrionales du pays de Biafara, la côte s'étend presque en droite ligne de l'est à l'ouest. Dans l'espace d'environ quarante lieues, elle est coupée de plusieurs rivieres, dont les plus considérables sont *Bandi*, *Rio-Condé*, *San-Domingo*, *Rio Real*, *Sombreiro*, *Saint Barthelemi*, *Lempta*, *Tilana*, *Masonca* & *Rio Non*. Côte depuis Rio del Rey. Barbot, *ubi suprà.*

Bandi, dont l'entrée est très-facile lorsque la marée monte, offre à deux lieues de son embouchure une ville du même nom, & une belle rade, où les plus grands vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. La ville est bâtie dans une isle presque contiguë à la terre ; & peut contenir trois cents maisons. La pêche & le commerce sont l'occupation commune Riviere & Ville de Bandi.

de ses habitans, qui transportent dans l'intérieur du pays, sur de grands canots, leur poisson, & les marchandises qu'ils reçoivent d'Europe. Ils donnent en échange de l'ivoire & des esclaves, qu'ils tirent de fort loin. Ce sont les Hollandois, qui font ici la plus grande partie du commerce.

Rio Condé. Rio Condé, qui a reçu des Anglois le nom de *Vieux Calabar*, & des Hollandois celui de *Oude-Kalborgh*, coule à l'ouest de Bandi. On voit à son embouchure deux petites villes, dont les Hollandois nomment l'une *Fish-Town*, c'est-à-dire, ville au poisson, & l'autre *Salt-Town*, ville au sel, parce que ces denrées sont le principal commerce des habitans. Le pays contient quantité de villages, & produit une grande abondance de blé d'inde, d'ignames, de bananes & d'autres provisions, pour les vaisseaux qui font la traite des Negres. Mais l'air y est très-dangereux pour les étrangers.

San-Domingo. San-Domingo, que quelques-uns nomment *Laitomba*, & d'autres *Boni*, *Doni* & *Audoni*, offre à quatre

milles de son embouchure une ville fort grande & fort peuplée, qui s'appelle *Doni* ou *Boni*. Elle est située au fond d'une anse. Les Negres qui l'habitent font un commerce d'ivoire, & d'esclaves. Son territoire est bas, marécageux & sujet aux inondations. Il est fertile en palmiers & en bestiaux. Les Negres de cette contrée obéissent à un Roi, & adorent, entre plusieurs idoles, une espece de gros lézards, pour lesquels ils ont une telle vénération, qu'un homme convaincu d'avoir tué un de ces animaux seroit puni de mort. Leur Prince loge ses Mokissos dans une maison contiguë à son Palais, & les tient enfermés dans une grande armoire, remplie de crânes & d'ossemens humains peints en rouge.

Ville de Doni.

Rio Real, que les Anglois nomment *Kalabar* ou *Kalbar*, les Hollandois *Kalbari*, & d'autres *Kalberine*, est une riviere considérable, qui vient de fort loin, mais que les difficultés de son embouchure, & l'inégalité de la profondeur de son canal, ne rendent navigable que pour les chaloupes & d'autres petits bâtimens. On rencontre sur ses

Rio Real.

bords deux villes aſſez commerçantes, dont l'une s'appelle *Foko*, & l'autre le *Nouveau Kalabar*.

Foko eſt à l'entrée de la riviere, & doit ſon nom à l'abondance de vin de palmier qu'on recueille dans ſon territoire. Cette ville eſt outre cela environnée de deux petites rivieres, qui ſe déchargent dans la grande. Celle qui eſt à l'oueſt offre à ſon embouchure un excellent port pour les petits bâtimens, & le mouillage y eſt beaucoup plus sûr qu'au Nouveau Kalabar, où les chaloupes ne remontent que difficilement.

Foko. Les environs de Foko ſont remplis de villages, dont les habitans ſont plus civiliſés que les autres Negres de cette côte. On fait librement avec eux le commerce de l'ivoire & des eſclaves, & l'on trouve d'ailleurs dans leur pays de l'eau, du bois, des fruits & toutes ſortes de rafraîchiſſemens. On y achete à très-bon compte, dans le temps de la récolte, les ignames & les bananes, pour la ſubſiſtance des eſclaves qu'on tire de cette contrée; c'eſt la nourriture qui convient le mieux

à ces Negres, & lorsqu'elle vient à leur manquer, ils tombent malades, & il en périt un grand nombre dans le trajet. Barbot observe que dans cette latitude l'air est assez bon pendant les mois de Mai & de Juin, parce qu'il est rafraîchi par les pluies qui sont alors abondantes; dans le cours de Juin & de Juillet le tonnerre & les orages sont terribles. La plus fâcheuse des saisons est celle d'Octobre, de Novembre & de Décembre; car les chaleurs sont excessives, & les brouillards si épais, que deux hommes ne se reconnoissent pas du bout du vaisseau à l'autre.

La ville du Nouveau Kalabar, contient trois cents maisons, environnées de palissades, mais bâties & dispersées sans ordre. Sa situation est dans une isle que forme Rio Real. Un marais qui l'entoure se trouve souvent inondé par les eaux de la mer, qui se répandent quelquefois jusque dans la ville. Le Palais du Roi étant bâti dans un lieu plus élevé, est à l'abri de ces débordemens. Le territoire de Kalabar est si stérile, que ses habitans sont obligés de tirer presque toutes leurs subsistan-

Nouveau Kalabar.

ces d'une province voisine, occupée par les *Kakkous*, Nation guerriere & sauvage, qui ne laisse pas de s'humaniser jusqu'à tenir chaque semaine deux marchés, où les Negres de Rio Real ne manquent jamais de se rendre.

Festins mutuels.

L'usage de ce peuple est de se traiter le soir alternativement les uns les autres. Le vin de palmier est la principale dépense de ces repas, dont les femmes partagent & augmentent la joie. Chacun apporte sa sellette, & s'assied autour du tonneau. Les tasses sont des cornes de bœuf, assez bien travaillées; elles contiennent environ deux pintes. Les mêts se réduisent à une chaudiere d'ignames & de poisson qu'on fait bouillir ensemble, & qu'on assaisonne d'huile de palmier.

Multitude d'Idoles.

Les maisons & les rues sont remplies d'idoles, qui s'offrent de toutes parts à la vûe des étrangers, & qui ne sont en général que des têtes d'animaux séchées au soleil, ou de petites figures de terre peintes & vernies comme nos poupées. Le Roi ne sort jamais de son Palais sans sacrifier à ses Dieux une poule;

qu'on suspend par une jambe au bout d'une perche, & qu'on laisse mourir de faim dans cette posture. Toute la nation fait sur le rivage le même sacrifice au départ & au retour des canots, pour le commerce des esclaves. Ces Negres sont en général superstitieux, cruels, enclins au vol, fourbes & perfides.

Districts intérieurs.

En s'éloignant de Rio Real, on trouve dans l'intérieur des terres une grande ville nommée *Belli*, & quelques districts fort peuplés, tels que ceux de *Krikke*, de *Moko* & de *Bani*. Ces districts renferment un assez grand nombre de villages, qui sont tous gouvernés par des Capitaines indépendans. Nous apprenons de Barbot que les Negres de Moko ont une monnoie de fer, fort plate, de la grandeur de la main, avec une queue de même métal. Il compare sa figure à celle d'une raye.

Observations sur le commerce des esclaves.

Un autre Voyageur (1) observe qu'il se fait au Nouveau-Calabar un grand commerce d'esclaves; que leur prix commun, au commencement de ce siecle, étoit de douze

(1) Grazilhier. Voyez sa Relation dans le T. IV. de l'Histoire des Voyages, pag. 434.

barres de fer pour un homme, & de neuf pour une femme; que les Negres de cette contrée sont presque tous de haute taille; mais foibles, paresseux, maladifs, & incapables de résister aux fatigues d'un long trajet. Il ajoûte qu'ils sont hargneux & querelleurs, se battant sans cesse les uns les autres, se mordant comme des chiens,& s'entre-tuant quelquefois.

Je n'ai rien à dire de Sombreiro, de S. Barthelemi, & des autres rivieres qui coulent à l'ouest de Rio Real, jusqu'au Cap Formose, les pays qu'elles arrosent n'offrant dans l'espace de vingt lieues aucune ville ni aucun village.

ARTICLE II.

Contrée de Benin.

§. I.

Description Géographique de cette région.

Cap Formose.

LA contrée de Benin commence au Cap Formose, ou Fermose, dont la situation est à 4 dégrés 30 minu-

tes de latitude ſeptentrionale, & à 25 de longitude. Ce Cap eſt bas & couvert de grands arbres, qui rendent ſa perſpective charmante. Il eſt arroſé par une petite riviere, ſur les bords de laquelle on trouve un village, nommé *Sangama*. Village de Sangama.

La premiere contrée qui ſe préſente au nord-oueſt du Cap, eſt celle d'*Overri* ou d'*Oere*, qui forme un petit Royaume. Elle eſt ſituée ſur une riviere, que les Portugais appellent *Rio Forcados*, & dont la ſource eſt fort éloignée dans les terres. Ce n'eſt qu'après de longs détours que ſes eaux ſe rendent dans la mer. Son lit eſt communément fort large; mais il a ſi peu de profondeur, qu'il ne peut recevoir les bâtimens qui tirent plus de ſept ou huit pieds d'eau. Près de ſon embouchure on rencontre un village, nommé *Poloma*, dont les habitans n'ont pas d'autre exercice que la pêche.

Royaume d'Overri.

Rio Forcados.

Barbot, Artus, Boſman, *ubi ſuprà*.

La Capitale, qui porte auſſi le nom d'Overri, eſt ſur la même riviere, à trente lieues de ſon embouchure. Elle a deux milles de circonférence. Ses maiſons ont en général

Capitale du pays.

plus d'agrément, & font mieux conftruites que celles des autres Negres de Guinée. Les murs font peints de rouge ou de blanc, & les toits ont une jolie forme, quoiqu'ils ne foient qu'un tiffu de feuilles de palmier. Le Palais du Roi eft un édifice très-vafte.

Malignité de l'air.

L'air du pays eft très-mal fain pour les étrangers, & leur caufe des maladies mortelles, fur-tout lorfqu'ils s'expofent aux rofées du matin & aux clairs de lune. Les Hollandois & les Portugais font prefque les feuls Européens qui faffent le commerce de la riviere de Forcados. Il confifte principalement dans la traite des Negres, qui font ici plus forts & plus actifs que dans tout le refte de la Guinée; mais le royaume d'Overri en fournit à peine cinq cents dans le cours d'une année. Le pays ne produit rien de plus curieux qu'une forte de pierres, vertes, bleues ou noires, dont les Negres fe font des colliers, & qui fe tranfportent affez loin. Ses habitans font tout-à-fait nuds. Les Portugais ont quelques établiffemens fur les bords de la riviere.

Pierres curieufes.

Cette contrée eſt peu fertile en beſtiaux, parce qu'elle manque de pâturages ; mais la volaille y eſt plus abondante & plus graſſe qu'en aucun autre endroit de la Guinée. On y trouve beaucoup de palmiers, de limons, d'oranges, de poivre, de bananes & de maniok.

Productions du pays.

Les Negres d'Overri ſont d'une taille & d'une figure avantageuſe, & l'on vante auſſi la beauté des femmes. Un uſage commun aux deux ſexes eſt de ſe faire au viſage trois grandes cicatrices, l'une au milieu du front, & les deux autres de chaque côté des yeux près des Tempes. Leurs pagnes, beaucoup plus amples & beaucoup plus fines que dans les contrées méridionales que nous avons décrites, leur enveloppent le dos, la poitrine & les cuiſſes. Elles ſont fort recherchées ſur la côte d'Or. Une Loi fort injuſte ſoumet au Roi toutes les femmes qui perdent leur mari. Il les prend dans ſon ſérail, ou les vend dans le marché public, ſuivant ſa volonté. Ce peuple eſt d'ailleurs humain, civil, & de très-bonne foi dans le commerce,

Uſages & mœurs.

Hiſtoire des Voyages, *ubi ſuprà.*

Nous apprenons de Merolla, Miſſionnaire Capucin, que vers l'an 1683 des Religieux de ſon ordre ayant procuré au Roi d'Overri une femme blanche, introduiſirent par ce moyen le chriſtianiſme dans le pays. Le Roi épouſa cette femme avec les cérémonies de l'égliſe, & ce mariage fut ſuivi de la converſion de tous ſes ſujets. Barbot ajoûte qu'au commencement de ce ſiécle on voyoit encore dans cette contrée quelques veſtiges de la Religion chrétienne; qu'il y avoit dans la Capitale une eſpece d'égliſe, avec un crucifix ſur l'autel, entre deux chandeliers, & quelques images de la Vierge & des Apôtres; que les Negres ſe rendoient en ce lieu de toutes parts, & prononçoient devant le crucifix quelques paroles, en forme de prieres, ayant à la main des chapelets ſemblables à ceux des Portugais. Le Miſſionnaire que j'ai cité aſſure que ces Africains ſacrifioient encore de ſon temps des victimes humaines à leurs idoles, & que deux Capucins ayant voulu s'oppoſer à cette déteſtable barbarie, furent fort mal traités par les

Comment le chriſtianiſme s'établit dans le Royaume.

Merolla, dans l'Hiſtoire des Voy. T. V, p. 441.

habitans. Barbot dit qu'ils ont aujourd'hui en horreur ces ſacrifices, & qu'ils ſont perſuadés qu'il n'appartient qu'au Diable de répandre le ſang humain. Le Roi d'Overri jouit d'une autorité abſolue dans ſes Etats, quoiqu'il ſoit tributaire de l'empire de Benin.

Royaume de Benin.

On connoît peu l'étendue de ce dernier Empire, qui eſt ſitué au nord & à l'oueſt d'Overri, dont il eſt ſéparé par une riviere, que les Portugais appellent *Rio Formoſo* ou *Fermoſo*. On ne s'accorde pas même ſur les noms de cette contrée; car, outre celui que nous venons d'indiquer, nos Relations lui donnent ceux de *Binnin*, de *Binni* & de *Benni*. Ses côtes, dont on a des notions un peu plus diſtinctes, s'étendent depuis Rio Formoſo juſqu'au Cap *Lagos*, dans l'eſpace d'environ cinquante lieues.

Ses noms.

Rio Formoſo.

Rio Formoſo, qu'on nomme auſſi la riviere de Benin, coule du nord au ſud, & ſe partage en pluſieurs bras, dont quelques-uns ſont aſſez larges pour mériter le nom de rivieres. Un Voyageur, cité par Boſman, croit que ces bras s'étendent

fort loin, parce qu'il vit arriver par cette voie quantité de Marchands Negres, qui venoient d'Ardra, de Kalabar & de divers autres lieux. L'embouchure de la même riviere, prise dans sa plus grande étendue, a huit ou neuf lieues de largeur.

Negres d'Usa.

C'est-là que sont établis les Negres d'*Usa*, nation pauvre, guerriere, & tellement adonnée à la piraterie, que son unique occupation est d'aller en course sur la riviere, pour enlever les hommes & les bestiaux.

Isles flottantes.

Les bords de Rio Formoso sont élevés, & couverts de grands arbres, qui offrent un superbe point de vûe. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'isles, remplies d'arbustes & de roseaux, parmi lesquelles il s'en trouve de flottantes. En avançant dans les terres on trouve un pays bas & marécageux. L'air de ces cantons est mortel pour les étrangers, sans parler de l'incommodité que causent les mosquites & d'autres insectes, qui sont sur-tout insupportables, pendant la nuit. L'auteur que j'ai cité assure qu'il perdit la moitié de ses gens à chaque voyage qu'il fit sur cette côte.

Nyendal, dans Bosman, *ubi suprà*

En

En remontant la riviere on rencontre fur le rivage plufieurs villes, dont les plus commerçantes font *Bododo*, *Arebo*, *Agaton* & *Meiberg*. Elles font très-fréquentées des Hollandois, & les Negres y apportent de toutes parts leurs marchandifes, à l'arrivée des vaiffeaux Européens. Villes commerçantes.

Bododo eft une petite place, qui ne contient que cinq cents maifons, bâties avec des rofeaux ou des branches d'arbre. Son canton eft gouverné par un Viceroi & par quelques Miniftres fubalternes, dont l'autorité fe borne au jugement des procès civils. Dans les affaires criminelles, & tous les cas de quelque importance, ils font obligés de confulter la Cour & de prendre fes ordres. Bododo.

Arebo, que d'autres nomment *Arbon*, eft le principal lieu de commerce. C'eft une ville de forme ovale, bien peuplée, & dont les maifons font plus grandes que celles de Bododo. Elle eft auffi gouvernée par un Viceroi, dont le pouvoir s'étend fur tout le territoire qu'il environne. Les Anglois & les Hollandois, au commencement de ce fiecle, y occupoient un comptoir commun, Arebo.

Agaton. Agaton, quoique détruit en partie par les guerres, ne laisse pas d'être encore une ville importante, où il se tient tous les cinq jours un marché fameux. Le pays qui l'entoure jouit d'un air très-sain & produit une grande abondance d'arbres fruitiers. On y rencontre quantité de villages, dont les habitans se rendent en foule à la ville les jours de marchés.

Meiberg. Tout ce qu'on nous apprend de Meiberg, c'est que les Hollandois y avoient autrefois un établissement considérable, qu'ils perdirent par l'indiscrétion d'un de leurs Facteurs, nommé *Beldsnyder*. Cet homme ayant conçu une passion violente pour une des femmes du Gouverneur Negre, eut la témérité de l'enlever. Le Gouverneur, irrité de cette injure, attaqua le comptoir avec une troupe de soldats. Beldsnyder eut à peine le temps de se sauver sur un vaisseau; & reçut dans sa fuite une blessure dangereuse, dont il mourut quelque temps après. Les Hollandois établis à Mina, vengerent la mort de leur Facteur, en faisant une irruption à Meiberg; ils

massacrerent ou firent prisonniers la plûpart des habitans. Le Roi de Benin lui-même, prenant le parti de ces étrangers contre ses propres sujets, fit arrêter le Gouverneur qui avoit attaqué les Hollandois, & commanda qu'on le mît en piéces, lui & toute sa race, & qu'on rasât jusqu'aux fondemens les maisons qui avoient appartenu à cette malheureuse famille.

Benin Capitale du royaume.

Benin, que d'autres nomment *Œdo*, Capitale du royaume, est située à douze lieues d'Agaton, vers le nord. Nyendal lui donne six lieues de circonférence. On y entre d'abord par une rue dont la largeur, dit Artus, est huit fois plus grande que celle des villes de Hollande, & qui a plus d'une lieue de long, sans comprendre les fauxbourgs. On y compte trente autres grandes rues, qui ont la plûpart deux milles de longueur sur vingt toises de largeur. Le nombre des rues de traverse est infini. La ville a d'un côté pour rempart un double rang de gros troncs d'arbres, enfoncés dans la terre comme des palissades, & revêtus de longues planches, qui se

Artus, Barbot, Dapper, Nyendal, dans l'Hist. des Voyages Tom. IV.

croissent. L'espace contenu entre ces deux rangs de troncs est rempli de terre: ce qui forme un boulevart fort épais. L'autre côté de Benin est défendu par un large fossé, bordé d'un marais & d'une haie vive, qui en rendent l'approche inaccessible.

Chaque quartier a son chef ou son Gouverneur particulier. Les femmes entretiennent dans les rues une propreté extrême, par le soin continuel qu'elles ont de les nettoyer. Les maisons sont en général uniformes & dans le même alignement. Néanmoins celles des grands Seigneurs ont plus d'élévation, & l'on y monte par un certain nombre de dégrés. Il y a à l'entrée un vestibule ouvert, sous lequel on est à l'abri de la pluie & du soleil. Les chambres intérieures ont une ouverture au milieu du toit, pour donner passage à l'air & à la lumiere. Les logemens des domestiques, les cuisines & les offices, sont bâtis dans des lieux séparés. Les murs ont deux pieds d'épaisseur ; mais leur maçonnerie n'est que de terre, détrempée d'eau & séchée au soleil ; car un Voyageur assure qu'on ne

Forme des maisons.

trouveroit pas dans tout le canton une pierre de la grosseur du doigt. Les toits sont de roseaux, de paille ou de feuillages.

Il se tient tous les jours dans les grandes rues des marchés, où l'on vend des bestiaux, du coton, des ustensiles de bois, des instrumens de fer, des étoffes pour s'habiller, des dents d'éléphans, des marchandises d'Europe, & tout ce qui croît ou ce qui s'apporte de meilleur dans le pays. Un étranger est fort surpris de trouver dans les mêmes marchés de la chair de chien, que les Negres aiment passionnément ; des singes rôtis, des lézards séchés au soleil, des chauves-souris & de gros rats. On y vend aussi du vin de palmier, des fruits, des perroquets, des poules & toutes sortes de provisions. Marchés publics.

Le Palais du Roi occupe une portion considérable de la Capitale, & formeroit lui seul une belle ville, puisqu'il est aussi grand, suivant Barbot, que la Rochelle ou Bordeaux. C'est un prodigieux amas de cours, de galleries, de logemens pour les hommes & pour les femmes, d'étables pour les bestiaux, Palais du Roi.

de magazins pour les provisions.

Guerre qui a dépeuplé la ville de Benin.

Au reste la ville de Benin n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur, ayant perdu au commencement de ce siécle, dans les désordres d'une guerre civile, la plus grande partie de ses anciens habitans. Voici ce que Nyendal nous apprend au sujet de ce désastre. Le Roi ayant fait mettre à mort injustement deux chefs de quartier, pour s'emparer de leurs richesses, un troisieme chef, se voyant menacé du même sort, prit la fuite, & emmena avec lui les trois quarts des Negres qui habitoient la ville. Ce rebelle fit pendant dix ans une guerre opiniâtre à son souverain, & finit par se cantonner avec ses partisans à deux ou trois journées de Benin, où il établit une Cour aussi nombreuse & aussi brillante que celle du Roi. Depuis cette défection l'ancienne Capitale est presque déserte.

Rivieres & lieux remarquables à l'Occident de Rio Formoso.

Tous les lieux que nous venons de décrire sont situés dans la partie orientale du royaume de Benin. Dans la partie de l'occident, au-dessus de l'embouchure de Rio Formose, on trouve sur la côte plusieurs

rivieres considérables, telles que *Primeria*, *Palmar*, *Lagos*, *Dodo* & *Albo*. Jabun, assez grande ville, défendue par une double palissade revêtue de terre, est sur la rive occidentale de Palmar. Un peu plus à l'ouest, entre la même riviere & celle de Lagos, on rencontre ensuite *Karam* & *Almata*, deux autres places de commerce. Barbot observe que les Negres de Karam font d'excellentes étoffes, qui se vendent fort bien sur la côte d'Or. La ville de *Jubu* est au nord d'Almata, sur la riviere de Lagos, & un peu plus avant dans les terres.

Jabun.

Karam & Almata.

On voit sur la même côte les isles de *Karam* ou de *Kuram*, situées à neuf ou dix lieues du continent. Il paroît par la Carte de M. Bellin qu'elles occupent un assez grand espace; mais l'Auteur ignore leur nombre & leur position. Le canal qui les sépare du rivage de Benin s'étend depuis le Cap Lagos, sur la frontiere occidentale du royaume, jusqu'auprès de l'embouchure de Rio Formose. Ce canal, dont la largeur commune est de dix lieues, est embarrassé en plusieurs endroits

Isles de Kuram.

Leur canal.

de bancs de ſable, qui le rétréciſſent tellement, qu'il n'eſt pas plus large qu'une grande riviere; mais ils n'empêchent pas qu'il ne ſoit navigable dans toute ſon étendue pour les brigantins & les bâtimens de la même grandeur.

Voilà aſſez de Géographie: paſſons à la deſcription des mœurs.

§. II.

Mœurs & Uſages des Negres de Benin.

Caractere des Negres de Benin.

Les Negres de Benin ont en général un bon naturel & un caractere ſociable. Ils ſont doux, civils, aiſés à conduire lorſqu'on emploie de bonnes raiſons pour les perſuader, indociles & fiers lorſqu'on les traite durement, & qu'on prétend l'emporter par la force. Ils ne manquent pas d'habileté dans les affaires; mais ils ſont réſervés, défians, & fort attachés à leurs anciens uſages. Il n'y a point de peuple plus attentif & plus complaiſant pour les étrangers; c'eſt un crime capital & digne de mort dans la nation, d'outrager un Européen. On vante en particulier

leur bon cœur & leur généroſité : *Leur faites-vous des préſens*, dit un Voyageur? *Ils vous les rendent au double. Si vous leur demandez quelque choſe qui leur appartienne, il eſt rare qu'ils vous refuſent.* Nyendal dans l'Hiſt. des Voyages, *ibi ſuprà.*

On remarque que ces peuples ont une averſion naturelle pour les Portugais, & une prédilection marquée pour les Hollandois. Leurs mœurs ſont très-déréglées, & l'incontinence eſt un vice preſque général parmi ces Negres ; ce qu'ils attribuent eux-mêmes à la qualité trop forte de leurs alimens & de leur vin de palmier. Ils ne ſont point paſſionnés pour les jeux de hazard : le ſeul qu'ils connoiſſent eſt un jeu de féves, & ils n'y jouent jamais d'argent. Corruption de leurs mœurs.

Ils ſont peu induſtrieux, d'une indolence extrême, & naturellement ennemis de tout travail. L'uſage des hommes eſt de ſe repoſer ſur leurs femmes ou ſur leurs eſclaves de toutes les occupations pénibles ; c'eſt-à-dire, du ſoin de cultiver la terre, & de l'exercice de leurs arts méchaniques, qui ſe réduiſent à la fabrique des étoffes, à forger le Leur pareſſe

fer, à tailler des bois de charpente, & à préparer les cuirs. Dès qu'un homme a quelque argent, il s'attache auſſi-tôt à le faire valoir par le commerce, pour lequel ils ont aſſez d'intelligence ; mais ils ſont d'une lenteur extrême dans leurs marchés, & font quelquefois long-temps attendre le paiement, quoiqu'en général ils rempliſſent tous leurs engagemens avec une fidélité parfaite.

Méthode de commercer.

Leurs habits.

Leurs habits ſont riches & de très-bon goût, principalement dans les conditions élevées. Toutes les perſonnes de diſtinction ne paroiſſent jamais en public qu'avec une pagne de colico blanc, qui leur enveloppe la ceinture & les cuiſſes, & par-deſſus laquelle ils mettent une étoffe fine, qui n'a pas moins de quinze aunes de longueur, & qu'ils pliſſent fort proprement. Ces deux pagnes ſont couvertes d'une écharpe, dont l'extrémité eſt ornée d'une frange ou d'une dentelle d'or. Toutes les parties ſupérieures du corps ſont nues.

Les femmes de qualité ont des pagnes ſemblables, qui leur deſcendent au milieu des jambes, & qu'el-

les ferment par devant avec des boucles. La tête & les épaules sont couvertes d'un grand voile. Le reste de leur parure consiste dans des colliers de corail, arrangés avec art, & dans plusieurs cercles de fer ou de cuivre, qu'elles ont aux bras & aux jambes. Leurs doigts sont chargés d'autant d'anneaux qu'ils en peuvent contenir.

Parure des femmes.

Une chose assez remarquable, c'est que tous les enfans de l'un & de l'autre sexe sont nuds jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même, suivant Artus, jusqu'au temps de leur mariage. Cependant ils obtiennent quelquefois du Roi le privilége de porter plutôt des habits; & cela passe ici pour une si grande faveur, qu'on la célébre dans les familles par des réjouissances solemnelles.

Les hommes laissent croître leurs cheveux dans leur forme naturelle, & se contentent d'y faire quelques boucles, auxquelles ils suspendent des ornemens de corail. Les femmes les entretiennent avec plus d'art, & les frisent en grandes & petites boucles, dont celles du sommet de la tête ont la forme d'une

Ornemens de la chevelure.

crête de cocq. Leur coutume eſt de les enduire d'huile de palmier, qui leur donne une couleur jaune qu'elles aiment beaucoup, quoiqu'il n'y ait rien de plus déſagréable & de plus difforme, au jugement d'Artus.

Leurs alimens.

Le bœuf, le mouton & la volaille, ſont les alimens ordinaires des gens riches, qui ſe traitent ſouvent les uns les autres. La nourriture commune du peuple eſt le poiſſon frais ou ſalé. Ces Negres n'ont d'autre pain que celui qu'ils font avec la farine d'igname ou de féves. Leur vin de palmier eſt aſſez médiocre; mais les gens à leur aiſe boivent de l'eau-de-vie d'Europe, mêlée avec de l'eau.

Inſtrumens de muſique.

Leurs inſtrumens de muſique ſont de grands & de petits tambours; de petites cloches, ſur leſquelles ils frappent avec meſure; des calebaſſes, qui imitent le ſon des caſtagnettes, & une ſorte de muſette, compoſée de ſix ou ſept roſeaux, qu'ils manient avec aſſez d'art, & qu'ils accompagnent de la voix. Le mêlange de tous ces inſtrumens n'eſt pas ſans harmonie. Leurs danſes ont autant de variété que d'agrément.

Il y a peu de cérémonies pour l'union conjugale. Dès qu'on demande ici une fille en mariage on eſt preſque sûr de l'obtenir. La coutume oblige de l'habiller, & de lui faire outre cela quelques préſens. Le mari doit auſſi traiter les parens des deux familles; mais le repas ne ſe donne pas chez lui : il envoie à chacun dans ſa cabane la portion qu'il lui deſtine. Artus aſſure que le Roi de Benin a plus de ſix cents femmes, & que les Grands n'en ont pas moins de quatre-vingts. Je m'imagine qu'il débite une fauſſeté, lorſqu'il ajoûte que *les plus pauvres* en ont dix ou douze.

Mariages.

Les Negres ſont fort jaloux entre eux, & ne permettent jamais que leurs femmes paroiſſent dans les viſites qu'ils ſe rendent. Mais ils ont à cet égard une indulgence extrême pour les étrangers, auxquels ils accordent toutes ſortes de libertés dans leur maiſon, juſqu'à préſenter eux-mêmes leurs femmes à un Européen, en leur recommandant de le réjouir & de l'amuſer. Il paroît qu'elles n'abuſent point de cette confiance; car Nyendal les repré-

Jalouſie mal ſoutenue.

Vie laborieuse des femmes.

ſente comme des femmes laborieuſes & ſages, uniquement occupées, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors, de tous les ſoins domeſtiques, comme de vendre & d'acheter, de préparer les alimens, de cultiver la terre, de fabriquer les étoffes, & d'une infinité d'autres exercices pénibles. La ſtérilité eſt ici un opprobre; mais c'eſt un défaut très rare parmi ces Africaines. Plus une femme a d'enfans, plus elle eſt reſpectée du public.

Education des enfans.

Dans le temps de la groſſeſſe, elles doivent s'abſtenir de tout commerce avec leur mari. Si elles accouchent d'un enfant mâle, il eſt préſenté au Roi, qui ſe charge de ſon éducation. Mais les filles ſont élevées auprès du pere, & ne le quittent que lorſqu'elles prennent un mari. L'uſage de la circonciſion eſt commun aux deux ſexes. Les femmes, pendant leurs infirmités périodiques, paſſent pour impures, & n'ont pas la permiſſion d'entrer dans la chambre de leur mari. Elles ſe retirent dans un coin écarté de la maiſon, d'où elles ne ſortent qu'après s'être lavées pluſieurs fois.

Celles qui accouchent de deux enfans jumeaux ont un sort fort différent, suivant les lieux. A Benin, & dans la plûpart des autres villes, ces accouchemens sont regardés comme d'un heureux augure & on les célébre par des réjouissances publiques. Dans la ville d'Arebo, on sacrifie à une Divinité barbare la mere & ses deux enfans. Il est vrai que le mari peut racheter sa femme, en donnant à sa place une esclave du même sexe; mais les enfans sont égorgés sans pitié. Nyendal rapporte plusieurs exemples de cette loi barbare qui s'observoit encore au commencement de ce siécle. Mais il ajoûte que les Negres eux-mêmes employoient divers moyens pour l'éluder, & qu'il y avoit lieu de croire qu'elle ne subsisteroit pas long-temps.

Nyendal, *ubi suprà.*

Sort des Jumeaux & de leur mere dans la ville d'Arebo.

On fait aux deux sexes, dans leur enfance, une infinité d'incisions sur la peau, & par ce moyen on leur trace sur le corps différentes figures assez régulieres. C'est un ornement dont ces Negres sont fort jaloux, & qu'on procure plus particulierement aux filles, en multipliant sur leur

Incisions pratiquées sur la peau.

peau les cicatrices. Le ſeptieme jour après la naiſſance d'un enfant, le pere célebre une fète, dont la principale cérémonie eſt d'expoſer ſur les chemins publics des liqueurs & des alimens, pour garantir le nouveau né de la méchanceté de certains eſprits.

Fête pour la naiſſance d'un enfant.

Ce qui ſe pratique dans les maladies.

Dans les maladies, la premiere reſſource de ces Africains eſt de conſulter leurs Prêtres, dont ils reçoivent d'abord quelques remédes : car il n'y a point d'autres Médecins dans le pays. Si les remedes ne réuſſiſſent pas, on a recours aux ſacrifices & aux moyens ſurnaturels.

Les Prêtres arrangent ſi bien les choſes que, quel que ſoit le ſort d'un malade, ils trouvent toujours des raiſons pour ſe diſculper. Malgré la confiance qu'on a pour eux, Nyendal aſſure qu'ils ſont très-pauvres ; ce qu'il attribue en partie à l'uſage où eſt le peuple de ſacrifier lui-même ſes victimes, ſans faire paſſer ſes offrandes par leurs mains.

Et dans les funérailles.

Les Negres de la ville de Benin ſont toujours inhumés dans le lieu de leur naiſſance. Dans quelque endroit qu'ils meurent, leur corps

eſt rapporté dans la Capitale; ce qui n'arrive quelquefois que plusieurs années après leur décès. Pour le conſerver dans l'intervalle, on le fait ſécher à un feu lent, & quand il n'y reſte plus d'humeurs on l'enferme dans un cercueil.

On pleure le mort pendant quatorze jours, & ce ſont les parens & les amis qui s'acquittent de ce triſte devoir, en faiſant à certaines heures du jour des lamentations funebres, au ſon de pluſieurs inſtrumens. Le deuil, qui dure pluſieurs mois, conſiſte à ſe faire raſer les cheveux ou la barbe.

Sacrifices barbares à la mort des Grands.

L'uſage eſt d'enterrer avec les Grands trente ou quarante eſclaves, & quelquefois un plus grand nombre. Mais c'eſt ſur-tout à la mort des Rois que cette boucherie eſt ſanglante. Ce que j'ai dit ailleurs des Indiens du Gange & du Malabar n'approche pas de ce que Barbot & Boſman rapportent des Negres de Benin. Le Roi n'a pas plutôt fermé les yeux, qu'on ouvre près du palais une grande foſſe, très-large par le fond; mais dont l'entrée eſt fort étroite. On y jette d'abord le corps

du Prince, & après cela on y précipite quantité de ses Domestiques de l'un & de l'autre sexe, à la vûe d'un peuple innombrable que la curiosité attire. Quand cette exécution est finie, on bouche l'ouverture de la fosse. Le lendemain quelques Officiers se rendent au même lieu, & levant la pierre qui bouche la fosse, demandent à ceux qu'on y a jettés s'ils ont rencontré le Roi. Si ces malheureux font entendre le moindre cri, on rebouche l'ouverture. La même cérémonie se continue pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on soit assuré de la mort de tous les esclaves, par le silence qui regne dans la fosse. Alors l'héritier de la couronne se transporte au même lieu, & y fait apporter quantité de viandes & de vin de palmier, pour régaler le peuple. Chacun boit & mange jusqu'à la nuit. Mais la fin de cette fête est aussi barbare que son commencement. Car ces hommes, échauffés par les vapeurs du vin, courent dans toutes les rues de la ville comme des forcenés, massacrent tout ce qu'ils rencontrent, coupent la tête à ceux qu'ils ont

égorgés, & portent leur corps à la fosse sépulchrale, *comme une nouvelle offrande*, dit Bosman, *que la Nation fait à son Roi.* Il y a long-temps que ces sacrifices de victimes humaines sont communs en Afrique; & c'est un reproche que les Romains faisoient souvent aux Carthaginois.

§. III.

Loix & Gouvernement.

Le Roi de Benin a une autorité absolue sur ses sujets, & la confie principalement à trois grands Officiers, qui tiennent le premier rang dans l'État. Leur devoir est d'être sans cesse auprès du Roi; de lui rendre compte des demandes des particuliers, & de leur communiquer ses réponses; d'administrer la justice & les revenus publics; d'évoquer à leur tribunal toutes les affaires importantes, & d'en juger souverainement, sans permettre aux Vicerois & aux Gouverneurs des provinces d'en prendre connoissance. Dapper associe à ces trois Ministres un quatrieme Officier, qu'il nomme grand

Trois principaux Ministres.

Maréchal de la couronne, & qui eſt particulierement chargé du détail de la guerre.

Miniſtres du ſecond rang.

Les Miniſtres du ſecond rang ſont ceux qu'on nomme *Are de Roes*, ou chefs des rues. Les uns préſident dans les villes aux différens quartiers ; d'autres ſont faits Vicerois ou Gouverneurs des provinces ; d'autres ont l'inſpection des eſclaves, des beſtiaux, des denrées & de quantité d'objets particuliers de police.

Agens de commerce.

Les *Fiadors*, compoſent, ſuivant Nyendal, une troiſieme claſſe. Ce ſont des Agens Negres, nommés par la Cour, qui s'entremettent pour le commerce entre les Etrangers & les habitans. Leur principale utilité eſt de ſervir d'interprêtes. Tous les Européens qui trafiquent dans le pays, ſont obligés de recourir à ces courtiers, & de leur payer quelques droits en arrivant ſur la côte; mais ces droits ſont ſi modiques, qu'on auroit tort de s'en plaindre.

Les Miniſtres du premier ordre ont à leur cou un cordon de corail, que le Roi leur donne, & qui paſſe

ici pour une marque insigne de distinction. Cette faveur s'accorde aussi quelquefois à des particuliers. Une chose assez bizare est qu'on est obligé, sous peine de mort, de porter toujours ce collier. Un homme qui l'oublieroit dans sa maison, ou qui le perdroit en chemin, ou à qui des voleurs l'enleveroient par violence, seroit sur le champ conduit au supplice. Nyendal en rapporte plusieurs exemples. C'est le Roi qui garde lui-même ces colliers, dont la matiere n'est rien moins que précieuse, puisque ce n'est qu'une composition de terre cuite, qui par son rouge-pâle ressemble moins au corail qu'à du marbre à veines rouges.

Marque insigne de distinction.

Une loi qui fait plus d'honneur à l'humanité de ce peuple, est celle qui accorde une subsistance convenable aux pauvres, que les infirmités ou la vieillesse rendent inhabiles au travail. L'Etat les nourrit gratuitement, sur-tout dans les grandes villes, où leur nombre est ordinairement plus considérable. On emploie à divers exercices ceux qui peuvent travailler. Aussi ne voit-on pas de mendians dans le pays.

Loix humaines pour les pauvres infirmes.

Droit de succession.

Le droit de succession est ici réglé de telle maniere, que tous les biens sont adjugés à l'aîné des enfans mâles, qui fait à ses freres & à ses sœurs le partage & le traitement qu'il veut. Cependant si sa mere est vivante, il est obligé, non-seulement de lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu du pere; mais de lui assigner un fonds de subsistance sur son propre bien. Il ne doit rien aux autres femmes; mais s'il les trouve à son gré, il peut en faire ses concubines. Ces malheureuses sont ordinairement traitées en esclaves, & condamnées à des travaux pénibles, pour augmenter le revenu de leur nouveau maître. Le nombre de ces veuves est fort grand dans tout le royaume, où l'usage de la poligamie est généralement établi; & comme elles vivent la plûpart dans une grande misere, elles croyent que la prostitution est une ressource qui leur est permise.

Loix pénales pour le vol.

Les loix pénales pour le larcin sont très-douces, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit plus rare chez ce peuple que parmi les Negres de plusieurs autres pays. Un homme coupable de

ce crime n'eſt condamné qu'à reſtituer ce qu'il a pris, & à payer une amende. S'il n'eſt pas en état de reſtituer, on lui fait ſubir quelque châtiment corporel. Cependant Nyendal ajoûte que le vol commis dans la maiſon d'un Grand eſt toujours puni de mort; mais qu'on en voit peu d'exemples.

Et pour les autres crimes.

La plûpart des autres crimes s'expient auſſi par l'amende, à l'exception du meurtre & de l'adultere. Le meurtre eſt ordinairement puni d'une peine capitale. L'adultere a le même ſort parmi les Grands, qui tuent ſur le champ les deux coupables, & livrent leurs corps aux bêtes farouches. Parmi le peuple, une femme convaincue d'infidélité eſt chaſſée ignominieuſement de la maiſon, après avoir reçu une rude baſtonnade. Tous ſes effets ſont confiſqués au profit du mari. Chez les gens riches on tâche d'aſſoupir ces ſortes d'affaires, pour éviter le ſcandale. Les parens de la coupable appaiſent avec une ſomme d'argent le mari offenſé, qui ſe réconcilie de bonne foi avec ſa femme, à laquelle il ne lui eſt plus permis, après le

raccommodement, de reprocher sa faute.

Epreuves judiciaires.

L'usage des épreuves judiciaires n'est pas moins commun ici que dans le royaume de Congo. Il y en a cinq principales. La premiere consiste à conduire le coupable devant un Prêtre, qui lui perce la langue avec une plume de cocq, qu'il a soin de graisser auparavant. Si la plume entre sans peine, & ne fait qu'une légere blessure, on regarde ce miracle comme une preuve de l'innocence de l'accusé. Si la plume s'arrête & s'embarrasse dans les fibres de la langue, l'induction qu'on tire de cet accident très-naturel, c'est que l'accusé est coupable, & cela suffit pour le faire condamner.

La seconde épreuve est moins cruelle. Le Prêtre pétrit un morceau de terre bien humectée, & y fait entrer plusieurs plumes de cocq. L'accusé doit tirer successivement ces plumes. Si elles sortent sans peine, il est déclaré innocent; mais si l'on s'apperçoit qu'il les arrache difficilement, on le croit coupable. Dans la troisieme purgation on crache dans les yeux du patient le jus

fort

fort âcre de certaines herbes. S'il n'en reſſent aucun mal, il eſt abſous par ſes juges; mais ſi ſes yeux deviennent rouges & enflammés, il eſt condamné ſans autre examen. Dans la quatrieme, le Prêtre applique trois fois ſur la langue de l'accuſé un cercle de cuivre rougi au feu. Son innocence, dit Nyendal, dépend d'être brulé ou de ne l'être pas.

La cinquieme épreuve, qui eſt fort rare, ſe fait de la maniere ſuivante. On jette la perſonne ſoupçonnée dans l'endroit d'une riviere, où il y a probablement un gouffre. Les Negres croyent que ces eaux ont la propriété de ſoutenir un innocent qu'on y plonge, & de le ramener doucement ſur la rive, quand même il ne ſauroit point nager; au lieu qu'elles ouvrent leur ſein pour engloutir le plus habile nageur, s'il eſt coupable. Auſſi-tôt que le criminel y eſt jetté, ajoûtent les Negres, l'eau s'agite comme dans le tournant d'un gouffre, & ne redevient tranquille que lorſqu'il eſt au fond.

Liberté des Negres mâles de Benin.

Tous les hommes naiſſent libres dans le royaume de Benin, & ne

peuvent être vendus aux étrangers en qualité d'esclaves. Il n'est pas même permis de vendre & de transporter au-dehors ceux qui ont été condamnés à l'esclavage pour leurs crimes. Le Roi même ne sauroit porter d'atteinte à cette loi. Le sort des femmes est moins heureux ; car elles peuvent être vendues & transportées au gré de leurs maîtres & de leurs maris.

Sort moins heureux des femmes.

Comment un Prince succede au trône.

Ce qui se pratique à chaque changement de regne mérite d'être observé. Lorsqu'un Roi sent approcher sa fin, il nomme à un de ses principaux Ministres celui de ses fils qu'il choisit pour son successeur. C'est un secret que le Ministre doit garder inviolablement jusqu'à la mort de son maître. Aussi-tôt que le Monarque est expiré, ce même Ministre met la main sur son trésor & sur tous ses effets, dont la garde lui appartient. Tous les Princes qui prétendent à la succession viennent lui rendre hommage à genoux, dans l'incertitude du sort qui les attend. Quelques jours après il fait appeller le grand Maréchal, & lui déclare le secret que le Roi lui a confié. Le

grand Maréchal se fait répéter cinq ou six fois ce secret, & va s'enfermer ensuite dans sa maison.

Alors le Ministre fait venir le Prince à qui la couronne est destinée, & lui ordonne de se rendre chez le grand Maréchal, pour le prier de donner un maître à l'Etat. Le Prince exécute ponctuellement cet ordre, & suit avec la même fidélité quelques autres instructions qu'on lui donne. Enfin le grand Maréchal & le Ministre-Régent ayant réglé le jour & les préparatifs de la proclamation, font appeller le jeune Prince, lui commandent de se mettre à genoux, & lui déclarent les dernieres volontés du Roi son pere. Aussi-tôt il est revêtu des ornemens royaux, & les deux Officiers l'ayant proclamé Roi, il reçoit les hommages des Grands & du Peuple.

Cérémonie de la proclamation.

Mais avant que de prendre en main les rênes du gouvernement, il doit étudier pendant quelque temps l'art de regner, & recevoir les instructions de quelques personnes expérimentées. C'est dans un village nommé *Oisebo*, près de Benin, qu'il fait cet apprentissage; & dans cet

Apprentissage de la royauté.

intervalle la Reine mere, le Ministre Régent & le grand Maréchal, sont chargés de l'administration.

Comment on traite les freres du Roi.

Un des premiers soins du nouveau Monarque, lorsqu'il prend possession de son autorité, est de faire mourir ses freres, pour assurer la tranquillité de son regne. On les oblige, selon quelques Auteurs, de s'étrangler de leur propre main. Barbot dit qu'on les étouffe, en leur bouchant les oreilles, le nez & la bouche. On choisit l'un ou l'autre supplice, parce que ces Princes Negres, qui massacrent sans pitié leurs freres, se feroient un scrupule de répandre le sang royal.

Processions & cavalcades royales.

Les Rois de Benin se montrent rarement à leurs sujets; mais lorsqu'ils paroissent en public, c'est toujours avec le plus grand faste. Artus dit qu'ils font tous les ans deux processions au travers de la ville, & qu'il n'y a rien de plus magnifique que cette cérémonie, à laquelle toutes leurs femmes, assistent au nombre de cinq ou six cents. Dapper fait mention de quelques cavalcades qu'ils font en certaines saisons, accompagnés d'environ quatre cents



Seigneurs de la Cour, qui ſont précédés & ſuivis d'un grand nombre de Muſiciens. A la tête du cortege, une troupe de nains & de muets conduit des léopards & des tigres enchaînés. La fête ſe termine ordinairement par la mort de dix ou douze eſclaves, qu'on ſacrifie en l'honneur du Monarque.

Cour du Monarque. Ses eſclaves.

La Cour de Benin eſt toujours compoſée d'un grand nombre de nobles. Le Roi entretient une ſi prodigieuſe multitude d'eſclaves, qu'il eſt difficile de faire un pas dans la Capitale ſans en rencontrer pluſieurs troupes, dont les uns portent ſur leur tête des fruits ou de l'huile de palmier, pour la conſommation du palais, d'autres de l'eau, des fourages & d'autres proviſions.

Revenus de la couronne.

Les revenus du Prince ſont conſidérables. Ceux qu'il reçoit en argent conſiſtent principalement dans les ſommes annuelles que chaque Gouverneur de province doit lui remettre. Le tribut des officiers ſubalternes ſe paye en beſtiaux, en étoffes, en fruits, en denrées de toute eſpece; il ſuffit pour l'entretien du palais. Ainſi le revenu pé-

cuniaire demeure entier dans les coffres. Il n'y a aucun impôt direct sur les marchandises; mais il faut payer une taxe au gouvernement pour obtenir le droit de commercer.

Forces militaires.

On assure que le Roi de Benin est en état de mettre en campagne une armée de cent mille hommes. La discipline est si rigoureuse parmi ses troupes, que personne ne peut quitter son poste sans s'exposer à une peine capitale. Au reste ces Negres, ainsi que tous leurs voisins, sont également dépourvus de courage, d'intelligence & d'habileté dans la guerre. Leurs armes sont celles des autres Africains dont j'ai parlé. Ils ont des boucliers si foibles, qu'ils servent plutôt d'ornement que de défense. Les nobles portent communément en campagne une robbe d'écarlate; mais quelques-uns se couvrent le corps de peaux d'éléphant, ou d'autres cuirs à l'épreuve de la flêche, & les ornent de dents de Léopard. Les uns & les autres ont sur la tête un grand bonnet rouge, d'où pend une queue de cheval. Le simple soldat n'a d'autre habillement qu'une pagne

de soie, qui lui couvre la ceinture & les cuisses.

§. IV.

Religion.

Notion assez juste d'un Souverain Etre.

Ces peuples ont une notion assez juste d'un Souverain Etre, qu'ils croyent invisible & tout-puissant, & qu'on ne peut, disent-ils, représenter par des images sensibles, parce qu'il n'a pas de corps. Le nom qu'ils lui donnent est *Orissa.* Ils lui attribuent la création du ciel & de la terre, & l'empire absolu du monde, qu'il régit par les loix d'une profonde sagesse. Mais ils se persuadent qu'il est très-inutile de lui adresser des vœux & des sacrifices, soit parce que nos hommages ne peuvent rien ajoûter à sa grandeur, soit parce qu'étant nécessairement bon, il ne peut que nous procurer toutes sortes de biens, sans être capable de nous faire aucun mal. Au contraire ils se croyent obligés d'honorer le Diable, parce que c'est un esprit mal-faisant, toujours porté à leur nuire, & qu'il faut appaiser par des prieres & des offrandes.

Divinités subalternes.

Ils adorent un grand nombre de Divinités ſubalternes, qu'ils nomment *Fétiches*; & que je ferai connoître ailleurs plus particulierement. Tout ce que j'obſerverai ici c'eſt que ces Negres, à l'exemple de ceux de Congo, ſe font une infinité d'idoſes de fantaiſie, juſqu'à honorer les crânes & les ſquéletes des morts.

Nyendal, Dapper, *ubi ſuprà.*

Leurs offrandes journalieres conſiſtent dans quelques ignames bouillis & mêlés d'un peu d'huile; mais dans leurs fêtes ſolemnelles ils ſacrifient des bœufs, des moutons & toutes ſortes d'animaux, dont ils mangent la chair avec leurs amis. Ils croyent aux apparitions des morts, qui ne reviennent, diſent-ils, de l'autre monde que pour exiger certaines offrandes. Dans ces occaſions on leur accorde ſans délai tout ce qu'ils demandent; & ſi l'on ſe trouvoit dans l'impuiſſance de les ſatisfaire, on iroit à l'emprunt chez ſes voiſins, plutôt que de manquer à un devoir ſi ſacré.

Opinion ſur l'Enfer, le Paradis, & l'ombre de l'homme.

Ils placent l'Enfer & le Paradis dans la mer. Un des dogmes de leur religion eſt que l'ombre d'un homme eſt un être réel, & qu'elle doit

rendre un jour témoignage de la bonne ou mauvaise vie de celui qu'elle n'a pas cessé d'accompagner.

Particularités touchant leur culte.

Ils remplissent leurs maisons d'idoles, & consacrent à ces mêmes divinités des chapelles particulieres, en forme de hutes, où ils vont offrir des sacrifices. On assure que leurs Prêtres s'attribuent une correspondance familiere avec le Démon, & prétendent avoir le secret de pénétrer dans l'avenir, employant dans leurs cérémonies magiques un pot percé de trois trous, dont ils tirent un certain son. Un des plus fameux de ces Prêtres réside à *Loebo*, ville située à l'embouchure de la riviere Formose. Les Negres de Benin sont persuadés que c'est un homme consommé dans les secrets de la magie, que son pouvoir s'étend également sur la mer & sur l'air, qu'il prévoit l'arrivée des vaisseaux, les naufrages & quantité d'autres événemens. Il commande en Souverain dans la ville de Loebo & dans toutes les terres qui en dépendent. Le peuple a une telle vénération pour ce Pontife, qu'il n'approche de lui qu'en tremblant.

Prêtre de Loebo.

J'ai parlé des sacrifices cruels qu'on fait au Démon d'Arébo. Le lieu de sa résidence est un bois peu éloigné de la ville, & dont l'accès est séverement interdit aux Negres des autres cantons. S'il arrive qu'un étranger s'engage dans quelque sentier qui conduise à ce bois, les habitans le forcent de revenir sur ses pas, persuadés que, s'il profanoit cet azile sacré par sa présence, le pays seroit ravagé par une peste ou par quelque autre fléau. Nyendal, pour les détromper de ce ridicule préjugé, alloit souvent à la chasse dans ce bois, dont il traversoit indifféremment toutes les routes. Les Negres étoient étonnés de sa hardiesse, & paroissoient encore plus surpris de la voir impunie. Mais leurs Prêtres, pour maintenir l'honneur de l'idole, disoient qu'elle s'embarrassoit peu de ce que faisoient les Blancs; au lieu que, si les Negres osoient suivre cet exemple, ils ressentiroient bien-tôt l'effet de sa vengeance.

Démon d'Arebo.

Une des superstitions de ce peuple est d'avoir une vénération religieuse pour certains oiseaux noirs.

Vénération superstitieuse pour certains oiseaux.

Artus assure qu'il est défendu, sous peine de mort, de leur faire aucun mal, & qu'il y a des Ministres établis pour les servir, & pour leur porter leur nourriture, dans un endroit des montagnes qui leur est particulierement consacré.

Ces mêmes Negres ont tous les cinq jours une fête, qu'ils célébrent religieusement par des sacrifices. Les Grands immolent des vaches, des moutons & des chévres; le peuple sacrifie des chiens, des chats & des cocqs. On distribue aux pauvres une partie de ces viandes. La fête anniversaire, consacrée à l'honneur des morts, a cela de particulier qu'on leur sacrifie, non-seulement un grand nombre d'animaux, mais plusieurs victimes humaines. L'usage veut qu'on immole dans ces occasions vingt-cinq hommes, qui sont ordinairement des criminels condamnés à mort. Si ce nombre de criminels ne se trouve pas dans les prisons, les officiers du Roi ont ordre de parcourir pendant la nuit les rues de Benin, & d'enlever indifféremment les premieres personnes qu'ils rencontrent. Les riches peuvent se ra-

Fêtes consacrées à la Religion.

cheter, en donnant aux Prêtres une somme d'argent; mais les pauvres sont égorgés sans pitié.

Ce que ces Negres appellent *la Fête du Corail*, est, selon Nyendal, la plus grande fête du royaume. On la célèbre au mois de Mai, dans l'enceinte du palais, où la curiosité & la dévotion attirent un peuple innombrable. Le Roi y préside, ayant autour de lui ses femmes & ses principaux officiers, & fait un sacrifice en plein air. Cette action est accompagnée des acclamations de ses sujets, qui font aussi successivement leurs dévotions & leurs offrandes. La cérémonie se termine par un grand repas que le Roi & les Grands donnent au peuple. Nyendal, qui vit célébrer à Benin cette fête en 1702, ne put se procurer aucun éclaircissement sur son origine.

ARTICLE III.

Côte des Esclaves.

Etendue & division de cette côte.

LA véritable étendue de cette côte est depuis *Rio Lagos*, sur la

frontiere occidentale de Benin, jusqu'à *Rio da Volta*, sur les confins de la Côte d'or; & l'espace contenu entre ces deux rivieres est d'environ quarante lieues. Le pays, quoique renfermé dans ces bornes étroites, offre quatre royaumes, qui se suivent immédiatement de l'est à l'ouest. On les nomme *Ardra*, *Juida*, *Popo* & *Koto*.

§. I.

Royaume d'Ardra.

Ardra, dont nous parlerons d'abord, est le plus oriental. Sa côte a peu d'étendue; mais il s'élargit considérablement dans les terres. L'air de ce royaume est fort mal-sain pour les Européens, qui résistent très-rarement à la malignité de ses influences. Mais les habitans naturels jouissent d'une santé robuste, & parviennent à un âge avancé, n'ayant guere d'autre maladie à craindre que celle de la petite vérole, qui fait quelquefois ici de terribles ravages.

Situation d'Ardra.

Qualités de l'air & du terroir.

Le pays est plat, uni, & en général très-fertile. On y recueille une prodigieuse quantité de bled d'inde,

de millet, d'ignames, de patates, de limons, d'oranges, de noix de cocos & de vin de palmier. Il produit aussi beaucoup de sel, qui se forme dans des lieux bas & marécageux, & que les habitans des isles de Karam, dans le royaume de Benin, viennent charger dans leurs canots. On n'y voit pas d'éléphans (1).

Bosman, Barbot, Snelgrave, d'Elbée, des Marchais, dans l'Histoire des Voy. T. IV.

Villes connues.

Les villes les plus connues sont:

Foulaon.

1. *Foulaon*, que Barbot place sur une riviere qu'il appelle *Torri*. C'est la Capitale & l'unique port maritime d'une contrée, auquel on donne aussi le nom de Torri.

Praya.

2. *Praya*, que d'autres nomment le *petit Ardra*. Sa situation est sur le bord de la mer, au fond d'une baie, où le mouillage est fort bon. Elle est bâtie sur un terrein élevé, qui peut avoir deux cents toises de circonférence.

Offra & Jakin.

3. & 4. *Offra* & *Jakin*. La premiere est à sept milles de Praya, & plus avant dans les terres. Les Anglois & les Hollandois y avoient des comptoirs au commencement

(1) Bosman dit que les Negres d'Ardra en tuerent un de son temps, mais qu'il n'y a rien de plus rare que l'apparition de ces animaux.

de ce siécle. Jakin est entre *Offra* & *Praya*, sur une riviere du même nom, qui est peut-être la même que celle de Torri.

5. *Grandforo*, au nord d'Offra, bourg spacieux, où il y a une sorte d'Hôtellerie pour les Voyageurs. Grandforo.

6. *Assem* ou *Azem*, que les Européens nomment le *grand Ardra*. C'est la Capitale du royaume d'Ardra, & la résidence ordinaire du Roi. Sa situation est à seize lieues de la mer, au nord-ouest de Praya. On lui donne trois ou quatre lieues de circuit: mais la plus grande partie de ce terrein est sans habitations; car outre que les rues ont une largeur extraordinaire, les maisons sont séparées les unes des autres par de grands clos. On n'entre dans la ville que par un seul côté, & l'on traverse successivement quatre grandes portes, dont chacune est défendue par un large fossé. Il y a à droite & à gauche une galerie, qui sert de corps-de-garde. Assem. Ses Portes.

Une riviere, que les Negres nomment *Eufrates*, environne une grande moitié d'Assem, & lui sert de fossé naturel; ce qui n'empêche pas

que la ville n'ait dans la même étendue un petit mur. Tous ses autres côtés sont environnés d'une muraille plus épaisse & plus haute. Ces murs sont d'une terre rougeâtre, qui se lie parfaitement, sans aucun mélange de chaux, & qui prend la même fermeté & le même poli que le plâtre. Toutes les maisons de la ville sont bâties de la même terre, & couvertes de paille. Barbot vante leur régularité, ainsi que la grandeur, la propreté & le bel alignement des rues, dont le terrein, dit-il, n'a pas la moindre inégalité. La chaleur du climat ne permet pas de donner beaucoup d'ouverture aux fenêtres, qui au lieu de vitres ont des chassis d'étoffe blanche.

Ses murailles & ses édifices.

Palais du Roi.

Le palais du Roi est un vaste édifice, dont les murs sont aussi de terre & les toits de paille. Il renferme plusieurs grandes cours, environnées de galleries, au-dessus desquelles il y a aussi des logemens. On y voit de grands jardins, entourés de murs, divisés en quantité d'allées d'arbres longues & étroites, & entremêlées de parterres. Les meubles sont de la plus grande simplicité. Dans

ces derniers temps la ville d'Assem a beaucoup perdu de son ancien lustre. Les Negres de *Dahomay* (1) la saccagerent en 1724, après avoir ruiné la plus grande partie du pays.

Ba & Jago.

7. & 8. *Ba* & *Jago* sont deux autres villes, dont la premiere est principalement fameuse par son marché de sel, qui se tient tous les quatre jours. Il y a à 5 ou 6 milles de Ba un autre marché, où dans certaines saisons de l'année il s'assemble jusqu'à trois ou quatre mille Negres, qui vendent toutes sortes de marchandises de leur pays.

Coutumes & usages remarquables.

Ce que j'ai trouvé de plus remarquable dans les coutumes & dans les usages de cette contrée, se réduit aux objets suivans. La plûpart des habitans d'Ardra ne se croyent habillés d'une maniere décente, que lorsqu'ils ont autour des reins & des cuisses cinq ou six pagnes, qu'ils mettent l'une sur l'autre, & dont plusieurs sont enrichies d'or trait ou battu. Les personnes de la premiere distinction ajoûtent à cela une chemise de calico blanc, par-dessus laquelle ils ont un manteau court,

Multiplicité des pagnes.

(1) Royaume situé au nord de celui d'Ardra.

L'habit du Roi n'eſt composé que de deux pagnes, en forme de juppons, dont l'un eſt plus long que l'autre. Il y joint quelquefois, outre la chemiſe de calico, une écharpe de ſoie paſſée en baudrier. Sa tête, ſur laquelle il met une petite couronne de bois de ſenteur, eſt couverte d'une ſorte de coëffe à dentelle, qui lui tombe ſur les épaules. Il tient à la main un petit fouet, dont le manche eſt d'un travail très-propre.

Luxe des femmes.

Les femmes de condition emploient dans leur habillement les plus riches étoffes des Indes & de la Chine, & ne négligent dans le reſte de leur parure aucuns des ornemens introduits par le luxe. Les deux ſexes ſe lavent ſoigneuſement le matin & le ſoir, ſe parfument le corps, & ſont en général d'une propreté extrême.

Alimens ordinaires.

Leurs alimens ordinaires ſont une ſorte de gâteau, appellé *Kanki*, des ignames qu'on cuit ſur le charbon, ou qu'on fait bouillir avec du beurre, du riz, des herbes & des racines, du bœuf, du mouton, de la volaille, de la chair de chien, &c. Ils ont une eſpece de bierre, qu'ils nom-

ment *Pitau*, & dont le goût eſt aſſez agréable. Il ne paroît point d'autre vaiſſelle ſur les meilleures tables que des calebaſſes fendues en deux, qu'ils appellent *Kowis*, & qu'ils verniſſent ſi proprement, qu'on les prendroit pour de l'écaille de la plus belle eſpece.

Incontinence des habitans.

La continence eſt une vertu inconnue ici aux deux ſexes. Les femmes, dans la vûe de plaire aux hommes, dont elles connoiſſent la laſciveté, affectent de paroître lubriques & libertines. On aſſure qu'elles ſont peu fécondes, qu'il eſt très-rare qu'elles ayent plus de deux ou trois enfans, & qu'une femme qui en mettroit deux au monde, d'une ſeule couche paſſeroit pour adultere.

Circonſtance remarquable des funérailles.

Une circonſtance remarquable de leurs funérailles, eſt que le lieu de la ſépulture eſt ordinairement la maiſon même du mort, dans laquelle on conſtruit un caveau, où ſon corps eſt dépoſé. Les enterremens ſe font ſans cérémonies, non-ſeulement pour le peuple, mais pour les Rois mêmes, auxquels on ſe contente de ſacrifier quelques eſclaves trois mois après leur mort.

Maniere de voyager.

Le hamack est leur voiture ordinaire dans les voyages, & les Blancs s'en servent aussi communément que les Negres. Barbot assûre qu'on a ici une telle défiance des Européens, qu'il ne leur est pas permis de voyager le jour, & que si l'on se relâche quelquefois de cette sévérité; ce n'est qu'en faveur de ceux qui voyagent avec un Prince du pays, encore on affecte alors de les conduire par des chemins détournés, en évitant sur-tout de s'approcher des villes.

Officiers de la maison du Roi.

Un des Ecrivains que j'ai cités observe que tous les officiers de la maison du Roi prennent le titre de Capitaine, chacun relativement aux fonctions de son emploi. Ainsi le premier Maître d'hôtel se nomme Capitaine de la table ; le pourvoyeur, Capitaine des vivres; l'Echanson, Capitaine du vin, &c. On sert le Roi à genoux, & lorsqu'on porte les plats qui doivent être mis sur sa table, tout le monde se prosterne & baisse le visage jusqu'à terre. Il est défendu sous peine de mort de le regarder lorsqu'il boit, ou de jetter les yeux sur ses alimens.

Avec quel respect il est servi.

Parmi un grand nombre de femmes qui ſont dans le ſérail du Prince, il n'y en a qu'une qui porte le titre de Reine. C'eſt celle qui lui donne le premier enfant mâle. Elle a une telle autorité ſur ſes compagnes, qu'elle peut les chaſſer du palais, ou même les vendre pour l'eſclavage, ſans que le Roi s'oppoſe à cette violence.

Autorité de la Reine.

Les Européens font un grand commerce ſur la côte d'Ardra, d'où l'on aſſure que les Hollandois ſeuls tirent annuellement trois mille eſclaves. Une partie de ces miſérables eſt compoſée de priſonniers de guerre; d'autres ont été levés dans les provinces tributaires; quelques-uns ſont des criminels condamnés au banniſſement, ou des débiteurs inſolvables, qui ont été vendus au profit de leurs créanciers. Les autres marchandiſes qu'on tire de cette contrée ſe réduiſent à quelques étoffes qui s'y fabriquent, & à ces pierres bleues qui portent le nom d'Aigris. Les meilleures commodités qu'on puiſſe y apporter ſont des *Bugis*, petits coquillages qui ſont la monnoie favorite des Negres; des

Commerce du pays.

barres de fer plates; des colliers & des pendans d'oreilles de verre, de diverses couleurs; du corail long, des cuirs dorés, des taffetas rouges & blancs, & d'autres étoffes rayées & mouchetées; des chaudrons & des bassins de cuivre, avec des bagues & des anneaux de même métal; les agates, les miroirs à quadre doré, l'eau-de-vie de France, le vin de Canarie & de Malvoisie; les chapeaux, les draps d'or & d'argent, des couteaux, des fusils, de la poudre à tirer, des sonnettes de cuivre & d'autres clincailleries.

Les premiers Traités se font avec le Roi.

Le Roi a la premiere vûe & la préférence de toutes les marchandises étrangeres; & c'est avec lui qu'il faut d'abord traiter. D'Elbée dit qu'il ne fait jamais d'emprunts, ni de mauvaises chicanes aux marchands, comme les autres Rois Negres, & qu'on peut se reposer avec confiance sur sa fidélité. Tous les vaisseaux, grands & petits, lui payent en marchandises, pour les droits du commerce, la valeur de cinquante esclaves. Les autres droits particuliers peuvent monter à la moitié de cette taxe. Quand le Roi a fait son traité,

c'eſt au Prince héréditaire, au grand Prêtre & aux principaux officiers de la Cour qu'appartient le choix des marchandiſes, & le droit de vendre les premiers leurs eſclaves. Les Facteurs étrangers font enſuite la traite avec les Négocians particuliers; & comme ceux-ci payent plus cher que le Roi & les courtiſans, on a coutume de réſerver pour eux ce qu'il y a de meilleur dans la cargaiſon.

Ce peuple, qui ne ſait ni lire ni écrire, & qui n'a pas même de caractères pour ſa propre langue, emploie pour les calculs de petites cordes avec des nœuds, qui lui ſervent en quelque maniere de chifres. Cependant la plûpart des perſonnes de diſtinction entendent fort bien le Portugais, & ſavent même le lire & l'écrire.

Cordes & nœuds qui ſervent de chifres.

Leur Religion n'eſt qu'un ridicule amas de ſuperſtitions groſſiéres. Ils reconnoiſſent un Etre ſuprême, ſans lui adreſſer aucun hommage, ſans admettre l'immortalité de l'ame, & ſans avoir aucune notion d'une autre vie. Quoiqu'ils ſoient perſuadés que la mort détruit

Religion de ces Negres.

également l'ame & le corps, ils ne laissent pas de croire que ceux qui sont tués en combattant pour la patrie ont le privilége de revenir sur la terre, mais avec d'autres traits & une nouvelle physionomie, qui empêchent qu'ils ne soient reconnus de leurs meilleurs amis. Barbot a raison de soupçonner que c'est un dogme politique inventé par leurs Prêtres, pour inspirer du courage aux soldats.

Ces Negres sont si timides, que le moindre accident les allarme, & qu'on les voit trembler au seul nom de la mort. C'est le grand Prêtre qui préside à toutes les affaires de la Religion, & qui est en même temps premier Ministre d'Etat. Son autorité est si bien établie, qu'il pourroit détrôner un Prince qui entreprendroit de faire le moindre changement dans le culte public. C'est lui qui donne à chaque famille ses Fétiches ou ses Dieux. D'Elbée, dans une visite qu'il rendit à un de ces Pontifes, apperçut au coin d'une gallerie une poupée blanche, de la grandeur d'un enfant de quatre ans. Comme il demanda ce que signifioit cette

Autorité du grand Prêtre.

Diable blanc.

cette repréſentation, *c'eſt le Diable*, répondit le Prêtre. *Mais le Diable*, dit d'Elbée, *n'eſt pas blanc*. A quoi l'autre répliqua : *vous croyez qu'il eſt noir, mais c'eſt une grande erreur ; car moi, qui le vois & qui lui parle ſouvent, je puis vous aſſurer qu'il eſt blanc*. Voilà juſque où ces Prêtres pouſſent l'impoſture, ou peut-être la ſtupidité.

Il eſt libre à chaque particulier d'adorer les Fétiches qu'il veut, pourvû qu'il conſulte en ces occaſions ſes Prêtres. Les uns choiſiſſent pour l'objet de leur culte une montagne ; d'autres un arbre, une pierre, une piece de bois, ou quelqu'autre ſubſtance inanimée. Ce culte, dégagé de prieres, de ſacrifices & de toute eſpece de cérémonies, conſiſte uniquement, ſelon d'Elbée, à porter un profond reſpect aux Fétiches qu'on a choiſis. Mais Barbot aſſure que le chef de chaque famille leur fait tous les ſix mois une offrande publique, & qu'on leur ſacrifie même quelquefois des animaux. Les Fétiches de l'Etat ſont de gros oiſeaux noirs, qu'on nourrit avec beaucoup de ſoin dans les jardins

Fétiches particuliers & publics.

du palais. Snelgrave nous apprend que le Gouverneur de Jakin avoit pour Fétiche un crâne de mort, auquel on avoit érigé une chapelle rustique, qui avoit la figure d'une meule de foin.

L'usage est de couvrir d'un pot de terre les idoles qu'on a dans sa maison. On les tire de cette enveloppe pour les consulter, & on les remet ensuite sous leur pot, qu'on arrose de quelques gouttes de liqueur.

Maisons de chants & de danses pour les femmes.

Je ne sai si la coutume suivante appartient à la Religion. « Le grand Prêtre, c'est d'Elbée qui parle, a dans chaque ville une maison, où il envoie les femmes tour à tour, pour apprendre certains exercices qui demandent cinq ou six mois d'instruction. Ce sont des chants & des danses, qui consistent dans des mouvemens & des sauts fort pénibles, avec un mélange de cris & de hurlemens où l'on garde une certaine mesure. Les femmes destinées à cet exercice s'assemblent dans une grande salle. On leur charge les pieds & les mains d'instrumens de fer & de cuivre, pour augmenter le bruit, &

rendre leurs agitations plus fatigantes. Elles ne cessent de danser que lorsqu'elles tombent de foiblesse & de lassitude ; & alors les vieilles maîtresses appellent une nouvelle bande d'écolieres ».

L'Ecrivain dont j'ai emprunté ce récit trouva dans le royaume d'Ardra quelques vestiges du christianisme. Car, dans le temps qu'il étoit à Assem, quelques Negres, convertis originairement par les Portugais, vinrent lui demander des chapelets, & témoignerent un désir ardent d'entendre la Messe. Il ne put contenter leur dévotion, parce qu'il ne s'étoit pas fait accompagner de son chapelain.

Vestiges de christianisme.

Tous les habitans de cette contrée payent au Roi une capitation, dont les Blancs ne sont pas plus exempts que les Negres. Les Européens qui sont le voyage de la capitale, pour obtenir une audience du Prince, sont logés dans le palais, & défrayés aux dépens du Roi jusqu'au jour de l'audience. Dans cette cérémonie le Monarque fait ordinairement quelques pas au-devant d'eux, leur prend la main, la presse

Réception des étrangers.

dans la ſienne, & leur touche trois fois le premier doigt. L'étranger offre enſuite ſes préſens, déclare ſes intentions par la bouche d'un interprête, & reçoit la réponſe par le même canal. Après cela on le conduit ſucceſſivement à l'audience du Prince héréditaire & à celle du grand Prêtre.

Forces militaires du royaume.

On aſſure que le Roi d'Ardra peut mettre en campagne une armée de quarante mille Cavaliers. Tous ſes ſujets ſont obligés de s'enrôler lorſqu'il les appelle ſous ſes enſeignes. Les Negres qui habitent les côtes ſont armés de mouſquets & de ſabres : mais dans l'intérieur des terres ils portent des arcs & des fléches, des poignards, des javelines & des maſſues de bois. Ils ont à l'extrémité d'un pieu, dont la forme eſt celle d'un S, un petit étendart, auquel ils donnent quantité de mouvemens bizares. Leurs tambours ſe terminent en pointe, & ſe battent avec une ſorte de meſure. Ils ont auſſi des ſonnettes, qu'ils frappent avec des bâtons, & au ſon deſquelles le ſoldat fait mille contorſions ridicules. Des chanteurs & des far-

Armes & inſtrumens de guerre.

ceurs tâchent de leur côté d'animer les troupes par des chanſons & des poſtures martiales. Mais tous ces ſecours ne ſont pas capables d'inſpirer du courage à ce peuple efféminé & timide.

Il y a plus d'un ſiecle que les Anglois & les Hollandois ſont en poſſeſſion du principal commerce de la côte d'Ardra. Les François tenterent en 1670 d'y former un établiſſement. Deux vaiſſeaux de leur Compagnie des Indes Orientales, l'un nommé *la Juſtice* & l'autre *la Concorde*, arriverent au commencement de cette année dans la rade de Praya, ſous le commandement du ſieur *d'Elbée*, Commiſſaire de la Marine. Il eut pour compagnons de cette entrepriſe le ſieur *Dubourg*, auquel on deſtina le commandement du Fort qu'on ſe propoſoit de bâtir dans le pays, & un Marchand étranger, nommé *Carlof*, qui ayant été au ſervice des Hollandois ſur la côte de Guinée, avoit acquis une parfaite connoiſſance du trafic de cette région.

Tentatives des François pour former un établiſſement ſur cette côte.

D'Elbée ayant envoyé à terre Dubourg & Carlof, pour faire les

Réception de d'Elbée.

premieres ouvertures de commerce, ſe rendit lui-même à Aſſem, où il fut admis à l'audience du Roi le lendemain du jour de ſon arrivée. Ce Prince, qui ſe nommoit *Toſizon*, paroiſſoit âgé d'environ ſoixante-dix ans. Il avoit la taille avantageuſe, les yeux grands & pleins de feu, le maintien & les manieres extrémement nobles. L'eſprit & le jugement brilloient dans ſes diſcours & dans ſes réponſes. Dès qu'il apperçut d'Elbée il lui préſenta la main, prit la ſienne, & fit craquer trois fois ſon pouce, ce qui paſſe ici pour un témoignage inſigne d'affection & de faveur.

Après les complimens ordinaires, l'Envoyé de France, à qui l'on avoit déja accordé un comptoir à Offra pour ſa nation, pria le Roi de permettre aux François d'en bâtir un à leur gré, parce que celui qu'on leur avoit donné étoit trop petit & fort incommode. Le Prince répondit qu'il donneroit des ordres pour faire augmenter les bâtimens de leur nouveau Magaſin; mais qu'il ne pouvoit avec prudence leur accorder la permiſſion d'en conſtruire

fin à leur fantaisie. *Je connois*, lui dit-il, *votre politique. Vous commencerez par une batterie de deux pieces de canon; l'année d'après vous en aurez une de quatre, & par dégrés votre comptoir deviendra un Fort, qui vous rendra maîtres de mon pays.* Il accompagna ce raisonnement judicieux de tant de politesses, que d'Elbée ne put s'offenser de son refus. D'Elbée *ubi supra.*

Quelque temps après, le Roi d'Ardra envoya en France, avec le titre d'Ambassadeur, le Negre *Matteo Lopez*, premier Interprête de la Cour. Ce Ministre s'embarqua sur la Concorde au mois de Mars, & n'arriva à Dieppe que neuf mois après, parce que son vaisseau fut obligé de relâcher à la Martinique. Il fit son entrée à Paris le 15 de Décembre 1670, & le 19 Louis XIV lui donna audience dans son palais des Thuilleries. Lopez y fut conduit par le grand Maître des Cérémonies dans le carrosse du Roi, & ses enfans dans ceux de la Reine. Les jours suivans on le mena chez la Reine, chez M. le Dauphin, & chez les principaux Ministres. Il y eut sans doute un peu d'excès dans les hon-

Ambassade de Matteo Lopez.

Audience qu'il reçoit au château des Thuilleries.

Caractere de cet Ambassadeur.

neurs qu'on rendit (1) à cet Ambassadeur Negre; mais Louis XIV aimoit le faste, & cherchoit sur-tout à en imposer aux étrangers. Du reste Lopez se conduisit dans sa mission avec autant d'esprit que de jugement. *C'étoit*, dit l'Ecrivain que j'ai cité, *un homme de sens, qui parloit peu, mais qui faisoit beaucoup de questions, & qui écrivoit soigneusement tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit.* Il savoit fort bien le Portugais, & s'exprimoit avec beaucoup de grace dans cette langue. Instruit des principes du christianisme, il savoit les prieres de l'Eglise, & s'étoit, dit-on, engagé à recevoir le baptême. Il pria Louis XIV, au nom du Roi son Maître, d'envoyer des Missionnaires en Guinée.

Articles que la compagnie lui propose.

Pendant son séjour à Paris il eut plusieurs conférences avec les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, qui lui firent les propositions suivantes :

1°. Que les vaisseaux François, envoyés sur la côte d'Ardra, eussent

(1) On en trouvera le détail dans la Relation de d'Elbée, *ubi suprà*.

la préférence ſur ceux de toutes les autres Nations.

2°. Qu'ils ne payaſſent que vingt eſclaves pour les droits du commerce.

3°. Que le Roi d'Ardra employât ſon autorité pour faire payer au comptoir de la Compagnie les dettes contractées par ſes ſujets.

4°. Que les Facteurs François fuſſent diſpenſés de faire crédit aux Seigneurs de la Cour, s'ils avoient quelque défiance de leur exactitude pour les paiemens.

5°. Qu'enfin le Roi prît ſous ſa protection immédiate les Facteurs & les effets de la Compagnie.

A ces conditions, les Directeurs promettoient de fournir abondamment leur comptoir d'Ardra de toutes les marchandiſes néceſſaires, juſqu'à la valeur de cinq cents eſclaves; d'envoyer annuellement un certain nombre de vaiſſeaux ſur cette côte, & de ne s'engager avec aucun autre Prince pour la traite des eſclaves. L'Ambaſſadeur, content de ces offres, ne fit aucune difficulté ſur les quatre premiers Articles. A l'égard du cinquieme, il dit que ne ſachant

pas les intentions de son Maître, il ne pouvoit se rendre garant du succès, mais qu'il feroit tous ses efforts pour engager le Roi d'Ardra à le ratifier.

Matteo Lopez ayant été congédié avec les mêmes cérémonies qu'on avoit observées dans la premiere audience, partit de Paris au mois de Janvier 1671, s'embarqua peu de temps après au Havre-de-Grace, & entra heureusement dans la rade d'Ardra le premier jour d'Octobre de la même année. Carlof l'accompagna dans ce trajet. Il prétendit que le Ministre l'avoit chargé de la distribution des riches présens qu'on envoya au Roi d'Ardra; mais Lopez soutint qu'ils ne devoient être remis au Prince que par son canal. Carlof l'emporta, & l'Ambassadeur Negre fut si irrité de cet affront, qu'il employa tout son crédit pour nuire au commerce des François & pour faire échouer tous leurs desseins. Une incursion faite dans ce pays par un Monarque puissant les empêcha de poursuivre leur projet. Ce royaume ayant été ravagé par le Roi de Dahomay en 1724, les

Son retour en Afrique.

Il se brouille avec Carlof.

Le Royaume d'Ardra est ravagé.

Européens cesserent d'y aller faire le commerce.

§. II.

Royaume de Juida (1).

Description de cette contrée. Ce que ses productions offrent de plus remarquable.

Beauté singuliere de ce pays.

Bosman outre peut-être un peu les choses, lorsqu'il dit que l'univers n'a point de région qui égale pour la beauté le royaume de Juida. Mais tous les Voyageurs conviennent que c'est une des plus charmantes contrées de notre hémisphère. Les arbres y sont d'une grandeur singuliere, & se couvrent dans toutes les saisons d'un magnifique feuillage. Les campagnes, arrosées de plusieurs rivieres & de quantité de ruisseaux, sont ornées de grands bois de palmiers & de tamarins, ou d'agréables bo quets d'orangers, de limoniers, de figuiers & de bananiers. Les buissons & les mauvaises plantes n'offusquent point ces arbres, comme dans d'autres parties

(1) C'est le nom que les François lui donnent, selon Barbot. D'autres l'appellent *Fida*, *Whida*, *Whidaw*. *Queda*, *&c.*

Des Marchais, Bosman, Phillips, Barbot, dans l'Histoire des Voyages T. IV.

de la Guinée. Des montagnes trop hautes, dit des Marchais, ne bornent point la vûe; le pays s'éleve doucement jusqu'à dix ou douze lieues de la côte, comme un vaste & magnifique amphithéatre, où une multitude infinie de villages, environnés d'arbres, les canaux de plusieurs rivieres, & l'aspect de l'Océan, forment la plus magnifique perspective qu'on puisse se figurer.

Son étendue.

On ne s'accorde pas sur les limites de ce royaume, qui est situé au sud-ouest de celui d'Ardra. Les Voyageurs qui lui donnent le plus d'étendue disent qu'il a quinze ou seize lieues de longueur sur la côte, & dix ou douze du côté des terres, dans sa plus grande largeur. Quelques-uns prétendent que toute sa circonférence n'est que de seize lieues.

Ses principales rivieres.

Les principales rivieres du pays sont celles de *Jakin* & d'*Eufrates*, qui descendent toutes deux du royaume d'Ardra. La premiere a les eaux jaunâtres, & n'est navigable que pour les canots, ayant à peine trois pieds de profondeur. L'autre est plus large & plus profonde, &

ſon eau eſt excellente. Elle pourroit recevoir de grands bateaux, ſi ſon lit n'étoit pas bouché en quelques endroits par des bancs de ſable.

Diviſion de ſes Domaines.

On diviſe le pays en vingt-ſix principautés, qui ont chacune un ſouverain particulier, & dont la plûpart ſont héréditaires. On trouvera leurs noms dans le Voyage de Des Marchais, ſans aucun autre détail, & rien de plus, ſi l'on excepte ce qu'il rapporte de la premiere, qu'on appelle *Sabi*, du nom de ſa principale ville, qui eſt la Capitale du royaume. Cette province forme l'ancien domaine des Rois.

Combien le pays eſt peuplé.

Chacune de ces principautés à une ville qui ſert de réſidence à ſon Seigneur, & pluſieurs villages qui en dépendent. Tout le pays eſt en général ſi rempli d'habitations, qu'il paroît, dit un Voyageur, ne compoſer qu'une ſeule ville, partagée en pluſieurs quartiers, dans leſquels il y a des terres cultivées, qu'on prendroit pour des jardins. Les villages, ſi l'on en croit Boſman, ne ſont éloignés l'un de l'autre que d'une portée de mouſquet. Au reſte l'intérieur des terres eſt peu connu

des Européens, & les deſcriptions agréables qu'ils font de ce royaume, doivent principalement s'entendre des contrées maritimes ſituées aux environs de la Capitale. C'eſt la portion la plus fréquentée de nos Voyageurs.

Danger du mouillage de cette côte.

Le mouillage eſt très-difficile ſur cette côte à cauſe de l'agitation continuelle des vagues. Les flots s'y élévent & s'y entre-pouſſent avec tant de furie, que le débarquement n'eſt jamais ſans danger. Les vaiſſeaux Européens en ont fait plus d'une fois la triſte expérience.

Deſcription de la Capitale.

Sabi, ou *Sabier*, capitale du royaume, eſt ſituée à trois lieues & demie de la mer, au milieu d'une grande pleine. C'eſt la réſidence du Roi & des Facteurs Européens. Chaque famille occupe un terrein, environné d'un mur, & rempli d'un nombre de cabanes proportionné à celui des habitans. Tous ces enclos, qui contiennent ſouvent des jardins & des terres cultivées, ſont ſéparés l'un de l'autre par des eſpaces, auxquels on pourroit donner le nom de rues s'ils étoient plus larges. Mais la plûpart ſont ſi étroits, que deux

personnes peuvent à peine y passer de front. Ainsi Sabi n'est qu'un amas confus de cabanes & de champs labourés, & c'est lui faire beaucoup d'honneur, suivant Des Marchais, que de lui donner le nom de ville. D'ailleurs les dernieres conquêtes du Roi de Dahomay ont rendu cette capitale presque déserte. Toutes les maisons étant de terre, & les Negres la prenant autour de leur demeure, les lieux voisins sont remplis de trous & de fosses, qui en rendent le passage très-dangereux, surtout pendant la nuit. C'est-là que les habitans jettent leurs immondices & leurs excrémens, qui répandent une puanteur insupportable dans toute la ville.

Palais du Roi.

Le palais du Roi, auquel les Européens donnent le nom de sérail, a une enceinte très-spacieuse, fermée d'un mur de terre, haut de neuf ou dix pieds. Il y a dans les angles de petites tours rondes, de même matiere & de même hauteur, pour servir de logemens aux gardes. La principale porte est défendue par une batterie de douze pieces de canon, outre une autre batterie de

neuf pieces, vis-à-vis une des tours des angles. On a conftruit un bâtiment particulier, pour fervir de falle d'audience, où l'on voit le trône du Roi, qui confifte dans un fauteuil placé fur une eftrade couverte d'un riche tapis. Le refte de la falle n'a d'autre ornement que des nattes, ni d'autres meubles que quelques fauteuils, pour les Européens qui font admis à l'audience.

Tous les édifices du palais n'ont qu'un étage un peu élevé au-deffus du rez-de-chauffée. Les murs font compofés d'une terre rouge qui eft affez folide. Les plafonds, arrondis en voutes, font un tiffu de rofeaux ou de branches de palmier, impénétrable à la pluie & au vent. Un Voyageur affure que la difpofition des appartemens eft très-belle, que les meubles n'ont rien d'inférieur à ceux d'Europe, & qu'il n'y manque aucune des chofes qui peuvent contribuer à l'ornement d'une maifon. Les femmes, dont Phillips fait monter le nombre à trois mille, & Atkins à mille feulement, font logées dans un canton féparé.

Des Marchais, *ibid.*

Fafte & luxe des grands.

Les maifons des grands & des

riches particuliers ſont à proportion meublées avec la même magnificence. Ces Negres, chez qui les Européens ont porté leur luxe, ont d'habiles cuiſiniers, inſtruits dans nos comptoirs, & leurs tables ſont ſervies avec la même propreté que les nôtres. L'uſage des vins d'Eſpagne, de France, de Canarie & de Madere, leur eſt devenu familier. Ils boivent des liqueurs fines, & ſavent diſtinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le caffé & le chocolat ne leur ſont plus étrangers. Ils ont de fort beau linge de table, de riches porcelaines & juſqu'à de la vaiſſelle d'argent.

Phillips, ubi ſuprà.

Comptoirs Européens.

Les Comptoirs Européens, qui portent ici le nom d'Hôtels, ſont dans le voiſinage du palais, autour d'une grande place, qui eſt le principal marché de la ville. Ils ſont occupés par les Portugais, les François, les Anglois & les Hollandois. Celui que les François avoient conſtruit dans le dernier ſiecle étoit le plus ſpacieux & le plus beau; mais un incendie conſuma en 1727 ſes principaux bâtimens.

La ſaiſon des pluies eſt ici un

Combien la saison des pluies est ici dangereuse.

temps très-mal sain, sur-tout pour les Européens. Les naturels du pays la craignent eux-mêmes, & ne se déterminent pas aisément alors à sortir de leurs cabanes. L'eau du ciel tombe par torrens, & est aussi brûlante que si elle avoit été chauffée sur le feu. On respire dans les maisons un air embrasé, & l'on n'a pas d'autre ressource que de se faire refraîchir continuellement par des esclaves avec de grands éventails de peau.

Malignité naturelle de l'air.

On attribue d'ailleurs à l'air de Juida une malignité naturelle, qui occasionne des maladies particulieres à ce pays. On en reconnoît les pernicieuses influences à une marque qui doit effrayer tous les Navigateurs qui mouillent sur la côte. La rosée qui tombe sur un vaisseau pendant la nuit, engendre quantité de petits insectes, semblables aux lézards, aux crapauds & aux serpens, qui meurent & se dissipent aux premiers rayons du soleil. Cette mauvaise qualité de l'air produit de très-dangereux effets sur les passagers qui ont l'imprudence de dormir la nuit sur le tillac, ou d'y prendre le frais.

Les Negres sont accoutumés à aller tête nue dans les plus grandes chaleurs, &. à recevoir à-plomb les rayons du soleil, qui ne les incommodent jamais; mais l'effet en est mortel pour les Européens, & leur cause des fievres malignes accompagnées de transports, & qui les conduisent au tombeau au bout de trois jours. C'est aux mois de Juin, de Juillet & d'Août qu'elles font les plus grands ravages. Elles se déclarent par de grandes douleurs de tête & de reins, par des maux de cœur & des seignemens de nez. La langue devient séche & tout-à-fait noire.

Fievres mortelles.

La dissenterie est un autre mal très-commun à Juida, & d'autant plus dangereux, qu'elle attaque les étrangers dans toutes les saisons de l'année. Les Negres & les Blancs sont également sujets à la maladie des vers; mais les derniers en guérissent plus difficilement, & en rapportent quelquefois de fatales semences en Europe.

Autres maladies.

La terre dans cette contrée est de couleur rougeâtre, & produit annuellement plusieurs moissons. Les pois succédent au riz, le millet aux

Qualités & productions de la terre.

pois, le bled de Turquie au millet, les patates & les ignames au bled de Turquie. La méthode pour la culture des champs eſt d'ouvrir la terre en ſillons profonds, & de ſemer les grains dans ces foſſes. La roſée qui s'y raſſemble, & l'ardeur du ſoleil qui en échauffe les côtés, hâtent d'une maniere ſenſible le progrès des plantes. On plante des melons & des légumes ſur l'extrémité ſupérieure des ſillons, de maniere qu'il ne reſte pas un pouce de terre en friche.

Les tamarins & les palmiers ſont les arbres les plus communs. Entre les productions de ce genre on diſtingue le *Polon*, qui porte en Amérique le nom de *Fromager*. Il produit un duvet court & très-fin, dont on fait de belles étoffes.

Le Polon.

Cannes de ſucre, indigo.

Les cannes de ſucre & l'indigo croiſſent auſſi heureuſement à Juida que dans aucune autre contrée du monde. L'indigo égale ou ſurpaſſe en bonté celui des Indes & de l'Amérique. Les habitans n'ont guere d'autre teinture pour les habits ; mais ils ne montrent pas une grande induſtrie dans ſa préparation. On

fait avec les patates du pays une sorte de pain qui se mange avec la viande & les autres alimens. Les ignames réussissent moins ici que dans les contrées voisines, & l'on y recueille aussi moins d'oignons. Mais tous les autres légumes de l'Afrique croissent avec abondance, sans demander presque aucun soin, & Bosman cultiva avec le plus grand succès plusieurs plantes d'Europe, telles que des choux, des carottes, des navets, du persil, des salsifis d'Espagne, &c.

Des Marchais fait un éloge particulier d'une espece de pois, qui croissent dans une cosse presque aussi forte que le parchemin. Chaque cosse en contient depuis cent vingt jusqu'à cent cinquante. Ils sont aussi tendres & d'aussi bon goût que ceux d'Europe, mais bien plus faciles à digérer. On en fait d'excellens potages. Les Européens les mangent verds comme nos petits pois; mais les Negres les cueillent plus tard, & attendent que les feuilles de la plante commencent à jaunir.

Espece particuliere de pois.

Le pays produit trois sortes de bled, dont la plus commune est le

Trois sortes de bled.

Maïs, parce qu'elle eſt l'objet capital du travail des habitans, & leur principale nourriture. Les deux autres ne ſervent qu'à compoſer la bierre, qui eſt la boiſſon ordinaire des Negres de Juida, l'eau des puits étant ſi crue & ſi mal-ſaine, qu'on n'en ſauroit boire quatre jours ſans gagner la fievre.

Animaux de Juida.

Le royaume de Juida, comme toutes les régions bien peuplées, a peu de bêtes féroces. Cependant, en s'enfonçant dans les terres, on trouve dans les montagnes des éléphans, des bufles & des tigres. Les daims, les liévres & les ſinges ſont des animaux fort communs. On voit dans le pays quelques chevaux; mais ils ſont petits, indociles, & incapables de ſervice. Les Negres aiment autant leur chair que celle des chiens. L'excellence des pâturages fait que les bœufs, les vaches, les chévres, les moutons & les porcs, ſont ici plus gras & plus charnus que dans les Etats voiſins. Cependant ils n'ont rien de comparable, pour la groſſeur, à ceux d'Europe.

Serpens de pluſieurs eſpeces.

Les ſerpens ne ſont point rares à

Juida. Atkins en diſtingue deux principales eſpeces; l'une noire & très-mal faiſante, l'autre jaune & blanche, marbrée dans quelques parties de la peau, & ſi incapable de nuire, que ſa douceur l'a fait ériger en Divinité. Nous parlerons ailleurs de ces idoles monſtrueuſes, & du culte bizarre qu'on leur rend.

Multitude de beaux oiſeaux.

La même contrée offre une variété charmante des plus belles eſpéces d'oiſeaux. Ses perroquets ſont gris, avec le mêlange de quelques plumes rouges à la tête, aux ailes & à la queue. Il eſt auſſi aiſé de les inſtruire que de les apprivoiſer. L'oiſeau à couronne, animal commun dans toute la Guinée, doit ce nom à la touffe jaunâtre, mêlée de quelques plumes jaſpées, qui couronne ſa tête. Le plumage de ſon corps eſt noir, & n'a rien d'agréable; mais ſes ailes ont de groſſes plumes rouges, jaunes & blanches, qui plaiſent par leur variété. Il a des deux côtés de la tête des taches d'un blanc-pourpre, & ſur le devant un duvet noir fort épais, qui a l'apparence du velours. Boſman parle d'un oiſeau particulier, qui a les

yeux & les ſourcils comme ceux d'un homme. Il ajoûte une remarque curieuſe ſur certains petits oiſeaux, à qui la mue fait changer de couleur. Après avoir été noirs une année, ils deviennent bleus ou rouges l'année ſuivante, & jaunes ou verds l'année d'après. Ces oiſeaux ſont charmans, mais d'une telle délicateſſe, qu'il eſt très-difficile de les tranſporter.

On ne trouve en nul autre pays une plus grande abondance de perdrix, de faiſans, de grives, de tourterelles, de pintades, de canards ſauvages, de bécaſſes, d'ortolans & de pigeons ramiers. Les tourterelles ſur-tout ſont ſi communes, qu'au rapport de Boſman, un bon chaſſeur en peut tuer cent tous les jours.

Prodigieux nombre de chauves-ſouris.

Le nombre des chauves-ſouris eſt ſi prodigieux que les arbres en ſont couverts pendant le jour, & qu'au coucher du ſoleil le ciel en eſt obſcurci. Ces animaux s'attachent le matin au ſommet des tamarins ou des palmiers, où ils paroiſſent ſuſpendus, comme une grappe de noix de cocos. C'eſt un amuſement agréable, dit Des Marchais de rompre

cette

cette chaîne d'un coup de fusil, & de voir tomber par douzaines ces bêtes hideuses, qui sont fort embarrassées de leur existence pendant le jour. Leur grosseur commune à Juida est celle d'un poulet.

Dans la classe des poissons, celui qu'on appelle *Singe* m'a paru remarquable. Il doit ce nom à la ressemblance qu'il a avec les singes, soit pour la figure, soit pour l'agilité & la souplesse. C'est un gros animal, qui a quelquefois neuf ou dix pieds de longueur, sur trois ou quatre de largeur. Sa tête est ronde. Il a la queue très-longue, les yeux petits, & une apparence de moustache sous le nez. Ce poisson est fort vif, nage avec beaucoup de légereté, & fait, lorsqu'il est pris, des sauts & des contorsions très-comiques. Quelques rivieres du pays fournissent de très-gros poissons. On trouve dans l'Eufrates des vaches marines, des hippopotames & des crocodiles. Nous apprenons de Phillips que le Roi de Juida fait élever des Alligators (1), dans deux grands étangs

Poisson singulier.

(1) Espece de crocodiles.

qui touchent à son palais. On les voit, dit-il, dormir tranquillement sur les bords, à la chaleur du soleil. Les Negres ne souffriroient pas qu'on insultât ces animaux, parce que, dans quelques régions de la Guinée, on les honore comme des Dieux, & que la maxime des Negres est de respecter les Idoles de leurs voisins, presqu'autant que leurs propres fétiches. Ce sentiment religieux part d'un fond de modération & d'humanité qui fait honneur à ce peuple, & qui entretient l'union & la paix entre tant de différentes sectes. Nous sommes sur cet article bien plus barbares que les Negres.

Commerce de Juida, Mœurs de ses habitans.

Foires & marchés de Juida.

Il se tient dans le Royaume de fréquens marchés & de grandes foires, principalement dans la capitale & dans la principauté d'*Aploga*. Le concours est si grand aux marchés d'Aploga, qu'il s'y trouve ordinairement jusqu'à cinq ou six mille Negres.

Les femmes du Roi ont la liberté d'assister à ceux qui se tiennent deux

fois la ſemaine aux environs de Sali, en pleine campagne. Elles y apportent des étoffes & d'autres ouvrages de leurs mains. Chaque eſpece de marchandiſes a ſa place aſſignée dans ces foires, où il régne une ſi belle police, qu'on n'y commet pas impunément le moindre déſordre. Un juge, aſſiſté de quatre gardes bien armés, a le droit d'inſpection ſur toutes les marchandiſes, connoît de tous les différends, qu'il termine par une prompte déciſion, & condamne à l'eſclavage ceux qui ſont convaincus de vol, ou qui oſent troubler le repos public. Un autre Magiſtrat, nommé *Konagongla*, eſt chargé de la vérification des monnoies. Il examine les *Toquas*, ou cordons de bugis, dont chacun doit contenir quarante coquilles, & s'il s'y trouve une piéce de moins, il les confiſque au profit du Roi.

Belle police

Les marchés ſont environnés de petites loges, occupées par des Traiteurs, qui vendent pluſieurs ſortes de viandes cuites, comme du bœuf, du porc, de la chair de chevre & de chien. Des femmes, établies dans d'autres barraques, débitent du pain,

Loges pour la vente des viandes & des autres vivres.

du riz, du millet & du maïz. La bierre appellée *pito*, le vin de palmier & l'eau-de-vie se vendent aussi dans des loges séparées. Il faut payer d'avance les liqueurs & les alimens qu'on se fait apporter.

Abondance de ces marchés.

Ces foires abondent en toutes sortes de marchandises. On y trouve des esclaves de tous les âges; des bœufs, des vaches, des moutons, des porcs, des chevres, des chiens, de la volaille & des oiseaux de toute espéce; des draps & des toiles d'Europe; de la laine, du coton, des calicos & d'autres étoffes des Indes; des épices, des merceries, de la porcelaine de la Chine, de l'or en poudre ou en lingots, du fer en barre & en œuvre.

Marchandises propres du pays.

Les marchandises propres du pays, sont des étoffes de la fabrique des femmes, des nattes, des paniers, des cruches pour le pito & le vin de palmier, des calebasses de différentes grandeurs, des plats & des tasses de bois, de la malaguette, du sel, de l'huile de palmier, &c. Les Negresses en font le principal commerce. Leur habileté est telle, qu'elles peuvent donner des leçons à nos plus habiles Négocians.

On ne connoît pas ici l'ufage du crédit. Des Marchais pouvoit fe difpenfer d'obferver que les Negres ne tiennent point de Livres de compte : comment tiendroient-ils des Livres? Ils ignorent l'art de lire & d'écrire. Il n'y a dans le pays d'autre monnoie courante que la poudre d'or & les bugis, qu'on appelle ailleurs *Koris* : ce font de petites coquilles d'un blanc de lait, & de la groffeur d'une olive. On les tire des Indes orientales, particulierement des Maldives. Les Européens, fur-tout les Anglois & les Hollandois, en font de grands amas, & s'en fervent avantageufement pour le commerce d'Angola & de Guinée. On les perce avec un fer, & on les enfile au nombre de quarante dans un cordon, que les Negres appellent *Senre*, & les Portugais *Toqua* ou *Toquos*. Cinq Toquas font un *Gallinha*, fuivant les Portugais, & un *Fone*, fuivant le langage des Africains. Vingt Gallinhas font un grand *Kobefch* ou un *Guinbatton*. Chaque Guinbatton (1) contient

Monnoie courante. Bugis.

(1) L'Hiftorien des Voyages a tort de dire que le Guinbatton, qui felon lui ne contient que qua-

quatre mille bugis ; & pese ordinairement soixante livres.

C'est avec ces cordons de bugis, qu'on achete ici toutes sortes de marchandises. Ils suppléent à l'usage des monnoies d'or, d'argent & de cuivre. Les Negres s'en servent pour se parer, & en chargent leurs coëffures, leurs habits & leurs pagnes.

Commerce des Européens.

Les Portugais, à qui l'on doit la découverte des côtes d'Afrique, situées au-delà du Tropique du Cancer, sont les premiers Européens qui ont formé des établissemens dans le Royaume de Juida. Les Anglois & les Hollandois s'emparerent ensuite de ce commerce, & bien-tôt après les François obtinrent la permission d'en partager les avantages, les Negres de cette côte ayant compris qu'il étoit de leur intérêt d'ouvrir leurs ports à tous les vaisseaux étrangers. Mais cette concurrence a été très-désavantageuse aux Nations Européennes, principalement aux Anglois. Le prix des esclaves, qui

tre mille bugis, est composé de cinquante Fores. Car le Fore, suivant le calcul même de l'Auteur, étant un paquet de cinq Toquas, ou de deux cents coquilles, cinquante Fores composeroient un amas de dix mille bugis.

étoit anciennement réglé pour eux à trois livres ſterling par tête, eſt monté dans ces derniers tems juſqu'à vingt.

Forts des François & des Anglois.

Les François & les Anglois ont eu des forts à *Grégoué*, ville ſituée à deux lieues de la Capitale. Le fort François conſiſtoit en quatre baſtions environnés d'un foſſé large & profond, ſans autre défenſe extérieure. Il comprenoit un bâtiment à quatre aîles; où étoient des magaſins, des appartemens pour les officiers, des barraques pour les ſoldats, & des loges d'eſclaves. Cet établiſſement fut commencé en 1671 par le ſieur *Carlof*, cet Agent induſtrieux dont j'ai parlé. Le fort Anglois étoit à cent pas de celui des François, & portoit le nom de *Williams Fort*, ou de Fort Guillaume. Ce fut le Capitaine *Wiburne* qui le fit conſtruire. Au reſte ces prétendus forts ſont peu capables de réſiſtance, & ne ſervent qu'à mettre les comptoirs à couvert d'un coup de main.

A quoi ſe borne leur utilité.

« La ſeule utilité d'une barriere ſi foible, dit Des Marchais, ſeroit d'arrêter les premiers coups dans une attaque ſoudaine...... Il n'y a

point ici d'autre sûreté pour les Européens que l'intérêt même des Negres, qui ont assez de jugement pour concevoir que l'entretien habituel du commerce leur est plus avantageux qu'un pillage passager. Sans une raison si puissante, tous ces forts seroient détruits depuis long-tems.»

Il ne faut pas confondre ceux dont on vient de parler avec les établissemens que les Européens ont à Sabi, qui est le principal entrepôt de leur commerce.

Caravanes de Malays.

Il y a aussi des Malays, qui trafiquent régulierement sur cette côte, où ils se rendent par terre, en traversant d'orient en occident toute l'Afrique. On assure qu'ils mettent trois lunes, c'est-à-dire, environ trois mois à faire ce voyage. Ils apportent des toiles de coton, des mousselines, des calicots & d'autres étoffes de l'Inde, qu'ils tirent probablement de l'Arabie; ce qui fait supposer à Des Marchais que leur pays est situé vers la Mer rouge, sur la frontiere orientale de l'Abyssinie. L'Auteur ne pousse pas plus loin ses recherches.

Des Marchais, Smith, Atkins, *ubi suprà.*

Smith, qui paroît mieux instruit,

dit que ce peuple est originaire de la péninsule de Malaca. Il observe que ces Malays, portés par une inclination naturelle à faire des courses & des voyages, ont formé des établissemens dans plusieurs contrées de l'Inde, principalement dans les îles. Leur pays ayant été envahi par les Hollandois, & ces maîtres avares & tyranniques ayant porté la rigueur jusqu'à punir de mort ceux qui faisoient le commerce avec d'autres peuples, les Malays cherchant un azile contre l'oppression, se refugierent en divers lieux. Il y en eut qui pénétrerent vers l'embouchure de la Mer rouge, aux environs du Cap de Guardafu, & ce sont, suivant l'Auteur, les Malays dont nous parlons. C'est de-là qu'ils entreprennent des courses d'une longueur surprenante, au travers du continent, jusqu'à la côte de Guinée.

Des Marchais eut l'occasion de voir plusieurs de ces étrangers, & de former avec eux une liaison assez étroite. Il remarqua qu'ils avoient une affection particuliere pour les François. On vante leur industrie & leur droiture dans le commerce,

C'eſt un peuple doux, civil, ami de la juſtice, avec lequel on peut traiter ſûrement. Outre leur langue naturelle, ils parlent l'Arabe & l'écrivent fort bien. Leur Religion eſt celle de leurs anciens compatriotes, c'eſt-à-dire, qu'ils profeſſent le Mahométiſme. Ils n'ont aucune reſſemblance avec les Negres d'Afrique, & il eſt aiſé de les reconnoître pour des Indiens Orientaux, ſoit à la couleur de leur viſage, qui eſt plus bazané que noir, ſoit à leurs cheveux longs, ſoit à la décence & à la nobleſſe de leur habillement, qui conſiſte dans un grand caftan pliſſé, tombant juſqu'aux talons, avec des manches fort longues & fort larges. Deux de ces Malays ayant paru en 1704 ſur la côte de Juida, où leur Nation n'étoit pas encore bien connue, on s'apperçut qu'ils remarquoient, avec une attention extraordinaire, tout ce qui s'offroit à leur curioſité, & qu'ils couchoient par écrit leurs obſervations. Il n'en fallut pas davantage pour les rendre ſuſpects. Le Roi les prenant pour des eſpions, les fit maſſacrer ſécrettement. Mais quelques Marchands du

pays lui ayant représenté qu'on n'avoit rien à craindre de ce peuple, & qu'on pouvoit même faire avec lui un trafic avantageux, le prince, au lieu de persécuter ces étrangers, ne chercha qu'à les attirer dans son Royaume, où ils sont depuis cinquante ans un assez grand commerce.

L'approche du rivage de Juïda étant, presque par-tout, très-dangereuse pour les navires, à cause de l'agitation des vagues qui se brisent avec impétuosité contre la côte, on est obligé de se servir des canots du pays, pour débarquer à terre les hommes & les marchandises. Ces bateaux légers sont eux-mêmes portés au rivage avec une rapidité incroyable, & c'est ici que brille l'adresse des matelots Negres, qui, sautant avec agilité dans l'eau, soutiennent le canot des deux côtés, pour empêcher qu'il ne tourne. Mais si, dans ce court trajet, ils n'ont pas quelque Européen qui les observe, ils profitent ordinairement de l'occasion, pour dérober de l'eau-de-vie ou des bugis. Ils ont une sorte de bonnets profonds, compo-

Canots pour le transport des marchandises.

ſés d'un tiſſu de roſeaux, & qui peuvent contenir une calebaſſe d'une pinte, ou un petit ſac de la même capacité. C'eſt-là qu'ils ont coutume de cacher leurs larcins.

Leur forme & leur manœuvre.

Les canots de Guinée ſont d'une ſeule piéce, c'eſt-à-dire, d'un ſeul tronc d'arbre creuſé. Leur longueur ordinaire eſt de quinze ou dix-huit pieds, & leur largeur de trois ou quatre, ſur autant de profondeur. Ceux qui ſervent au tranſport des marchandiſes, ſont conduits par dix Negres. Les rames qu'on emploie pour la manœuvre reſſemblent à nos pelles de four, & ſont longues de quatre ou cinq pieds. Les rameurs ſont aſſis deux à deux, le viſage tourné vers le lieu où ils dirigent leur courſe, & il y a un homme à l'avant, & un autre à l'arriere, pour gouverner. Celui qui eſt à l'avant préſide en chef à la manœuvre, & regle de la voix tous les mouvemens du canot, qui s'avance avec une vîteſſe dont nos meilleures chaloupes ne peuvent approcher. Quand les marchandiſes ſont débarquées, on les place ſous une tente que le Capitaine fait dreſſer ſur le rivage,

& au sommet de laquelle il y a un pavillon, qui sert à donner les signaux convenus, entre les Marchands qui sont à terre, & ceux qui sont restés dans le navire. Car, quoique la distance soit médiocre, le bruit des vagues qui se brisent contre la côte est si terrible, qu'il seroit impossible de se faire entendre de part & d'autre, même avec le portevoix.

Voitures de terre. Hamacs.

Les voitures de terre, soit pour les seigneurs de Juida, soit pour les Marchands Européens, se réduisent aux Hamacs. Les plus beaux viennent du Brésil. Les uns sont d'une étoffe serrée, comme le drap ; les autres à jour, comme nos filets pour la pêche. Leur longueur ordinaire est de sept ou huit pieds sur une largeur un peu plus grande. Il y a aux deux extrémités de petits cordons, qui les resserrent comme une bourse, & par lesquels ils sont suspendus à une canne de bambou, longue de douze ou quinze pieds. Deux esclaves soutiennent cette canne sur leur tête, & marchent avec ce fardeau aussi vîte qu'un cheval. Lorsqu'ils sont fatigués, deux autres Negres

les relévent. Il y en a toujours six pour le service d'un hamac, & les gens de cette profession se louent à fort bon marché.

Serpentines.

La serpentine est une autre voiture encore plus commode, parce qu'elle est couverte d'une sorte de dais ou de baldaquin d'un bois léger, qu'on orne d'une riche étoffe, avec des rideaux de taffetas qui sont à droite & à gauche. Des soupentes à franges, qui tombent des deux côtés, achevent de donner beaucoup de grace à cette voiture, que nos Marchands préférent à toutes les autres. Phillips observe qu'un Européen ne pourroit faire ici un mille à pied, dans l'espace d'un jour, sans s'exposer à un affoiblissement très-dangereux, causé par l'excès de la chaleur; au lieu que dans une serpentine on est à l'abri des ardeurs du soleil, outre que les porteurs rafraîchissent continuellement l'air en l'agitant dans leur marche. On repose fort tranquillement dans un hamac, & le plus souvent on n'a point d'autre lit en Amérique.

Portrait des Negres de Juida.

Les habitans de Juida sont en général d'une taille avantageuse &

d'une conſtitution robuſte. Leur teint eſt d'un noir moins luiſant que celui des Negres des contrées voiſines. Barbot les croit plus induſtrieux & plus capables de travail que les autres Africains de la même latitude; mais ils ne ſont pas moins ignorans, & il n'y a rien de plus négligé que leur éducation. Ils ne connoiſſent aucune diviſion d'heures, de jours, de mois & d'années, ſi ce n'eſt qu'ils comptent le temps des ſemences par les lunes. On aſſure qu'ils ignorent juſqu'à leur âge. Si on leur demande celui de leurs enfans, ils ne ſavent que répondre, ou ils indiquent quelque époque vague, comme la mort d'un de leurs Princes, ou l'arrivée d'un Directeur Européen.

Leur politeſſe.

Si l'on en croit Boſman, il n'y a point de peuple plus ſociable & plus poli. Ils ſont humains & généreux envers les étrangers, ne les importunent point par des demandes continuelles, comme les autres Negres, & prennent plus de plaiſir à donner qu'à recevoir. Leur reſpect va ſi loin pour leurs ſupérieurs, qu'on regarderoit comme un crime dans

la nation de s'asseoir, ou même de paroître debout, devant eux. L'usage est de se mettre à genoux lorsqu'on les visite ou qu'on les rencontre, de baiser trois fois la terre, & de rester prosterné jusqu'au moment de la séparation. C'est dans la même posture que les enfans paroissent devant leur pere, & les femmes devant leur mari. S'ils leur parlent, c'est en se couvrant la bouche avec la main, de peur de les incommoder par leur haleine. Deux personnes de condition égale qui se rencontrent, se jettent à genoux, se saluent en frappant des mains, & se souhaitent mutuellement toutes sortes de prospérités. Quand on se rencontreroit vingt fois le jour, on observe scrupuleusement les mêmes cérémonies. La moindre négligence dans ces usages est punie d'une amende. Qu'un homme de distinction éternue, tous les assistans se prosternent, battent des mains, & font des vœux pour son bonheur. En un mot les devoirs de civilité & de subordination s'observent ici avec la même exactitude que chez les Nations les mieux policées; tandis que les Ne-

gres plus septentrionaux vivent entr'eux comme des brutes, sans aucun égard pour la distinction des rangs, & sans aucune idée de bienséance & de politesse.

Industrie des deux sexes.

L'industrie & l'amour du travail sont des vertus communes aux deux sexes. Les hommes s'occupent principalement aux plus gros ouvrages de l'Agriculture, & à la fabrique des ustensiles de bois ou des instrumens de fer. Les femmes filent le coton; font des étoffes, des nattes & des paniers; brassent la bierre, font le pain appellé *Kanki*, & préparent tous les autres alimens; sément le bled, cultivent les ignames, les patates & d'autres plantes. Les gages des ouvriers & des gens de journée sont médiocres; mais il faut les payer d'avance. Le commerce des esclaves est presque l'unique occupation des personnes riches, qui laissent à leurs femmes & à leurs domestiques les travaux pénibles de l'Agriculture.

Leur inclination au vol.

Au reste ces Negres ont une telle inclination au larcin, qu'à l'exception de deux ou trois principaux Seigneurs du pays, *toute la Nation*,

suivant Bosman, *n'est qu'une troupe de voleurs* (1). Un de leurs Rois disoit à ce Facteur Européen : « Mes sujets ne sont pas cruels & perfides comme les Negres d'Ardra & des autres pays voisins ; vous n'avez pas à craindre qu'ils vous empoisonnent au moindre mécontentement ; mais défiez-vous de leur subtilité : car je vous avertis qu'ils sont si exercés au vol, qu'avec toutes les précautions imaginables vous aurez beaucoup de peine à préserver vos marchandises ». Comme on est obligé de se servir d'eux pour le transport des ballots, ils trouvent mille moyens d'en soustraire les meilleurs effets. Lorsqu'on les prend sur le fait, ils ne témoignent aucun embarras, & disent avec effronterie qu'ils ne travailleroient pas pour le salaire modique que nos marchands leur donnent, s'ils n'avoient l'espérance de piller. Il seroit inutile d'en porter des plaintes au gouvernement, car on n'obtient ni justice ni restitution.

(1) Je ne sai comment l'Auteur concilie ce honteux reproche avec ce qu'il a dit plus haut de leur désintéressement.

L'habillement des peuples de cette contrée eſt en général beaucoup plus décent que celui de leurs voiſins, ſoit par le choix des étoffes, ſoit parce qu'il leur couvre exactement le corps depuis la ceinture juſqu'aux pieds. Ils portent des bracelets, des colliers, des chaînes d'or, & quelquefois ces mêmes ornemens ſont en perles fines ou en corail. La plûpart des Grands ont un chapeau à la Françoiſe, orné d'un plumet, avec une canne à la main. Leurs femmes ſe couvrent la tête d'un bonnet d'ozier, travaillé très-proprement, & peint de diverſes couleurs. Sa forme eſt celle d'une ruche d'Abeilles. Elles arrangent leurs cheveux avec beaucoup d'art, & les entremêlent de paillettes d'or, & de petits morceaux de verre ou de corail. La couleur rouge eſt interdite à tous les particuliers, & n'appartient qu'à la Famille royale. Décence de leur habillement.

Ces Negres ſont beaucoup plus ſobres que les Européens dans l'uſage de la chair des animaux. Leur nourriture commune eſt le bled d'inde, le riz, les bananes, les plantins, les dattes, les cocos, les pom- Sobriété de ces peuples. Leur nourriture ordinaire.

mes de pin, les ignames, les patates, le poiſſon qu'ils mangent fort puant, diverſes ſortes de racines, avec quelques volailles. Ils ont peu de chévres & de moutons, & ces animaux ſont ici d'une groſſeur médiocre, ainſi que tous les autres beſtiaux. Une vache qui peſe trois cens livres paſſe ici pour un bel animal. J'ai déja parlé de leur goût pour la chair de chien, que le préjugé ſeul, dit le Pere Labat, nous fait trouver ſi mauvaiſe (1). Il y a dans les marchés un grand nombre de chiens, liés deux à deux, que les Negres engraiſſent pour la table des Grands. Leur pain eſt de bled d'inde, qu'ils broyent entre deux pierres. Ils compoſent de cette farine des piéces de pâte, qu'ils font bouillir dans un pot de terre, ou cuire ſur les charbons, en les mettant ſur une plaque de fer ou ſur une pierre. Ce pain, qu'ils appellent *Kanki*, ſe mange avec de l'huile de palmier.

Nombre prodigieux de leurs femmes.

La plûpart des habitans de Juida, ont quarante ou cinquante femmes.

(1) Labat, apud Des Marchais, dans l'Hiſt. des Voy. *Ibid.*

Les *Cabaſchirs*, ou Seigneurs du pays, en prennent trois ou quatre cents, quelquefois beaucoup plus, & le Roi en a trois ou quatre mille. Cette multitude d'épouſes n'a rien d'onéreux, premierement parce que les mariages n'entraînent ici aucune dépenſe, en ſecond lieu parce que les femmes gagnent au moins leur entretien par leur travail.

Pourquoi une fille galante eſt préférée à une autre.

Une fille connue par ſes galanteries n'en eſt pas moins recherchée des hommes, ſur-tout ſi elle a donné des preuves de fécondité; parce que les enfans ſont la richeſſe des peres, & que la ſtérilité eſt le plus grand défaut qu'on puiſſe ici reprocher à une femme. Cependant ces Negres ſont fort jaloux. Il n'y a point de mari qui permette l'accès de ſa maiſon à un homme; ou ſi quelqu'affaire importante y attire un étranger, il eſt obligé de crier en entrant *Ago*, ce qui eſt un avertiſſement pour les femmes de ſe retirer à l'écart. Ceux qui manquent à cette formalité ſont punis de la baſtonnade, principalement s'ils ſont ſurpris dans la maiſon d'un Grand. Un mari, qui ſoupçonne ſa femme d'infidélité, peut la

Jalouſie de ces Negres.

vendre pour l'esclavage, quand le Roi même seroit son galant. L'adultere est puni de mort dans les hommes, & tous les parens du coupable sont souvent condamnés à l'esclavage.

Loix sévére concernant les femmes.

Il est défendu aux femmes, sous une peine capitale, d'entrer dans le palais du Roi ou dans les maisons des Grands, lorsqu'elles ont leurs infirmités périodiques. Elles doivent même quitter la maison de leur mari, & renoncer à toute communication avec les hommes, pendant la durée de cette indisposition. Une cabane isolée, bâtie à l'extrémité de la cour ou du jardin, leur sert alors de retraite. Elles ne sortent de cette prison qu'après s'être lavées & purifiées soigneusement.

Leur penchant au libertinage.

Les Négresses de Juida sont d'un tempérament très-voluptueux, & la sévérité des loix est une foible barriere contre leur incontinence.

Liberté des filles.

On assure que les jeunes filles ont la liberté de se livrer à un galant, sans que leur famille puisse blâmer un tel commerce, & cela est très-croyable, puisqu'une grossesse, comme on l'a déja remarqué, est une recomman-

dation pour trouver un mari. Il eſt rare que les femmes de cette contrée ayent plus de deux ou trois enfans. Celles qui en ont cinq ou ſix jouiſſent d'une grande conſidération dans le pays. Elles ceſſent d'être propres à la génération vers l'âge de vingt-cinq ou vingt-ſix ans.

Femmes publiques.

Les filles de débauche ſont en fort grand nombre dans le royaume. Elles ſe proſtituent ſur les grands chemins, dans de petites cabanes qui ne ſervent qu'à cet uſage. Elles ne ruinent pas ici les hommes; car *le prix ordinaire, & comme établi*, dit Boſman, n'eſt que de trois bugis, qui ne valent pas un liard de notre monnoie. Un uſage qui nous paroîtra fort particulier, eſt que les dévotes de diſtinction, quand elles ſont au lit de la mort, font acheter des filles pour peupler les lieux de proſtitution. C'eſt, ſuivant l'idée des Negres, une action ſainte, dont elles ſeront récompenſées dans l'autre vie.

Dévotion bizare.

Population exceſſive.

La population eſt ſi grande dans cette partie de la Guinée, qu'on y voit des peres de famille qui ont juſqu'à deux cents enfans. Un Negre, de quelque conſidération, qui n'en a

que cinquante ou soixante, se plaint de son sort, & se regarde comme un homme peu favorisé des Dieux. Bosman apprit du Roi même qu'un Viceroi du pays repoussa un ennemi puissant, sans autre secours que ses fils & ses petits-fils, accompagnés de leurs esclaves. Cette famille étoit composée de deux mille personnes, sans compter les filles & un assez grand nombre d'enfans morts. On ne doit pas être surpris, ajoûte l'Auteur, qu'on tire annuellement un si grand nombre d'esclaves d'un pays si peuplé.

Circoncision des mâles & de quelques filles.

Les habitans de Juida se font circoncire comme leurs voisins, sans attacher aucune idée de religion à cette coutume, qu'ils ont reçue de leurs ancêtres. Ils soumettent quelquefois les filles à la même cérémonie.

Droit de succession.

Les Cabaschirs, ou Seigneurs du pays, n'ont d'autres héritiers que le Roi. Dans les conditions privées la succession du pere appartient à l'aîné de ses enfans mâles, qui s'empare non-seulement de ses biens & de ses bestiaux, mais même de ses femmes, avec lesquelles il peut vivre en qualité

qualité de mari. Les autres enfans ne tirent de l'héritage que ce qu'ils peuvent enlever secrettement pendant la maladie de leur pere.

Passion de ces Africains pour le jeu.

Ces Africains sont si passionnés pour le jeu, qu'ils y risquent quelquefois tout ce qu'ils possédent, jusqu'à jouer leurs femmes, leurs enfans & leur propre existence. Le gouvernement a tenté plus d'une fois de couper cours à ce désordre, en défendant tous les jeux de hazard sous peine d'esclavage. Des Marchais fait mention de plusieurs de ces jeux, dont le plus commun est l'*Alropo*, qu'il décrit dans ces termes. « On s'assemble douze ou quinze, autour d'une grande natte étendue à terre. Chacun tient à la main trois bugis, qui portent sa marque.... Un des joueurs prend les trois bugis de son voisin, & les ayant secoués dans la main avec les siens, il les jette tous six sur la natte. Si les trois bugis à sa marque se trouvent opposés à ceux de son adversaire, il gagne le pari, qui est au moins de vingt-cinq cordons de bugis, ou d'environ quatre livres de France. S'il n'y a qu'un bugi en op-

position avec un autre, l'adversaire gagne. S'il y en a deux, le coup est nul ; & l'on recommence, en doublant le fonds du jeu. Si le coup est encore nul, on triple le jeu, & l'on continue de même jusqu'à ce que l'un des deux joueurs l'emporte ». Des Marchais ajoûte que c'est un jeu sujet à mille tromperies.

Amusement innocent.

Ce que ces Negres appellent *Kaldé*, est un amusement plus innocent, qui consiste à s'assembler sous des arbres, pour y passer une partie du jour à s'entretenir agréablement, à fumer, à boire du vin de palmier, à chanter & à danser. Leur danse est aussi grotesque que celle de leurs voisins. Ce sont des sauts continuels, accompagnés des gesticulations les plus bizarres. Leur musique, si l'on en croit Phillips, est plus réguliere & moins bruyante que dans plusieurs autres cantons de la Guinée. Ils ont, comme les Negres de Congo & d'Angola, des tambours, des tymbales, des trompettes & des flûtes d'une construction particuliere. J'ai décrit ailleurs ces instrumens. Nos tambours d'Europe leur plaisent beaucoup plus que ceux de leur

Leur danse & leur musique.

pays, qui rendent un bruit ſourd & peſant; mais ils ne peuvent s'accoutumer à ſe ſervir de deux baguettes, n'en employant jamais qu'une pour leurs tambours oblongs, qui ne ſont que des troncs d'arbres creuſés, de douze ou treize pouces de diametre, ſur environ deux pieds de longueur. On les couvre d'une peau de chevre ou de mouton. Des Marchais aſſure que les habitans de Juida ont naturellement *le goût fort bon & l'oreille délicate*. Phillips en donne une idée fort différente, lorſqu'il repréſente *quatre ou cinq de ces Negres, ſoufflant dans une dent creuſe d'éléphant, pendant qu'un autre frappe avec un bâton ſur une piece de cuivre ou de fer;* d'où il réſulte, dit-il, un bruit confus & ſourd, *ſemblable aux mugiſſemens d'une troupe de bœufs.*

On remarque comme une choſe aſſez particuliere, que ces peuples, dans leurs maladies, ont plus de confiance dans leurs Fétiches que dans les ſecours de leurs Médecins. Ils choiſiſſent en plein air une place, qu'ils entourent de roſeaux & d'autres plantes, & dans laquelle ils font des ſacrifices continuels pour obtenir leur guériſon.

Ce qu'ils pratiquent dans les maladies.

Combien ils craignent la mort.

Ils ont une telle frayeur de la mort, qu'ils ne peuvent en entendre parler ſans ſe troubler, perſuadés qu'il ſuffit de la nommer pour hâter ſon arrivée. C'eſt un crime capital de prononcer ſon nom à la Cour. Un Roi de Juida devoit une ſomme d'argent à Boſman : celui-ci ſe diſpoſant à repaſſer en Europe, lui demanda de qui il recevroit cette ſomme, ſuppoſé qu'à ſon retour à Juida il ne le trouvât plus en vie. Cette queſtion fit pâlir tous les aſſiſtans ; mais le Roi excuſant un étranger, peu inſtruit des uſages du pays, lui répondit en ſouriant : Soyez ſans inquiétude ſur cet article ; vous me trouverez en vie à votre retour, car je ne mourrai jamais.

Sépulture des grands, deuil.

Les Grands n'ont d'autre ſépulture que leur palais même, où leurs enfans font conſtruire une galerie deſtinée à cet uſage. On enterre le corps au milieu, & l'on met ſur la foſſe le bouclier, l'arc, les fléches, le ſabre & les autres armes du mort, à l'exception des fuſils & des piſtolets, qu'on ne place jamais ſur les tombeaux. Ces armes ſont entourées de ſes Fétiches & de ceux de ſa fa-

mille. Après ses funérailles son fils aîné est obligé de passer un an entier hors de la maison, & de quitter toute espece de parure. *

Religion, Gouvernement.

LES Negres de ce pays ont quelqu'idée de l'Etre suprême; mais ils croient qu'il ne daigne pas s'occuper d'eux, & qu'il a confié le gouvernement du monde aux *Fétiches*, puissances subalternes, dont les hommes peuvent implorer le secours dans leurs besoins. Ils craignent l'enfer, le Diable, croient aux revenans, & ont l'usage de la circoncision. Des Missionnaires François & Portugais se sont persuadés, d'après cela, qu'il seroit facile de leur faire embrasser le christianisme; mais ils n'y ont jamais pu réussir.

Ils ont une idée de l'Etre suprême.

Bosman, pag. 367.

Les principaux fétiches de Juida sont de *grands Arbres*, *la Mer*, *l'Agoye* & le *Serpent*. Outre cela chaque Negre a son fétiche particulier, qui est un os, une pierre, un morceau de bois, &c. mais il le prend & le quitte selon son caprice, parce qu'on ne lui doit pas un culte pu-

Les Fétiches.

* Voilà où M. l'Abbé de Marsy a cessé.

blic. Les Malades, pour recouvrer la ſanté, ont recours aux Arbres; ils leur adreſſent des priéres, leur font des offrandes, & quelquefois leur immolent des eſclaves. Dans le tems des tempêtes, on fait des offrandes à la Mer, en y jettant des richeſſes de toute eſpece, afin qu'elle ne s'oppoſe ni à la pêche, ni au débarquement des marchandiſes d'Europe. L'Agoye eſt le Dieu de la prudence: c'eſt une figure hideuſe faite avec de la terre noire; elle approche beaucoup de celle du Crapaud. Elle eſt placée ſur un piédeſtal d'argile rouge: des ſerpens entremêlés de lezards & de plumes rouges forment ſur ſa tête une eſpece de couronne, au ſommet de laquelle on voit une zagaie qui traverſe un gros lezard; au-deſſous eſt un croiſſant d'argent. Cette idole eſt couverte d'un morceau de drap rouge, bordé de bugis. On la conſulte toujours avant de former quelqu'entrepriſe, & elle ne manque jamais de donner un ſage conſeil, lorſque le Prêtre qui lui ſert d'interprete eſt content des offrandes qu'on lui fait. Enfin le ſerpent eſt le plus puiſſant des fétiches; c'eſt

le principal objet du culte de Juida, & on s'adresse à lui, lorsque les autres fétiches n'accordent pas ce qu'on leur demande.

Le Serpent.

Ce divin serpent est d'une espece différente de celle des autres. Il a environ sept pieds & demi de longueur, sur un & demi de grosseur. Sa tête est grosse & ronde, sa langue courte & pointue, ses yeux sont brillants & ouverts; sa queue est petite & finit en pointe; le fond de sa couleur est jaune, & des rayes brunes & bleues sont répandues sur tout son corps; il rampe lentement, & sa douceur est si grande, qu'il ne mord pas même ceux qui marchent dessus. Il n'emploie sa force que contre les serpens venimeux, qu'il attaque partout où il les rencontre. Les Negres de Juida ont pour cette espece d'animal une si grande vénération, que lorsqu'ils en rencontrent un, ils le prennent avec respect, l'emportent chez eux, où ils le nourrissent avec un soin extrême. Quiconque en tueroit ou en blesseroit un, seroit exposé à toute la fureur du peuple. Les Anglois en ont quelquefois fait la triste expérience. Les attentions

Des Marchais, Bosman, dans l'Hist. des Voy. T. IV.

qu'on a pour ces ſerpens les rendent ſi familiers, qu'ils entrent dans les maiſons, ſe fourrent dans les lits, y font leurs petits, & deviennent enfin fort incommodes, principalement aux Européens qui, malgré le mépris qu'ils ont intérieurement pour ces ridicules divinités, ſont obligés de paroître les reſpecter. Tout le royaume en ſeroit rempli, ſi les ſerpens noirs & les porcs n'en détruiſoient beaucoup. C'eſt de-là que les derniers ſont en horreur à Juida.

Des Marchais, *ubi ſuprà.*

Barbot, pag. 342.

On a bâti dans toutes les parties du royaume, des temples pour loger & nourrir ces ſerpens. Dans chaque temple, il y a une Prêtreſſe qui vit des offrandes qu'on leur fait, & répond, à voix baſſe, aux queſtions des adorateurs.

Le chef des ſerpens. Son Temple.

Le temple le plus célebre eſt à quelques milles de la capitale. C'eſt dans ce ſanctuaire, que le chef des ſerpens fait ſa réſidence. Boſman dit qu'il eſt beaucoup plus long & plus gros que les autres. Cet animal eſt fort vieux : ſuivant la tradition populaire, il arriva dans ce royaume il y a un très-grand nombre d'années, & on le regarde comme le premier

pere de tous ceux de son espece.

Le culte qu'on lui rend est conforme à l'idée qu'on a de sa puissance. Les Grands & le peuple vont une fois l'année en procession à son temple, & lui portent des présens considérables. Autrefois le Roi présidoit lui-même à cette cérémonie : mais il a depuis quelque-tems, abandonné ce soin au grand maître de sa maison. Au couronnement d'un nouveau roi, l'on fait encore deux processions solemnelles : la mere du monarque conduit la premiere, & lui-même guide la seconde qui se fait trois semaines après. Lorsqu'on craint quelque calamité publique, comme la peste, la famine, &c. on ne manque jamais d'aller avec solemnité porter des présens au grand serpent.

Culte qu'on lui rend.

Des Marchais, Vol. 5. pag. 144.

Le ministere de la Religion est partagé entre les deux sexes. Les *Féticheres* ou Prêtres, sont gouvernés par un chef, connu sous le titre de *Beti* ou de grand Sacrificateur. Son pouvoir balance souvent l'autorité royale, parce que le peuple, persuadé qu'il converse avec le grand Fétiche, le croit en état de faire

Prêtres & Prêtresses du serpent.

autant de mal que de bien. C'eſt le ſeul, ſelon Des Marchais, qui puiſſe entrer dans l'appartement ſecret du ſerpent : tous les autres Prêtres, dont le nombre eſt incroyable, ſont ſoumis à ſes ordres, & cette dignité eſt héréditaire dans ſa famille. Les enfans mâles des Prêtres de la claſſe ſubalterne, ont la même dignité que leur pere par le droit de naiſſance, & il eſt aiſé de les reconnoître aux marques & aux cicatrices qu'on leur fait ſur le corps dès leur premiere jeuneſſe.

Les *Bétas* ou Prêtreſſes affectent beaucoup de fierté ; elles ſe diſent *Enfans de Dieu*, & celles qui ſont mariées exigent que leur mari les ſerve & leur parle à genoux. Auſſi n'épouſent-elles jamais des hommes ſenſés. Les formalités qu'on obſerve pour faire de nouvelles Bétas ſont ſingulieres. Les vieilles, dans un tems marqué, s'arment de groſſes maſſues, ſortent de leurs temples, entrent dans les villes, en parcourent les rues comme des furieuſes, depuis huit heures du ſoir juſqu'à minuit, en criant : *Nigo bodiname*, c'eſt-à-dire, *arrêtez*, *prenez*. Toutes

Des Marchais, *ubi ſuprà*.

les jeunes filles, depuis huit ans jusqu'à douze, qu'elles peuvent arrêter dans cet intervalle, leur appartiennent de droit; il leur eſt ſeulement défendu d'entrer dans les cours & dans les maiſons; mais ſi quelqu'un vouloit leur réſiſter dans les rues, ſon audace lui couteroit la vie; les Prêtres ſont toujours tout prêts à les ſecourir. Ces vieilles furies conduiſent dans leurs cabannes les jeunes filles qu'elles ont enlevées, les enferment dans un appartement qui leur eſt deſtiné, pour les inſtruire & leur donner les marques du ſerpent. Cette derniere cérémonie cauſe à ces enfans des douleurs très-vives, & leur fait pouſſer les cris les plus violens; mais les vieilles Prêtreſſes ſont ſourdes à la pitié. Lorſque ces jeunes victimes ſont aſſez ſavantes, & que leurs plaies ſont guéries, on les renvoie chez elles; mais on a la précaution de leur dire que c'eſt le ſerpent qui les a marquées, & que ſi elles révelent les myſteres qu'on leur a communiqués, il les emportera & les brûlera toutes vives. Les vieilles Prêtreſſes ne tardent pas à aller chez les parens demander le

prix qu'elles jugent à propos d'exiger pour le logement & l'entretient de leurs éleves. Ces contributions sont divisées en trois parts; la premiere est pour le grand Sacrificateur, la seconde pour les Prêtres, & la troisieme pour les Prêtresses.

Mariage des jeunes Prêtresses avec le serpent.

Lorsque les jeunes filles qui ont été élevées à la dignité de Prêtresses sont arrivées à l'âge de quatorze ou quinze ans, on célebre leur mariage avec le serpent. Pour cet effet leurs parens ont soin de les orner des plus belles parures qu'ils peuvent leur procurer, & les conduisent au Temple. Dès la nuit suivante on les fait descendre dans un caveau bien vouté: là, si l'on en croit les vieilles Prêtresses, elles trouvent deux ou trois serpens qui les épousent par commission. Pendant que le mystere s'accomplit, leurs compagnes & les autres Prêtresses dansent & chantent au son de quelques instrumens; mais toujours assez loin du caveau, pour qu'on ne puisse entendre ce qui s'y passe. Le fruit de ces mariages, dit l'Auteur, est toujours de l'espece humaine. Le lendemain on reconduit ces jeunes Prêtresses dans leur

famille, & dès ce jour elles participent aux offrandes qu'on présente au serpent leur mari. Il n'est pas difficile de les obtenir en mariage ; mais quiconque les épouse, est obligé, comme il a déja été dit, de leur marquer beaucoup de respect. Celles qui ne trouvent pas l'occasion de se marier vendent leurs faveurs au public.

Le culte journalier que les Prêtres & les Prêtresses rendent au serpent, consiste en chants & en danses. Ils n'ont aucun revenu fixe, & il leur est permis de faire le commerce & de cultiver la terre ; mais ils tirent un revenu bien plus considérable de leurs artifices & de la crédulité du peuple. Le grand Sacrificateur n'est jamais long-temps sans annoncer que le grand serpent, dont on le croit l'interprête, est irrité & que, pour arrêter les suites funestes de sa colere, il faut lui faire des offrandes. Alors chacun s'empresse d'obéir à cet ordre ; le Roi lui-même montre l'exemple ; bien-tôt le Temple est rempli de provisions & de richesses de toute espece. Comme il n'est permis qu'aux Prêtres

d'entrer dans ce lieu sacré, ils font de ces offrandes tel usage qu'il leur plaît. Des Marchais, qui étoit dans ce pays en 1725, dit que le Roi commençoit cependant à se lasser de ces importunités. Le grand Prêtre, plus cruel que le serpent même, lui fait quelquefois immoler des hommes & des femmes.

L'attachement des habitans de Juida pour cette religion ridicule & leur confiance dans ses odieux ministres, autorisent ces derniers à inventer tous les jours de nouvelles impostures pour satisfaire en même temps leur insatiable avarice & leur infame lubricité. Ils persuadent à ce peuple crédule que dans un certain temps de l'année le serpent conçoit de l'inclination pour plusieurs jeunes filles, & c'est toujours aux plus belles qu'il s'adresse. Pour annoncer son amour il leur apparoît pendant la nuit, les touche, & leur inspire une fureur qui ne peut être appaisée que par le ministere des Prêtres. Bosman compare les filles qui sont attaquées de cette maladie aux Bacchantes. Elles brisent & déchirent tout ce qu'elles rencontrent. Les

Bosman, *ubi suprà.*

Filles aimées par le serpent.

parens ſont obligés de les mener promptement dans un édifice qu'on a bâti à ce deſſein auprès du Temple : elles y reſtent juſqu'au rétabliſſement de leur ſanté, ce qui dure ordinairement pluſieurs mois. Pendant ce temps on leur porte de chez elles tout ce qui eſt néceſſaire pour leur ſubſiſtance, & cela en ſi grande quantité que les Prêtres & Prêtreſſes y trouvent la leur. Lorſque le temps de leur guériſon eſt arrivé, on force leurs parens de payer environ cent douze livres pour leur logement & les ſoins qu'on a pris d'elles. Comme le nombre de ces filles pour qui le ſerpent prend de l'inclination eſt toujours conſidérable, la ſomme totale qu'on en retire eſt immenſe; on prétend que le Roi la partage avec les Prêtres.

Parmi ces Negres il s'en trouve quelques-uns qui ont aſſez de jugement pour découvrir la fourberie des Prêtres; ils en font l'aveu aux Blancs qui ont gagné leur confiance : mais ils craignent les fureurs du peuple & s'enveloppent de l'apparence de la crédulité. Un Negre, fort ſenſé, qui avoit conçu de l'eſti-

Explication du Mystere.

me pour Bosman, lui dit que les Prêtres avoient l'adresse d'engager, par promesses ou par menaces, ces jeunes filles à pousser des cris affreux dans les rues, à dire que le serpent venoit de leur apparoître, qu'il leur avoit commandé de se rendre à l'édifice élevé auprès du Temple, & avoit aussi-tôt disparu. Il lui ajoûta qu'une de ses femmes, qui étoit assez jolie, s'avisa une nuit d'entrer en fureur & de dire qu'elle avoit vû le serpent; il la prit par la main, comme s'il eût voulu la conduire à l'édifice, mais il la mena à des Marchands Brandebourgeois, qui faisoient alors leur cargaison d'esclaves sur la Côte. Cette femme, voyant qu'il étoit sérieusement disposé à la vendre, se jetta à ses pieds, lui demanda pardon & lui promit de ne jamais retomber dans cette faute. Le Negre convint que cette démarche étoit hardie & qu'elle lui auroit peut-être couté la vie si elle étoit parvenue à la connoissance des Prêtres. Le même Auteur dit que, pendant son séjour à Juida, le Roi fit enfermer dans l'édifice une de ses

filles qui avoit donné des marques de fureur ; mais elle ne fut pas traitée comme les autres. Cette prétendue fureur de la Princesse, fut sans doute imaginée pour entretenir la croyance du peuple : on a dit plus haut, que ce monarque recevoit une partie du produit de ces impostures.

Enfin, pour comble d'horreur, on fait un trafic infame de ces jeunes filles. Les vieilles Prêtresses au soin desquelles on les confie, savent leur persuader que le serpent veut qu'elles accordent leurs faveurs à certain homme qu'elles leur désignent, & c'est toujours celui qui en a offert le plus. Elles font espérer à ces innocentes victimes, que pour prix de leur complaisance elles goûteront des plaisirs infinis dans le pays du serpent, qui est un lieu de délices : elles ajoûtent que le serpent même y paroîtra très-aimable, & qu'il ne prend à présent sa plus laide forme que pour donner plus de mérite à leur obéissance. Si quelqu'une de ces filles révéloit ce qui s'est passé, son indiscrétion seroit punie de mort : d'ailleurs personne

Atkins, pag. 114 & suiv.

Infame trafic des vieilles Prêtresses.

n'oseroit accuser une Prêtresse, ou soutenir quelque chose en justice contre son témoignage.

Origine du culte du serpent.

Atkins croit que ce culte du serpent remonte au tems de Salomon : il s'imagine que les flottes de ce Prince alloient jusqu'à la côte d'Or, & qu'elles y laisserent quelques notions du serpent que Moyse éleva dans le désert.

D'autres prétendent qu'il ne vient que de l'utilité de ce serpent qui combat ceux qui sont venimeux, & détruit plusieurs insectes qui nuisent beaucoup aux productions de la terre. C'étoit pour le même motif qu'on adoroit différens animaux en Egypte.

Gouvernement.

La couronne est héréditaire dans le royaume de Juida, & passe ordinairement au fils aîné, à moins que des raisons essentielles à l'Etat, n'engagent les grands à proclamer un de ses freres; ce qui arriva en 1725. Lorsque la mort du Roi est publiée, les loix, l'ordre, le gouvernement restent comme suspendus; c'est un signal de liberté pour tout le peuple : chacun se livre sans crainte, à ses passions; le vol, les vengeances,

Désordres pendant l'interregne.

le viol, les assassinats, &c. sont impunis, les Grands & les Européens n'osent sortir qu'avec de nombreuses escortes. Pour faire cesser ces horreurs, les Grands se hâtent d'annoncer au peuple que le trône est rempli. Alors les loix reprennent leurs forces; le commerce renaît, les marchés s'ouvrent, & chacun reprend son travail.

Funérailles du Roi.

Le premier soin du nouveau Roi c'est de faire enterrer son pere. Le grand Sacrificateur préside à cette pompe funebre: il fait creuser une espece de caveau pour mettre le corps du Monarque, choisit huit de ses principales femmes qu'il fait enterrer vives avec le mort; il choisit aussi un certain nombre de ses officiers qu'on jette dans le caveau, après leur avoir tranché la tête. Le favori du Roi subit toujours le même sort. A cette cérémonie lugubre succede celle du couronnement. Le *Béti*, ou grand Sacrificateur, se rend le premier au palais pour avertir le nouveau Roi qu'il doit commencer par rendre ses hommages au grand serpent, & lui faire des sacrifices. Tous les Grands du royaume vont

Des Marchais dans l'Hist. des Voy. T. IV.

alors se prosterner devant le trône; quoique le Monarque n'y soit pas. Ces hommages durent quinze jours, pendant lesquels tout le monde en général se livre à un emportement tumultueux de réjouissances. On envoie ensuite chercher avec beaucoup de pompe, un des Grands du royaume d'Ardra, dont la famille est en possession depuis un temps immémorial de couronner les Rois de Juida. La cérémonie se fait pendant la nuit dans une des cours du palais, en présence de tous les Grands du royaume & des Européens qui sont assis, à la réserve des Portugais qu'on oblige de rester debout, la tête découverte. Le Monarque a pour couronne un casque doré, & orné de grandes plumes rouges & blanches; son trône est un fauteuil doré, sur lequel sont les armes de France, ce qui prouve que ce présent lui a été fait par la Compagnie Françoise. Après cette cérémonie, dont le détail seroit ennuyeux, le Roi fait distribuer des présens aux Grands de son royaume; mais ils sont obligés de lui en faire à leur tour de beaucoup plus considérables.

Couronnement du nouveau Roi.

Personne ne paroît devant le Roi de Juida que par son ordre; tous ceux qui sont admis à cet honneur sont obligés de se prosterner & ne lui parlent qu'à genoux: les Vicerois ne sont pas même exempts de cette humiliation, ce qui est cause qu'on les voit rarement à la Cour. Cet excès de soumission n'est qu'apparent: leur indépendance est portée plus loin que dans tout autre pays. Ils partagent le gouvernement avec le Roi, se font mutuellement la guerre, sans qu'il ose interposer son autorité: Dans ces cas, il ne joue jamais que le rôle de médiateur. Si leurs gardes, dont le nombre est toujours considérable, craignoient quelque chose pour eux lorsqu'ils sont à l'audience, ils forceroient les portes du palais & perdroient tout respect pour la Majesté royale.

Respect que ses sujets ont pour lui.

Des Marchais, *ubi suprà.*

Indépendance des grands.

Des Marchais, *ubi suprà.*

Les Européens obtiennent audience du Monarque toutes les fois qu'ils la demandent. Ils ne se prosternent point devant lui: ils le saluent seulement comme on fait les personnes de distinction en Europe: il les reçoit avec amitié, les prend par

Maniere dont le Roi reçoit les Européens.

la main, les fait aſſeoir & boit à leur ſanté. Si c'eſt un Directeur de Compagnie, ou un Capitaine de vaiſſeau, il le fait ſaluer de cinq ou ſix coups de canon lorſqu'il ſort du palais. Il faut ſeulement avoir l'attention de laiſſer ſon épée à la porte du palais, parce qu'il n'aime pas qu'on paroiſſe armé devant lui.

Ses habits. Phillips, dans l'Hiſt. des Voyages, Tom. III.

Ses robes ſont toujours aſſez belles; il n'en porte que d'étoffes de ſoie, de drap d'or & d'argent: mais il n'a ni chemiſe, ni bas, ni ſouliers. La couleur rouge n'eſt permiſe qu'a lui, à ſes femmes, & à ſes domeſtiques.

Ce Prince ne mange jamais en préſence de ſes ſujets, & perſonne ne ſait dans quelle partie du palais il paſſe la nuit; comme s'il vouloit qu'on le regardât comme un Dieu qui vit ſans manger & dont on ignore le ſéjour. Il paſſe ſa vie dans la moleſſe au milieu de ſes femmes, dont le nombre eſt conſidérable. Quelquefois il s'amuſe avec deux nains dont la figure eſt hideuſe. Il ne paroît qu'une ou deux fois l'année en public, & ſon cortege n'eſt

Ses femmes.

compoſé que de femmes; mais cette

cérémonie eſt très-gênante pour les hommes, car il leur eſt défendu ſous des peines très-rigoureuſes, de toucher, même de regarder ces Reines. Pour éviter ce malheur, du plus loin qu'elles en apperçoivent un, elles lui crient de prendre garde. Auſſitôt il ſe proſterne la face contre terre, & reſte dans cette attitude jusqu'à ce qu'elles ſoient paſſées.

Boſman, dans l'Hiſt. des Voyages, T. II.

Le reſpect que le public marque aux femmes du Roi, ſemble annoncer que ce Prince a lui-même beaucoup d'égard pour elles, mais il les emploie, comme autant d'eſclaves, à ce qu'il y a de plus vil & de plus abject dans ſon palais; il ne fait pas même difficulté d'en vendre aux marchands d'Europe, &, pour qu'il n'y ait jamais de vuide dans ſon ſérail, il a trois officiers, dont l'unique occupation eſt de lui chercher les plus jolies filles du royaume. Les parens de ces jeunes victimes ſe croient honorés de contribuer aux plaiſirs du Monarque, & aucun pere ne refuſe de livrer ſa fille, qui obtient une ou deux fois, ſeulement, l'honneur d'être careſſée par le Roi, qui la laiſſe enſuite en proie à ſes dé-

Le titre de femme du Roi est peu recherché.

sirs pendant tout le reste de sa vie. Il arrive de-là que plusieurs filles, loin de regarder comme un bonheur d'être choisies par les Capitaines, se donnent la mort sitôt qu'elles savent qu'on a résolu de les faire entrer dans le sérail.

Rang des femmes au sérail.

Les femmes de ce Monarque sont divisées en trois classes. La premiere est composée des plus belles & des plus jeunes; le nombre n'en est pas borné. Celle qui lui donne le premier enfant mâle, commande à toutes les autres, excepté à la Reine-Mere, qui est toujours traitée avec beaucoup de respect. La seconde classe comprend celles qui ont eu des enfans du Roi. La troisieme est enfin composée des moins aimables; elles servent les autres, & sont obligées, sous peine de mort, de ne lier aucun commerce avec d'autres hommes, & de ne jamais sortir du palais sans la permission du Roi.

Les filles du Roi.

Bosman, *ubi suprà.*

Ce Prince ne marque pas plus de tendresse à ses filles qu'à ses femmes; il les donne sans scrupule en mariage aux Européens qui les lui demandent: quelquefois il les épouse lui-même.

Les

Les revenus du Roi de Juida sont immenses. Ils consistent dans le produit des terres royales, dans les impôts qu'on léve sur tout ce qui entre dans le pays & sur les marchandises qui se vendent au marché, dans les présens des comptoirs d'Europe, enfin dans les amendes & les confiscations. Ce Monarque seroit sans contredit un des plus puissans de l'Afrique, s'il n'étoit pas obligé de faire des dépenses considérables ; 1°. Il fournit tous les jours de très-grandes sommes pour la guerre des Popos ; 2°. Il en consomme autant pour la conquête d'Offra, qu'il a entreprise ; 3°. La dépense de sa maison est exorbitante ; 4°. Le Temple du grand serpent est un goufre qui engloutit la plus grande partie des richesses de son royaume ; 5°. Il est en tout temps obligé d'entretenir quatre mille hommes ; 6°. Il paie avec libéralité tous ceux de ses sujets qu'il fait travailler.

Revenus de la couronne.

Des Marchais, *ubi suprà.*

Le Prince qui régnoit à Juida vers 1694 & 1695, étoit de moyenne taille ; il avoit une physionomie commune ; mais on remarquoit en

Rois de Juida connus par les Voyageurs.

Phillips, Hist. des Voy. T. IV

lui beaucoup d'esprit & de vivacité. Bosman, qui arriva dans ce pays trois ou quatre ans après Phillips, dit qu'il avoit plus de cinquante ans; & qu'il conservoit la force & la vivacité d'un homme de trente-cinq ans: il étoit civil & généreux: mais il eut le malheur d'écouter les flatteurs, devint dur & opiniâtre. Celui qui régnoit en 1721 lors qu'Atkins aborda sur cette côte, étoit d'une grosseur extraordinaire. Smith & Snelgrave qui passerent dans ce pays en 1726 & 1727, le trouverent encore sur le trône: il n'avoit aucune confiance dans la fidélité de son peuple, & ne sortit de son palais que pour s'enfuir, lorsque son royaume fut conquis par le Roi de Dahomay, comme on le verra dans la suite. Il avoit aussi la physionomie commune, & ses sentimens n'étoient pas plus relevés. Il se promenoit souvent dans les cours de son palais pieds nuds au milieu de la boue: on le regardoit cependant comme un homme d'un très-bon naturel & d'une humeur assez douce; mais il ne s'occupoit que du soin de contenter ses passions & abandon-

Snelgrave, Hist. des Voy. T. III.

noit le gouvernement à des courtisans qui le conduisirent par dégrés à sa perte.

Administration de la Justice.

Il n'y a point de loix établies dans ce royaume; l'autorité suprême réside dans la volonté du Monarque & des Grands. Ils décident, selon leur caprice, en matiere civile & militaire; mais pour les crimes, le Roi ne manque jamais d'assembler son conseil, qui est toujours composé de personnes choisies, leur expose le fait, & recueille les opinions. Si la pluralité des voix se trouve conforme à la sienne, la sentence est exécutée sur le champ; s'il n'approuve pas la décision du conseil, il se réserve le droit de juger en vertu de son autorité suprême.

Crimes capitaux. Supplice des meurtriers

Posman, *ubi suprà*

Il n'y a de crimes capitaux dans ce pays que le meurtre & l'adultere avec les femmes du Roi. Un meurtrier est éventré tout vif; ses entrailles sont arrachées & brûlées; son corps est rempli de sel & placé sur un pieu planté dans la place publique.

Supplice des adulteres.

Le supplice des adulteres n'est point spécifié, mais il est toujours cruel. Ceux qui ont le malheur d'ê-

tre surpris, sont quelquefois conduits dans une pleine; le criminel est placé sur une hauteur & sert de but à plusieurs grands qui s'exercent à lui lancer leurs zagaies : on lui coupe ensuite, aux yeux de sa complice, la partie qui l'a rendu criminel, & on l'oblige de la jetter lui-même au feu; après cette opération on leur lie les mains & les pieds, on les précipite dans une fosse assez profonde qu'on remplit d'eau bouillante & qu'on rebouche aussi-tôt. D'autres fois on fait deux fosses, dans l'une on plante un pieu, on y attache la coupable, & toutes les autres femmes du Roi vont verser sur elle de l'eau bouillante; dans l'autre, ces mêmes femmes vont jetter de petits fagots. Lorsqu'on croit qu'il y en a un nombre suffisant, on plante aux deux bouts deux petites fourches de bois, on lie l'homme contre une broche de fer, on le serre si fortement qu'il ne peut remuer, on place la broche sur les deux fourches de bois, en tournant la face du criminel vers le fond de la fosse; on allume ensuite les fagots. Pour rendre le supplice plus horrible, les

foſſes ſont placées de maniere que les deux coupables peuvent entendre les cris l'un de l'autre. Boſman raconte que pendant ſon ſéjour dans ce pays, on ſurprit un jeune homme dans le ſérail, déguiſé en fille : il fut ſur le champ condamné au feu. Lorſqu'il fut au lieu de l'exécution il ſe mit à rire, en voyant pluſieurs femmes qui avoient eu de la foibleſſe pour lui, s'empreſſer à porter du bois pour ſon bucher. Il annonça ſon étonnement ; mais il eut la diſcrétion de ne pas nommer les coupables. Voir le ſupplice ſans effroi, voir encore qu'il eſt préparé par celles qui ſont complices du crime, & ne pas les dénoncer, c'eſt une double fermeté qu'on eſt forcé d'admirer.

Les particuliers qui ſurprennent leur femme en adultere, peuvent la tuer ſur le champ : comme ils n'ont aucun droit ſur celui qui l'a débauchée, ils vont porter leurs plaintes au Roi qui le condamne toujours à être tué à coups de bâton.

Lorſque le Monarque eſt mécontent de quelque grand, il envoie ſes femmes piller & ravager ſa maiſon ;

aifé dans ce cas de prouver leur innocence. Le Roi ne perd cependant pas fon droit, il faut lui payer une amende. Les Vicerois ou les Gouverneurs de province, s'attribuent dans leur gouvernement toutes celles qui font impofées pour crime. Ils ont, auffi bien que le Roi, des prifons où l'on garde les criminels & les efclaves qui leur font confiés. Pour les derniers on convient avec eux d'un certain prix; alors ils répondent du dépôt & en paient la valeur s'il s'échape. Prifons.

Lorfque deux Negres veulent former enfemble une affociation, ils creufent chacun un petit trou dans la terre, y font tomber quelques gouttes de leur fang, le mêlent avec un peu de terre, & en avalent une petite partie. Ils appellent cette cérémonie *boire Dios*, par un mélange de François & de Portugais. Ils regardent cette union comme fi facrée, qu'ils n'ont plus que les mêmes intérêts & la même fortune; ils n'ont plus même de fecret l'un pour l'autre, & tous deux font perfuadés que la moindre infidélité leur couteroit la vie. Contrat d'affociation. Bofman, *ubi fuprà.*

Crédit, dettes ; droit des créanciers.

Le crédit eſt peu connu dans le royaume de Juida : on y en trouve cependant quelquefois, & les créanciers ont des droits très-ſinguliers. Si leur débiteur eſt inſolvable, ils peuvent s'adreſſer au Roi qui leur accorde le droit de le vendre, lui, ſa femme & ſes enfans, juſqu'à la concurrence de la ſomme qui leur eſt due. Il eſt encore en droit de ſaiſir le premier eſclave qu'il rencontre ; pourvu qu'il diſe au même inſtant : « J'arrête cet eſclave par la » tête, pour telle ſomme qui m'eſt » due par tel. » Alors le maître de l'eſclave, quel qu'il ſoit, même le Roi, doit payer dans vingt-quatre heures la ſomme au créancier, ſans quoi le dernier peut vendre l'eſclave, dont le maître devient le créancier du débiteur : ſi le prix d'un eſclave ne ſuffit pas pour remplir la dette, on peut en arrêter pluſieurs. Les Européens ſont cependant à couvert de cette étrange loi.

MILICE, ARMES, GUERRES, DESTRUCTION DE CE ROYAUME.

CE royaume eſt ſi peuplé que le Roi peut mettre en campagne une

armée de cent mille hommes. Au premier ordre qu'il donne, chaque Gouverneur eſt obligé de fournir un nombre de troupes qui eſt réglé pour ſa province & de leur donner toutes les proviſions de bouche néceſſaires; le Roi leur fournit celles de guerre. Des forces ſi conſidérables ſemblent annoncer que ce Monarque eſt redouté de tous ſes voiſins; mais ces Negres ſont ſi foibles & ſi lâches, qu'ils oſent à peine ſoutenir l'attaque de cinq mille hommes bien armés. On attribue cette lâcheté à la crainte de la mort & à leur défaut de diſcipline militaire. En Amérique ils pouſſent au contraire le courage juſqu'à la témérité, ce qu'on attribue au déſeſpoir que leur cauſe l'eſclavage.

Nombre d'hommes que le Roi de Juida peut mettre en campagne.

Des Marchais, Boſman, *ubi ſuprà*.

Leurs armes ſont le fuſil, les fléches, le ſabre, la zagaie, qui eſt une eſpece de dard, le dard, le ſabre, la maſſue & le bouclier. Les fuſils, la poudre & les balles leur ſont fournis par les marchands d'Europe.

Armes.

Ce peuple, malgré ſa lâcheté, déclare la guerre à ſes voiſins pour le moindre ſujet de mécontentement. Lorſque l'armée eſt poſtée

Guerres.

dans un lieu d'où elle ne peut prendre la fuite sans courir de grands risques, le désespoir tient lieu de courage aux soldats : ils poussent des cris épouvantables, font des reproches & des menaces à l'ennemi, obscurcissent l'air par les fléches, se couvrent de leurs boucliers, approchent l'ennemi de près pour lancer leurs zagaies & leurs dards : bientôt la mêlée commence & le carnage est furieux, parce qu'on ne fait de quartier, ni de part ni d'autre. Lorsque les vaincus prennent la fuite, les vainqueurs cessent de tuer & ne songent plus qu'à faire des prisonniers. Ils retournent ensuite sur le champ de bataille pour dépouiller les morts, & leur couper la tête qu'ils emportent chez eux & qu'ils pendent aux murs de leurs cabanes. Le Roi prend la dixieme partie des esclaves, & le reste est partagé entre les officiers & les soldats.

Le royaume de Juida fut menacé en 1692 d'une destruction totale par Aforri, Prince voisin de ce pays. Pour quelques sujets de mécontentement qu'il avoit reçus du Roi, il marcha sur la frontiere à la

Phillips, Hist. des Voy. T. IV.

tête d'une armée, gagna plusieurs batailles, déclara qu'il vouloit subjuguer le royaume de Juida, & qu'il ne mettroit les armes bas que lorsqu'il auroit fait trancher la tête au Roi. Cette terrible menace causa les plus grandes frayeurs au dernier, qui ne se croyoit pas en état de résister. Sa ressource fut celle des lâches : il gagna, à force d'argent, deux traîtres de l'armée ennemie, qui empoisonnerent leur maître. Ce foible Monarque craignoit Aforri, même après sa mort : il n'entendoit jamais prononcer son nom sans trembler.

La conquête de ce royaume étoit réservée à un guerrier plus redoutable encore qu'Aforri. Truro Audati Roi de Dahomay subjuga en 1724 le royaume d'Ardra, comme il est dit plus haut; & en 1727 celui de Juida fut forcé de subir la loi du même vainqueur. Ce Prince avoit prié le Roi de Juida de permettre aux habitans de Dahomay d'aller faire le commerce dans son royaume, avec offre de lui payer les droits ordinaires pour chaque esclave. Sa proposition ayant été re-

Destruction du royaume de Juida.

Snelgrave, Hist. des Voy. T. III.

fuſée, il jura de ſe venger à la premiere occaſion. Le Roi de Juida mépriſa ces menaces au point de dire que ſi cet audacieux entreprenoit de lui faire la guerre, il ne lui feroit pas trancher la tête, ſuivant l'uſage du pays, mais qu'il le réduiroit à l'eſclavage & l'emploieroit aux plus vils travaux. Ce diſcours inſultant parvint aux oreilles de Truro Audati, qui, voulant tirer une vengeance plus certaine, fit taire ſon courage pour n'écouter que la prudence. Il s'informa dans quel état étoit le royaume qu'il ſe propoſoit d'attaquer, &, ayant appris les diviſions qui régnoient entre le Monarque & les principaux de la Nation, il ſe mit à la tête de ſes troupes, attaqua le canton d'*Appragah*, qui ſe ſoumit ſur le champ. De-là il s'avança juſqu'au bord d'une riviere qui coule près de Sabi. Le Roi de Juida, loin de ſonger à lui en diſputer le paſſage, ſe contenta d'envoyer le grand Sacrificateur faire des ſacrifices au grand ſerpent ſur le bord de cette riviere, pour qu'il empêchât l'ennemi de paſſer. Truro Audati, n'imaginant point qu'on ſe

contentât de lui oppoſer de pareilles armes, crut au contraire que les habitans de Sabi lui tendoient des embûches. Pour ne pas y tomber il détacha deux cents hommes qui gagnerent l'autre rive, & allerent droit à la ville ſans trouver la moindre oppoſition. Le Roi de Juida, inſtruit de leur approche, céda à ſa lâcheté; il abandonna ſes ſujets pour conſerver ſa vie & prit la fuite; mais, comme il étoit d'une groſſeur extrême, il ſe fit charger dans un branle ſur les épaules de ſes eſclaves les plus vigoureux, qui le porterent dans un canot, avec lequel il paſſa dans une iſle qui n'eſt ſéparée du continent que par une riviere, & qui eſt proche du pays des Papas, un peu au-deſſus du royaume de Juida à l'oueſt.

Smith, Hiſt. des Voy. Tom. III.

Le détachement ennemi entra dans la ville, mit le feu au palais, fit avertir le reſte de l'armée de ſon ſuccès. Bientôt toutes les troupes de Dahomay arriverent à Sabi qu'ils ſaccagerent. Ces barbares, comme s'ils euſſent été fatigués de répandre le ſang humain, tournerent leur fureur contre les Dieux, je veux

dire les ſerpens : ils les éventrerent ; en firent griller pluſieurs ſur les charbons, & les mangerent, ſi l'on en croit Snelgrave. Les Dahomays, voulant laiſſer par-tout des traces de leur fureur, ſe tranſporterent aux comptoirs des Européens : mais ils furent effrayés à la vûe des Blancs ; & ayant connu par la ſuite que c'étoient des hommes qui ne différoient d'eux que par la couleur, ils ſe raſſurerent au point qu'ils enleverent tout ce qui étoit dans leurs magaſins, fouillerent juſque dans leurs poches, les firent tous priſonniers, tant François, Anglois, Hollandois, que Portuguais, les envoyerent à leur Roi qui étoit reſté à quelques milles de Sabi, & brulerent tous les comptoirs. Enfin de cette ville, qui étoit une des plus belles & des plus floriſſantes de l'Afrique, il n'en reſta que des cendres arroſées de ſang. Cette malheureuſe expédition ſe fit au mois de Février 1727. Snelgrave, qui alla dans ce pays en 1732, dit qu'il n'y a pas d'apparence que l'on puiſſe rétablir le commerce dans toutes les contrées que Truro Audati a ſoumiſes, au moins pen-

dant que ce Roi barbare vivra. Le même Auteur assure que le Roi de Juida menoit alors une vie malheureuse dans deux isles arides & sabloneuses où il avoit établi sa demeure, & qui lui servoient d'asyle contre la fureur des Dahomays.

Le Royaume de Dahomay.

Ce royaume est situé dans les terres à deux cents milles de la côte, vers le huitieme degré de latitude septentrionale, & s'étend jusqu'au grand Papa qui est très-éloigné. On respire à Dahomay un air fort sain, parce qu'il est élevé, & qu'il y regne journellement un vent agréable. Les Negres qui habitent ce pays sont barbares au point de manger leurs prisonniers, & d'exposer de la chair humaine dans les marchés publics. Smith, dans l'Hist. des Voy. T. III. Les habitans. Snelgrave, *ubi suprà.*

Ils reconnoissent un être suprême : mais ils s'imaginent qu'il a confié le soin des Negres à une autre Divinité qui lui est inférieure. Un grand de ce royaume répondit à Snelgrave, qui lui faisoit quelques questions sur sa religion: « Le grand Dieu est peut-être celui qui a communiqué aux Blancs tant d'avantages extraordi- Opinion qu'ils ont de la Divinité.

naires; mais puisqu'il ne lui a pas plû de se faire connoître aux Negres, ils se contentent de celui qu'ils adorent ». Ils ont en outre des Fétiches qu'ils croient encore inférieurs au second Dieu. Persuadés que leur Divinité est aussi cruelle qu'eux, ils lui immolent une partie des esclaves qu'ils font à la guerre, & dévorent ensuite les cadavres. Cet usage est si respecté parmi eux, qu'ils se croiroient menacés des plus grands malheurs s'ils manquoient de l'observer, & ils n'attribuent leurs succès qu'à leur exactitude à le suivre. Quatre mille Negres de Juida furent immolés dans un jour; peu de temps après quatre cents Tuffos eurent le même sort. Pour faire ce barbare sacrifice on plante plusieurs échaffauts, on y conduit les victimes, & lorsqu'elles se présentent, un Prêtre les arrête quelques momens pour prononcer sur elles des paroles mystérieuses; il fait ensuite signe à l'exécuteur, qui, de chaque coup de sabre, fait sauter une tête qu'on jette sur un des échaffauds. Le sang est pour les Fétiches, les têtes appartiennent au Roi qui en fait des tro-

Id. ibid.

phées, & les corps au peuple qui les fait bouillir & les mange.

Il y a dans ce royaume un corps de troupes considérable & très-bien discipliné. Chaque compagnie a ses officiers & ses drapeaux : les soldats ont pour armes, le mousquet, le sabre & la targe. Ils ont tous été accoutumés, dès leur enfance, aux fatigues & aux horreurs de la guerre ; par un usage constamment établi dans ce pays, chaque militaire a toujours avec lui un jeune éléve, entretenu aux dépens du public. Pour exciter le courage des soldats, on a établi à Dahomay un ordre militaire, qu'on appelle *l'ordre des Héros*. Les Chevaliers portent pour ornement un grand collier de dents d'hommes, qui leur pend sur l'estomac & sur les épaules. Une loi du pays défend, sous peine de mort, à tout militaire de se parer de ce glorieux ornement, s'il n'est fait avec les dents des ennemis qu'il a tués lui-même sur le champ de bataille : il est obligé d'en faire la preuve devant quelques officiers préposés à cet effet.

Milice de Dahomay.

Ordre militaire.

L'artillerie est connue dans ce

L'artillerie n'y est pas inconnue.

pays, quoique les habitans n'ayent eu aucune espece de commerce avec les Blancs auparavant l'an 1724. Lamb qui y fut conduit en captivité vers ce temps, fut fort étonné d'y voir vingt-cinq pieces de canon, dont quelques-unes pésoient plus de mille livres.

Qualités du Roi.

Lamb, *ubi suprà.*

Snelgrave, *ubi suprà.*

Ce peuple guerrier est commandé par un Monarque, auquel il ne manque pour être un Héros, que d'avoir pris naissance parmi des hommes policés. Son nom est *Truro Audati*, & non pas *Dada*, comme le dit M. d'Anville dans sa carte d'Afrique, d'après le Pere Labat. Il a une taille médiocre, mais bien proportionnée; sa physionomie, sans être belle, est noble & majestueuse. L'ambition lui suggere continuellement de nouveaux projets de conquête, le courage les lui fait poursuivre, & la prudence le fait toujours réussir. Il est sévere à punir les soldats; mais il est en même temps prodigue à les récompenser. Il posséde supérieurement l'art de dissimuler, & se plie aux conjonctures avec une facilité admirable. Le danger ne l'effraie point, & toujours il conserve sa fer-

meté dans le malheur. Lorſque la force lui manque, il ſait employer la ruſe. Aucun Negre n'a porté plus loin la magnificence; il a fait bâtir onze palais, qui ſont d'une étendue prodigieuſe; ſes robes, dont le nombre eſt conſidérable, ſont des plus riches étoffes ; il ne marche point nuds pieds comme les autres Monarques des environs; ſa table eſt toujours couverte de vaiſſelle d'or. Il donne les bugis comme le ſable, & les liqueurs fortes, comme de l'eau. Son caractere eſt doux & ſa converſation agréable; mais ſes ſujets étant barbares, il eſt obligé de l'être lui-même; ſes deux principaux palais ſont pavés des crânes de ceux qu'il a tués à la guerre. Snelgrave dit que c'eſt un Negre extraordinaire par les excellentes qualités qui ſe trouvent réunies en lui, & qu'il n'y trouva rien qui eût l'air barbare, à l'exception du ſacrifice de ſes ennemis, encore n'accorde-t-il cette cruauté qu'à la politique.

L'art de l'écriture lui parut admirable, & il marqua beaucoup de déſir de l'apprendre. Il traçoit ſouvent des caracteres au hazard, & *Lamb, ubi ſuprà.*

envoyoit demander à Lamb s'il imitoit les lettres. Cet homme de génie se livre quelquefois à des amusemens puériles, comme à faire aller des cerfs-volans, &c. Ses sujets lui marquent la plus grande vénération, & ne paroissent jamais devant lui sans se prosterner, comme font tous les Negres devant leurs Rois. Les Blancs ne sont pas sujets à cette humiliation; on leur présente au contraire des siéges.

Ses femmes. Ce Prince a plus de deux mille femmes qu'il entretient avec plus de splendeur qu'aucun autre Roi Negre: leur unique occupation est de le servir dans son palais. Elles ont tantôt de riches corsets de soie, tantôt des robes d'écarlate avec de grands colliers de corail qui leur font deux ou trois fois le tour du cou; elles portent aux bras des cercles d'or, leurs cheveux sont remplis de cristaux de diverses couleurs qui viennent de fort loin dans l'intérieur de l'Afrique; il paroît que c'est une espece de fossile: les Negres en font autant de cas que nous faisons des diamans. Lorsque ces femmes sortent, elles sont précédées

par quelques hommes qui ont des vestes de velours verd, bleu ou cramoisi, &, au lieu de cannes, des masses d'argent doré.

Le royaume de Dahomay, quelque vaste qu'il fût, ne suffisoit pas pour contenter l'ambitieux Truro Audati. Sitôt qu'il monta sur le trône, il conçut le désir de se rendre maître de tous les Etats qui l'environnoient, arma ses sujets, les disciplina, les conduisit contre ses voisins qu'il ne tarda pas à soumettre. Il étendit ses conquêtes jusqu'au royaume d'Ardra qui fut en peu de temps conquis & ravagé. Un Facteur Anglois, nommé *Bulfinch Lamb*, se trouva dans ce pays; il fut pris & conduit au vainqueur qui n'avoit jamais vû d'homme blanc. Ce Monarque reçut son prisonnier avec toutes les marques possibles d'amitié, l'emmena à sa Cour où il lui donna une maison, des femmes & des domestiques, enfin il faisoit tout ce qui dépendoit de lui, pour calmer les ennuis de sa captivité, le combloit de bienfaits, &, après l'avoir gardé près de trois ans, le renvoya chargé d'or & d'autres présens; il eut même la Guerres.

généreuſe attention d'envoyer des officiers ſur ſa route, pour qu'on lui marquât beaucoup de reſpect, & qu'on lui fournît tout ce qui lui ſeroit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance. Ce Monarque, qui avoit la curioſité naturelle aux hommes de génie, vouloit avoir des détails circonſtanciés ſur les mœurs & les uſages des Anglois. Pour cet effet il fit partir avec Lamb un eſclave Negre nommé *Tom*, qu'on avoit pris à la conquête d'Ardra. Comme cet eſclave avoit été élevé dès ſon enfance dans le comptoir Anglois, il parloit parfaitement cette langue, & ſe trouvoit en état de ſatisfaire la curioſité de ſon Maître qui lui donna ordre de revenir le plus promptement qu'il pourroit. Cet eſclave arriva en Angleterre en 1731, où l'on ſe perſuada que c'étoit un Ambaſſadeur; cela fut même pouſſé ſi loin, qu'on donna pluſieurs ſpectacles à Londres pour ce prétendu Miniſtre, & qu'on annonça dans les papiers publics que c'étoit en faveur du Prince *Adomo Orovonoko Tom*, Ambaſſadeur du puiſſant Roi de Dahomay à la Cour d'Angleterre. On renvoya ce Negre dans

Un eſclave Negre paſſe en Angleterre pour un Ambaſſadeur.

ſon pays, par le moyen d'un vaiſſeau de guerre qui alloit ſur cette côte. Au mois de Février 1727 le royaume de Juida ſubit le même ſort que celui d'Ardra, comme il a été dit ci-deſſus. Quarante Européens qui étoient à la traite des Negres dans ce pays, furent faits priſonniers & conduits au Roi: il les reçut avec bonté, rejetta le mauvais traitement qu'ils avoient eſſuyé ſur les troubles de la guerre, leur permit de retourner dans leurs forts & fit préſent de quelques eſclaves aux Gouverneurs Anglois & François, en leur aſſurant que ſon deſſein étoit, lorſque ſes conquêtes ſeroient bien établies, de faire fleurir le commerce, & de donner aux Européens toutes les marques poſſibles de conſidération: il leur promit même de diminuer les impôts qu'ils payoient au Roi de Juida.

Pluſieurs Princes dont Truro Audati avoit envahi les Etats, ſe retirerent à la Cour du Roi des Yos, implorerent ſa protection contre l'uſurpateur, & l'engagerent à lui déclarer la guerre, l'an 1724 immédiatement après la conquête d'Ardra. Le

Il eſt attaqué par les Yos. Idée ce peuple.

royaume des Yo, ou des Ios, Oyos Ayos, ou enfin des Oycos est situé vers le 10e dégré de latitude septentrionale, au nord-est de Dahomay, de l'autre côté d'un grand lac d'où sortent quantité de grosses rivieres qui vont se décharger dans la baie de Guinée. Le principal Fétiche des Yos est la mer; leurs Prêtres leur défendent, sous peine de mort, d'y jetter les yeux, & cette menace les effraie au point qu'ils n'osent même en approcher.

Snelgrave, *ubi suprà.*

Truro Audati, ayant appris que les Yos étoient entrés sur ses terres à main armée, quitta promptement Ardra, où il étoit alors, se mit à la tête de ses troupes, marcha à l'ennemi, le joignit dans une plaine & lui livra bataille. Il eut d'abord du dessous, parce que l'armée ennemie qui n'étoit composée que de Cavalerie, avoit beaucoup d'avantage dans un pays ouvert, sur la sienne où il n'y avoit que de l'Infanterie: mais il se trouva dans son armée beaucoup de soldats armés de fusils, & le bruit de leur décharge effraya tellement les chevaux de l'ennemi qu'il perdit son avantage. Comme il étoit

étoit brave, il revint bientôt à la charge, & le combat ayant duré quatre jours, les Dahomays commençoient à se fatiguer. Truro Audati s'en apperçut & eut recours à ce stratagême: il fit placer, comme en dépôt dans une ville voisine de son camp, une quantité prodigieuse d'eau-de-vie & de marchandises qu'il avoit avec lui, & feignit de prendre la fuite. Les Yos entrerent dans la ville, burent l'eau-de-vie qui y étoit, comme il l'avoit prévu, & se livrerent bientôt au sommeil de l'ivresse. Averti par ses espions de ce qui se passoit, il revint sur ses pas, surprit les ennemis dans le désordre, & les tailla en pieces. Pendant que Truro Audati étoit occupé à cette guerre, le Roi de Juida fit une tentative pour recouvrer la possession de ses Etats: il envoya à Sabi un de ses officiers qui l'avoit toujours suivi dans ses malheurs, avec quelques soldats. Ils s'établirent près du fort François. Le Roi de Dahomay ne tarda pas à être instruit de ce qui se passoit: il se hâta d'envoyer des troupes qui firent rentrer cette ville dans l'obeïssance. Le fort des Fran-

Le Roi de Juida fait une tentative pour rentrer dans ses Etats.

çois fut brûlé pendant cette expédition : mais le Roi de Dahomay fit des excuſes au Gouverneur, & lui offrit de faire rétablir le fort par ſes propres ſoldats.

Le Roi de Juida, voyant qu'il n'étoit pas en état de ſe meſurer avec celui de Dahomay, ſe joignit aux autres Princes qui avoient été les victimes de l'ambition de ce dernier, pour implorer le ſecours du Roi des Yos. Leurs prieres furent écoutées, il leur accorda une puiſſante armée pour attaquer les Dahomays. A la nouvelle de leur marche, Truro Audati, craignant le ſort qu'il avoit fait éprouver à tous ſes voiſins, enterra ſes richeſſes, brûla ſes villes & ſe retira dans les bois avec ſes ſujets. Les Yos s'occuperent long-temps à le chercher; mais la ſaiſon des pluies les força de ſe retirer. Alors les Dahomays ſortirent de leur retraite & ne ſongerent qu'à rebâtir leurs villes.

Les Yos attaquent une ſeconde fois les Dahomays.

Le Gouverneur du Fort Anglois, ayant appris ce qui venoit d'arriver à Truro Audati, ſe perſuada qu'il étoit réduit à un tel état de foibleſſe, qu'il lui ſeroit impoſſible de

Le Gouverneur Anglois veut rétablir le Roi de Juida.

mettre une armée en campagne : dans cette idée il conçut le projet de rétablir le Roi de Juida sur le trône, & fut secondé par les Papas, qui avoient envie de relever leur ancien commerce. Ils mirent sur pied une armée de quinze mille hommes qui campa près des Forts Européens, sous le commandement du Roi de Juida.

Cette nouvelle causa beaucoup d'inquiétude à celui de Dahomay, qui étoit alors occupé à réparer ses villes. La plus grande partie de ses troupes l'avoit abandonné pendant qu'il étoit retiré dans les forêts, & il avoit envoyé depuis peu ce qui lui en restoit en différens endroits pour enlever des esclaves. Dans une pareille conjoncture, un autre que lui auroit été embarrassé; mais il avoit trop de ressources dans l'esprit pour ne pas trouver un prompt expédient. Il fit rassembler un grand nombre de femmes, les habilla & les arma comme autant de soldats. Il en forma des Compagnies, donna à chacune des officiers, des enseignes & des tambours, fit promptement marcher cette armée, avec la pré-

Une armée de femmes bat les Juidas.

caution cependant de placer des hommes aux premiers rangs. Les Juidas furent si épouvantés à son approche, qu'ils prirent précipitamment la fuite. Leur Roi fit des efforts inutiles pour les arrêter; il tourna même sa lance contre eux, &, dans sa fureur, blessa au visage ceux qu'il rencontra; mais la frayeur s'étoit emparée d'eux, c'étoit leur unique guide. Les femmes des Dahomays, profitant de cette consternation, s'avancerent, taillerent en pieces une partie de l'armée ennemie & firent un grand nombre de prisonniers. Le Roi, pour s'échapper, se précipita dans le fossé du Fort Anglois & le traversa par le secours de ses deux fils. Le Gouverneur Anglois sentit alors sa faute; mais au lieu de la réparer il l'aggrava par la fuite. Il conseilla cependant au Roi fugitif de quitter dès la même nuit le Fort, & de retourner dans ses isles.

Snelgrave, *ubi suprà.*

Le Roi de Dahomay sut qu'il avoit excité la révolte; mais il cacha son ressentiment, parce qu'il ne croyoit pas le temps propre à sa vengeance. Il laissa une petite armée

à Sabi & retourna dans ses Etats pour y réparer les pertes que les Yos lui avoient causées. Pour cet effet, il fit un avantage si considérable à tous les brigands des autres nations qui voulurent entrer dans ses troupes, qu'en peu de temps il se trouva aussi puissant qu'il l'étoit auparavant.

Imprudence du Gouverneur Anglois.

Le Gouverneur Anglois, qui étoit auteur de la révolte, joignit à cette imprudence celle de faire donner des coups de fouet à un des principaux officiers de Dahomay, & de lui dire que si le Roi tomboit entre ses mains il le traiteroit lui-même de cette maniere. L'outrage fait à l'officier & le discours qui le suivit, furent rapportés au Prince, qui dit d'un air assez tranquille : « Il faut » que cet homme ait un fond de » haine naturelle contre moi, puis- » qu'il a si promptement oublié les » bontés que j'ai eues pour lui ». Cependant ses gens eurent ordre de l'arrêter à la premiere occasion : elle se présenta bientôt ; ils lui lierent les pieds & les mains & le porterent au Roi qui refusa de le voir, & leur dit d'en faire ce qu'ils voudroient. Ils le

conduisirent quelques jours après à Sabi, l'attacherent entre deux pieux le ventre contre terre, lui firent quantité d'incisions au dos, aux bras, aux cuisses & aux jambes, & y mirent du jus de limon mêlé de poivre & de sel : ils lui couperent ensuite la tête, diviserent le corps par pieces, le firent rotir sur les charbons & le mangerent. Truro Audati, pour se justifier de cette cruauté, dit qu'en permettant à ses gens d'en disposer, il n'avoit voulu parler que de sa rançon; mais comme il n'a jamais puni les auteurs de cette barbarie, quoiqu'on l'en ait pressé avec beaucoup d'instance, on l'en a toujours regardé comme complice. Ceux qui avoient eu part à cet odieux festin, dirent depuis à des Portugais, en faisant allusion à cette avanture, que le bœuf d'Angleterre étoit très-bon. Deux Negres s'étant sauvés du fort peu après l'avanture du Gouverneur, allerent informer le Roi qu'il pouvoit s'en rendre maître, sans beaucoup de difficulté, parce qu'il n'y avoit plus que quatre Blancs : mais, trop politique pour commettre une action qui auroit totalement détruit

Snelgrave, ubi suprà.

le commerce dans ses Etats, il répondit qu'il n'avoit aucun sujet de haine contre la Nation Angloise; que le dernier Gouverneur s'étoit attiré par son imprudence un malheur qui ne regardoit que lui, & qu'il espéroit que la Compagnie d'Afrique sauroit mieux choisir par la suite ceux qu'elle enverroit commander dans le Fort.

Comme il craignoit toujours une nouvelle invasion de la part des Yos, il envoya à leur Roi des présens considérables, avec la plus jolie de ses filles, & chargea ses Ambassadeurs de distribuer des pieces de corail à tous les Grands de sa Cour. Cette adroite précaution lui fit obtenir la paix à des conditions fort avantageuses: le Roi d'Yo lui envoya même une ambassade avec une de ses filles.

Le Roi de Dahomay fait alliance avec celui des Yos.

L'ambitieux Truro Audati étoit incapable de repos: dès qu'il se vit tranquille du côté des Yos, il ne s'occupa que du soin d'augmenter ses conquêtes & de multiplier ses ravages. Bientôt il assembla ses troupes, alla attaquer les Yabus, peuple fort éloigné dans les terres,

Il recommence ses ravages.

& dont le pays eſt rempli de bois & de montagnes. Ils ſe défendirent courageuſement juſqu'à la ſaiſon des pluies, & les troupes de Dahomay, voyant que leur Roi vouloit continuer la guerre, ſe ſouleverent. Truro Audati, pour les ranger à leur devoir, fit couper la tête à pluſieurs de ſes principaux officiers qui avoient ſecretement excité la révolte: mais cette ſévérité fit déſerter un nombre prodigieux de ſoldats & d'officiers; ſon fils même en donna l'exemple: il ſe retira avec quatre mille hommes vers le Roi de Wimey. Cet incident ne fit qu'augmenter la fureur de celui de Dahomay: il la tourna contre les Yabus, les força dans une de leurs retraites; mais ils en gagnerent d'autres où il ne put les ſuivre, & eut l'humiliante affliction de ſe voir obligé de retourner dans ſes Etats ſans avoir rempli ſon projet, quoiqu'il eût perdu la plus grande partie de ſon armée.

A cette nouvelle, le Prince de Jaquin conçut l'eſpérance de ſecouer le joug du tyran, même d'achever ſa ruine. Il mit dans ſon parti un marchand Hollandois, nommé

Hertog qui étoit alors à Jaquin, & qui faisoit un commerce considérable dans plusieurs pays éloignés, par le moyen d'une riviere qui coule de Jaquin dans la baye de Benin. Ce Hollandois engagea le Roi de Wimey & plusieurs autres Princes à prendre les armes contre les Dahomays, & poussa le zele au point de leur fournir des munitions. Il n'étoit pas si aisé d'abattre Truro Audati, que ses ennemis se l'étoient imaginé: la ruse le secouroit lorsque les forces lui manquoient. Sitôt qu'il apprit leur projet, il assembla des troupes, &, pour n'être pas surpris pendant qu'il faisoit ses préparatifs, il fit courir le bruit qu'il méditoit une seconde expédition contre les Yabus. Il ne tarda pas à être prêt, & commença sa marche vers l'intérieur des terres, mais dès la premiere nuit, il rabattit tout-à-coup du côté de la mer, & fit tant de diligence qu'il parut à la vûe de Jaquin avant qu'on eût eu le moindre soupçon de son dessein. Le Prince eut à peine le temps de se sauver avec ses principaux sujets dans une petite isle qu'il avoit fortifiée au mi-

Destruction de Jaquin.

Id. Ibid.

lieu de la riviere. Les Dahomays, suivant l'ordre de leur Roi, saccagerent & brûlerent toutes les villes & tous les villages du pays, sans même épargner les comptoirs Européens. Le Hollandois Hertog eut le bonheur d'échapper ; mais on pilla ses marchandises dont la valeur étoit considérable. Tous les Facteurs de France & de Portugal furent arrêtés avec un Capitaine de vaisseau Anglois ; on les traita même assez durement : ils s'en plaignirent lorsqu'ils parurent devant le Roi, & lui assurerent qu'on ne leur avoit laissé prendre aucune nourriture depuis qu'ils étoient prisonniers. Sur cette plainte, il se leva brusquement, passa dans une chambre voisine, reparut aussi-tôt avec une hache à la main. A cet effrayant aspect, ils crurent être au dernier moment de leur vie, se jetterent tous à genoux, pour implorer la clémence de ce barbare : mais il ne se servit de sa hache que pour ouvrir un petit tonneau rempli de bœuf, d'où il fit tirer plusieurs pieces, avec ordre de les préparer promptement pour ses prisonniers. Peu de temps

Les Européens sont faits prisonniers.

Id. Ibid.

après il leur rendit la liberté. Cet événement arriva l'année 1732.

Les différentes révoltes dans lesquelles les Européens sont entrés, ont changé en défiance l'affection que ce Roi Negre avoit pour eux; & ses sujets, malgré leur commerce avec les Européens, ont toujours conservé un caractere barbare qui semble leur être naturel. Un jour le Conseil royal demanda un jeune & bel esclave au Roi: lorsqu'il l'eut obtenu, il le fit tuer, & tous les respectables Conseillers en firent un festin. *Id. Ibid.*

Les méfiances & la cruauté du Roi de Dahomay, la férocité de ses sujets a tellement dégoûté les marchands d'Europe d'aller dans ces pays, que le commerce y est entierement détruit. Il en reste cependant encore une ombre du côté d'Appagh, parce que cette ville est défendue par un marais & une riviere contre les entreprises des Dahomays.

Le commerce est ruiné dans ce pays.

§. III.

Royaume de Popo.

Ce Royaume, que quelques-uns

appellent *Papa*, s'étend depuis celui de Juida jusqu'au Cap Monte; espace qui peut contenir dix lieues. On le divise en deux parties, le grand & le petit Popo. Le premier est entre le royaume de Juida qui le borne à l'orient, & le petit Popo auquel il touche à l'est. L'intérieur des terres est assez fertile: on y trouve des fruits, des racines, des bestiaux & de la volaille; mais en approchant du rivage le pays est bas & marécageux. La côte est presqu'inaccessible, parce que la mer y bat, pendant la plus grande partie de l'année, avec tant de violence, que les canots & les chaloupes ne peuvent en approcher.

Sa division

Grand Popo.

Des Marchais, Hist. des Voy. Tom. IV.

Sa Capitale.

La ville de Popo est située presqu'à l'embouchure de la riviere de *Tari* ou de *Torri*, dans une isle formée par des étangs & des marais. Elle est divisée en trois parties, séparées distinctement les unes des autres. Sa situation la rend très-forte; d'ailleurs l'entrée de la riviere est bouchée par une barre que les canots seuls peuvent passer. Tous les habitans du royaume s'y retirent lorsqu'on fait des incursions

chez eux. On rencontre sur les bords du Torri, le village de Koulain-Ba & plusieurs hameaux. Cette riviere descend du royaume d'Ardra, passe dans celui de Juida pour se rendre à la Mer. Pendant cette course elle ne s'éloigne pas à plus d'un quart de mille de la côte. Elle a si peu de profondeur qu'on la passe en tout temps à gué. Comme ses rives sont très-plates, elle déborde souvent, & y forme de grands marais qui s'étendent jusqu'au pays de Juida.

Barbot, Hist. des Voy. Tom. IV.

Ce royaume, comme ceux de Koto & de Juida, est un démembrement de celui d'Ardra. Le Gouverneur ou Viceroi se révolta contre son souverain, & s'est toujours si bien défendu qu'on n'a jamais pu le forcer de rentrer dans le devoir.

Il est un démembrement de celui d'Ardra.

Bosman, Des Marchais, dans l'Hist. des Voy. Tom. IV.

Le Gouvernement & le langage d'Ardra se sont conservés à Popo; il y a cependant un peu d'altération dans le dernier.

Gouvernement, langage.

Le Negre qui régnoit à Popo vers l'an 1682 étoit grand, bien fait, & sa physionomie avoit quelque chose de noble. Il portoit ordinairement une longue robbe de brocatelle & un bonnet d'osier. Les

Portrait du Roi.

Rois de Koto & de Juida se réunirent pour l'attaquer; mais il eut l'adresse de faire la paix avec le premier qui se joignit à lui contre le second. Il étoit aimé & respecté de son peuple. Le palais de ce Monarque est dans la capitale. C'est un édifice d'une fort grande étendue : il est composé d'une infinité de petites huttes qui environnent le principal appartement, auquel on ne parvient qu'après avoir traversé trois cours : chacune est gardée par une compagnie de soldats armés. Le Roi mange toujours seul; ses occupations ou ses amusemens ordinaires consistent à fumer du tabac, à converser avec ses officiers, ou enfin à badiner avec ses femmes. Il en a toujours un très-grand nombre, & toutes en général sont traitées avec beaucoup d'égard & d'attention.

Son palais.

Ses femmes.

Les Negres de ce pays, comme ceux des autres régions, ont une confiance aveugle dans leurs Prêtres. Ils les appellent *Domine*, nom latin qu'ils ont sans doute emprunté de quelque Nation de l'Europe. Ces Prêtres sont ordinairement vêtus d'une longue robbe blanche, & por-

Respect qu'on a pour ces Prêtres.

tent toujours à la main une espece de crosse épiscopale.

Les habitans de Popo font le commerce des esclaves, & s'il ne vient aucun vaisseau d'Europe sur leurs côtes, ils les vendent à leurs voisins. Les échanges qu'ils prennent sont des toiles, du fer, des colliers de verre & d'autres merceries de l'Europe. Le penchant qu'ils ont pour le vol a empêché les Européens d'y former des établissemens. Les François y vont quelquefois à la traite des Negres, mais ils ont la précaution d'exiger que ceux de qui ils achettent escortent leur marchandise, jusqu'à ce qu'elle soit en lieu de sûreté. Pour être encore plus sûrs de ces Negres, ils font des présens aux Prêtres qui les accompagnent jusque sur le bord du rivage, les engagent eux-mêmes à conduire les esclaves à bord, & leur jettent du sable sur la tête, pour les garantir du danger au passage de la barre.

Commerce.

Bosman.

Penchant de ce peuple pour le vol.

Ces peuples vendent en outre aux Negres de l'intérieur des terres beaucoup de poisson qu'ils prennent dans leur riviere.

Des Marchais, *ubi suprà.*

Le petit *Popo* est situé à l'Occi-

Petit Popo.

dent du grand Popo, & à l'Orient du royaume de Koto sur le bord de la Mer. C'est une fort petite contrée; elle n'a pas plus de cinq lieues de longueur; mais on ne connoît point son étendue dans les terres. Le terroir est plat, sec, stérile, & si sablonneux, que les alimens mêmes s'en ressentent.

Barbot, Bosman, *ubi suprà.*

Sa Capitale.

La capitale du petit Popo est située sur le rivage de la Mer, quatre lieues à l'ouest du grand Popo, près d'une petite riviere ou d'une anse.

Ses habitans.

Les habitans sont une horde du royaume d'Akra (1) qui, pour éviter la fureur du Roi d'Aquambo (2) se réfugia dans ce pays, s'y établit, & l'érigea en royaume. Ce peuple, quoique peu nombreux, s'est acquis la réputation d'être fort guerrier. En 1700 un de leurs Rois, nommé Aforri, battit & fit prisonnier le Prince d'Offara: il attaqua ensuite le Roi de Juida, parvint jusqu'à la capitale de son royaume qu'il auroit emportée si les munitions de guerre ne lui avoient pas manqué. Bientôt

(1) Il est situé dans la partie Orientale de la Côte d'Or.

(2) Ce royaume est au nord de celui d'Akra.

après il marcha contre le Roi de Koto, lui livra bataille; mais il périt dans l'action. Son frere lui fuccéda; ce Prince plus prudent que fon prédéceffeur, fut fi bien ménager fes avantages, qu'il réuffit à chaffer les Kotos de leur pays. C'eft fans doute le nom de ce dernier qui faifoit trembler le Roi de Juida.

Les habitans du petit Popo n'ont d'autre occupation que le brigandage & le commerce: ceux qui font dans le cas d'avoir affaire à eux, doivent prendre les plus grandes précautions; car ils furpaffent tous les autres Negres pour le vol & la fraude. Un Capitaine de vaiffeau Anglois, ayant effuyé de leur part plufieurs injuftices & plufieurs mauvais traitemens, y retourna quelque temps après, &, fous divers prétextes, attira à fon bord quelques chefs de la Nation, même le fils du Roi. Il les fit arrêter & renfermer à fond de calle, jufqu'à ce qu'on lui eût rembourfé toutes fes pertes. Cependant le Roi qui régnoit en 1698 ne manquoit point de bonne foi, & l'on pouvoit traiter avec lui fans défiance.

Penchant des habitans pour le vol.

Vengeance d'un Anglois.

Bofman, *ubi fuprà.*

§. IV.

Royaume de Koto.

Le royaume de Koto eſt nommé par les Negres *Terre de Lampi.* Il s'étend depuis le Cap Monte juſqu'à la riviere de Rio de Volta, ce qui fait un eſpace de ſeize ou dix-ſept lieues. Le terroir eſt plat, ſablonneux, ſec & ſtérile. On y trouve cependant des buiſſons, des palmiers & des cocotiers ſauvages. Le poiſſon d'eau douce y eſt aſſez commun; mais l'agitation continuelle des vagues le long de la côte, en écarte le poiſſon de Mer.

Son étendue.

Boſman, Barbot, Des Marchais, dans l'Hiſt. des Voy. Tom. IV.

Sa ville.

Il n'y a qu'une ville, laquelle s'appelle Koto ou Verhu: c'étoit autrefois la réſidence du Roi. Les habitans vont voler dans les pays intérieurs les Negres qu'ils vendent aux Européens; mais, comme ils n'en ont jamais aſſez pour charger un vaiſſeau, il n'y a point de comptoir. Leur commerce eſt borné, & ils ſont généralement tous pauvres. Boſman dit qu'ils lui parurent très-civils & d'un naturel fort doux. Leur langue eſt, à peu de choſe

près, la même que celle des Negres d'Akra. La Religion, la Politique & le Gouvernement de ce pays, different peu de ceux de la Côte d'Or dont on verra les détails par la suite. Il faut cependant remarquer qu'on trouve une prodigieuse quantité de Fétiches à Koto ; que le peuple fait consister ses richesses dans la multitude de ces idoles, & qu'un Negre passe pour très-pauvre lorsqu'il n'en a pas au moins une douzaine. Les maisons, les grands chemins, les moindres sentiers même en sont remplis. Il est difficile de comprendre comment ces idoles contribuent à leur fortune.

Bosman, Des Marchais, *ubi suprà.*

Religion.

Les guerres qu'ils ont été obligés de soutenir pendant plusieurs années contre ceux du petit Popo, ont totalement épuisé leurs forces militaires. Ils furent entierement battus par ces derniers, qui les chasserent même de leur pays en 1700 comme on l'a vû ; mais le Roi d'Aquambo, dont la politique demande qu'il ne laisse jamais prendre à l'un de ces peuples un avantage décidé sur l'autre, a depuis secouru celui de Koto qui s'est rétabli dans son pays.

Forces militaires.

Ibid.

ARTICLE IV.

§. I.

CÔTE D'OR.

CETTE Côte eſt ſituée entre le quatrieme degré trente minutes, & le-huitieme de latitude ſeptentrionale, & entre les ſeizieme & dix-huitieme, quarante minutes de longitude. Elle commence à la riviere de Rio Volta & s'étend juſqu'au Cap *Apollonia*, c'eſt-à-dire, cent trente lieues de l'eſt à l'oueſt. Son nom lui vient de la prodigieuſe quantité d'or qu'on y trouve. Elle contient dix-huit Etats, tant royaumes que républiques, qui ſont *Soko*, *Ningo*, *Labadde*, *Akra*, *Agouna*, *Akron*, *Fantin*, *Sabu*, *Fetu*, *Commendo*, *Jabs*, *Anta*, *Axim*, *Abokro*, *Iguira*, *Ancobra*. Mais comme il n'y en a aucun qui ſoit aſſez conſidérable pour mériter un article particulier, nous commencerons par faire connoître leur poſition en montant toujours, ſuivant le plan de M. l'Abbé de Marſy, du midi au nord, & de l'o-

rient à l'occident ; nous donnerons ensuite une idée de ceux qui sont dans l'intérieur des terres ; de-là nous passerons aux différentes productions de cette côte, & nous finirons par faire connoître le caractere, la religion, les mœurs, &c. de ses habitans.

La riviere de *Rio Volta*, qui sépare la Côte d'Or d'avec celle des Esclaves, vient de fort loin dans les terres : mais on ignore où est sa source, & quel est son cours. Elle est fort large près du rivage & resserrée à l'ouest par une longue pointe de terre qui ne lui laisse qu'un passage fort étroit. Ses eaux se précipitent dans la Mer avec tant de rapidité, qu'on les distingue encore à deux lieues du rivage. Ses inondations causent des ravages terribles, &, dans le temps des pluies, les canots même n'y peuvent entrer.

Description de la riviere de Rio Volta.

Bosman, Des Marchais, Atkins, *ubi suprà.*

1. Le royaume de *Soko* est le plus oriental de la Côte d'Or : il remplit cet espace qui est entre Lay & Rio Volta. On ignore quelle est son étendue au nord. Les terres qui environnent le port sont plates &

Royaume de Soko.

unies; mais elles s'élevent par dégrés en quittant le rivage, & sont couvertes de bois. Ce royaume a quatre villages le long de la côte, qui sont -ngulan, *Bribarou*, ou *Bribreka*, *Baya* & *Aqualla* : on y découvre en outre, par intervalles, plusieurs hameaux & quantité de cabanes. Les habitans de ce pays s'occupent presqu'uniquement de la pêche & du soin de leurs bestiaux. Ils sont tous pauvres, à l'exception de quelques Negres d'Alampi, d'Akra & d'Aquambo qui sont allés s'établir parmi eux.

Occupation des habitans.

Commerce.

Les Portugais y vont quelquefois acheter des grains que le pays produit en abondance; des étoffes que les Negres d'Akkanez y apportent, & des esclaves qu'on y amene de *Kalo*.

Royaume de Lampi.

2. Le royaume de *Ningo*, que les François appellent *Lempi* ou *Lampi*, les Anglois *Lampa* ou *Alampo*, est borné au Sud par la mer, à l'est par celui de Soko, & à l'ouest par celui de Labade & le grand Akra. C'est un pays plat & bas, mais très-fertile & bien peuplé. On y trouve une quantité prodigieuse de

vaches, de porcs, de moutons & de volaille, que les Negres qui sont répandus sur la Côte d'Or achetent à très-grand marché.

Le chef de ce royaume porte le titre de Roi : mais celui d'Aquambo y exerce une autorité arbitraire, &, pour les moindres fautes, impose les châtimens les plus séveres à ceux de Ningo.

Gouvernement.

Bosman, *ubi suprà.*

Les principales villes de ce pays sont le *Petit-Ningo*, *Tema* ou *Temina*, *Sincho* ou *Chincka*, *Brambo*, *Pompena* ou *Ponni*, *le Grand-Ningo*, *Lay* ou *Alampi*, & *Ocka*. Leur territoire est généralement stérile, & l'accès en est fort dangereux. Les Européens ne font gueres de commerce qu'à *Sincho*, au grand *Ningo* & à *Lay* ou *Alampi*.

Principales villes du pays.

Sincho ou *Chincka*, est à cinq lieues d'Akra. Cette ville étoit fréquentée au commencement du dernier siecle par les Hollandois ; mais ses habitans ne s'occupent plus aujourd'hui que de la pêche, & portent leur poisson au marché de *Spise*, grande ville située dans l'intérieur des terres & où l'on ne paie aucun impôt. Le langage de Sincho est dif-

férent de celui d'Akra. Ce pays produit entr'autres fruits de très-grosses & très-belles oranges. On prend sur la côte des raies qui ont quinze pieds de longueur.

Grand-Ningo.

Le *Grand Ningo*, est à cinq lieues Est de Sincho. On ne l'apperçoit point de la rade; mais la montagne de *Redundo*, qui est dans les terres au nord de Lay, avertit quand on est devant cette ville. Sitôt qu'il paroît un vaisseau Européen, on voit arriver une prodigieuse quantité de canots qui apportent beaucoup d'esclaves & d'or qui vient de Quako, pays intérieur où ce métal est très-commun. Le territoire du grand Ningo est rempli de beaux & bons pâturages, où les habitans engraissent quantité de bestiaux.

Lay ou Alampi.

La ville de *Lay* ou d'*Alampi*, est située deux lieues à l'est du Grand-Ningo. On la reconnoît aussi à la montagne de Redundo qui se présente en forme de pain de sucre au Nord-Ouest, & qui est éloignée de six lieues dans les terres. L'ancrage est très-bon sur cette côte, il est fond de sable, mêlé de petits caillous. La ville est située sur le

penchant

penchant d'une colline qui regarde le Nord, & l'on ne découvre de la rade qu'un petit nombre de maiſons. Barbot.

Les habitans ſont doux & polis ; mais ſi timides & ſi défians, qu'ils ne vont jamais à bord qu'on ne leur ait auparavant donné des ôtages.

Les François, les Anglois & les Portugais vont acheter des eſclaves ſur cette Côte ; mais il n'y en a que lorſque les Negres d'Axim & ceux d'Aquambo ſont en guerre ; en temps de paix ils y ſont très-rares. Barbot en 1682 y fut trois jours à l'ancre, ſans en trouver un ſeul, & deux mois auparavant un vaiſſeau de guerre de ſa petite Eſcadre en avoit acheté trois cents en moins de huit jours. Les Anglois ont tenté pluſieurs fois d'y bâtir un Fort ; mais les habitans s'y ſont toujours oppoſés.

3. On trouve à l'Oueſt de Ningo & à l'Eſt d'Akra, le royaume de *Labadde* qui n'a pas plus de quatre lieues de circonférence. Sa Côte en a une d'étendue, dans laquelle ſont deux villes, *Labadde* & *Orſo*. La premiere eſt ſituée dans une belle & vaſte prairie : elle eſt grande, peu- Royaume de Labadde.

plée & environnée d'un mur de pierre construit à sec. Les habitans de ces deux villes sont gouvernés par un Roi: ils ne s'occupent que du soin de cultiver leurs terres & de garder leurs troupeaux, qui consistent en moutons & en porcs, lesquels ils tirent du pays de Lay & revendent avec beaucoup de profit aux Negres de la Côte d'Or.

Le commerce de Labadde est en général peu considérable, parce que l'or y est rare.

Le Royaume d'Akra.

4. Les bornes du royaume *d'Akra* ou *d'Akara*, sont *Labadde* & *Ningo* à l'Est, *Aboura* & *Bonu* au Nord, le pays *d'Agouna* à l'Ouest, & l'Océan au Sud; il peut avoir seize lieues de circonférence, & n'en présente que deux du côté de la Mer.

Ville.

Il y a dans l'intérieur des terres plusieurs grandes villes, dont le *Grand-Akra* est la capitale: on en compte trois sur la Côte, *Orsoko*, le *Petit-Akra* & *Soko*. Orsoko ou Orsaki étoit autrefois une ville assez considérable; mais les Aquambos l'ont détruite & les habitans se sont retirés à *Popo*. Le petit Akra étoit une ville assez considérable; le Roi

y faisoit sa résidence, & il y avoit un Marché fort fréquenté : elle a été aussi exposée à la fureur des Aquambos qui n'y ont pas laissé six maisons entieres. Soko, qui n'étoit d'abord qu'un village, s'est tellement accrûe en 1692 des débris des deux autres villes, qu'elle est une des plus belles & des plus peuplées de la Côte d'Or. Sa situation est sur un terrein uni, & ses rues sont régulieres. Elle entretient un commerce fort considérable avec les Anglois, au préjudice des Hollandois.

Le pays d'Akra produit en général peu d'arbres & de fruits. Le fond du terroir est une espece d'argile d'un rouge-pâle, où les pois, les feves & les ignames croissent en abondance. On y trouve quantité de grosses fourmis dont les nids ressemblent dans l'éloignement, à ces petites pyramides de sel qu'on voit au commencement de la saison dans l'isle de Rhé. Dans l'espace de trois lieues, depuis la Mer vers l'intérieur des terres, on trouve un canton fort uni qui sert comme de parc à des troupeaux de daims, de pintades, de chévres sauvages, de liévres, de

Animaux de différentes especes.

lapins, d'écureuils & de plusieurs sortes d'animaux. Les gros & les petits bestiaux qui s'y trouvent viennent de Labadde. Il y a dans ce pays plus de lions, de tigres, de léopards, de chats musqués & d'autres bêtes féroces que dans aucune autre région de la Guinée. Il y a en outre de petits daims qui n'ont que huit ou neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne sont pas plus grosses que le tuyau d'une plume; les habitans les ornent d'or ou d'argent & s'en servent pour charger leurs pipes.
Des Marchais, *ubi suprà.*
Les mâles ont deux cornes longues de deux ou trois pouces, sans branches, sans division, mais tortues & d'un noir aussi luisant que le jais. Ces petits animaux sont extrêmement jolis, fort doux & caressans; mais en même temps si délicats qu'ils ne peuvent supporter la mer. On a tenté plusieurs fois d'en transporter en Europe sans y pouvoir réussir.

Les habitans.
Les habitans d'Akra sont fort laborieux: leur principale occupation est l'agriculture, le commerce & la guerre; ils abandonnent aux étrangers la pêche, quoiqu'elle soit assez bonne sur leur Côte. Ces Negres

passent pour les plus civilisés de toute la Côte d'Or. Leurs maisons sont bâties de terre & couvertes de paille; l'ameublement est des plus simples. Malgré leurs richesses, ils n'ont pour habits que des pagnes, & ne connoissent de besoins que ceux de la nature. Pour empêcher leurs voisins du côté du Nord de venir partager avec eux les profits que leur procure le commerce des Européens, ils ont bouché tous les passages. De-là il arrive que toutes les marchandises qui se répandent au Nord, passent par leurs mains. Pour cet effet, ils ont établi un grand Marché qui se tient trois fois la semaine à *Abeno*, ville située à deux lieues du Grand-Akra, & à sept ou huit de la Côte. Les Negres voisins, pour avoir des marchandises de l'Europe, y portent de l'or, de l'ivoire, de la cire, du musc & des esclaves. Les derniers y sont toujours en très-grand nombre, parce que ces Negres sont continuellement en guerre les uns contre les autres. Barbot dit que le Roi qui gouvernoit ce pays en 1679 avoit la figure fort belle, & qu'il mar-

quoit beaucoup d'affection pour les Européens; mais que ſon caractere inquiet cauſa ſa ruine. Il pouvoit lever en peu de temps une armée de quinze ou ſeize mille hommes. Son pays étoit ſi riche en or & en eſclaves, que Boſman & Des Marchais diſent qu'il en poſſédoit plus lui ſeul que tout le reſte de la Côte d'Or. Le dernier aſſure enfin que l'or y eſt ſi commun, qu'une once de poudre à tirer ſe vend deux dragmes de poudre d'or.

Commerce. Les marchandiſes qui plaiſoient autrefois le plus aux Negres d'Akra, étoient les draps rouges, la vaiſſelle de cuivre, & les groſſes ſerges d'Eſpagne; mais ils recherchent aujourd'hui les toiles de Coëſvelt ou d'Oſnabrug, les étoffes de Siléſie, les lyats, les ſoies, les perpétuanes, les fuſils, la poudre, l'eau-de-vie, les colliers de verre, les couteaux, les petites voiles, les nicances, &c. Ce puiſſant royaume fut ſubjugué l'an 1681 par le Roi des Aquambos qui l'érigea en province, & les anciens habitans d'Akra ſe retirerent dans un canton nommé *Petit-Popo*, comme il a été dit.

Ce royaume eſt ſoumis au Roi d'Aquambo.

Les Européens ont trois Forts sur la Côte d'Akra. Le premier à Orsoko, le second au petit Akra & le troisieme à Soko. Le premier appartient aux Danois, qui lui ont donné le nom de *Christiansbourg* en l'honneur de leur Roi. C'est un bâtiment quarré & fort spacieux: il est défendu par quatre batteries de vingt pieces de canon. On ne sait en quel temps il a été bâti. Les Portugais s'en saisirent vers l'an 1675 & le rendirent aux Danois après l'avoir gardé quelque temps. Les Negres d'Akra s'en emparerent en 1693 & le rendirent aussi à ses anciens maîtres. Le second est aux Hollandois qui lui ont donné le nom de *Crevecœur*. Il est situé sur une pointe de rocher; sa forme est quarrée & ses batteries sont au nombre de quatre, sur lesquelles on compte quatorze pieces de canon & quelques padereros. Les logemens consistent dans un grand bâtiment quarré, avec une plate-forme au sommet, & une tour. La garnison est composée de quinze Blancs & de vingt-cinq Negres. La porte du Fort qui regarde le petit Akra & la

Forts Européens.

Barbot, *ubi suprà.*

Barbot, Phillips, *ubi suprà.*

rade du Grand, eſt défendue par un corps-de-garde & par deux barrieres qui ſont ſans foſſé & ſans paliſſades; défaut commun à tous les Forts de la Côte d'Or. Le troiſieme nommé *James*, appartient aux Anglois. Il eſt bâti ſur une colline pierreuſe & eſcarpée, qui ſemble pendre ſur la Mer. Ses fortifications ſont aſſez bonnes. Les logemens ont pour toît, une plate-forme ſurmontée d'une tour quarrée, où l'on arbore le pavillon Anglois. La garniſon eſt compoſée de vingt Blancs & de trente Negres.

Smith, *ubi ſuprà.*

Comment ces Forts ont été bâtis.

Les Européens, pour former ces établiſſemens, demanderent d'abord la permiſſion au Roi d'Akra d'établir un Magaſin dans ſon pays, & l'obtinrent par des préſens conſidérables: ils lui perſuaderent enſuite que, pour défendre ſes Etats contre les Aquambos ſes plus cruels ennemis, il étoit à propos de changer ces Magaſins en Forts, & de les munir d'artillerie.

Remarques Nautiques.

Le débarquement ſur la Côte d'Akra eſt en général très-dangereux, à cauſe de la violence des vagues. Les vents ſud-oueſt, qui

y souflent continuellement depuis le mois de Mai jusqu'à celui de Septembre, donnent tant de force à la marée, dont le cours est à l'Est, que les meilleurs bâtimens ont peine à rester sur leurs cables. Dans le temps des pluies sa direction est à l'Ouest. Il faut avoir soin de lever les cables tous les deux ou trois jours, parce que le fond est si rempli de rocs, qu'ils peuvent être coupés huit ou neuf pieds au-dessus des ancres. Barbot. *ubi suprà.*

5. Le royaume d'*Agouna* est borné à l'Est par celui *d'Akra*, au Nord par le pays de *Sonquay*, à l'Ouest par la *Montagne du Diable*, & au Sud par l'Océan. Ses principales places sont *Kouks-Broot*, le petit *Barku* ou *Barraku Sukkuma*, *Lampa*, *Innya*, *Jakkou*, le vieux *Barku* ou *Barraku*, ***Winiba***, ***Wiamba*** ou ***Simpa***, *Mango*, *Polder* & *Dajou.* Royaume d'Agouna.

Kouks-Broot, est situé à deux lieues d'Akra, sur une haute colline qui a la forme d'un pain de sucre. Cette Côte est très-dangereuse par ses écueils & par la violence de ses vagues.

Le *Petit Barku* ou *Barraku*, est à une lieue & demie Est du Grand, Petit Barku.

sur le bord d'une petite riviere. Les Anglois ont à quatre lieues de-là un Comptoir qu'on appelle *Schindo*. *Sukkuma*, *Lampa*, *Innya*, *Jakkou*, *Polder* & *Danjou*, n'ont rien qui les distingue.

Fort Anglois.

Le vieux Barku.

Le *Vieux Barku* ou *Barraku*, que Barbot nomme quelquefois *Barrakou* ou *Barrako*, & Artus *Bergu*, est sur une colline à six lieues Est de *Winiba*. C'est la principale ville du royaume d'Agouna. Les terres sont plates, unies, mais assez fertiles; & ce canton est agréable. La volaille y est en plus grand nombre & à meilleur marché que sur le reste de la Côte: les perroquets y sont en abondance. Les habitans de ce pays ont beaucoup d'adresse pour fondre l'or & le travailler. Ils font une liqueur qu'ils nomment *Pito*, & qui ressemble assez à la petite bierre d'Angleterre. Il y a beaucoup de mots François dans leur langue, sur-tout du Dialecte Normand, d'où l'on peut conclure que cette Nation a autrefois entretenu commerce avec eux. Un de leurs Fétiches est un arbre courbé & brisé en forme de gibet. Leur principal commerce

Barbot, *ubi suprà*.

Les habitans.

ſe fait aujourd'hui à Akra, où ils vont acheter, dans leurs canots, les marchandiſes qui leur conviennent.

Les Anglois étoient autrefois en grande conſidération dans ce pays : mais les Hollandois ont pris de l'avantage ſur eux, au point de faire bâtir à Barku un Fort de douze pieces de canon. Le Commandant qui y étoit en 1706, enleva aux Negres des marchandiſes qu'ils avoient achetées des Anglois, & leur déclara qu'il les traiteroit ainſi toutes les fois qu'ils en prendroient d'une autre main que de celle des Hollandois. Cette témérité ne reſta pas impunie ; les Anglois ſe firent rendre ce qu'on leur avoit confiſqué.

Barbot, *ubi ſuprà.*

Winiba ou *Simpa*, qui s'appelloit autrefois *Viamba* ou *Vimba*, eſt ſitué cinq lieues à l'Eſt *d'Apang*. Le territoire de cette ville eſt excellent ; ce ſont des champs agréables, plantés de bonnes haies, remplis de bled d'inde & de très-belle herbe. Les terres étant baſſes, on trouve à la diſtance d'un mille pluſieurs étangs dont les bords ſont tout remplis d'oiſeaux de différentes eſpeces. Les

Winiba.

Barbot, Artus, Atkins, *ubi ſuprà.*

daims y ſont en ſi grande quantité qu'on y en voit des troupeaux de cinq à ſix cents à la fois. Les campagnes ſont d'ailleurs infeſtées de ſinges & de babons. Il n'y a pas plus de trente maiſons dans cette ville; les habitans s'occupent de l'agriculture, de la pêche & du ſoin de leurs beſtiaux, & ſongent peu au commerce. Les femmes de ce pays paſſent pour être fort bonnes dans un ménage, & les Negres des pays voiſins vont y prendre leurs ſervantes. Cette ville eſt aſſez bien ſituée pour la commodité des Marchands. Les Anglois y ont un Fort qui fut ſaccagé par les Negres en 1679, ils l'ont rétabli depuis à cent vingt pas du rivage. C'eſt un quarré à quatre baſtions, ſur leſquels il y a huit pieces d'artillerie: la garniſon eſt ordinairement de douze Blancs & de vingt-huit Gromettes: les jardins en ſont aſſez agréables. Ce Fort en général n'eſt pas capable d'une grande réſiſtance.

Les habitans.

Les Anglois y ont un Fort.

En conciliant les Auteurs qui ſont peu d'accord entr'eux, il paroît que Mango eſt un Cap ſitué à l'Eſt de *Winiba*, & à l'Oueſt de *Polder*.

Mango ou Mont du Diable.

Ce pays n'eſt célebre que par une montagne fort élevée qui s'y trouve, & à laquelle on donne le nom de *Mont du Diable*, parceque, ſelon Boſman, on en voit quelquefois ſortir une fumée ſemblable à celle des volcans, & qu'elle eſt remplie d'une multitude de bêtes farouches. Elle eſt fort riche en or : après les grandes pluies, les Negres en trouvent une grande quantité dans ſes ſables. Les François fréquentoient beaucoup cette Côte : mais s'étant apperçus que les habitans étoient fort adroits à contrefaire l'or, ils ont ceſſé d'y aller. Boſman vit en 1700 un Anglois au Cap Corſe, qui avoit reçu une récompenſe conſidérable de la Compagnie d'Afrique, pour lui avoir appris que le Mont du Diable contenoit de l'or.

Les Negres d'Agouna paſſent pour être fiers & courageux. Ils ſont gouvernés par une femme : ſelon les loix du pays le trône ne peut être occupé par un homme. La Reine, pour conſerver toujours ſon autorité, ne prend jamais de mari ; mais il lui eſt permis de choiſir un jeune eſclave pour contenter ſes déſirs,

Barbot, Boſman, *ubi ſuprà.*

&, s'il ceſſe de lui plaire, elle peut ſans ſcrupule, en prendre un autre. Il eſt défendu, ſous peine de mort, à celui qu'elle honore de ſon choix, d'avoir aucune eſpece de commerce avec d'autre femme. C'eſt toujours l'aînée de ſes filles qui hérite de la couronne; ſi elle a des enfans mâles, ils ſont vendus pour l'eſclavage. Lorſqu'une jeune Princeſſe eſt déſignée pour ſuccéder au trône, elle a comme la Reine le privilége de prendre un eſclave pour ſervir à ſes plaiſirs. En 1682 celle qui régnoit à Agouna pouvoit avoir 38 ans. On la regardoit comme une femme d'un courage & d'une prudence extraordinaire: elle faiſoit ſa réſidence à *Winiba*. Le 4 Mai 1694 Phillips aborda dans ce pays & eut l'honneur de lui faire ſa cour. Il la trouva aſſiſe ſous un grand arbre; où il lui préſenta un baril d'eau-de-vie & quelques rouleaux de tabac qu'elle reçut avec ſatisfaction. Pour faire honneur à cet officier, elle fit danſer devant lui tous les gens de ſa ſuite, & dans l'intervalle des danſes, elle prodiguoit des baiſers au Facteur Anglois qui avoit accompagné Phil-

Smith, *ubi ſuprà.*

tips. La Reine l'avoit pris en amitié, parce qu'il avoit beaucoup d'esprit & de gaieté : d'ailleurs il savoit parfaitement la langue & les usages du royaume.

6. Le pays d'Akron est situé sur le bord de la Mer entre Agouna à l'Est, & Fantin à l'Ouest. Il est divisé en deux parties, le Grand & le Petit Akron. Le Petit, qui est au Midi du Grand, est commandé par un Monarque. Bosman dit que le Prince qui régnoit lorsqu'il y passa, pouvoit avoir cinquante ans. Il étoit fort civil & avoit le caractere très-doux. Quoiqu'il fût assez riche, il portoit des habits aussi simples que le moindre de ses sujets. On trouve au milieu de ce royaume un village nommé *Apam* ou *Apang*, arrosé par une petite riviere d'eau salée, qui prend sa source à quatre ou cinq milles dans les terres; il n'est habité que par des pêcheurs. Les Hollandois y bâtirent en 1697 un Fort, auquel ils ont donné le nom de *Leydsaamheyde* qui signifie patience, parce qu'ils trouverent en le bâtissant, beaucoup d'opposition de la part des Negres. Il est défendu

Petit & Grand Akron.

Fort Hollandois.

par deux batteries de dix-huit pieces de canon, & par une belle tour qui lui sert en même temps d'ornement.

Grand Akron.

7. Le Grand Akron est au Nord du Petit; c'est une espece de république. Quoique ces deux pays soient indépendans l'un de l'autre, ils entretiennent une parfaite union sous la protection des Negres de Fantin. Le territoire du Grand & du Petit Akron est très-fertile & si bien cultivé, qu'il fournit des denrées à ses voisins. Il abonde en faisans, en perdrix, en volailles, en liévres, en daims & en poisson. Ce pays est très-bien situé pour le commerce; mais les habitans sont si peu traitables, que les Européens y abordent rarement.

Pays de Fantin.

8. Le pays de Fantin est borné à l'Est par celui d'*Akron*, au Nord par celui d'*Acti* ou d'*Aqua*, au Sud par la Mer, & à l'Ouest par *Sabu*; il a environ dix lieues sur la Côte. On y trouve un très-grand nombre de villes ou de villages: les principaux le long de la Côte, sont *Montfort*, *Mantfort* ou *Manfro*, *Lagugo*, *Aqua*, le *Petit-Cormentin*, *Ameisa*,

le *Grand-Cormentin Aga*, *Anamabo*, *Anikan* ou *Inghenifian*.

Village de Montfort.

Montfort ou *Mantfort*, eft un village fitué à l'Oueft d'Akron. Il eft affez pauvre & n'a pour habitans que de malheureux pêcheurs, qui vantent cependant l'abondance de leur or & de leurs efclaves pour attirer les Européens chez eux. Les Anglois commencerent à y conftruire un Fort en 1698, mais ils interrompirent leur ouvrage deux ans après, & emporterent leurs matériaux.

Village de Laguyo.

Le petit village de *Laguyo* eft à l'Oueft de Montfort. Sa fituation eft fur un terrein élevé, qui defcend vers le rivage. Le commerce des efclaves y eft médiocre, & on n'y trouve que de mauvais or.

Fort Anglois.

A trois lieues Eft de Laguyo on voit un Fort que les Anglois bâtirent en 1726, ils lui donnerent le nom de *Tantumqueri*. Sa fituation eft agréable; mais on n'y aborde que difficilement, à caufe de l'impétuofité des vagues.

Aqua & Ameifa.

Aqua & *Ameifa* font à l'Eft du rivage de *Fantin*. On y fait très-peu de commerce. La terre eft baffe &

plate aux environs d'Aqua ; elle produit beaucoup de bled d'inde, & de bois. On y trouve une petite riviere qui fournit de très-bonne eau.

Le Grand Cormantin.

Des Marchais dit que le *Grand-Cormantin* est situé sur une haute colline. Ses habitans, dont le nombre se monte à mille ou douze cents, sont tous négocians ou pêcheurs. Ce canton est rempli de petits villages, qui forment un coup d'œil fort agréable. L'air y est très-sain ; les fruits & les grains y sont en abondance. La nourriture ordinaire est le maïs, ou une pâte de banane. On y fait avec du maïs & du bled d'inde une espece de bierre nommée *Peta*, qui est excellente.

Guerre entre les Anglois & les Hollandois.

Les Anglois & les Hollandois faisoient autrefois un grand commerce à Cormantin ; mais ceux-ci se retirerent à Mawri. Les Anglois traiterent si mal les Negres du pays, que ces derniers rappellerent les Hollandois, & leur aiderent à construire un Fort ; il ne subsista pas long-temps, les Anglois le prirent & le firent sauter. Ruiter, qui commandoit alors une flotte aux environs de ce pays, voulut venger

l'honneur de ſa Nation : pour cet effet, il fit deſcendre à Anamabo un corps de neuf cents hommes, ſoutenu par les Negres de Mina, & s'avança vers Cormantin. Les Anglois, inſtruits de ſon projet, armerent de fuſils les Negres du pays, les poſterent derriere des rochers & des buiſſons, &, de leur côté, firent avec les canons du Fort un feu ſi terrible, que les Hollandois furent obligés de retourner vers leur flotte. Ruiter avoit trop de courage pour ſe rebuter ſi facilement. Il raſſembla de nouvelles forces, reparut le lendemain, attaqua le Fort. On ſe battit de part & d'autre avec tant d'acharnement, que tous les paſſages étoient bouchés par les cadavres. Les Anglois ayant perdu leurs plus braves ſoldats, & ne pouvant plus ſupporter la fatigue, arborerent le pavillon blanc, & ouvrirent leurs portes.

Cette expédition coûta environ mille neuf cens quatre-vingt-quatre livres ſterling aux Hollandois, qui ont toujours conſervé le Fort de Cormantin, auquel ils donnent le nom d'Amſterdam. Ils ſont convenus

de payer aux Negres trois cents florins pour chaque vaiſſeau qui va faire le commerce ſur la Côte.

Le Petit Cormantin.

Le village du Petit-Cormantin eſt ſitué ſur une éminence, à l'Oueſt de la montagne de Mango. On le reconnoît aiſément par cinq petites collines qui ſont du côté de l'Oueſt. Le terroir eſt excellent & très-riche en or; les habitans ſont laborieux & aiment le commerce.

Des Marchais, *ubi ſuprà.*

Fort Hollandois.

Les Hollandois y ont un Fort, dont les murs ſont de pierre dure & de chaux. L'édifice eſt quarré & défendu par une grande batterie, & trois petites qui ſont compoſées de vingt pieces de canon. Au centre eſt une groſſe tour où l'on a placé le drapeau Hollandois. La nature ſeule lui ſert de fortification. Il eſt ſur un mont pierreux, dont tous les environs ſont eſcarpés, & n'eſt acceſſible que par un ſentier fort étroit.

Aga ou Adja.

Aga ou *Adja* eſt un village diviſé en trois parties, dont chacune eſt compoſée de vingt-cinq ou de trente maiſons; le territoire produit de fort bon coton. Il s'y fait peu de commerce, parce que le débarquement eſt fort dangereux. Les Hol-

landois y avoient autrefois un Fort qui fut détruit par les Anglois en 1661, lorsque Ruyter prit le Grand-Cormantin. La Compagnie de Hollande n'y entretient aujourd'hui qu'un Facteur dans la maison d'un Negre, où le pavillon Hollandois est arboré.

Barbot, *ubi suprà*.

Anamabo ou *Jamissia* est une grande ville, située quatre lieues à l'Est du Cap Corse. Le pays est rempli de montagnes; l'on en distingue cinq qui sont plus élevées que les autres, & qui peuvent servir de marque pour reconnoître le canton du côté de l'Ouest. Les arbres, par leur multitude & leur variété, forment une perspective très-agréable. C'est-là qu'on trouve le meilleur vin de palmier. Il y a une quantité prodigieuse de perroquets, d'une espece si petite, qu'ils sont à peine de la grosseur des moineaux. Leur corps est d'un beau verd, leur tête & leur queue sont d'un rouge admirable; enfin ils ont la figure si fine & si agréable, que *Bloom* qui voyageoit dans ce pays en 1682, en apporta quelques-uns à Louis XIV, comme un présent digne de

Anamabo.

Perroquets d'une petitesse extraordinaire.

Sa Majesté. Le terrein produit du maïs en abondance, d'excellents choux verds & des Papas dont on fait beaucoup de cas. C'est un fruit verd de la grosseur d'un petit melon, il a le goût du choux-fleur. La terre est très-propre à faire des briques, & l'on compose un très-bon ciment avec les écailles d'huîtres.

Des Marchais, Barbot, Bosman.

Cette ville est une des plus puissantes de la Côte, quoique ses habitans passent pour les plus grands fripons de toute cette contrée; leur or est toujours mêlé de cuivre.

Les Anglois avoient autrefois un Fort dans cette ville; mais ils ont été si souvent insultés par les habitans, qu'ils l'ont abandonné depuis 1730.

Anikan ou Inghenisian.

Anikan ou *Inghénisian*, est à l'Ouest *d'Anamabo* & à l'Est de *Mawri*. Les Hollandois ont abandonné le comptoir qu'ils y avoient, voyant que la dépense surpassoit le profit. Les Anglois y ont conservé le leur, quoiqu'ils y fassent très-peu de commerce. Les Portugais s'y

Barbot.

sont établis depuis 1699. Leur commerce consiste en tabac, en pipes, en confitures, en savon, en rum & au-

tres marchandises de l'Amérique.

Outre ces villes maritimes, il y en a beaucoup d'autres répandues dans les terres, du nombre desquelles est Fantin qui donne son nom au pays. Barbot la place à cinq lieues du rivage, & Des Marchais à six.

Productions.

Ce canton produit du maïs & des fruits en si grande abondance, qu'il en passe beaucoup dans d'autres contrées. Le vin de palmier y est excellent, sur-tout celui qu'on appelle *Quaquer*, pour dire qu'il donne des mouvemens extraordinaires de gaieté. Il se vend le double du vin commun. Proche la capitale est un grand étang qui fournit beaucoup de sel. On trouve de l'or & des esclaves dans ce pays. Les Negres de Fantin sont artificieux, trompeurs, & adroits à contrefaire l'or. Ils sont d'ailleurs hardis & entreprenans; en très-peu de temps ils pourroient mettre sur pied une armée de dix mille hommes, & interrompre le commerce avec les autres Negres du Nord.

Caractere des habitans.

Bosman.

Ce royaume n'est gouverné que par un *Brasso*, espece de Gouver-

Gouvernement.

neur dont le pouvoir eſt très-limité. Toute l'autorité réſide dans le Conſeil Souverain qui eſt composé de vieillards, & agit ſouvent ſans conſulter le Braffo. En outre chaque canton a ſon chef particulier qui ne doit d'autre ſoumiſſion au Braffo, que celle de lui accorder le premier rang.

Royaume de Sabu ou de Sabo.

9. Le royaume de *Sabu* ou de *Sabo*, eſt borné à l'Eſt par le pays de Fantin, & à l'Oueſt par celui de Fétu. Il n'a que deux lieues le long de la Côte, & quatre dans les terres. On y trouve cependant quelques villes aſſez conſidérables & un village. *Sabu*, ſa capitale, eſt à deux lieues dans les terres ; c'eſt une grande ville aſſez bien peuplée. Ce royaume ne faiſoit autrefois qu'un même pays avec *Commendo* & *Fétu*, ſous le nom de royaume d'Adoſſemis.

Fort Anglois.

La premiere place qui ſe préſente ſur la Côte, eſt un Fort Anglois, nommé *Queen-Annés-Point*. Sa ſituation eſt ſur une colline. Il eſt bâti de pierre & de chaux. Son artillerie eſt de cinq pieces de canon, & ſa garniſon de cinq Blancs & de ſix

Gromettes

Gromettes. On trouve ensuite le village d'*Ikon* ou de *Kongo*, où l'on voit sur deux petites éminences les débris d'un comptoir Hollandois.

La ville de Mawri est à deux lieues de Kongo, sur une grande pointe plate. Suivant Artus, elle est très-irréguliere, & les rues sont fort sales. Elle n'a gueres pour habitans que des pêcheurs, qui payent, par forme de tribut, aux Hollandois la cinquieme partie de leur péche. On trouve toujours au marché de cette ville beaucoup de vin de palmier & de fruits de toute espece. Les Negres de *Cano*, & d'autres pays fort éloignés dans les terres, y apportent de l'or crud, c'est-à-dire, tel qu'il sort de la terre. On trouve sur cette Côte de très-bonne eau & de beau bois. Mawri.

Les Hollandois y ont un Fort, nommé le Fort Nassau: ils le bâtirent en 1664; Robert Holms, Amiral Anglois, le prit la même année, mais Ruyter le reprit celle d'après. Fort Hollandois. Barbot, *ubi suprà.*

Le pays produit une quantité prodigieuse de bled d'inde, de patates, d'ignames, de bannanes, d'oranges, de limons, &c. Les habitans Productions Habitans

font fort induſtrieux pour l'agriculture, la pêche & le commerce. Ils étoient continuellement en guerre avec ceux d'Atti & d'Akkanez, leurs voiſins du côté du Nord; &, quoique moins nombreux, remportoient ſouvent des avantages conſidérables, parce qu'ils ſavent fort bien ſe
Id. ſervir des armes à feu: mais le Roi qui regne aujourd'hui à Sabu, étant d'un caractère paiſible, a fait une paix ſolide.

Ces Negres haïſſent les Hollandois au point qu'ils ſont tout diſpoſés à prêter du ſecours à quiconque voudra entreprendre de les
Id. chaſſer de chez eux. Artus prétend qu'ils ont cependant toujours eu envie de vivre en bonne intelligence avec eux, & en donne pour preuve le fait ſuivant. En 1598 quelques Matelots Hollandois étant deſcendus ſur le rivage pour couper du bois, abattirent des arbres qui étoient les Fétiches du pays. Quelques habitans qui les apperçurent, frémirent de cette profanation; cependant ils les avertirent, ſans dureté, qu'ils in-
Preuve de leur douceur. ſultoient à la Nation; mais, voyant qu'on n'écoutoit pas leurs repréſen-

tations, ils firent pleuvoir ſur les Hollandois une ſi prodigieuſe quantité de fléches, qu'ils les forcerent de regagner leurs vaiſſeaux. Un Matelot fut tué dans la retraite, & on lui coupa la tête. Le lendemain une troupe de Negres ſe rendit à bord, préſenta au Capitaine celui qui avoit tué ſon Matelot, en lui diſant qu'il pouvoit lui faire tel traitement qu'il jugeroit à propos; mais le Capitaine, ſatisfait de cette ſoumiſſion, défendit qu'on lui fît aucun mal. Lorſque les Hollandois retournerent à terre, ils furent étonnés de voir que leur compatriote avoit été enterré fort décemment, que la tête du meurtrier étoit plantée ſur ſa tombe au bout d'une pique, & que ſon corps, déchiré par morceaux, reſtoit en proie aux bêtes farouches.

10. Le pays de *Fétu*, d'*Afuto* ou de *Fétou*, eſt à l'oueſt de *Sabu*, à l'eſt de la riviere Benja, au midi d'*Ati*, & a l'Océan pour bornes au ſud. Ses principales villes ſont *Manfro*, *Ogoua*, *Mina*, *Fétu*, *Abrambo* & *Aquaſſo*. Royaume de Fétu.

Le Cap-Corſe eſt ſitué à quatre degrés, quarante-neuf minutes de Cap-Corſe.

latitude ſeptentrionale. Il eſt formé par une pointe angulaire, dont les côtés eſt & ſud, ſont baignés par la mer. C'eſt ſur ce Cap qu'on trouve la ville de *Manfro*. Sa ſituation eſt dans un lieu dont pluſieurs grands rochers rendent l'accès fort difficile. Les barques même ſont obligées de reſter à l'ancre, pour attendre les canots qui vont prendre les paſſagers & les marchandiſes. Elle eſt preſque ronde & d'ailleurs peu conſidérable, parce que ſes habitans ne s'occupent que de la pêche, de l'agriculture, & du ſoin de faire du ſel.

La ville de Manfro.

Sur le même Cap, précisément à côté de cette ville, on trouve un Fort Anglois qui porte le nom du Cap; il eſt ſur un grand rocher qui s'avance dans la mer. C'eſt un des plus beaux & des mieux fortifiés de toute la côte; on y trouve toutes les commodités & tous les agrémens de la vie. On tient une école publique dans l'enceinte du château, pour l'inſtruction des jeunes Negres de la ville, auxquels on tâche d'inſpirer du goût pour la religion chrétienne; mais on n'a pu réuſſir juſqu'à préſent, parce que les

Fort Anglois.

Barbot, Atkins, Phillips, *ubi ſuprà.*

peres & meres ont toujours soin d'arrêter les progrès qu'on fait. Les meurtriers, les traîtres, &c. sont renfermés dans un donjon, jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de les faire transporter en Angleterre, pour y être jugés selon les loix. On a taillé dans le roc une grande voûte qui est fermée par une grille de fer: c'est-là qu'on renferme les esclaves lorsque le nombre en est assez considérable pour faire craindre une révolte de leur part. Tous les vaisseaux qui viennent mouiller dans la rade, sont obligés de baisser la voile du perroquet, sinon on tire dessus à boulet: les vaisseaux Anglois même ne sont pas exempts de ce salut.

Les Portugais sont les premiers Européens qui se soient établis au *Cap-Corse*. Ils y bâtirent un Fort en 1610, & en furent dépossédés peu d'années après par les Hollandois, qui en augmenterent beaucoup les fortifications. Les Anglois le prirent sur ces derniers en 1664, & le célébre Ruyter fit l'année suivante d'inutiles efforts pour le reprendre. Les Anglois, voyant que la possession leur en étoit assurée par le traité

Par qui ce Fort a été fondé.

Barbot; Villaut, *ubi suprà*.

de Breda, le mirent dans l'état où il est actuellement. Les Danois avoient autrefois bâti un Fort nommé Frédéricksbourg, sur une colline qui commandoit tout le pays voisin, même le Cap-Corse, qu'ils auroient pu avec quelques pieces de canon mettre en poudre; mais, comme l'air de ce pays leur étoit tout-à-fait contraire, ils l'abandonnerent & le laisserent tomber en ruine. Les Anglois, sentant de quelle importance cette place étoit pour eux, profiterent du peu de cas que les Danois en faisoient, l'acheterent en 1685, le firent réparer en 1699, lui donnerent le nom de *Fort-Royal*, & y mirent une garnison. Depuis ce temps ils en sont toujours restés maîtres.

Ogoua.

Ogoua est située sur une pente, & défendue par un rocher contre lequel les flots se brisent avec tant de violence, que le bruit s'en répand fort loin. Cette ville contient à peu-près cinq cents maisons, séparées les unes des autres par des rues étroites & tortues: on la prendroit de la côte pour un amphithéâtre. Elle est assez peuplée, & ses habi-

Barbot, *ubi suprà*.

tans sont doux & polis, sans doute par leur fréquentation avec les Européens; mais ils ne sont pas moins adroits que les autres Negres de cette côte à contrefaire l'or. Leur malpropreté est insupportable; défaut ordinairement engendré par la paresse. On sent une puanteur continuelle dans la ville, parce qu'ils ne mangent jamais de poisson s'il n'est pourri, & qu'ils font leurs ordures autour des maisons. Ils ne cultivent point la terre, & ne s'occupent que de la pêche. Smith prétend qu'ils sont très-courageux & ont l'inclination fort guerriere. Leur usage est de se donner les uns aux autres des noms qui font allusion à leurs qualités, comme *Lion*, *Loup*, &c. *Id.*

La ville d'Ogoua est gouvernée par un Braffo, un Griffin & un Cabaschir. Elle est renommée par son marché qui se tient tous les jours: on y apporte des provisions de tous les pays voisins, & sur-tout beaucoup d'or. *Marché.*

Mina, que les habitans appellent *Oddena*, est sur la riviere de Benja, dans une longue & basse péninsule qui a le château de S. George à l'est

Commendo à l'oueſt, & l'Océan au ſud. Elle eſt aſſez longue & a peu de largeur. Ses maiſons ſont de pierres dures, ce qui lui donne beaucoup d'avantage ſur les autres villes des Negres, leſquelles ne ſont que de terre & de bois. Elle étoit autrefois très-peuplée & très-floriſſante; en 1684 on y comptoit environ ſix mille habitans; enfin elle étoit ſi puiſſante qu'elle ſecoua le joug du Roi de Fétu, & s'érigea en République ſous le gouvernement de trois Braſſos & de quelques officiers ſubalternes chargés du ſoin de rendre la juſtice. Tous ſes voiſins la regardoient comme redoutable par le nombre & le courage de ſes habitans; mais la tyrannie des Gouverneurs Hollandois, les guerres de Commendo & la petite vérole qui y eſt fort commune, l'ont tellement dépeuplée qu'à peine y trouveroit-on la dixieme partie des habitans qui y étoient, encore ſont-ils dans la plus affreuſe miſere. Il y a cependant parmi eux des orfévres & des fondeurs aſſez adroits, & le pays eſt rempli d'or.

Boſman, *ubi ſuprà.*

Riviere de Benja.

La riviere de *Benja*, qui eſt au

nord de cette ville, n'a pas plus de deux milles de cours. L'eau de mer y entre dans les temps de sécheresse, & y forme une quantité prodigieuse de sel, ce qui cause aux habitans un profit assez considérable : mais dans la saison des pluies qui est au mois de Mai & de Juin, les eaux de cette riviere sont fort douces.

Les Hollandois ont à Mina un Fort qui est le plus célebre de toute la Côte d'Or. Il fut bâti en 1452 par les Portugais qui lui donnerent le nom de *S. Georges*, parce qu'ils y aborderent le jour de cette fête. Les François s'en attribuent la fondation en 1382, mais sans beaucoup de fondement. Le Roi d'Espagne s'étant rendu maître du Portugal, accorda le Fort S. Georges de Mina & ses dépendances, à une compagnie qui lui payoit cent pieces d'or par an, & défendit, sous peine de mort, à tous ses autres sujets d'aller commercer dans ce pays, sans la permission de cette compagnie.

Fort S. Georges de Mina.

Le premier soin des Portugais lorsqu'ils furent établis à Mina, fut d'y apporter plusieurs bestiaux qui y étoient inconnus & de les y faire

Service que les Portugais rendent au pays.

multiplier, d'y transplanter du maïs, des cannes de sucre & quantité de fruits, dont le pays étoit totalement dépourvu, & qu'on y trouve aujourd'hui en très-grande abondance.

Ils prennent des femmes du pays.

Comme les femmes de leur pays ne pouvoient vivre dans ce climat, ils s'accoutumerent au commerce des Négresses. Il en sortit des Mulâtres, qui, par leur propreté, leur parure & leur douceur, se rendoient beaucoup plus agréables que les autres femmes du pays.

Leur sévérité.

Les Negres de Mina payoient bien cher les services que la compagnie de Portugal leur avoit rendus, en apportant la fécondité dans leur pays. Il falloit, pour qu'on leur ouvrît les magasins, qu'ils apportassent cinquante marcs d'or à la fois; encore ne leur laissoit-on pas la liberté de choisir; ils étoient obligés de se contenter de ce qu'on leur présentoit, & d'y mettre le prix que les Facteurs en demandoient: sur le simple soupçon même du moindre commerce avec les Hollandois, on les mettoit en prison, & l'on confisquoit toutes leurs marchandises. S'il se trouvoit quelque mêlange dans leur

or, ils étoient punis de mort, ſans diſtinction de rang ni de fortune. Cette conduite leur donna tant d'averſion pour les Portugais, qu'ils prêterent du ſecours aux Hollandois pour les chaſſer de leur Fort. Cette expédition ſe fit le 29 Août 1637; les derniers depuis ce temps, ſont toujours reſtés maîtres de la place & du commerce.

Fétu capitale du royaume, eſt ſituée dans les terres. Les Voyageurs n'ont donné aucun détail ſur cette ville. Abrambo eſt grande, bien peuplée & célebre par une aſſemblée de tous les Negres du royaume, qui s'y tient chaque année dans un certain temps indiqué par le Roi: elle dure huit jours, pendant leſquels le peuple s'occupe à danſer le jour & preſque toute la nuit. Le Monarque, aſſiſté de ſon premier miniſtre, de deux officiers ſubalternes & de deux Facteurs Anglois du Cap-Corſe, y juge les procès & les querelles qui n'ont pu être terminés par les juges inférieurs.

Fétu. Abrambo. Barbot.

Au nord-oueſt du Cap-Corſe, on trouve, dit Barbot, la ville d'*Aquaſſo*, qui paſſe pour grande & bien

Aquaſſo.

peuplée. Il s'y tient un marché où les Negres achetent les esclaves qui doivent être sacrifiés aux funérailles de leurs Rois.

Qualité de l'air & du terrein.

L'air de ce pays est en général assez sain, & le terroir très-fertile : la beauté des arbres, des pâturages, les grains de toute espece, les bestiaux qui sont répandus dans les campagnes sont un spectacle fort agréable. Cependant le terrein du Cap-Corse & des environs est sec & stérile ; il ne produit que des ronces, & l'air y est mal sain.

Le Roi est soumis à celui de Commendo.

Ce royaume qui faisoit autrefois trembler ses voisins, est aujourd'hui dans un tel état de foiblesse, que la Noblesse & le Roi même, n'osent faire un pas sans la permission de celui de Commendo. La couronne de Fétu est élective.

Royaume de Commendo.

11. *Commendo* que l'on trouve nommé dans divers Voyageurs *Kommani*, *Akouasso* & *Guasso*, est un petit royaume qui a environ cinq lieues de longueur sur autant de largeur. Il est borné à l'est par le territoire de Mina, au nord par Abrambo, au nord-ouest par Adom, à l'ouest par les contrées de

Jabs & de Taben, & au sud par l'Océan. Malgré sa petitesse, on y trouve deux villes assez considérables, quelques villages & plusieurs hameaux.

Sa capitale, nommée *Guaffo* ou le *Grand-Commendo*, est grande & bien peuplée ; on y compte quatre cents maisons. Sa situation est sur une colline à quatre lieues du rivage. Il s'y tient un marché assez considérable.

Le Grand-Commendo.

Le *Petit-Commendo*, que les Portugais appellent *Aldea das Terras*, & les habitans *Ekki-Tekki*, est située sur le rivage, directement au milieu du royaume, sur le bord d'un ruisseau qui se jette dans la mer au sud, & forme un petit port pour les canots. Cette ville est bordée au nord-est par de petites collines ; du côté de l'ouest, on en voit une qui forme une espece de Cap nommé *Aldea* ; à l'est la terre est basse ; le débarquement est difficile à cause de la barre. Le Petit-Commendo étoit autrefois très-grand & très-peuplé ; mais la moitié ayant été brûlée en 1675 par un accident, la plûpart des habitans se retirerent dans le village

Le Petit-Commendo.

Barbot, *ubi suprà*.

d'Ampeni. On prétend que le marché qui s'y tient eſt le meilleur & le plus célebre de toute l'Afrique. Les grains, les légumes & les racines y ſont à ſi bas prix, que les Européens & les Negres des pays voiſins y abondent également.

Villages de Lari & d'Ampeni.

Fertilité du pays.

Les villages de *Lari* & *d'Ampeni* ſont peu conſidérables. Ce pays eſt très-fertile : on y trouve des grains en quantité, & des fruits de toute eſpece. On prétend qu'il y a des mines d'or fort riches ; mais que le Roi ne veut pas qu'on les ouvre, dans la crainte qu'elles n'excitent l'avarice des Européens. Barbot apprit de quelques habitans qu'on en avoit découvert une près du Cap Aldea, & que pour empêcher d'y fouiller, la colline avoit été érigée en divinité. Il eſt ſi peuplé que le Roi peut, en très-peu de temps, mettre ſur pied une armée de vingt-mille hommes : ſa garde ordinaire eſt de cinq cents. Tous les habitans ſont courageux & naturellement guerriers ; mais fourbes & trompeurs : il faut les obſerver ſans ceſſe, ſi l'on ne veut pas être volé. Leur or eſt preſque toujours altéré : pour dé-

Les habitans.

guiser mieux le mêlange, ils le fondent & le coupent par petites pieces. Quelques-uns poussent meme l'effronterie jusqu'à présenter du cuivre pur pour de l'or.

Les Marchandises qui leur plaisent le plus, sont des grains de verre de diverses couleurs, qu'ils vont vendre dans l'intérieur du pays; de petits bassins de cuivre, des draps bleus, & principalement des toiles larges. Lorsqu'ils sont en guerre avec leurs voisins, le commerce des esclaves est assez avantageux sur cette côte, parce qu'ils se hâtent de vendre leurs prisonniers, pour s'épargner la dépense de leur nourriture.

Marchandises qu'ils recherchent.

Barbot; *ubi suprà.*

Les Normands avoient autrefois dans ce pays un comptoir dont on voit encore les ruines. Il paroît qu'ils se comportoient prudemment avec les Negres, puisque ces derniers ont toujours conservé beaucoup d'affection pour les François en général. Leur Roi envoya en 1671 un député à celui de France pour l'inviter à faire bâtir un Fort sur cette côte. Un Auteur moderne dit que le Monarque Negre ayant appris qu'un vaisseau François étoit

Leur affection pour les François.

id. ibid.

arrivé dans sa rade, fit porter des rafraîchissemens au Capitaine, & lui promit de ne traiter avec aucune Nation de l'Europe, tant qu'il pourroit espérer de voir les François s'établir dans son pays.

Fort Hollandois.

Les Hollandois bâtirent en 1688 un Fort sur la côte de Commendo & lui donnerent le nom de *Wedenbourg*. Leur premier soin fut de gagner l'affection des *Commeniens* (1), pour les engager à ne faire le commerce avec aucune autre Nation de l'Europe : ils ne tarderent pas à prendre un ascendant absolu sur l'esprit de ce peuple : mais ils eurent l'imprudence de vouloir obtenir par la force ce qu'on n'accordoit qu'à l'amitié ; la patience des Commeniens, bravée plusieurs fois, se changea en fureur : aucun Hollandois ne s'écartoit du Fort qu'il ne fût immolé à la haine qu'on avoit vouée à sa Nation. Ils avoient même plusieurs fois pris les armes dans le dessein de périr tous ou de détruire jusqu'au dernier de leurs oppresseurs, & ne s'étoient arrêtés qu'à la sollicitation du frere

Guerre des Hollandois avec les Négres de Commendo.

(1) C'est ainsi que Bosman appelle les habitans de Commendo.

de leur Roi, qui avoit quelques liaisons avec le Gouverneur de Mina. Les Hollandois offenserent ce médiateur & payerent bien cher leur imprudence : les Commeniens qui n'attendoient qu'un prétexte pour les attaquer, ne tarderent pas à le trouver. Le Gouverneur de Mina, ayant reçu en 1694 quelques mineurs de l'Europe, les engagea à faire l'essai de leurs talens sur une petite colline. Les Negres s'en trouverent d'autant plus offensés que c'étoit une de leurs divinités ; ils s'élancerent sur ces mineurs, leur enleverent tout ce qu'ils avoient avec eux & en firent plusieurs prisonniers.

Les Hollandois se plaignirent de cette insulte au Roi, qui imputa la faute à un Négociant Negre, nommé Jean *Kabes*, lequel avoit une habitation près du Fort de Wedenbourg & faisoit un commerce considérable. Le Gouverneur de Mina, sans examiner la vérité ou la fausseté de l'accusation, fit avancer des troupes pour punir Kabes. Celui-ci tenta de se justifier, &, voyant qu'on n'étoit pas disposé à l'écouter, il réso-

lut de repousser la force par la force. L'action fut vive, & l'on perdit beaucoup de monde de part & d'autre.

Le Négociant Negre, pour se venger des Hollandois, invita les Anglois à s'établir dans ce pays, & leur procura les moyens d'y construire un Fort si solide, que Smith le regarde comme un des meilleurs que ces derniers ayent sur la Côte d'Or. Les Hollandois sentirent alors, mais trop tard, qu'ils auroient dû traiter Kabes avec plus de ménagement. Ce Negre est représenté comme un homme fort adroit: il possédoit supérieurement l'art de tromper, en faisant paroître la meilleure foi du monde. Il savoit entretenir des disputes continuelles entre les Anglois & les Hollandois, & ceux dont il embrassoit le parti gagnoient toujours quelqu'avantage sur les autres; lorsqu'il régnoit entr'eux une intelligence contraire à ses intérêts, il se lioit avec les marchands d'Interlope qui lui prêtoient tous les secours dont il avoit besoin. Enfin cet homme qui avoit commencé par être domestique des Anglois au Cap-

Etablissement d'un Fort Anglois.

Jean Kabes, ce que c'étoit.

Corse, parvint à avoir en propre un Fort monté de dix-huit pieces de canon.

Le Gouverneur de Mina ne se sentant pas en état avec le peu de monde qu'il avoit, de résister à ceux de Commendo, dont il s'étoit attiré la haine, leva dans les pays voisins une armée de Negres, avec laquelle il auroit pu faire la loi; mais il eut l'imprudence de publier qu'après avoir châtié Kabes & le Roi même de Commendo, il iroit soûmettre ceux de Fantin & de Sabu. Ces derniers, instruits que la ruine des Commeniens prépareroit la leur, se joignirent à eux, battirent les Hollandois & leurs alliés, au point qu'ils n'avoient plus de ressource que dans une soumission entiere à la volonté du vainqueur, qui se proposoit de les traiter avec toute la cruauté possible. Mais un événement imprévu, arrêta leur perte. *Tekki Ankan*, frere du Roi, ayant eu quelque démêlé avec le Monarque, passa du côté des Hollandois, & leur mena un grand nombre de Negres auxiliaires. Ceux-ci, avec ce secours inattendu, se trouverent en état de don-

Les Hollandois sont battus.

ner une nouvelle bataille, où après un grand carnage, la victoire se décida en leur faveur. Lorsqu'ils virent l'ennemi en fuite, ils se crurent hors de danger & s'amuserent au pillage. *Abe Tocki*, Roi de Commendo, fut assez adroit pour profiter de cette faute : il rallia ses troupes, leur donna ordre de marcher à l'ennemi, portant le bout de leurs mousquets en arriere, comme s'ils étoient alliés des Hollandois & qu'ils vinssent partager le butin avec eux. Cette ruse eut le succès qu'il attendoit, & lorsqu'il vit le moment favorable, il chargea les ennemis avec tant de vigueur, qu'il les força de prendre la fuite à leur tour.

Valeur & ruse du Roi de Commendo.

Les vaincus furent alors obligés d'avoir recours à la négociation ; ils proposerent au vainqueur une alliance perpétuelle, & demanderent pour condition, qu'on les dédommageât des frais de la guerre. Les Anglois, sentant que cette réconciliation leur seroit préjudiciable, représenterent au Monarque que sa victoire le mettoit plutôt dans le cas d'exiger des dédommagemens, que d'en donner, qu'il lui restoit d'ail-

leurs assez de forces pour faire la loi, & finirent par lui promettre de le seconder de tout leur pouvoir. Ce Prince, qui n'étoit déjà que trop animé contre les Hollandois, ne fut pas difficile à persuader, & recommença les hostilités contre eux. Pour éviter une ruine totale, le Gouverneur de Mina donna des sommes considérables à différens Negres voisins de Commendo, afin de les engager à prendre sa défense; mais les Anglois sacrifierent une pareille somme qui arrêta le secours: ils firent même attaquer par différentes Nations ceux qui vouloient remplir les engagemens qu'ils avoient contractés avec les Hollandois. Ceux-ci se voyant donc dépourvus de toute espece de ressource crurent qu'il ne leur restoit d'autre parti à prendre que celui d'implorer la clémence du Roi de Commendo. Pour cet effet, ils s'adresserent à Tekki Ankan son frere, qu'ils trouverent disposé en leur faveur, malgré les mauvais traitemens qu'il avoit reçus d'eux. Il engagea donc le Roi à leur accorder la paix, même à des conditions assez honorables,

Bosman, *ubi suprà.*

On leur accorde la paix.

Id. Ibid.

Cruauté des Anglois.

Les Anglois, indignés de voir qu'on cessât de poursuivre leurs rivaux, formerent, de concert avec le traître Tekki Ankan, le barbare projet d'assassiner le Roi, & l'exécuterent dans une partie de plaisir où il s'étoit livré entre leurs mains. Pour n'être pas cruels à demi, ils leverent des troupes dans les pays voisins, & attaquerent les Commeniens avec le dessein de les exterminer. Ces derniers, ayant à leur tête un Negre d'une valeur reconnue, remporterent une victoire complette. Si les Hollandois avoient écouté la prudence, ils auroient profité de cette conjoncture pour se venger des Anglois, & se seroient liés contre eux avec les Commeniens : mais le Gouverneur de Mina se laissa persuader par un Negre, nommé *Azim*, d'entreprendre la conquête de Commendo, où il trouveroit de quoi réparer les pertes que les Hollandois avoient essuyées. Ce Gouverneur, pour premier acte d'hostilité, fit massacrer un jour de marché les Fétus qui étoient venus, sous la foi publique, apporter leurs marchandises à Mina. Le prétexte

Barbarie des Hollandois.

de cette barbarie fut le meurtre de quelques femmes aux environs du Fort : les Fétus avoient offert de se justifier, & croyoient trouver leur sûreté dans leur innocence. Depuis ce temps le nom Hollandois est en horreur à Commendo & à Fétu. *Id. Ibid.*

Pendant ce temps les Anglois formerent de nouvelles alliances, attaquerent les Commeniens avec des forces supérieures : la victoire fut cependant disputée long-temps, & ils ne l'obtinrent qu'après que *Tekki Amo*, ce brave officier Negre dont nous venons de parler, eut reçu une blessure mortelle qui le força de se retirer. Alors le perfide Tekki Ankan, qui leur avoit aidé à assassiner son frere, profita de son crime & monta sur le trône.

12. Le pays de *Jabs* ou de *Jabi*, que les Anglois appellent *Yabbah* a fort peu d'étendue. Il est borné à l'est par celui de Commendo, à l'ouest par le Fort S. Sébastien, au sud par la mer, & avance quelques lieues dans les terres. Jabs. Bosman, *ubi suprà.*

Le village d'Abrobi est le seul endroit remarquable sur cette côte. Sa situation est dans une baie. On

trouve derriere de grandes pleines qui ſont bornées par des montagnes qui de la mer ſont paroître ce pays comme une double terre. Le territoire de Jabs eſt très fertile : le millet y vient en ſi grande quantité, que les habitans ſeroient riches en peu de temps, s'ils n'étoient continuellement pillés par leurs voiſins. La volaille y eſt fort commune & à très-grand marché. L'or qu'on y trouve eſt preſque toujours altéré.

Pauvreté du Roi.

Le Roi de ce petit royaume eſt ſi pauvre, que Boſman avertit les marchands Européens de ne pas lui faire crédit au-delà de dix livres ſterling, parce qu'il ſeroit inſolvable.

Royaume d'Anta.

13. *Anta*, que les Negres appellent *Hante*, a le pays de Jabs à l'eſt, celui d'Adem au nord, Mampo au nord-eſt, Eguira au nord-oueſt, Inkaſſan & Axim à l'oueſt, la mer au ſud & au ſud-eſt. Sa longueur de l'eſt à l'oueſt eſt d'environ dix lieues. Les principaux villages qu'on trouve le long de la côte d'Anta ſont : *Sama*, *Anta*, *Sukonda*, *Tokorari*, *Pando*, *Poyera* ou *Petri-Grande*, *Botro* ou *Bactri*.

Boſman, *ubi ſuprà*.

Sama.

Sama, eſt une ville aſſez conſidérable

table; elle eſt ſituée ſur une colline dont le pied eſt arroſé par la riviere S. George qui ſe jette dans la mer à peu de diſtance. Ses habitans ſont pauvres; ils n'ont d'autre occupation que la pêche. Leur gouvernement eſt une eſpece de république, ſous la protection du Roi de *Gavi*, qui fait ſa réſidence dans les terres à quelques lieues de la mer vers le nord-eſt.

Fort Hollandois.

Des Marchais, *ubi ſuprà*.

Les Portugais bâtirent autrefois à Sama, un Fort auquel ils donnerent le nom de S. Sébaſtien. Les Hollandois le leur enleverent & l'ont toujours conſervé depuis, malgré les efforts que les Anglois ont faits pour s'en rendre maîtres. Il eſt dans une ſituation favorable pour le commerce d'Adem & de Worchas, d'où les Negres viennent apporter de l'or pour les marchandiſes de l'Europe qu'ils tranſportent fort loin dans les terres, où d'autres Negres les achetent d'eux & les portent encore beaucoup plus loin chez des peuples qu'on prend pour les habitans du Niger, ſuivant la deſcription que font de leurs mœurs &

de leurs forteresses, les Negres qui commercent avec eux.

Le meilleur ancrage de Sama est sur neuf brasses d'un fond de vase, à une lieue du rivage, au nord-ouest, quart-de-nord du Fort. Les vaisseaux y trouvent en tout temps de l'eau, du bois & d'autres provisions.

Riviere de Sama.

Le Fort Hollandois est arrosé par la riviere de *Sama*, que les Portugais appellent *Rio de S. Juan*, & les Negres *Bossum-Pra* qui signifie divinité; ils lui rendent effectivement des adorations. On prétend que sa source est à plus de quatre cents milles dans les terres. On trouve près de son embouchure un rocher qui est fort dangereux; les Matelots l'ont nommé le pain-de-sucre. Les Hollandois ont entrepris de remonter jusqu'à la source de la Sama; mais plusieurs rochers, des basses & de grandes chûtes d'eau ont rendu leurs efforts inutiles.

Des Marchais, *ubi supra.*

Anta.

Anta ou *Hante*, est renommé parmi les Negres à cause du vin de palmier qu'on y trouve en abondance, & qui les y attire de vingt lieues à la ronde. On assûre que les

Barbot.

habitans font continuellement tourmentés par une faim canine que leur caufe une forte de vin nommé *Kriska*. Le territoire du côté du nord eft montagneux, couvert de bois, & très-fertile en légumes, racines & fruits : il y a beaucoup de chevres & de volaille. Les Negres de *Mampa* & d'*Iguira*, y apportent leur or; mais pour paffer ils font obligés de payer un certain tribut à ceux d'*Adem* qui peuvent les arrêter.

Sukonda.

Sukonda eft riche en or, & l'on y refpire un air très-pur. C'étoit autrefois un des plus puiffans villages de la côte; mais il eft à préfent défert. Son territoire, fi l'on en croit Bofman, eft plus agréable qu'on ne peut fe l'imaginer; cependant l'on n'y voit que des traces de cerfs, d'éléphans, de tigres, de chats fauvages, &c. On trouve près de Sukonda une chaîne de rochers, qui, partant de la pointe oueft, s'avance dans la mer l'efpace d'une lieue où elle rend l'eau fort paifible.

Bofman.

Forts Anglois & Hollandois.

Les Hollandois bâtirent en 1682 un Fort dans ce lieu, & lui donnerent le nom d'Orange. Les Anglois

y en construisirent aussi un quelques années après. Au mois de Septembre 1694 les Negres surprirent & pillerent le Fort d'Orange. Celui des Anglois essuya le même sort en 1698, & il paroît, suivant le récit de Phillips, que les Hollandois eurent part à cette derniere violence. Les Negres s'attrouperent à Mina, en partirent secrétement, les uns dans des canots, les autres par terre, s'approcherent du Fort Anglois, sous prétexte de demander le paiement d'une vieille dette. Les Anglois, voyant qu'ils vouloient leur faire violence, & sachant d'où ils étoient partis, firent porter leurs plaintes au Général Hollandois. Il avoua qu'il les avoit laissés partir, mais assura en même temps qu'il ne leur avoit soupçonné d'autre dessein que celui de se faire payer de ce qui leur étoit dû. En vain on lui représenta que les Negres attaquoient le Fort & que ces hostilités rompoient le dernier traité; il leur répondit froidement : « Croyez-vous que » nous prenions beaucoup de part » à votre situation ? Ne voyez-» vous pas que nous sommes en-

Ils sont pillés par les Negres.

« voyés pour conquérir votre Fort »? Les Anglois lui repliquerent : « il » faut donc nous résoudre à périr. » Perissez, reprit ce barbare : Je souhaite que le ciel ait pitié de vos » ames ». Les Negres continuerent leur attaque, emporterent le Fort, tuerent une partie de la garnison avec le Commandant, chasserent le reste, enleverent tout ce qu'ils purent trouver dans les magasins, & le porterent au Fort d'Orange pour le partager avec les Hollandois. Les Anglois ont rétabli par la suite leur Fort : Smith, qui étoit sur cette côte en 1726, dit qu'il le trouva en très-bon état, & que les Facteurs des deux nations vivoient en bonne intelligence.

Tokorari, que les Anglois nomment *Tokkorado*, passe pour la principale ville de ce pays. Elle est située sur le sommet d'une colline qui s'avance dans la mer; & est environnée de plusieurs rochers dont les uns sont cachés sous l'eau, les autres paroissent au-dessus; l'ancrage y est cependant fort bon. La riviere de S. Georges se décharge dans la mer à une lieue de Tokorari. On trouve

Tokorari.

sur cette côte de grandes huîtres, dont les écailles servent à faire de la chaux. Derriere la ville, du côté des terres, sont des plaines & des vallées. On y voit une quantité prodigieuse de différens animaux d'une beauté admirable. Les habitans passent pour être de si mauvaise foi, que l'on fait peu de commerce avec eux.

Barbot, Bosman, *ubi suprà.*

Les Danois, les Suédois, les Brandebourgeois, les Anglois & les Hollandois, ont successivement possédé à Tokorari un Fort; mais il n'en reste plus que les ruines. Les Hollandois y bâtirent par la suite celui de *Witsen*; les Anglois s'en emparerent en 1664, mais Ruyter l'attaqua l'année suivante, le prit, passa toute la garnison au fil de l'épée, fit sauter le Fort & mit le feu à la ville. Depuis ce temps elle est restée presque déserte.

Bosman, *ubi suprà.*

Canots célebres.

On fabrique sur cette côte les meilleurs & les plus grands canots de toute la Guinée. Ils ont trente pieds de longueur, sur huit de largeur, quoiqu'ils soient composés d'un seul tronc d'arbre. Ils peuvent porter dix ou douze tonneaux de

marchandises. Les Européens en font beaucoup d'usage pour la commodité du débarquement.

Pando ou *Pompemay*, *Poyra* ou *Petri-Grande*, sont deux villages situés à l'ouest de Tokorari. On y fait très-peu de commerce, parce qu'ils ne sont habités que par des pêcheurs & des laboureurs. Le territoire produit beaucoup de maïs. Pando & Poyra.

Le village de *Botro* est situé sur une petite riviere, au pied d'une colline. L'air y est fort sain, & les habitans passent pour être doux & de très-bonne foi dans le commerce. Ils n'en ont gueres d'autre qu'avec ceux d'Adem qui leur portent quelquefois de l'or. Ce pays a aussi beaucoup souffert pendant les guerres. Il est aujourd'hui presqu'entierement dépeuplé. Botro.

Les Hollandois ont sur la colline un petit Fort, nommé *Bandemsteyn*, qui commande le village. Fort Hollandois.

Le royaume d'Anta a été un des plus peuplés, des plus beaux, des mieux arrosés & des plus fertiles de la côte de Guinée. Avant les guerres il présentoit à la vûe un spectacle charmant; les campagnes étoient Bosman, *ubi suprà*.

couvertes de bleds ; une multitude de troupeaux s'engraissoit dans de fertiles pâturages ; des hameaux répandus de distance en distance, contenoient une quantité prodigieuse d'hommes, auxquels d'agréables bosquets offroient, dans tous les temps de l'année, un abri contre les rayons du soleil ; les orangers, les citroniers & les limonniers parfumoient l'air ; on y trouvoit en abondance des cannes de sucre, des ignames, des patates, des huiles, du vin de palmier, des noix de cocos, des ananas, des oranges, des limons, &c. Depuis que le fer & le feu y ont passé, ses villages & ses hameaux ne sont que des débris : au lieu d'arbres, on ne voit que des troncs desséchés ; la terre n'emploie plus sa fertilité qu'à produire des herbes sauvages ; il n'est plus habité que par des singes, des éléphans, des tigres, des serpens, &c.

Etat florissant où ce pays étoit autrefois. Sa situation actuelle.

Pays d'Axim.

14. Le pays d'*Axim*, d'*Atsim* ou d'*Atchiem*, étoit autrefois un royaume fort puissant : il avoit soumis & réduit en province celui d'Anta, & s'étendoit depuis la riviere d'Ankobar jusqu'au village de Bosna ; mais

les Negres d'Anta secouerent bientôt le joug qu'on leur avoit imposé.
Le riz, les melons d'eau, les ananas, les cocos, les bananes, les oranges, les limons & quantité de légumes viennent en abondance à Axim; les arbres y sont très-beaux, & le vin de palmier, quoiqu'excellent, y est à fort bon marché. On y trouve une quantité prodigieuse de moutons, de vaches, de chevres, de pigeons, & de volaille de toute espece: les singes y sont fort communs. Le maïs y est très-rare, encore n'est-il pas bon, parce qu'il y pleut continuellement. Productions du pays.

Axim est aujourd'hui gouverné par une espece de Sénat, dont les premiers membres s'appellent *Cabaschirs*, les autres *Manceros*. Lorsqu'il est question de paix, de guerre, ou d'établir des impôts, les deux corps s'assemblent; mais les Cabaschirs seuls décident des affaires civiles, & on les accuse de n'être pas toujours équitables dans leurs jugemens. Les Avocats & les Procureurs sont inconnus dans ce pays; on y examine les témoins, & c'est sur leur déposition que le jugement Gouvernement.

eſt prononcé. Si un meurtrier ou un adultere eſt pauvre, on le punit ſévérement; s'il eſt riche, ſon argent le met à l'abri de tout ſupplice. Un voleur eſt condamné à reſtituer ce qu'il a pris, & à payer une amende proportionnée à ſa qualité. Un créancier peut prendre à ſon débiteur le double de ce qui lui eſt dû; mais ces Negres ſont aſſez judicieux pour ne pas faire uſage de cette loi: ils ſe contentent de ce qui leur eſt accordé par les Juges.

Loix.

Habitans.

Les habitans d'Axim ſont en général adroits & laborieux. La pêche, l'agriculture & le commerce les occupent continuellement. Ils livrent preſque tout leur or aux vaiſſeaux Interlopes Anglois & Zéelandois. On trouve dans ce pays pluſieurs grands villages, dont les habitans ſont fort riches, à cauſe du commerce de l'or qu'ils entretiennent avec les Européens, quoiqu'ils ayent beaucoup ſouffert pendant les guerres qu'ils ont eues à ſoutenir vers l'an 1678 contre ceux d'Adem.

Axim ou, ſelon Barbot, *Acham-*

bene (1), capitale du pays, est située entre un bois qui s'étend sur le penchant d'une colline, & un rivage spacieux qui est couvert d'un très-beau sable. Les maisons sont séparées par de grands arbres plantés à égale distance ; sa situation enfin seroit une des plus avantageuses de la côte, si les pluies continuelles n'en rendoient l'air fort mal sain.

Achambene en est la Capitale.

La riviere d'Axim passe au milieu : elle est à peine navigable pour les canots : mais son sable est rempli d'or. Les Negres, pour l'avoir, plongent la tête la premiere, tenant à la main une calebasse, qu'ils remplissent de sable, & répétent cette opération jusqu'à ce qu'ils soient fatigués. Alors ils mettent quelques poignées de sable dans une gamelle de bois, &c, la tenant dans la riviere, remuent le sable avec la main ; les parties les plus légeres sont emportées par le courant de l'eau. Ce qui reste est une poudre jaune & pesante ; il s'y trouve quelquefois des grains

La riviere d'Axim traîne de l'or dans son sable.

(1) Les Hollandois l'appellent *Atsim* ou *Atchiem*, & les Negres *Abxem*, que les François ont changé en *Axim*.

affez confidérables ; c'eft ce qu'on appelle l'or lavé. Il eft ordinairement fort pur, & paffe pour un des meilleurs de la côte : mais les Negres y mêlent toujours beaucoup de cuivre. Il y a apparence que cette riviere & tous les ruiffeaux qui s'y joignent, paffent par des mines d'or.

Parmi le grand nombre d'arbres dont ce pays eft rempli, on y en trouve une efpece, dont le bois eft d'un beau jaune : on en fait différens ameublemens. Les Européens y achetent des canots qui font affez grands & très-commodes pour le débarquement. Le battement continuel des vagues, occafionné par des rochers qui bordent cette côte, en rend l'accès fort dangereux.

Outre cette ville, il y a plufieurs villages dans ce pays ; on en compte trois au *Cap Tres Puntas*, & un au Mont *Manfro* : mais ils font fi peu confidérables, qu'ils ne méritent pas qu'on s'arrête à en donner la defcription.

Forts Européens.

L'or que produit le pays d'Axim, a excité la cupidité des Européens au point qu'ils s'y font établis à l'envi, & y ont bâti des Forts. Le

premier que l'on trouve eſt ſur le Cap Tres Puntas, dans un petit Golfe formé par la pointe du milieu & une petite langue de terre. Il ſe nomme Diſckſcove, & il eſt ſitué près du petit village *Inſiamma*. Les Anglois, après avoir long-temps diſcuté ce terrein aux Brandebourgeois, parvinrent à conſtruire leur Fort en 1691, mais il ne leur étoit pas d'une grande utilité, parce que les Negres cherchoient toujours à les tromper dans le commerce qu'ils faiſoient enſemble. Depuis 1702 ils ont contracté une ſi étroite alliance qu'ils s'uniſſent pour tromper les Marchands étrangers, même ceux de leur Nation. Barbot avertit que, pour l'inſtruction des Européens, on devroit appeller ce lieu, *la fauſſe monnoie d'Afrique*. Il dit que deux petits bâtimens Anglois ayant apporté pour une ſomme aſſez conſidérable de marchandiſes, ne remporterent que de faux or, & qu'ils perdirent tout le fruit de leur voyage. Les villages des environs ſont ſoumis à un Cabaſchir, qui, pour marquer l'affection qu'il porte aux Anglois, a fait faire un pavillon

Barbot, *ubi ſuprà*.

semblable au leur, & le met sur sa maison lorsqu'il voit que celui du Fort est arboré.

Les Prussiens y avoient trois Forts.

Les Prussiens bâtirent en 1674, pour la sûreté des Aigouades, un petit Fort près du village *Krema*, qui est vers le milieu du Cap des trois Pointes, du côté de l'ouest. Voyant qu'on pouvoit faire un commerce avantageux dans ce pays, ils en construisirent un second à trois lieues du même Cap, pour écarter les vaisseaux étrangers. Les Hollandois les chasserent de ce dernier en 1683, mais ils le leur rendirent en 1698. Plus les Prussiens tiroient d'avantages de leurs Forts, plus ils désiroient les multiplier. En conséquence, ils firent aux Cabaschirs toutes les caresses imaginables, pour obtenir d'eux la permission d'en faire élever un troisieme sur le Mont *Manfro* ou *Mantfort*, qui commande tout le Cap. Ceux ci leur ayant accordé ce qu'ils demandoient, ils en construisirent un beaucoup plus grand que les autres, & lui donnerent le nom de *Frédéricsbourg*. Les Gouverneurs qu'ils y envoyerent successivement ayant peu de

Barbot.

Ils les abandonnent.

capacité, leurs affaires tomberent tellement en décadence, qu'ils abandonnerent leurs Forts en 1721. Aussi-tôt qu'ils furent partis, *Jean Kormi*, Cabaschir de la contrée, s'empara du Fort de Frédéricsbourg. Le Gouverneur de Mina, connoissant combien cette place étoit importante, rassembla toutes ses forces pour l'attaquer, mais le Negre fit une si vigoureuse résistance, qu'il le força de se retirer après avoir perdu la plus grande partie de son monde. Jean Kormi avoit conçu une idée avantageuse des François & ne vouloit céder le Fort qu'à ceux de leur Nation. Il l'offrit peu après l'action au Capitaine Morel qui commandoit *la Princesse*, vaisseau de Rochefort, & qui se trouvoit par hazard sur cette côte. Ce Morel étoit timide, & l'entreprise lui parut trop hardie; à peine fut-il retourné à bord, qu'il remit à la voile. Le Gouverneur de Mina ne se découragea pas, il fit des préparatifs pour une seconde attaque conforme à la résistance qu'il avoit essuyée, retourna assiéger cette place & l'enleva en 1725.

Des Marchais, *ubi suprà*.

Avantages de la situation de Fredericsbourg.

Des Marchais dit que la ſituation de ce Fort eſt une des plus avantageuſes de toute la côte. L'ancrage y eſt bon, le débarquement facile & le climat ſain. Les habitans ſont laborieux : lorſqu'ils ont cultivé leurs terres, ils vont chercher de l'or dans la riviere d'Axim, &, étant fort adroits à plonger, ils en ramaſſent toujours beaucoup. Outre le commerce de l'or, ils font encore celui des eſclaves, de l'ivoire & du ſel. Comme leur Gouvernement eſt bien réglé, ils ſont humains & judicieux : ce ſont enfin preſque les ſeuls Negres de la Côte d'Or avec leſquels on puiſſe faire le commerce, ſans crainte d'être trompé.

Fort Hollandois.

Le Fort *Saint Antoine*, qui appartient aux Hollandois, eſt ſitué ſur un rocher qui s'avance dans la mer en forme de péninſule. Du côté du rivage il eſt défendu par une multitude de rochers ; de l'autre par un pont-levis, des parapets, & une forte batterie de canon. Il fut d'abord bâti par les Portugais qui en furent chaſſés le 2 Janvier 1642 par les Hollandois, qui l'ont toujours conſervé depuis. Ceux-ci tien-

nent la ville d'Axim dans une très-grande dépendance, parce qu'elle eſt ſous le canon de leur Fort. Le chef du Comptoir, qui eſt le principal officier de la Compagnie de Hollande ſur cette côte, après celui de Mina, s'attribue une autorité ſouveraine dans ce canton. Il juge les cauſes, reçoit les amendes, s'en attribue les deux tiers, & donne l'autre aux Cabaſchirs, qui ſont obligés de s'en contenter. Cependant dans les cas de meurtre, de vol ou de dettes, les trois quarts de l'amende appartiennent à l'accuſateur ou au créancier, & l'autre eſt partagé entre les Cabaſchirs & le Facteur, qui s'arrange ſi bien, qu'il a toujours les deux tiers de ce dernier quart. Les pêcheurs ſont obligés de lui payer le huitieme de ce qu'ils ont pris. On peut juger de-là que cette place eſt très-lucrative.

L'eſpace qui eſt entre Axim & le Cap Appollonia, n'a pas plus de neuf lieues, cependant on y trouve quatre différens Etats, qui ſont *Abokro*, *Iguira*, *Ancobra* & *le Vieux Iſſini*.

Abokro, Iguira, Ancobra & le Vieux Iſſini.

15. *Abokro* ou *Abokrow*, eſt au

nord d'Axim, entre la riviere de ce nom & celle de *Cabra* ou *d'Ankobra*. Sa capitale porte le même nom, & est située sur la rive occidentale de la derniere riviere. On ne connoît point ce pays, parce que les marchands Européens n'y font aucun commerce; on sait seulement que c'est une espece de République.

Bosman, Barbot, *ubi suprà*. Carte de M. Belin.

16. *Iguira* est encore plus avant dans les terres, & directement au nord du dernier. Son Gouvernement est aussi Républicain. Outre l'or qui y vient des pays voisins, on y en a découvert des mines fort riches. Les Hollandois y ont eu pendant plusieurs années un Fort, qu'ils ont perdu par l'imprudence du Commandant. Il prit querelle avec un des principaux seigneurs du canton, l'assiégea dans sa maison, & le poussoit avec la derniere rigueur, en le menaçant de le faire périr dans les tourmens, sitôt qu'il le tiendroit entre ses mains. Le Negre, voyant qu'il ne pouvoit plus résister, résolut de se détruire lui-même; mais il voulut entraîner les Hollandois dans sa perte; pour cet effet, il leur fit les offres les plus avantageuses, afin

de les engager à mettre les armes bas, & à venir faire la capitulation chez lui. Il avoit eu la cruelle précaution de placer plusieurs barils de poudre dans un certain endroit, & un de ses esclaves étoit chargé d'y mettre le feu sitôt qu'il entendroit frapper la terre d'un coup de pied. A peine les Hollandois étoient-ils entrés, que l'esclave entendit le coup de pied : il exécuta sur le champ les ordres de son maître ; la maison sauta & tous ceux qui étoient dedans, à la réserve d'un esclave de la Compagnie Hollandoise, qui, ayant découvert une meche allumée, se défia de quelque trahison, se sauva avec précipitation, sans prendre le temps d'avertir ses maîtres, & alla porter la nouvelle de leur malheur au château d'Axim. Ce pays est si infesté de voleurs que les Européens y vont rarement.

17. *Ankobra* est un royaume que la riviere de Cabra ou d'Ankobra borne à l'est, celle de Manko ou Mankou, à l'ouest. Sa capitale est aussi appellée Ankobra. Ce royaume est très-peu connu. Ankobra.

18. Le pays qui est entre la ri-

viere Manko eſt nommé dans la Carte de M. Belin *Vieux Iſſini*, & peut avoir environ cinq lieues d'étendue ſur la côte. On n'a preſqu'aucune connoiſſance de ce canton, parce qu'on n'y fait point de commerce. On ſait ſeulement qu'il y a deux villages ſur la côte leſquels en dépendent, *Bogio* & *Agumene*: ils ſont ſitués entre un grand nombre de palmiers & de cocotiers.

Vieux Iſſini.

Rivieres.

La riviere de *Cabra* ou *d'Ankobra*, prend ſon nom du pays qu'elle arroſe. Elle paſſe à quatre milles au-deſſus du Fort S. Antoine. Son embouchure eſt fort large, mais ſi peu profonde, qu'à peine les barques y peuvent paſſer. Elle le devient davantage en ſe rétréciſſant. Boſman, qui employa trois jours à la remonter, dit que ſes rives ſont d'une beauté admirable: elles ſont bordées de grands arbres, ſur leſquels on voit continuellement un nombre prodigieux d'oiſeaux du plus beau plumage.

Manko eſt à trois lieues de Cabra. Son embouchure eſt auſſi fort large; mais elle va toujours en ſe rétréciſſant, & roule beaucoup d'or dans ſes

ſables, ce qui lui a fait donner le nom de *Riviere d'or*. Comme on ne fait point de commerce dans ces cantons, les Européens la connoiſſent fort peu.

§. II.

Pays intérieurs.

IL eſt impoſſible de donner des éclairciſſemens bien exacts ſur les pays intérieurs de l'Afrique en général, parce que les Européens n'y pénétrent jamais. Pour ſatisfaire le Lecteur, nous allons réunir, en peu de mots, ce que différens Voyageurs ont pu rapporter de ceux qui ſont au nord de la côte dont nous venons de faire la deſcription.

On trouve, ſi l'on en croit les Negres, dans l'intérieur des terres de la Côte d'Or, vingt-neuf royaumes, qui ſont *Inſoko*, *Akkaradi*, *Latabi*, *Equea*, *Bonu*, *Kammana Quaku*, *Aboera*, *Tafo*, *Quahu*, *Aboni*, *Sanquay*, *Aqua*, *Akim*, *Inta*, *Dinkira*, *Akkani*, *Atti*, *Bunu*, *Quiforo*, *Aquambo*, *Vanqui*, *Waſſabs*, *Mompa*, *Adom*, *Taben*, *Inkaſſia-Iggina*, *Inkaſſan*, *Avina*. Leur ſituation eſt entre quatre dégrés trente minutes, Barbot, *ubi ſuprà*.

& huit dégrés de latitude septentrionale.

Insoko. 1. *Insoko* suivant le récit des Akkanez, est à cinq journées de la côte. On ignore quelles sont ses bornes au sud, parce qu'il est peu fréquenté & que les chemins sont sans cesse infestés par les voleurs. Les habitans sont fort bons Tisférans; ils fabriquent des étoffes assez belles, & de petites pagnes que les Nations voisines recherchent avec beaucoup d'empressement. Les Akkanez prétendent que l'or & le cuivre leur sont entierement inconnus, & qu'il n'en a jamais paru dans leur pays.

Akkaradi. 2. *Akkaradi* touche vers le sud Labati & Ningo, vers le nord Quaku, vers l'ouest Kammana. Ses habitans portent de l'or très-fin & très-pur au marché d'Aboni.

Latabi. 3. *Latabi* est borné au sud par le royaume de Ningo, au nord-est par celui du petit Akra, & à l'ouest par Equea & Kammana. Il est renommé à cause de ses marchés où l'on trouve beaucoup d'or.

Equea. 4. *Equea* a pour bornes au sud Ningo & Latabi, au nord-est le

Petit-Akra, au nord Kammana, & à l'ouest Bonu. Les habitans sont uniquement occupés à la culture de leurs terres.

5. *Bonu* est à l'ouest de Ningo & d'Equea, au nord d'Agrana & d'Akra, au midi de Kammana, & à l'est d'Aboera : ses habitans sont aussi des laboureurs. Bonu.

6. *Kammana* a pour limites à l'est Latabi, Equea, & le Petit-Akra, au midi Aboera & Bonu, au nord & à l'ouest Quaku. Les habitans ne s'occupent encore que du soin de labourer leurs terres, & vont vendre leur maïs dans les pays voisins. Kammana.

7. *Quaku* borne à l'est Kammana, au midi Tafu. L'or y est très-commun, & les habitans le portent au marché d'Aboni ou sur les côtes d'Akra. Quaku.

8. *Aboera* ou *Abura*, a pour bornes à l'est Bonu, au nord Kammana & Quaku, à l'ouest Aquambo, au midi Aboni & le Grand-Akra. Les habitans portent toujours une grande quantité d'or au marché d'Aboni. Aboera.

9. *Tafo* ou *Tafu*, joint à l'est Kammana & Quahu, au sud Quahu, à l'ouest Akim. Il y a beaucoup d'or Tafo.

que les habitans portent tantôt à Aboni, tantôt à Mawri.

Quahu. 10. *Quahu* ou *Quaho*, est borné à l'est par Aboera & Kammana, au nord par Tafu, à l'ouest par Akim, & au midi par Aquambo & Axim. Tout ce qu'on sait des habitans, c'est qu'ils sont très perfides.

Aboni. 11. *Aboni* est un petit territoire renfermé à l'est par le Grand-Akra & une partie d'Aboera, au nord par Aboera, à l'ouest par Aquambo & au sud par Agouna. Sa capitale est Aboni; il s'y tient un marché où se rendent tous les Negres des Nations voisines.

Sanquay. 12. *Sanquay* ou *Sonquay*, borde à l'est Agouna, Akim au nord, & Fantin au sud. Il est tributaire d'Agouna: ses habitans vont acheter du poisson à *Monte del Diabolo*, le reportent dans leur pays où ils le revendent avec profit, quoiqu'il soit corrompu lorsqu'il y arrive.

Aqua. 13. *Aqua* ou *Aka*, est un très-petit canton qui est tributaire du Roi de Fantin. Il a pour bornes au nord Akim, au sud Fantin, Atti & Dabui à l'ouest.

14. *Akim*, *Akam*, *Akin* ou *Akkani-Grande*

Grande, est à l'ouest de Quaku & d'Aquambo, au nord de Régions inconnues, à l'est d'Akkani-Picqueno, & au midi d'Inta & d'Akkra. Quelques Akkanez prétendent qu'il s'étend jusqu'à la côte de Barbarie, ce qui feroit plus de six cents lieues; Barbot croit qu'ils veulent dire jusqu'au fleuve Niger. Ce pays étoit autrefois sous la domination d'un Roi très-puissant; mais le gouvernement est devenu par la suite Républicain, & les dissensions civiles, qui le troublent continuellement, le rendent beaucoup moins redoutable à ses voisins. Les habitans sont fiers & hautains : ils tirent beaucoup d'or d'Assienta, & du grand royaume de *Gago*, où ils portent en échange des étoffes, du sel & d'autres marchandises. Ils font presque tout leur commerce dans l'intérieur des terres, pénétrent même jusqu'à Maroc & viennent rarement sur la côte; enfin ils sont très-peu connus des Européens.

Akim ou Akkani-Grande.

Des habitans

15. *Inta* ou *Assienta*, est borné à l'est par Akim, au nord par des pays inconnus, à l'ouest par le royaume de Mandingo, & au midi par

Inta ou Assienta.

Akkani. Il eſt très-peu connu des Européens, parce que ſes habitans n'ont aucune correſpondance avec les Negres de la côte. On ſait ſeulement qu'il y a beaucoup d'or.

Dinkika. 16. *Dinkira* eſt à dix journées nord d'Axim, & à cinq de Mina. Il borne Kabeſterra à l'eſt, Adom à l'oueſt, & Akkani au nord. Pour y aller d'Axim ou de Mina, il faut paſſer par des chemins fort mauvais & tout remplis de détours, ce qui allonge le voyage du double. Il y a beaucoup d'or dans ce pays; les habitans le portent à Shama, à Commendo, à Mina & au Cap-Corſe; mais lorſque les paſſages ſont fermés, ils vont plus loin ſur la côte. Dinkira étoit autrefois reſſerré dans des bornes fort étroites; mais les Dinkirois, par leur valeur, en ont beaucoup étendu les limites, & ſe ſont rendus redoutables à leurs voiſins.

Akkani ou Akkanez. 17. *Akkani*, *Akkanez*, ou *le Petit-Akkani*, eſt à l'oueſt d'Akim ou du Grand-Akkani, au midi d'Inta, à l'eſt de Quiforo, & au midi de Daho, d'Atti & d'Abrambo. Ces Akkanez ſont fiers, hardis & très-bons guer-

riers, ce qui les fait redouter de tous leurs voisins en général. Leurs armes ordinaires sont la zagaie, le sabre & le bouclier. Ils apportent sur la côte beaucoup d'or, qu'ils prennent à Assienta, à Akim & dans leur propre pays; jamais il n'est altéré. Les Européens ont une grande confiance dans leur fidélité. Le langage de ce pays, a beaucoup de rapport avec celui de Fétu, de Sabu, d'Abrambo & de Fantin ; mais il est moins rude à l'oreille, & on y trouve quelques mots de la *Lingua-Franca*, qui est une corruption du Latin, de l'Italien, du François & du Portugais.

Bosman, Barbot, *ubi supra.*

18. Le pays d'*Atti* a Dabo au nord, Fétu, Sabu, Fantin au midi, & Abrambo à l'ouest. Les habitans entretenoient un commerce assez considérable avec les Hollandois ; mais ils se sont épuisés dans les guerres qu'ils ont soutenues contre ceux de Fantin, & leur unique occupation à présent, est de cultiver leurs terres qui sont naturellement fertiles. Les Akkanez, dont ils dépendent en quelque façon, ont établi chez eux un marché, où ils portent

Atti.

les marchandises qu'ils vont prendre sur la côte.

Bunu. 19. *Bunu* touche du côté de l'est à celui d'Akkani, du côté du sud à Quiforo, & du côté de l'ouest à Vanqui. Ses habitans fréquentent très-peu la côte.

Quiforo ou Juffer. 20. *Quiforo* ou *Juffer*, est borné à l'est par Akkani, au nord par Bunu, au sud par Abrambo, & à l'ouest par Wassabs.

Aquambo ou Akambu. 21. *Aquambo* ou *Akambu*, est borné à l'est par Acti, au nord par Akkani, à l'ouest par Adom & Vassabs, au sud par Guaffo & Fétu. Les Negres de ce pays sont d'une hauteur & d'une arrogance extrême; ont beaucoup de courage & aiment la guerre. Ils ont soumis plusieurs peuples le long de la côte. Une haine implacable leur met continuellement les armes à la main contre les Akkanez. Ils font un commerce considérable à Mawri, où il y a des Facteurs pour leur Nation. On leur donne en échange pour leur or, de la toile & du fer.

Bosman, Barbot, *ubi suprà.*

Le Roi des Aquambos a une autorité si despotique sur ses sujets,

que l'on dit en proverbe : il n'y a que deux ſortes d'hommes dans Aquambo ; le Roi avec ſes amis & leurs eſclaves. Les ſoldats pillent & ravagent tous les pays par où ils paſſent, ſans que perſonne leur réſiſte, parce que le Roi fait toujours punir, avec la derniere rigueur quiconque oſe les inſulter. Le pere & le fils occuperent enſemble le trône pendant quelque temps ; mais le fils en fut chaſſé par ſon oncle, & les deux freres régnerent paiſiblement l'eſpace de pluſieurs années. Leurs ſujets n'en étoient cependant pas plus heureux : le pere de celui qui avoit été détrôné étoit naturellement méchant, & avoit les ſentimens bas. Il haïſſoit les Européens au point qu'il ne laiſſoit jamais échapper l'occaſion de les chagriner, quoiqu'ils lui fiſſent des préſens aſſez conſidérables, pour qu'il les laiſsât tranquilles. Il mourut en 1699, & ſon fils, ayant trouvé le moyen de remplir la place qu'il occupoit ſur le trône, parvint, au bout de quelque temps, à en exclure ſon oncle. Plus généreux & plus politique que ſon pere, il donna aux

Européens toutes les marques possibles d'amitié, & poussa même la confiance à leur égard, jusqu'à se faire transporter au Fort Hollandois, dans une maladie dangereuse causée par l'incontinence, & dont ses Médecins ne pouvoient le guérir. Le Chirurgien Hollandois réussit à lui rendre la santé; mais il ne put le remettre en état de goûter le plaisir qui lui avoit causé sa maladie.

Vanqui ou Wamki. 22. Le territoire de *Vanqui* ou de *Vamki*, touche au nord à celui de Bonu, au sud à Vassabs, à l'ouest à Inkassia-Iggina. Les habitans fabriquent de très-belles étoffes d'or & de soie, qu'ils vont vendre aux Arabes vers le Niger, ou dans les contrées de Gago & d'Akkani.

Vassabs. 23. *Wassabs* ou *Warschabs*, a pour bornes à l'est le pays de Quiforo, celui de Vanqui au nord, le Grand-Incassan à l'ouest, & Inkassia-Iggina au nord-ouest. Le terrein est stérile; les Voyageurs croient même que l'or qu'on trouve dans ce pays y est apporté par des Negres plus éloignés de la côte.

Monpa. 24. *Monpa* ou *Manpa*, est très-peu connu. Il touche à l'est le royau-

me d'Anta, au nord le Grand-Inkaſſan, Vaſſabs & Adom, & à l'oueſt Eguira.

25. Le pays d'Adom eſt au ſud-oueſt d'Abrambo, au ſud de Vaſſabs, à l'oueſt d'Abokro, & au nord de Monpa. Il s'étend le long de la riviere de Schama dans laquelle il y a pluſieurs iſles ornées de belles villes & de villages fort agréables. De-là il s'avance à l'oueſt, environ l'eſpace de dix-huit lieues, juſqu'à la riviere d'Ankobar. Le terrein y eſt ſi fertile qu'il produit aſſez de grains & de fruits pour nourrir les habitans & les peuples des environs, qui y vont continuellement pour en acheter. On y trouve encore en abondance des animaux farouches & privés; les rivieres ſont remplies de poiſſon. Ce pays produit beaucoup d'or: Boſman dit qu'on en avoit découvert une mine fort riche, trois ans auparavant qu'il y arrivât; en outre ceux des pays intérieurs qui ſont obligés de traverſer celui-ci pour aller commercer ſur la côte, y en laiſſent une grande quantité pour les droits de paſſage. Adom.

Adom eſt extrêmement peuplé,

& l'abondance dont jouit cette Nation, la rend si fiere, qu'il est fort difficile de commercer avec elle. D'ailleurs elle n'est composée que de brigands qui seroient redoutables à tous leurs voisins s'ils étoient capables de vivre dans l'union. Il n'y a point de Roi; c'est une République dont le gouvernement consiste dans un conseil composé de cinq Seigneurs, parmi lesquels il s'en trouvoit un en 1690 nommé *Anqua*, qui avoit un si grand nombre de vassaux & possédoit des richesses si considérables qu'il s'étoit acquis sur toute la Nation en général un pouvoir qui approchoit beaucoup du despotisme. Dans ce Negre se trouvoit, ce qui paroît incroyable, le contraste singulier de courage & de lâcheté: il aimoit la guerre au point qu'il ne pouvoit vivre en paix, & lorsqu'il se trouvoit engagé dans l'action, la frayeur le saisissoit, il prenoit la fuite: ses soldats étoient même souvent obligés de l'environner pour le garantir des coups de l'ennemi. Comme son peuple étoit brave, il soutint pendant trois ans la guerre

Bosman, *ubi suprà*.

contre ceux d'Anta dont il ravagea le pays ſans pouvoir les ſoumettre. Dans le même temps, il envoya une armée contre trois différens peuples établis ſur les bords de la riviere d'Ankobar, & les força d'acheter la paix par un tribut conſidérable.

En 1691 le barbare Anqua fit priſonniers cinq ou ſix des principaux d'Anta. Après le combat il ſe les fit amener, couvrit leur corps de bleſſures, avala avec avidité le ſang qui en couloit, & lorſque ſon eſtomac fut rempli de cette horrible liqueur, il offrit le reſte à ſes Dieux qu'il croyoit être auſſi cruels que lui. Boſman alla lui rendre viſite dans ſon camp près de Schama pendant ſa ſeconde campagne contre les Negres d'Anta, & en fut reçu auſſi civilement que l'uſage le permettoit; mais ce barbare, qui tournoit ſa cruauté contre ſes propres ſujets, lorſqu'il n'avoit pas d'autres victimes, l'exerça même au milieu des amuſemens qu'il tâchoit de procurer à ſon hôte. Un Negre prit le bout du collier d'une de ſes femmes pour en examiner l'ouvrage; comme

dans ce pays une liberté honnête n'eſt point un crime, la femme ne s'offença pas de cette curioſité ; mais le cruel Anqua qui avoit vû l'action, en fut ſi irrité, qu'après le départ de Boſman, il les fit mettre à mort tous les deux, & ſelon ſon abominable uſage, but leur ſang à longs traits. Pour un crime fort léger il fit couper la main à une autre de ſes femmes ; ſe faiſant enſuite un amuſement de ſa cruauté & du malheur de cette infortunée victime, il la forçoit de le peigner & de lui treſſer les cheveux. Ces traits de cruauté, ſont fort rares dans la Guinée, & Boſman avoue qu'il ne parle que ſur le témoignage de quelques Negres.

Taben. 26. *Taben* a fort peu d'étendue. Il a Commendo à l'eſt, Adom au nord & à l'oueſt, & Anta au ſud. Ses habitans portoient autrefois du grain, des fruits & de la volaille aux Portugais qui étoient établis à Axim ; ils ſont aujourd'hui le même commerce avec les Hollandois qui ſont à Schama.

Inkaſſia-Iggina. 27. *Inkaſſia-Iggina*, touche vers l'eſt à Vaſſabs & Vanqui, vers le ſud au Grand-Inkaſſan ; on ignore

quelles sont ses bornes du côté du nord & de l'ouest. Ce pays n'est point connu des Européens, parce que les Negres qui l'habitent ne font aucun commerce avec ceux de la côte.

28. *Le Grand-Inkassan*, est bordé à l'est par Vassabs & Vanqui, au sud par Eguira, & à l'ouest par des régions inconnues. Quelques-uns de ses habitans traversent le pays d'Adom pour aller faire le commerce au petit Commendo ou à Issini; mais on n'a aucune notion de leur pays. Le Grand-Inkassan.

29. *Avina* est à l'est d'Adom, il y a beaucoup d'or qui passe pour très-pur & très-fin, parce que ses habitans ne l'alterent jamais: ils le portent ordinairement à Issini. Ils sont d'une probité rare parmi les Negres, & l'on gagne toujours beaucoup à commercer avec eux. Avina.

§. III.

Climat & ses propriétés.

Le climat de la Côte d'Or est très-dangereux pour les Européens; la chaleur y est excessive pendant les mois d'Octobre, de Novembre, Climat.

de Décembre, de Janvier, de Février & de Mars, & les nuits sont ordinairement fort fraîches : ce passage subit du chaud au froid, incommode beaucoup lorsqu'on n'y est pas accoutumé. D'ailleurs l'air est toujours infecté. Il s'éléve tous les matins, du fond des vallées, un brouillard épais, sulphureux & puant ; l'usage établi parmi les Negres de laisser corrompre leur poisson avant de le manger, & de rendre leurs excrémens autour de leurs maisons, même dans les lieux publics des villes, cause une odeur insupportable. L'hiver dure ordinairement six mois, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre ; pendant lesquels les pluies sont si abondantes, que le pays semble menacé d'un déluge. Celles qui tombent en Avril, Mai & Juin, sont rouges & si pernicieuses que les Matelots qui ont l'imprudence de s'endormir dans des habits sur lesquels il en est tombé, sont toujours attaqués d'une maladie très-dangereuse. On a observé que ces habits, lorsqu'on les renferme, sans les avoir fait entierement sécher auparavant, tombent

Bosman, *ubi suprà.*

Artus, *Ibid.*

Pluies.

par lambeaux ſitôt qu'on y touche. Les Negres regardent cette pluie comme la cauſe de toutes leurs maladies : ils la craignent au point que s'ils ſont ſurpris d'un orage ils mettent leurs bras ſur leur tête, & courent de toutes leurs forces pour chercher un abri ; chaque goutte qui tombe ſur eux les fait frémir. Ceux qui ſont obligés de voyager ont ſoin de ſe frotter le corps d'huile, pour empêcher que l'eau ne pénétre dans leurs pores.

Artus, *ubi ſuprà.*

Orages.

Les orages ſont très-fréquens ſur cette côte ; les Portugais les nomment *Tornados* ou *Travados*, & les Negres *Agambrettons*. Ils commencent ordinairement au mois d'Avril & continuent juſqu'à celui de Juin. Ce ſont des tourbillons de vent qui s'élevent ſubitement de l'eſt, du ſud-eſt, & quelquefois du nord ; ils ſont ordinairement accompagnés d'éclairs, de terribles éclats de tonnerre, & de pluies ſi abondantes que l'eau ſemble tomber en maſſe ; l'air eſt tellement obſcurci, qu'on ſe trouve dans les ténebres, même en plein midi : le vent, dont la force augmente tant que dure l'orage, de-

Artus, Barbot, Atkins, *ubi ſuprà.*

vient à la fin si impétueux qu'il enleve quelquefois le plomb qui est sur les toits, & le roule aussi proprement que pourroient faire plusieurs ouvriers ; le tonnerre fait aussi quelquefois des ravages affreux. Ces ouragans seroient fort à craindre pour les vaisseaux qui sont à la voile s'ils n'étoient annoncés par différens signes aux Matelots, qui ont soin alors de prendre toutes les précautions nécessaires contre le danger. On apperçoit dans l'éloignement un nuage fort noir ; s'il est marqué de plusieurs taches blanches, on s'attend à des vents impétueux ; s'il n'est pas varié il n'annonce que de la pluie. On voit en outre des éclairs presque tous les soirs dans ce pays. Leur direction est tantôt horisontale, tantôt perpendiculaire. Atkins prétend qu'ils sont occasionnés par la quantité d'exhalaisons nitreuses & sulphureuses que l'air enflamme.

Vent nommé Terreno & Harmattan. Barbot, Bosman, Atkins, *ubi suprà.*

Il existe encore sur cette côte un vent de terre que les Portugais appellent *Terreno*, & les *Negres Harmattan.* Ce Terreno commence à la fin de Décembre, & dure quelquefois jusqu'au milieu de Février. Il

eſt ſi froid, que les Negres ont peine à y réſiſter, & les Européens, quoique nés dans un pays plus froid, ſont obligés de ſe tenir auprès du feu. D'ailleurs il ſuffoque les hommes, & les animaux, & il faut avoir des affaires de la derniere importance pour oſer s'y expoſer. Enfin il eſt ſi impétueux qu'il domine ſur les vents de mer, & fait changer le cours de la marée. Il fait ſur le cuir & le parchemin, les mêmes effets que l'approche du feu. Barbot aſſure que les jointures des planchers dans les chambres, & celles des ponts ſur les vaiſſeaux s'ouvrent preſqu'auſſitôt que ce vent commence à ſouffler, & qu'elles ſe ferment d'elles-mêmes lorſqu'il ceſſe. Atkins prétend qu'il eſt encore plus impétueux ſur la côte de Benin.

Autres incommodités de ce pays.

Toutes ces incommodités ſont encore augmentées par la mauvaiſe qualité des alimens. On n'y trouve que du poiſſon gâté, du bœuf, & du mouton ſec & maigre, des poules qui ne ſont pas plus ragoutantes : il faut être riche pour pouvoir faire engraiſſer ces animaux.

Pendant l'été la terre eſt ſéche &

aride : dans la saison des pluies elle est couverte d'herbe, & les arbres sont chargés de fruits : il s'en trouve même qui produisent deux fois l'année ; mais il n'y croît point d'autre bled que du riz, à cause de la sécheresse dans un temps, & de la trop grande humidité dans l'autre.

La débauche fait périr un grand nombre d'Européens.

On prétend que l'intempérance est la principale cause de la mort des Européens. Ils boivent des liqueurs fortes avec excès, se livrent ensuite aux femmes avec la même imprudence, épuisent leurs forces, ne peuvent résister à la premiere maladie qui leur survient, & périssent.

§. IV.

Productions.

Or.

Tous les Voyageurs conviennent que l'or est le seul fossile de la Côte d'Or. Les Negres en distinguent trois sortes : le Fétiche, les lingots & la poudre. L'or Fétiche est fondu & travaillé de différentes façons, pour servir de parure aux deux sexes ; mais il y a ordinairement beaucoup d'alliage. Les lingots sont des pieces de différens poids, tels qu'ils

ſont ſortis de la mine, ſi l'on en croit les Negres. Il eſt auſſi fort ſujet à l'alliage. La meilleure poudre d'or eſt celle qui vient des pays intérieurs, comme de Dinkira, d'Akim & d'Akkanez. On prétend que les Negres la tirent du ſable des rivieres. Ils creuſent des trous dans la terre près des endroits où l'eau tombe des montagnes, & l'or y eſt arrêté par ſon propre poids. Alors ils tirent le ſable, & le lavent juſqu'à ce qu'ils en aient tiré l'or : mais ce travail eſt ſi pénible que les Européens ne l'entreprennent jamais. Comme la poudre d'or eſt toujours mêlée avec une eſpece de pouſſiere de cuivre, qui ſe nomme *Kralra*, les Marchands d'Europe prennent toujours à leurs gages un Negre, pour épurer la poudre qu'ils ont achetée.

L'or qu'on tire en lingots d'Axim eſt très-fin; celui d'Akra eſt inférieur, celui d'Achem & d'Akkanez ſuit immédiatement; celui de Fétu eſt le moindre.

Villaut, *ubi ſuprà.*

Ce métal eſt ſi commun à Tafo & à Fétu, que les Monarques en ont devant leur porte, dit Villaut, des lingots auſſi gros qu'un picotin. La

plûpart de leurs Fétiches sont d'or massif. Le casque & l'armure du Roi de Fétu est du même métal. Les hommes & les femmes en font leur ornement, & on assure qu'ils en portent souvent deux cents onces, même trois cents. En un mot, il n'est pas rare de voir un Roi distribuer dans une seule fête, à ses courtisans, jusqu'à deux cents marcs d'or.

Sel. Le sel, après l'or, fait le principal commerce de cette côte. Dans les lieux qui sont bas, on creuse des trous, où l'on fait entrer l'eau de la mer pendant la nuit; le soleil dissipe le lendemain toute l'humidité, & il y reste de très-bon sel. Dans les endroits élevés, on fait bouillir cette eau dans des chaudieres de cuivre; mais celui qui est fait de cette maniere est de moindre qualité que l'autre. Tous les voyageurs conviennent que le sel de la Côte d'Or est d'une blancheur & d'une bonté admirables. Les Negres des pays intérieurs y en prennent beaucoup, & l'on prétend qu'ils donnent deux hommes pour une poignée de sel.

Arbres, Plantes, Racines & Grains. Ce pays est rempli d'arbres de différentes especes: les plus remar-

quables font le *Kapot*, le *Bois jaune*, le *Bois rouge*, le *Papay*, le *Cinnamome*, le *Limonier*, l'*Oranger*, le *Grenadier*, le *Palmier*. Le *Kapot* prend son nom du coton qu'il produit, & que les Negres appellent Kapot. Il sert à faire des matelats. Le bois de cet arbre est si léger & si poreux qu'il ne peut servir qu'à la construction des canots. Il est en général fort gros : on en trouve, selon Bosman, auprès d'Axim, que dix hommes pourroient à peine embrasser. Le bois rouge & le bois jaune sont très-propres à faire des ameublemens, & différens instrumens pour la navigation, comme gouvernails, petits mats, &c. Le Papay a le bois encore plus spongieux que le Kapot ; il y en a qui s'élévent jusqu'à la hauteur de trente pieds. Son fruit qu'on appelle aussi Papay, est à moitié gros comme la noix de coco. En le coupant par morceaux, en le mêlant avec du jus de limon & du sucre, & en le faisant cuire, on en fait un mets qui a le goût d'un pâté de pomme. Le cinnamomum ressemble assez au laurier. Outre ces arbres, on trouve sur la

Kapot.

Bosman ; Smith, Artus.

Papay.

Cinnamomum, Vignes, Cannes de sucre, Guaviers.

Tamarin, Mangles, Callebassiers. Côte d'Or des vignes qui y ont été transplantées par les Portugais; mais elles n'ont réussi qu'à Mawri. Les cannes de sucre y viennent en quantité, aussi bien que les Guaviers, les Tamarins, les Mangles, les Callebassiers, les Bananiers, les Ananas, &c. Les melons d'eau y sont très-communs & d'une qualité excellente.

Herbes. Les herbes de l'Europe sont inconnues dans ce pays, excepté la serpentine & le tabac: mais Bosman dit que celui de la Côte d'Or est d'une puanteur insupportable; cependant les Negres & les Negresses goûtent tant de plaisir à fumer, qu'ils se privent souvent du nécessaire pour acheter de ce tabac. Le Fétie est fort commun sur la Côte d'Or: il ressemble assez à nos raves; mais son goût est beaucoup plus agréable & sa vertu très-stomachique. On y trouve en outre du Gingembre de différentes especes. Les légumes & salades d'Europe y viennent très-bien; sur-tout les laitues romaines, les choux, les melons.

Racines. Les racines les plus communes

dans ce pays sont les ignames, dont on fait du pain, les patates que les Negres font rotir ou bouillir, & qu'ils mangent sans autre apprêt.

Feves & pois

On trouve dans ce pays des féves de différentes especes & toutes assez bonnes, principalement celles qui sont couleur de rose.

Bled.

Le maïs ou bled de Turquie que les Portugais y ont transporté, a tellement multiplié, que la côte en est toute remplie, &, comme le terrein est chaud & humide, il produit deux moissons chaque année. On trouve aussi sur cette côte quantité de millet & de riz; Villaut observe que le pain de maïs est amer & pesant, celui de millet brun & désagréable au goût, celui de riz fort blanc, mais lourd & indigeste; le plus supportable est un mêlange de riz & de millet.

Les Negres aiment l'ail avec tant de passion, qu'ils l'achetent à toute sorte de prix. Barbot dit que le peu qu'il y en avoit porté, lui produisit cinq cents pour cent.

Villaut dit que les fleurs sont fort rares dans ce pays, & qu'il n'y en a

vû qu'une qui eſt couleur de flamme & ſans odeur.

§. V.

Animaux.

Taureaux, Vaches, Moutons, Chévres, &c.

Les bêtes à corne ſont rares ſur la Côte d'Or : on en trouve cependant à Axim, à Mina & à Akra qu'on y amene d'Aquambo & de Lampi. Les taureaux & les vaches ſont petits, maigres & décharnés; leur chair eſt molle, ſpongieuſe & de mauvais goût. L'uſage du lait eſt preſqu'inconnu dans ce pays, parce que les vaches n'en fourniſſent que pour nourrir leurs veaux, qui ne ſont pas auſſi un mets fort délicat.

Artus, Boſman, *ubi ſuprà.*

Les moutons ne reſſemblent point à ceux d'Europe; au lieu de laine ils ont un poil brun & noir, approchant de celui des chiens : leur bêlement ſeul les fait connoître. Leur chair eſt ſéche & maigre. Les chévres ſont fort petites ; mais plus graſſes & plus charnues que les moutons.

Smith, *ubi ſuprà.*

Chevaux, Anes.

On trouve peu de chevaux ſur la Côte d'Or; mais il y en a beaucoup dans l'intérieur des terres. Ils ſont

très-petits & ne marchent qu'à force de coups. Les ânes font plus grands & plus vifs. Les porcs font très-communs dans ce pays; mais leur chair eft fade. Porcs.

Les chiens de cette côte font fort laids: ils ont les oreilles longues & roides comme le renard, leur queue eft longue, pointue, & fans poil. Ils ont le corps tout nud; enfin ces animaux font très-défagréables à la vûe: au lieu d'aboyer ils hurlent d'une maniere fort lugubre: ils ne mordent jamais. Bofman dit que ceux d'Europe y dégénerent & qu'un beau chien devient fort laid au bout de deux ou trois ans. Les Negres en mangent la chair, même les inteftins, & on les conduit au marché comme les porcs & les moutons. Les habitans les nomment *Ekia* ou *Cabra-de-Matto*, qui fignifie *Chévre fauvage*. On appelle dans ce pays les chats *Ambaio*, & ils y font fort eftimés, fur-tout ceux qui font habiles à prendre les fouris, parce que les Negres font très-incommodés de cette vermine. Chiens & Chats. Barbot, Artus.

Les éléphans font fort communs fur cette côte, mais beaucoup plus Eléphans.

petits que ceux des Indes Orientales. On y trouve auſſi un nombre incroyable de tigres. Il ſont ordinairement de la groſſeur d'un veau, ont le pied grand, les griffes très-fortes, la peau marquetée de taches jaunes & noires. Leur nom dans le pays eſt *Bohen*. Ils ſont ſi terribles, qu'ils vont juſque dans les comptoirs enlever les chévres, les moutons qu'ils y trouvent : il leur arrive ſouvent de dévorer des hommes. Les Bufles ſont ſi rares dans ce pays, qu'à peine y en voit-on un dans l'eſpace de trois ans: mais il y a un nombre prodigieux de cerſs. On en diſtingue environ vingt ſortes. Les uns ſont de la grandeur d'une petite vache ; d'autres auſſi petits que le mouton, même que le chat. Ils ſont ordinairement rougeâtres, avec une raie noire ſur le dos. Il s'en trouve cependant de mouchetés. Boſman parle d'une autre eſpece qui ont quatre pieds de long, la taille mince, les jambes fort allongées, la tête & les oreilles très-longues ; leur poil eſt couleur d'orange rayé de blanc ; mais les plus beaux, ſelon lui, ſont rouges ; n'ont

Tigres.

Bufles, Cerfs, Daims, Liévres, Renards.

que

que la moitié de la grosseur des précédens. Leur chair, aussi bien que celle des autres, est assez bonne. Ils sont si légers, qu'ils paroissent voltiger au milieu des buissons. Les Negres les appellent dans leur langue, *Rois des Cerfs*. On y trouve aussi beaucoup de daims, de renards & de liévres; mais ils sont peu différents de ceux d'Europe.

Les sangliers de ce pays ont la chair fort délicate. On les appelle à Mina, *Parpors*, & *Koctokons* dans d'autres contrées. Sangliers.

Barbot donne le nom de tigre à une espece d'animal nommé *Jackal*, que d'autres prennent pour un chien sauvage. Il est de la taille d'un grand mâtin; mais ses jambes sont plus fortes & plus grosses; sa tête est courte, plate & large entre les oreilles; son poil est court & moucheté, ses dents sont très-aiguës, & ses griffes terribles. Il est fort vorace & on le regarde comme un animal très-dangereux. Jackal. Barbot, Smith, *ubi suprà.*

Parmi le grand nombre de chats sauvages qui sont sur cette côte, Barbot compte le chat-civette que les Negres appellent *Kankan*, & les Chat-civette.

Portugais *Gatos de Algalia*. Il a, à peu-près, la grandeur & la forme du renard; mais ses jambes sont plus longues. Son poil est gris & marqueté de taches noires. Il aime beaucoup la chair crue & les entrailles d'animaux; cette nourriture lui fait rendre plus de musc. Celui du mâle est meilleur, parce qu'il se mêle toujours de l'urine dans celui de la femelle. On a coutume de le tourmenter & de l'agiter avant de lui faire rendre son musc, parce que le parfum en est plus fort & moins sujet à s'altérer.

Bosman, *ubi supra*.

Porcs-épis.

Les porcs-épis sont fort rares dans ce pays. Cet animal a environ deux pieds & demi de hauteur. Ses dents sont si tranchantes, qu'il n'y a point d'ouvrage de bois qui leur résiste. Il est si féroce & si hardi, qu'il attaque les plus dangereux serpens. Lorsqu'il est en colere, il lance ses pointes avec tant de violence, qu'elles perceroient une planche. Smith dit que ces pointes ont sept ou huit pouces de longueur, & que leur substance approche beaucoup de celle de l'écaille. Les Negres trouvent sa chair fort délicate.

Id. ibid.

Artus dit avoir vû dans ce pays, un animal que les habitans nomment *Potto*, & les Portugais *Sluggar*, qui veut dire *pareſſeux*. Cet animal eſt d'une figure horrible. Ses pieds de devant ſont deux véritables mains. Sa tête eſt d'une groſſeur qui n'a point de proportion avec le reſte du corps. Son poil eſt rouge & auſſi épais que des floccons de laine. Il lui faut un jour entier pour avancer l'eſpace de dix pas. Il monte cependant dans les arbres, y reſte juſqu'à ce qu'il en ait mangé tout le fruit & toutes les feuilles. Il deſcend alors pour en chercher un autre; mais avant d'avoir fait le chemin, il devient d'une maigreur extrême, & s'il ne trouve aucune nourriture dans ſon chemin, il meurt de faim en allant d'un arbre à l'autre.

Potto ou Sluggar.

On compte encore trois eſpeces de petits quadrupedes. La figure du premier approche beaucoup de celle du chat, excepté qu'il a le corps plus petit & le muſeau pointu. Il eſt marqueté comme le chat civette. Les Negres l'appellent *Berbe*, & les Européens *Wine-Bibber* ou *Buveur*

Berbe ou Buveur de vin. *de vin*, parce qu'il aime beaucoup le vin de palmier. Le second est gros comme un rat. Sa couleur est un mêlange de gris & de rouge, avec quelques petites taches blanches. Sa queue a trois ou quatre doigts de largeur, & le poil en est fort long. Il paroît que c'est une espece d'écureuil. Le troisieme est de la moitié plus gros que le précédent : il a le poil rouge. Lorsqu'il est irrité il s'élance sur les hommes & sur les bêtes; ses morsures sont dangereuses. Les Negres le nomment *Kokobo*. Il aime la volaille & en détruit beaucoup, parce qu'il est fort léger.

Bosman.

Kokobo.

On trouve dans les bois un animal qui est long & menu. Son poil est d'un brun-pâle, sa queue fort longue. Les Negres l'appellent *Arompo*, c'est-à-dire, *Mangeur d'hommes*, parce qu'il se nourrit de cadavres humains. Aussi-tôt qu'on en a enterré un, il le sent, va le déterrer, fait plusieurs fois le tour avant d'y toucher, comme s'il vouloit s'assurer que la personne est réellement morte, ensuite il le dévore.

Arompo ou mangeur d'hommes.

Il y a sur la Côte d'Or une mul-

titude incroyable de rats ſauvages : ils ſont auſſi gros que les chats, & font beaucoup de ravages dans les bleds. Les Negres les mangent & trouvent leur chair fort délicate. Parmi les ſouris, on en diſtingue une eſpece qui répand une odeur de muſc, que Boſman croit provenir de ſa peau. Rats ſauvages, ſouris.

On ne trouve dans aucun pays autant de ſinges que dans celui-là : on en diſtingue plus de cinquante eſpeces. Il y en a qui ont près de cinq pieds de long ; ils ſont fort dangereux. Boſman dit qu'il y en a vû quelques-uns qui étoient d'une beauté ſinguliere : leur taille eſt médiocre, leur poil noir & de la longueur du doigt. Ils ont la barbe blanche & ſi longue, qu'on les appelle *Monkeis*, qui ſignifie *Petits Moines*. Singes.

On trouve auſſi ſur cette côte de ces ſinges, qui ont beaucoup de reſſemblance à l'eſpece humaine. Les Negres les appellent *Boggos*, & les Blancs *Mandrils*. On en a donné la deſcription ailleurs. Eſpece qui reſſemble parfaitement à l'homme.

Un officier du vaiſſeau que montoit Atkins, en achetta un jeu-

ne, qui, pour nourriture, ne prenoit que du lait & de l'orge bouillie. Ses cris & ses gémissemens étoient les mêmes que ceux d'un enfant. Son maître s'ennûya de le garder; il l'assomma & le jetta dans la mer.

Smith dit qu'un Facteur Anglois lui en fit présent d'un. C'étoit une femelle âgée d'environ six mois. Elle étoit déjà plus grande que cette espece de singes qu'on appelle *Babons*. Il chargea un esclave Negre du soin de la nourrir: lorsqu'elle fut à bord, les Matelots se faisoient un amusement de la tourmenter, pour l'entendre crier. Ils demanderent un jour à l'esclave s'il ne comptoit pas la prendre pour sa femme lorsqu'il l'auroit élevée; le Negre, qui ne manquoit pas d'esprit, répondit qu'elle leur conviendroit mieux qu'à lui, parce qu'elle étoit blanche. Cette raillerie le piqua cependant, car on trouva l'animal mort le lendemain.

Il y a apparence que ces singes tiennent de l'homme. Les Negres croient que ces animaux sont une espece humaine qui a été maudite, &, dans certains cantons, ils se livrent

avec eux aux plus infâmes désordres. D'ailleurs les singes de la grande espece violent toutes les Negresses qu'ils attrapent à l'écart.

Les lézards sont très-communs dans toutes ces contrées. La premiere espece est appellée *Gogglegos*; ils ont environ huit pieds; mais la queue en prend au moins quatre. Leurs écailles sont fort dures & ressemblent aux feuilles d'artichaux, excepté qu'elles sont un peu plus pointues. Les tigres & les léopards sont les principaux ennemis de cet animal. Lorsqu'il s'en voit poursuivi, il se roule dans sa peau qui le met à couvert de leurs attaques. Il vit de fourmis, & se sert de sa langue pour les prendre. Les Negres mangent sa chair qui est blanche & fort délicate. Des Marchais prétend qu'il est doux & tranquille; Dapper assure au contraire que c'est une bête de proie qui ressemble beaucoup au crocodile. Lézards.

Ceux de la seconde espece s'appellent *Gudnas*. Ils ont la forme du crocodile; leur longueur est d'environ quatre pieds: ils sont noirs & tachetés: comme ils aiment beau-

coup la volaille, ils en détruisent prodigieusement. Plusieurs Européens qui en ont mangé trouvent sa chair meilleure que celle de la volaille.

Caméleons. Il y a, suivant le témoignage de plusieurs Voyageurs, des *Caméléons* sur la Côte d'Or. Ils sont de la taille des lézards verds de France, & ne changent point de couleur comme plusieurs Naturalistes se le sont imaginé; mais leur peau, qui est dure & unie, réfléchit les objets qui en approchent, comme fait un miroir. Smith assûre qu'ils vivent plusieurs mois sans autre nourriture que l'air.

Smith, Villaut, *ubi suprà*.

Salamandre. Parmi les lézards de la petite espece, il s'en trouve un que les Européens appellent *Salamandre*. Il est d'un fort beau gris, & n'a aucune qualité qui le garantisse du feu. Bosman croit que ce qui a donné lieu à cette opinion, vient de l'aversion que cet animal a pour le feu, & de la nature de sa constitution qui est très-froide. Thévenot a remarqué que la Salamandre éteint d'abord le feu, par le moyen d'une liqueur dont elle se décharge; mais le feu reprend ensuite sa force & la consume.

Bosman *ubi suprà*.

Les poules, les oies, les pigeons, les perdrix, &c. sont aussi communs sur la Côte d'Or qu'en Europe ; mais beaucoup plus petits. Artus prétend que toute la volaille qu'on trouve dans ce pays y a été portée par les Portugais & les Hollandois. Les canards, que Barbot dit y avoir été apportés de l'Amérique, n'ont aucune ressemblance avec ceux de l'Europe. Ils sont de la moitié plus gros ; les mâles ont au bec une excrescence rouge comme les coqs d'inde ; mais elle est plus ferme. Leur chair est bonne lorsqu'ils sont jeunes ; elle devient coriace & insipide lorsqu'ils vieillissent. Il y a en outre dans ce pays, deux especes de canards d'une beauté singuliere. Ceux de la premiere, ont la même forme & le même goût que ceux de l'Europe ; mais leur plumage est d'un verd admirable ; leur bec & leurs pieds sont d'un rouge très-vif. Ceux de la seconde ont la même forme que les premiers ; leur plumage est mêlé de jaune & de verd ; leur bec & leurs pieds sont jaunes.

Volaille, Oiseaux sauvages & privés.

Canards singuliers.

Bosman, *ubi suprà.*

Bosman dit que le faisan de ce pays est le plus bel oiseau de la na-

Faisans.

ture. Son plumage eſt tacheté de blanc & de bleu; ſon cou entouré d'un cercle bleu céleſte, large de deux doigts; ſa tête eſt couronnée d'une touffe noire.

Tourterelles. Parmi les tourterelles de cette côte, il s'en trouve qui ſont d'un beau verd avec quelques plumes rouges autour des yeux. Leurs oreilles ſont environnées d'un cercle blanc tacheté de bleu: leur bec & leurs pieds ſont blancs.

Id. Ibid.

Oiſeaux communs. Les moineaux ſont fort communs dans ce pays, & reſſemblent beaucoup à ceux de l'Europe: on voit parmi eux une infinité d'autres petits oiſeaux, dont les uns ſont rouges, les autres noirs, d'autres enfin marquetés de diverſes couleurs.

Hirondelles, Grues, Pies, &c. Les hirondelles de ce pays ſont plus petites & d'un noir plus clair que celles de nos climats. On y voit auſſi des Grues, des Pies, des Cormorans, des Butors. Les Negres regardent les derniers comme les avant-coureurs des orages. Il y a des Bec-figues jaunes, des Linots, des Cigognes, des Grues, des Paons, des Hérons, des Hibous, des Chouettes, des Chauves-ſouris.

Barbot, *Ibid.*

On trouve beaucoup d'aigles sur la Côte d'Or. La plûpart ressemble à ceux de l'Europe. Il y en a qu'on appelle Aigles à couronne, ils sont plus rares que les premiers. Artus en désigne un troisieme qui ressemble par la tête au Coq d'inde. Il est plus fier que les autres, & cause tant de mal aux Negres, qu'ils portent sur les rochers & dans les montagnes, du bled & de l'eau pour l'appaiser. Il ajoûte qu'ils l'appellent *Pastro de Diegro*, oiseau du Diable; Barbot prétend au contraire qu'ils l'appellent *Pastro de Dios*, oiseau de Dieu, & assurent qu'on a tant de vénération pour lui, que c'est un crime capital de le tuer, quoiqu'il enleve une quantité prodigieuse de volaille. Cet animal se plaît dans la fange, & fréquente les lieux les plus sales & les plus infects; sa puanteur se fait sentir de fort loin. Il y a dans ce pays un autre oiseau de proie qui ressemble au Faucon: quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'un pigeon, il a le bec, les serres & les aîles si forts, qu'il enleve les plus gros poulets. Le Milan est encore commun sur cette

Oiseaux de proie.

Artus, *Ibd.*

Bosman, *Ibid.*

Faucon; Milan.

côte. Il eſt ſi hardi, que s'il rencontre un Negre qui porte de la viande ou du poiſſon, il le lui arrache des mains; mais il attaque plus ſouvent les femmes.

Perroquets. On trouve ſur cette côte des perroquets de pluſieurs eſpeces: les uns ſont de la groſſeur ordinaire, ont le plumage bleû; leur beauté ſeule les fait eſtimer, car ils ne parlent pas ſi bien que ceux du Bréſil; les autres ne ſont gueres plus gros que les moineaux, on leur en donne Boſman. même le nom. Leur couleur eſt d'un beau verd mêlé de rouge; quelques-uns ont des taches jaunes & noires: leur bec eſt rouge & un peu courbé comme celui des perroquets. On en tranſporte beaucoup en Hollande.

Il y a en outre dans ce pays deux eſpeces de petits oiſeaux, qui ſont remarquables par la beauté de leur plumage: les uns ont le corps verd & la tête orange; le plumage des autres eſt rouge; leur queue & leur tête ſont noires. Les Negres les appellent *Aburots*, & les Hollando *Parrokitos*. Aburots ou Parrokitos.

Un des plus beaux volatiles qui

ſont ſur la Côte d'Or, eſt celui que les Hollandois appellent *Oiſeau à couronne*, parce qu'il a ſur la tête une touffe de plumes. Il y en a de trois eſpeces. Le plumage des premiers eſt un mêlange admirable de toutes ſortes de couleurs : ils ont le corps d'un beau pourpre, les aîles & la queue rouges, la tête & le cou verts; leur couronne eſt noire. Ils ſont à peu-près de la groſſeur des grands perroquets. Ceux de la ſeconde ont un plumage mélangé de plus de dix couleurs très-vives ; de verd, de rouge, de bleu, de blanc, de noir, de gris, de brun, &c. Leur couronne eſt quelquefois jaune. Ils ſont de la groſſeur du paon; quelques-uns même leur en donnent le nom : d'autres veulent que ce ſoit des aigles. Ceux de la troiſieme ont trois pieds de haut, & la forme du Héron. Leur couleur eſt un mêlange de blanc & de noir. Les plumes de leur couronne reſſemblent à des ſoyes de porcs. Leur chair en général eſt délicate & aſſez bonne.

Oiſeau à couronne.

Boſman, Villaut, Smith, Atkins.

Selon Boſman on trouve dans le canton d'Appam un oiſeau d'une beauté ſinguliere. Il a le bec ſembla-

Bel oiſeau.

ble à celui des perroquets. Son estomac & tout le dessous de son corps sont d'un très-beau verd. Le dessus est un mêlange de gris, de rouge, de bleu céleste & de bleu foncé. Sa tête, son cou & sa queue, sont du même verd que son estomac. Sa couronne a la forme d'une très-belle crête. Il a les yeux fort grands: ils sont environnés de deux cercles du plus beau rouge qu'on puisse voir. Le même Auteur parle d'un autre oiseau qui habite le bord des lacs & des rivieres. Il a à peu-près la grosseur d'un poulet. Le dessus de son corps est brun & tacheté de blanc, le dessous est d'un jaune foncé, tirant sur le rouge. Sa couronne est tachetée & s'éleve aussi en forme de crête; son bec est long, mais fort mince.

Le Pokko oiseau fort laid.

Bosman.

Le *Pokko* est d'une laideur extraordinaire. Il a exactement la taille de l'oye. Ses aîles sont d'une largeur & d'une grandeur démesurées; les plumes en sont brunes. Le dessous de son corps est couvert d'une espece de poil couleur de cendre. Sa tête est très-grosse à proportion du corps, & son cou est fort long.

On voit quelques poils répandus sur l'un & l'autre. Ses yeux sont fort grands & noirs; son bec est long & gros. Au bas du cou, pend une espece de sac rouge, long de quatre ou cinq pouces, & de la grosseur du bras d'un homme. C'est un réservoir où l'animal dépose sa nourriture. On voit aussi sur ce sac quelques poils. Il se nourrit de poisson & dévore dans un seul repas ce qui suffiroit à quatre hommes. Il aime aussi les rats, & les avale tout entiers. Les Hollandois en avoient un qu'ils laissoient courir dans les ouvrages extérieurs de leur fort. Ils l'avoient accoutumé à vuider quelquefois son sac devant eux, & il ne le faisoit jamais qu'on n'en vît sortir un rat à demi-digéré. Cet animal est naturellement doux: lorsqu'on l'irrite il se sert de son bec, mais il ne peut faire de mal avec.

Lorsque Bosman étoit dans ce pays, on tua sur la riviere d'Appam un oiseau fort extraordinaire. Il approchoit beaucoup pour la figure, du Pokko; mais son plumage étoit mêlé de noir, de blanc, de rouge, &c. Ses yeux étoient jaunes & très-

Oiseau extraordinaire.

grands. Lorſqu'il ſe tient ſur ſes jambes, & qu'il a la tête levée, ſa hauteur doit ſurpaſſer de beaucoup celle d'un homme. Il eſt ſi rare que les Negres mêmes ignorent ſon nom.

Oiſeaux qui mangent le grain.

Le même Auteur remarqua deux oiſeaux qui mangent les grains. L'un avoit le plumage mêlé de jaune & de bleu. Sa queue étoit compoſée de longues plumes jaunes, bleues & noires; ſa tête couverte d'une couronne : il avoit le bec long & pointu. L'autre étoit de la taille du premier; mais il avoit le deſſous du corps noir; le dos d'un très-beau jaune, ſon bec étoit épais, court & noir.

Oiſeau nommé l'Etoile.

Enfin l'on trouve dans ce pays l'oiſeau qu'on appelle l'*Etoile.* Pluſieurs Voyageurs aſſurent que c'eſt un animal merveilleux qui porte des étoiles ſur ſes aîles ; ils prétendent qu'il a la voix auſſi forte que celle du taureau. Si les Negres qui ſont en voyage l'entendent crier du côté gauche, ils retournent auſſitôt ſur leurs pas. Boſman, qui examina cet animal avec beaucoup d'attention, dit qu'il eſt deux fois plus gros que le moineau; qu'on voit ſur

ſon plumage quelques taches de diverſes couleurs. Sa voix, ajoûte-t-il, eſt fort perçante; mais la comparer au mugiſſement du taureau, c'eſt prétendre qu'une cloche de cent livres rend le même ſon qu'une de mille.

Outre ces oiſeaux que nous venons de nommer, il s'en trouve une infinité d'autres; mais ils ne nous paroiſſent pas aſſez intéreſſans pour en donner la deſcription.

Tous les Voyageurs aſſurent qu'on trouve ſur la Côte d'Or une quantité prodigieuſe de Serpens, de Crapauds, de Grenouilles, de Crabbes de terre, de Scorpions, de Sauterelles, de Chenilles, de Moſquites, d'Eſcargots, de Cerfs-volans, d'Araignées, d'Abeilles & de Fourmis. Reptiles & Inſectes.

Parmi les ſerpens on en voit qui ont plus de vingt-pieds; leur groſſeur eſt proportionnée à cette longueur. Boſman aſſure qu'il y en a dans l'intérieur des terres qui ſont encore beaucoup plus grands. Ils avalent des daims, des moutons, même des hommes tout entiers. En 1689 on en tua un près d'Axim, qui avoit dans le ventre un daim Serpens. Artus, Boſman, Smith, *ubi ſuprà.*

tout entier. Peu de temps après on trouva dans un autre les reftes d'un Negre qu'il avoit dévoré. Quelques efclaves appartenant à Bofman, en apperçurent près de Mawri un de dix-fept pieds de long & d'une groffeur proportionnée. Il étoit entre deux Porcs-épis qui fe battoient contre lui. Il vomiffoit fon venin, tandis que fes deux adverfaires lui lançoient leurs dards; mais les Negres terminerent le combat & tuérent à coups de fufil les trois champions qu'ils apporterent, & dont ils firent un feftin avec leurs camarades. En réparant les murs du Fort Hollandois de Mawri, les ouvriers découvrirent un ferpent d'une grandeur prodigieufe fous un monceau de pierres. Un maçon Negre, voyant paffer fa queue, s'en faifit, la coupa, & continua de lever des pierres pour découvrir l'animal qu'il croyoit hors d'état de le bleffer; mais lorfque le ferpent fe vit découvert, il s'élança fur le maçon, lui couvrit le vifage d'un venin qui le rendit aveugle fur le champ: cet homme recouvra cependant la vûe au bout de quelques jours. Bofman a remar-

qué plusieurs fois que la morsure des serpens faisoit enfler les Negres, leur causoit des douleurs fort vives, & qu'ils revenoient dans leur premier état, sans que cet accident eût des suites plus fâcheuses. De-là il conclut que le poison de ces animaux a des degrés différens, & qu'il n'est pas toujours mortel. On en trouve un qui peut avoir cinq pieds de long & qui est de la grosseur du bras d'un homme Sa peau est rayée de noir, de jaune, de blanc & de brun. Il n'a pour arme offensive qu'une petite corne qui lui sort du nez. Elle est blanche, dure & fort pointue. C'est vraisemblablement le serpent cornu dont Pline parle. Il est très-vorace, & dort d'un sommeil si profond, lorsqu'il s'est rempli le ventre, qu'il est fort aisé de le prendre ou de le tuer. Il arrive souvent aux Negres d'être mordus par ces animaux, parce qu'ils en aiment beaucoup la chair, & qu'ils courent toujours après ceux qu'ils voient.

Crapauds, Scorpions. Remedes contre.

Les Crapauds de la Côte d'Or sont d'une grosseur extraordinaire, & se battent contre les serpens. On y trouve un nombre considérable de

ſcorpions, les uns grands, les autres petits ; mais tous deux également dangereux. On ſçait qu'il faut les écraſer ſur la bleſſure qu'ils ont faite. Barbot & Boſman prétendent qu'il ſuffit de frotter la partie bleſſée avec le *Pénis* d'un enfant, ou avec la liqueur qui ſort du bec d'une poule : la douleur, diſent-ils, ceſſe auſſitôt & le venin ſe diſſipe ; mais il faut appliquer ces remedes le plus promptement qu'il eſt poſſible.

Araignées. On trouve dans toutes les parties de la Guiné, des araignées noires & d'une groſſeur extraordinaire. On prétend qu'elles ſont très-venimeuſes.

Cockroache. Le *Cockroache* eſt d'un brun foncé & approche beaucoup de l'eſcargot. C'eſt l'ennemi mortel des punaiſes ; il ne s'en trouve aucune dans les endroits qu'il habite.

Millepedes, ou Centipes. Ce pays eſt rempli d'une eſpece de vers que les Habitans appellent *Millepedes*, & les Portugais *Centipes*. Il a trois ou quatre doigts de long, eſt plat, rouge & canelé : il a deux cornes qui lui ſervent à s'attacher, & vingt pieds de chaque côté. Sa piquûre n'eſt pas ſi dangereuſe que

Smith, *ubi ſuprà*.

celle du ſcorpion ; mais elle cauſe, pendant quelques heures, des douleurs très-aiguës. Les couſins ſont auſſi fort communs dans cette contrée.

On y voit des mouches qui reſſemblent à la cantharide ; mais elles ſont noires comme le jais, & rendent pendant la nuit une lumiere auſſi brillante que le ver-luiſant.

Mouches ſingulieres, Abeilles, Fourmis.

Le nombre des abeilles eſt incroyable ; elles font un miel excellent. On y trouve auſſi beaucoup de fourmis. Il y en a de rouges, de blanches, de noires, &c. La premiere eſpece reſſemble parfaitement à celles d'Europe ; les deux autres ſont beaucoup plus groſſes & ont au moins un pouce de long : elles font leurs nids au milieu des champs, ſur les collines, & quelquefois dans les creux des arbres ; il leur arrive même d'en bâtir ſur les arbres. Ces habitations ſont quelquefois de la hauteur d'un homme, en forme pyramidale, & la compoſition en eſt ſi ferme & ſi ſolide, qu'il eſt difficile de les détruire. Lorſqu'on eſt venu à bout de les décompoſer, on eſt étonné de la variété & de la diſtri-

Boſman, Barbot, Smith, *ubi ſuprà.*

bution des loges. Les unes ſont remplies de proviſions, les autres d'excrémens, & d'autres ſervent uniquement de demeure.

Smith aſſure qu'elles ne ſe mettent jamais en campagne ſans avoir à leur tête trente ou quarante guides qui ſurpaſſent les autres en groſſeur. Elles ſont ordinairement leurs exécutions pendant la nuit, vont ſouvent viſiter les forts Européens où elles enlevent tout ce qu'elles peuvent attraper, & ceux qui ſont dedans n'ont d'autre parti à prendre que celui de s'enfuir. Pendant que l'auteur étoit au Cap-Corſe une quantité prodigieuſe de ces animaux vint lui rendre viſite au Château. Il étoit preſque jour lorſque l'avant garde entra dans la Chapelle où quelques Negres étoient endormis ſur le plancher. Ils furent bientôt réveillés, & Smith s'étant levé au bruit eut peine à revenir de ſon étonnement. On prit le parti de mettre une traînée de poudre ſur tous les ſentiers que les premieres traçoient, & dans tous les endroits où elles commençoient à ſe diſperſer; on y mit le feu, & on en fit

périr plusieurs millions. Celles qui n'étoient pas encore entrées s'apperçurent, dit l'Auteur, du danger, & s'en retournerent. Il ajoûte que ces animaux ont une maniere de se communiquer leurs intentions, & qu'il en a fait plusieurs fois l'expérience. La voracité des fourmis de Guinée est surprenante. Il n'y a point d'animal qui puisse s'en défendre. Elles dévorent souvent des moutons & des chevres. Bosman dit qu'elles lui ont mangé un mouton avec tant de propreté, que le plus habile Anatomiste n'en auroit pas fait un si beau squélette. Le rat même, quelque léger qu'il soit à la course, ne peut leur échapper. Si une seule peut l'attrapper, il s'efforce de la secouer; pendant ce temps, il est saisi par quantité d'autres; enfin il en vient une si grande abondance qu'il est accablé par le nombre. Alors elles l'entraînent dans un lieu de sûreté, où elles le dévorent.

Les poissons qu'on trouve dans les rivieres de cette contrée, sont le *Carmon*, le *Mulet* & la *Batavia*. Le Carmon dans sa longueur ordinaire a trois quarts d'aune, & est à peu- Poissons d'eau douce.

Barbot, Bosman, *ubi suprà.*

près gros comme le bras. Il seroit très-bon s'il étoit moins gras & moins huileux. Le Mulet approche beaucoup du Carmon pour la figure & le goût, mais il n'est pas si long & a la tête plus mince. Le Batavia est un fort bon poisson : son défaut ordinaire est de sentir la bourbe. Plusieurs Européens l'ont pris pour la Perche.

Poissons de mer.

Parmi les poissons de Mer on compte la *Dorade*, la *Bonite*, les *Jacos*, le *Thon*, la *Morue*, l'*Albicore*, le *Poisson Royal*, le *Brochet*, le *Carabin*, le *Nez-plat*, le *Maquereau*, la *Raye*, l'*Aboïs*, la *Brême*, le *Crapaud de Mer*, le *Pésipampher*, les *Limandes*, les *Plies*, les *Sardines*, le *Couvreur*, les *Melettes*, les *Tortues*, les *Houmars*, les *Crabbes*, le *Grampus*, ou *Souffleur*, le *Marsouin*, le *Requin*, l'*Epée*, la *Manatée*, le *Machoran*, la *Lune d'Afrique*, le *Poisson Fétiche*, le *Diable*. On y trouve aussi une sorte de poisson volant, dont la chair est très-blanche & très-bonne. Les Anglois donnent à la *Dorade* le nom de *Dauphin*, & les Hollandois celui de *Poisson d'Or*. Sa peau est douce & unie ; sa nageoire s'étend

s'étend depuis la tête jusqu'à la queue ; sa longueur est de quatre ou cinq pieds ; sa chair approche beaucoup de celle du Saumon. On prétend que son foye séché, pulvérisé & pris dans du vin guérit de la dissenterie. La Bonite est courte, épaisse, & a la téte pointue. Son goût est inférieur à celui de la Dorade. Ces deux poissons se plaisent à nager autour des vaisseaux & mangent beaucoup de poissons volans. Le *Jaco* est de la grosseur d'un veau. L'*Albicore* ressemble à la Bonite ; mais il est plus grand & plus gros : ses nageoires sont jaunes & forment un assez beau coup d'œil dans l'eau : sa chair est séche & a mauvais goût. Le *Poisson Royal*, que quelques-uns appellent *Sesser*, d'autres *Negre*, parce qu'il est noir, passe pour le meilleur & le plus délicat de toute la côte ; mais il faut le prendre dans la saison qui lui est propre. Il a le goût de l'anguille : on le coupe par tranches que l'on fait sécher comme le Saumon. Les *Carabins* sont noirs & blancs, & si communs, qu'ils sont la nourriture ordinaire du Peuple. Le *Nez-plat*, qui tire son nom Ibid.

de la forme de son museau, a le goût de la Merluche. L'*Aboïs* est un petit poisson qui ressemble à la Truite; mais il a la chair plus ferme & plus délicate. Le *Crapaud* de mer est de taille moyenne : il tire son nom de sa tête qui ressemble à celle du crapaud. Les Voyageurs disent qu'on trouve sur cette côte, outre les *Plies*, les *Soles*, & les *Carlets*, un autre poisson plat nommé *Pisipampher*, lequel les surpasse tous en délicatesse. Bosman met aussi dans la classe des poissons plats, le *Couvreur* & la *Melette*. Ce dernier est très-bon : on le marine comme le thon. Le *Souffleur*, que les Habitans appellent *Grampus*, & les Hollandois *Noord-Karpers*, est d'une grosseur extraordinaire; & a trente-cinq ou quarante pieds de long. C'est une espece de baleine : mais il est plus petit. Il nage d'une vîtesse surprenante pour une pareille masse, s'éleve quelquefois sur la surface de la mer, & souffle une quantité prodigieuse d'eau par les narines. Ces jets d'eau, dit Bosman, s'élevent plus hauts que ceux des Maisons Royales de France, & cau-

ſent autant d'agitation dans la mer que le mouvement d'un vaiſſeau à pleines voiles. Il cauſe tant d'épouvante aux autres poiſſons, qu'ils ſont au moins deux jours ſans oſer approcher du lieu où ils l'ont vû.

Le poiſſon que les François appellent *Marſouin*, les Anglois *Porpoiſes*, les Portugais & les Negres *Tamnos*, a le muſeau pointu, ce qui lui fait donner le nom de *Cochon de Mer*. Sa graiſſe reſſemble au lard du Cochon, & ſes inteſtins approchent beaucoup de ceux de cet animal; ſa longueur eſt d'environ cinq pieds : la forme de ſon corps eſt ronde & potelée : il a deux rangs de dents fort aiguës, ſans cependant être vorace. Lorſqu'on le jette ſur le tillac après la pêche, il pouſſe une eſpece de gémiſſement, juſqu'à ce qu'il meure. Son ſang eſt auſſi chaud que celui des animaux de terre. Les parties qui ſervent à ſa génération paroiſſent diſtinctement dans le mâle & la fémelle. Les Marſouins vont toujours en troupes, & l'on regarde leur rencontre comme un ſigne de mauvais temps. Le Marſouin.

Le *Requin* ou *Scharck* eſt nommé Le Requin.

Tuberone par les Portugais (1); cet animal eſt fort commun ſur les côtes d'Afrique; on en trouve juſque dans les rivieres. Il a environ vingt-cinq pieds de longueur ſur quatre de diametre. Sa gueule s'étend juſqu'au milieu du cou & eſt armée, à chaque machoire, de trois rangées de dents, les unes triangulaires, les autres plattes & d'autres pointues; elles ſont ſi ſerrées & ſi dures, que rien ne peut leur réſiſter. Les os de ſa machoire ont un reſſort ſi ſingulier qu'il peut ouvrir la gueule ſuivant la groſſeur de ſa proie, & lui donner une largeur extraordinaire. Il a deux grandes nageoires ſur les côtés, une ſur le dos, une plus petite près de la queue & deux médiocres au-deſſous du ventre. Ce monſtre que la nature ſemble n'avoir produit que pour manger, dévore tout ce qu'il rencontre, & ſans la difficulté qu'il a d'avaler, il dépeupleroit tout l'Océan.

Artus, Boſman, Barbot, dans l'Hiſt. des Voyages, T. IV.

(1) Quoique M. l'Abbé de Marſy ait parlé du Requin dans le troiſieme Volume de cet ouvrage, nous croyons que ce qu'on va dire n'eſt pas inutile; on y trouvera pluſieurs choſes qu'il avoit omiſes.

Les vaiſſeaux qui vont ſur ces côtes en ſont toujours environnés, & ſi quelque matelot a le malheur de tomber dans la mer, il eſt ſur le champ dévoré par ces terribles animaux. Lorſqu'on y jette un mort on les voit dans l'inſtant le déchirer par morceaux. Souvent leur avidité eſt cauſe qu'ils ſe battent; ils levent la moitié du corps hors de l'eau & s'élancent les uns contre les autres avec une violence ſi terrible, que leurs coups font retentir l'air. Les Negres, pour l'attraper, plongent ſous lui, dit Arthus, & lui ouvrent le ventre; mais le moyen le plus facile & le plus uſité eſt un crochet attaché au bout d'une chaîne avec une piéce de lard ou de quelqu'autre viande : comme il eſt d'une voracité extrême, il s'élance deſſus auſſitôt qu'il l'apperçoit. On en a vû retourner ſur cette amorce jusqu'à trois fois, quoique ce croc de fer lui eût déchiré la gueule juſqu'au ſang. Lorſqu'on l'a tiré à bord, il n'y a point de matelot aſſez hardi pour en approcher : par ſes morſures il enleve toujours quelque partie du corps ; les coups de ſa *Ibid.*

queue sont si terribles qu'il brise la jambe, les bras, enfin les parties du corps qu'il attrape. Sa chair est coriasse, maigre, gluante & de mauvais goût. Si l'on prend une femelle qui ait des petits dans le ventre, on se hâte de les en tirer; on les fait dégorger dans de l'eau fraîche, pendant un jour ou deux; c'est un assez bon mets. Le Pere Labat est persuadé que c'est un véritable chien de mer; mais Bosman assure que c'est une erreur grossiere, & qu'ils n'ont aucune ressemblance. La femelle du Requin est vivipare. Ceux de la Côte d'Or sont moins avides de chair humaine que dans les autres pays, parce qu'ils y trouvent une très-grande quantité de poissons, & qu'ils peuvent toujours manger. Tous les Voyageurs observent que le Requin est ordinairement environné de petits poissons qu'ils nomment *Quequadores*, lesquels ont la gueule & la tête platte. Ils s'attachent à son corps, & lorsqu'il s'est saisi de quelque proie, ils se rassemblent autour de lui pour en manger, sans qu'il fasse aucun mouvement pour les chasser. De ce nombre,

ſont le *Suceur*, petit poiſſon de la groſſeur d'une ſole qui s'attache aux vaiſſeaux pour les ſucer; le *Pilote*, eſpece de petit poiſſon qui eſt de la grandeur du hareng. Il entre librement dans la gueule du monſtre qui, choſe étonnante, l'en laiſſe reſſortir ſans lui faire aucun mal. Barbot croit qu'il ſe multiplie par le même accouplement que le Requin.

Atkins, *ubi ſuprà*.

On trouve encore ſur cette côte un poiſſon qu'on appelle l'*Epée*. Sa longueur eſt de huit ou dix pieds & ſa groſſeur à proportion. Il a, des deux côtés de la gueule, dix-huit, dix-neuf ou vingt dents, longues comme le doigt & fort larges. L'arête qui lui ſort du muſeau, & dont il tire ſon nom, eſt longue d'une aune & large comme la main. On prétend qu'il ſe bat contre la baleine, même qu'il la tue.

L'épée.

Le Maire, *ubi ſuprà*.

La *Vache-Marine*, que les Eſpagnols appellent *Manatea*, les François *Manatée* ou *Lamentin*, eſt longue de ſeize ou dix-huit pieds, ſur quatre ou cinq de diametre. Sa tête eſt groſſe, peſante, preſque ſemblable à celle des vaches de terre, excepté qu'elle a les yeux fort petits &

La Manatée, le Lamentin ou la Vache-marine.

Atk'ns, *ubi supra.*

la vûe très-foible. Ses oreilles font aussi très-petites; mais elle a l'ouïe si subtile qu'elle est effrayée au moindre bruit. Elle est ronde depuis la tête jusqu'au nombril, où elle s'applatit par dégrés. Sa queue est fort large & ressemble à la pelle d'un four. Près des oreilles, elle a deux larges nageoires de seize ou dix-huit pouces de longueur, qui finissent en pointe, & se divisent près de l'extrémité, en quatre parties, dont chacune est terminée par une callosité en forme de corne. Ce sont ces nageoires qu'on a prises pour des mains, & cette erreur lui a fait donner le nom de *Manatée.* La peau de cet animal est grénée, a la douceur & l'apparence du velours; mais elle est si épaisse qu'on peut la tanner comme du cuir. On s'en sert aux Indes Occidentales comme d'un nerf de bœuf, pour châtier les esclaves. Sa nourriture ordinaire est l'herbe qui se trouve au fond de la mer ou des rivieres. La femelle a des mammelles qui sont un peu au-dessous de ses nageoires. Comme ce poisson aime l'eau fraîche, il ne s'éloigne jamais des côtes. Sa chair

eſt ferme, blanche & auſſi délicate que celle du veau de riviere. Les Negres, pour prendre une vache marine, s'en approchent le plus doucement & le plus près qu'ils peuvent, lui lancent un harpon de fer qui eſt au bout d'un morceau de bois fort long, & la laiſſent aller enſuite. Auſſi-tôt elle ſe retire vers les Mangles, & le morceau de bois indique toujours où elle eſt. Lorſqu'on voit qu'elle ne remue plus, on l'attire ſur le rivage. Les petits ſe laiſſent prendre avec la mere, lorſqu'elle n'a pas encore ceſſé de les nourrir.

Le Machoran.

Barbot, *ubi ſuprà*.

Le *Machoran* eſt appellé par les Anglois *Horn-Fish* ou *Poiſſon cornu*, par les Hollandois *Baerd-Manetie*, ou *Petit homme barbu*, à cauſe de cinq excreſcences aſſez longues qui lui tombent ſous la mâchoire en forme de barbe. Il en a auſſi des deux côtés de la gueule, préciſément ſous les yeux. Ses deux nageoires, dont l'une règne le long de ſon dos, l'autre ſous ſon ventre, ſont armées d'une corne dure & pointue, dont la piquûre cauſe une douleur violente. On le regarde dans plu-

ſieurs pays comme une nourriture fort dangereuſe ; mais on en fait beaucoup de cas ſur la côte d'Afrique. Lorſqu'il eſt pris, on lui entend pouſſer des ſoupirs & des gémiſſemens.

Lune d'Afrique.

On appelle *Lune d'Afrique* une eſpece de poiſſon qui peut avoir dix-huit ou vingt pouces depuis la tête juſqu'à la queue, douze ou treize de largeur, & deux ou trois d'épaiſſeur. Il eſt plat, ovale, & a la peau blanche ; c'eſt de ſa figure qu'il tire ſon nom. Sa tête eſt plate, ſa gueule petite, mais armée de deux rangées de dents. Son front eſt ridé, ſes yeux ſont grands & fort rouges, une petite élévation qu'il a deſſous préſente aſſez la forme d'un nez. Ses nageoires ſont très-grandes ; elles commencent à côté de ſes ouïes. Sa chair eſt blanche, ferme, nourriſſante & de fort bon goût. Pour lui faire des amorces on ſe ſert de cannes de ſucre.

Des Marchais, Barbot, *ubi ſuprà.*

Le Poiſſon Fétiche.

Le *Poiſſon Fétiche* a près de ſept pieds de long. Il a au bout du muſeau une eſpece de corne dure, pointue & longue de trois paumes. Sa peau eſt brune ſur le dos ; mais elle

devient claire & brillante près de l'estomac & du ventre. Son corps va toujours en diminuant avec une juste proportion vers la queue, qui forme une espece de croissant. Il a six nageoires, deux grandes sur le dos, deux petites proche les ouïes & deux autres petites vers l'extrémité du corps. Ses yeux sont grands & vifs. Il a immédiatement après les ouïes quatre ouvertures, dont on ignore l'usage. Ce poisson en général est fort beau. Son nom lui vient de la vénération que les Negres ont pour lui. Barbot en vit un, lorsqu'il étoit en Afrique; mais les habitans ne voulurent point le vendre, & ce ne fut que par grace qu'ils lui permirent de le dessiner. Barbot, *ubi suprà.*

Atkins dit que pendant le séjour qu'il fit dans la baye du Cap *Tres-Puntas*, il voyoit régulierement tous les soirs un horrible poisson qui se remuoit pésamment autour du vaisseau. Ce monstre étoit divisé en huit ou neuf parties différentes, dont chacune avoit l'apparence d'une grande raie. Il s'enfonçoit dans la mer chaque fois qu'on lui jettoit Le Diable.



l'amorce. Les Matelots le nomment Diable.

§. VI.

Habitans.

Negres de la Cote d'Or.

Artus, Villaut, Bosman, Des Marchais.

Les Negres de Côte d'Or, sont d'une taille moyenne, mais bien proportionnés. Ils ont le visage ovale, les yeux étincelans, les oreilles petites & les sourcils épais. Leur nez n'est pas si plat que celui des autres Negres. Leur bouche n'est ni grande ni petite. Ils n'ont point les lévres épaisses; elles sont fraîches, vermeilles, & leur menton est couvert d'une barbe longue & épaisse. Ils ont les épaules larges, les bras gros, les mains épaisses; les doigts allongés, les ongles grands & courbés, les jambes longues, les pieds larges, le ventre plat, les reins forts, la peau douce & unie, sans être d'un beau noir. En général, ils n'ont pas beaucoup de poil sur le corps. C'est un usage ordinaire parmi eux de se laver soir & matin & de s'oindre d'huile de palmier.

Ils ont la mémoire bonne & la pénétration très-vive. Leurs idées

ſont nettes & ſans confuſion, même dans le trouble; mais leur indolence & leur pareſſe ſont extrêmes; les derniers beſoins peuvent ſeuls les en faire ſortir. Ils ſont en général fourbes, artificieux, voleurs, avares, gourmands, ivrognes, laſcifs; &, par un contraſte ſingulier, la fortune & la miſere ne font aucune impreſſion ſur eux. La perte de ce qu'ils poſſedent leur cauſe même peu d'affliction.

Ces Negres ſont d'une hauteur & d'une fierté inſupportables, ne daignant pas regarder ceux qui ſe préſentent devant eux, ils ont toujours les yeux baiſſés, parlent à leurs inférieurs, même à leurs égaux, d'un ton impérieux. Ils ont cependant un reſpect comme naturel pour les Européens, & leur font toutes ſortes de politeſſes, pour en obtenir quelques marques de conſidération.

Leur fierté.

Il ſemble que la nature n'a jamais fait entendre ſa voix à ces barbares: un homme mortellement bleſſé n'a aucun ſecours à attendre d'eux, pas même un verre d'eau. La maladie d'un ami n'excite point la pitié d'un ami; ſa mort ne lui fait point verſer

Ils n'ont aucun ſentiment d'humanité.

Villaut, Des Marchais, *ubi ſuprà.*

de larmes. Les premiers qui abandonnent un mourant, sont ses femmes & ses enfans ; il reste seul, s'il n'a point d'esclaves pour le servir : cette barbarie n'est pas même regardée comme une faute ; tout le monde y est exposé, & personne n'en est étonné. Si le malade recouvre la santé, il voit revenir ses femmes & ses enfans, & recommence à vivre avec eux, comme s'ils s'étoient acquittés de leur devoir à son égard.

Habillement des hommes.

Artus, Bosman, Des Marchais, *ubi suprà.*

L'habillement ordinaire des gens de distinction, parmi eux, est une piece de taffetas ou de damas des Indes, de deux ou trois aunes de long. Ils la roulent autour des reins, laissent pendre les deux bouts jusqu'à terre. Quelquefois ils s'enveloppent tout le corps d'une autre piece de la même étoffe, ou la passent seulement sur leurs épaules comme une espece de mantille. Ils ont leurs cheveux frisés & tressés tout à la fois, y mettent des brins d'or & de corail. Quelques-uns se font raser la tête, n'y laissant qu'une bande de cheveux de la largeur d'un pouce. Tous les Negres distingués

portent des chapeaux qu'ils achettent fort cher des Européens, quoiqu'ils soient très-gros & très-vieux. Ils les ornent de cornes de chevreaux, de bijoux d'or, d'ongles de singes ou de cordons faits avec des écorces d'arbres. Leur cou, leurs bras, & leurs jambes sont couverts de morceaux de verre, entremêlés d'or & de corail.

Les gens de bas étage s'enveloppent les reins d'une étoffe grossiere; leur tête est couverte d'un bonnet de peau ou de quelque vieux chapeau. Les enfans des deux sexes ont rarement le corps couvert.

Mariages & Education.

Lorsqu'un pere voit que son fils peut, par son travail fournir à sa subsistance, il lui cherche une femme. Aussitôt qu'il en a découvert une, il la demande à ses parens. Les deux jeunes époux vont chez un Prêtre des Fétiches qui reçoit leurs sermens. La fille promet d'aimer son mari & de lui être fidelle. Le jeune homme promet aussi d'aimer sa femme; mais il ne parle point de la fidélité. Cette cérémonie étant faite, les parens des deux côtés se font de mutuels présens : ils passent

Villaut, Artus, Des-Marchais, *ubi suprà.*

tout le jour à se divertir, & dès la nuit, le mari emmene sa femme chez lui. Les parens du mari ne lui donnent rien, &, pour commencer son établissement, il n'a que ce qu'il a pu amasser par son industrie. Ceux de la fille lui donnent la valeur de quatorze florins en or : s'ils sont riches ils y ajoûtent une demi-once d'or pour achetter le vin de palmier, qui sert à la fête. C'est le mari qui fait la dépense ; il a soin en même temps d'en tenir un compte exact, parce que, dans le cas où sa femme vient à le quitter, il est en droit de se faire restituer tout ce qui lui en a coûté : mais si c'est lui qui la renvoie, sans avoir de justes raisons, il ne peut rien exiger d'elle, ni de ses parens. Les meilleures amies de la nouvelle mariée demeurent ordinairement une semaine chez elle pour lui faire compagnie.

Bosman, *ubi suprà.*

Nombre de femmes que les Negres peuvent avoir.

Les Negres peuvent avoir autant de femmes qu'il leur est possible d'en nourrir, & ceux qui sont riches en prennent toujours beaucoup, parce que le degré de considération dépend du nombre des femmes & des enfans. Ils ont en outre beaucoup de concubines.

Toutes ces femmes s'exercent à la culture des terres, excepté deux qui sont dispensées de toute espece de travail manuel. La premiere se nomme la *Muliere-grande*, la seconde la *Bossum*. La Muliere-grande a soin de l'argent & des richesses du mari. Loin d'etre jalouse lorsqu'elle lui voit des *Etigasou* ou concubines, elle l'en sollicite souvent, parce qu'il est obligé de lui donner une certaine quantité d'or toutes les fois que cela arrive : mais si elle lui refuse son consentement, il ne peut en prendre d'autres, pas même de femmes légitimes. Elle ne jouit cependant de ce grand privilege, si l'on en croit Artus, que pendant sa jeunesse ; lorsqu'elle vient à vieillir, le mari en choisit une autre pour occuper sa place, & elle est réduite à l'état de servante. Villaut assure que dans le temps qu'il étoit à Mina un riche Marchand Negre, nommé Antony, lui dit qu'il étoit réduit à une seule femme sans en pouvoir prendre d'autres, parce que sa Muliere-grande lui refusoit son consentement. La Bossum est ordinairement une jeune & belle escla-

Rang parmi elles.

Muliere-Grande; ses droits.

La Bossum.

ve, consacrée au Fétiche de la famille; l'avantage qu'elle a d'appartenir à la Religion, lui donne celui de coucher avec son mari, le jour de l'anniversaire de sa naissance, celui de la fête du Fétiche, enfin celui du sabat.

Rivalité entre les femmes.

Un Negre a le droit de choisir parmi ses femmes celle avec laquelle il veut passer la nuit; mais, pour éviter les querelles, lorsqu'il est prudent, il les reçoit dans son lit tour-à-tour. Cependant la Muliere-Grande a le privilége d'y passer trois jours de la semaine; les autres partagent le reste entr'elles, suivant l'ordre d'ancienneté, &, chose étonnante, elles vivent ordinairement en bonne intelligence. La fécondité de ces Negresses n'est pas extraordinaire: il est rare d'en trouver qui ayent plus de cinq enfans.

Respect pour les femmes enceintes.

Bosman.

Une femme enceinte est respectée dans toute la famille, & son mari a pour elle des attentions extraordinaires. Si c'est son premier enfant l'on fait des présens considérables au Fétiche pour sa délivrance. Aussitôt que sa grossesse est déclarée, on la conduit au bord de la mer,

& une infinité d'enfans se trouvent sur son passage pour lui jetter toutes sortes d'ordures ; ensuite on la lave avec beaucoup de soin. On est persuadé que, si l'on manquoit à cette cérémonie, la mere, l'enfant, ou quelqu'un de la famille mourroit avant l'accouchement. Lorsque ce terme approche, une foule de Negres & de Negresses de tout âge se rassemble dans sa chambre, & sans honte, elle accouche devant eux ; elle n'est pas plus d'un quart-d'heure en travail & ne pousse aucun cri. Aussitôt qu'elle est délivrée on lui donne un breuvage composé de farine de maïs, d'eau, de vin de palmier & d'eau de-vie, avec du poivre de Guinée : on la couvre & on la laisse dormir trois ou quatre heures, au bout desquelles elle se leve, lave son enfant & retourne à ses exercices ordinaires avec ses autres compagnes. Villaut en fut témoin à Fredericksbourg. Bosman vit une femme qui mit, en moins d'un quart-d'heure, deux enfans au monde. Barbot en avoit une sur son vaisseau qui se délivra de deux enfans entre deux affuts de canon.

Accouchement.

Elle les prit aussitôt, les porta dans une cuve d'eau, les lava soigneusement, les enveloppa, se reposa la valeur d'une demi-heure, les mit sur son dos & retourna au travail.

Cérémonies à la naissance des enfans.

Aussitôt qu'un enfant est venu au monde, on fait avertir le *Konfor*, c'est-à-dire, le Prêtre, qui lui attache sur la tête, sur les bras, sur le corps & sur les jambes de petits paquets de l'arbre Fétiche, des brins de corail, &c. ensuite il l'exorcise, fait sur lui d'autres cérémonies qui passent pour un préservatif contre toutes sortes de maladies & de fâcheux accidens. On le nomme après cela : si le pere est riche on lui donne trois noms; celui du jour de sa naissance, celui du grand-pere, & celui du pere ou de la mere. La plûpart des garçons se nomment *Adam*, *Quaquan*, *Qua*, *Karbei*, *Keffi*, &c. Les filles *Kano*, *Jama*, *Aquanba*, *Hiva*, *Akasuffa*. Souvent on y joint un nom Européen, tel que *Jean*, *Antoine*, *Pierre*, *Jacob*, *Abraham*, &c. Lorsqu'ils sont dans l'âge viril, on leur donne des surnoms tirés de quelque action remarquable, comme d'avoir tué un tigre ou quel-

qu'ennemi. Ceux d'Akra font circoncire leurs enfans des deux fexes. Il y a apparence qu'ils ont pris cet ufage des Mahométans des côtes de Barbarie, avec lefquels ils font quelque commerce. Circoncifion.

Les enfans Negres font d'une fi bonne conftitution qu'ils demandent peu de foin : les meres les enveloppent d'une piece d'étoffe, les couchent fur une natte, où elles les abandonnent à eux-mêmes pendant plus d'un mois : lorfqu'ils commencent à prendre un peu de force, elles les mettent dans une petite caiffe de bois, les placent fur leur dos, attachent les jambes fous leurs aiffelles, paffent les bras autour de leur cou, & ne quittent ce fardeau que la nuit. Les femmes d'un rang diftingué ne paroiffent jamais en public avec leurs enfans. Dès l'âge de huit mois, on les laiffe ramper fur leurs genoux & fur leurs mains : on fe hâte de leur donner des alimens folides, ce qui les rend fi vigoureux, qu'ils commencent à marcher, même à parler au bout d'un an. Alors on leur met dans la main un morceau de pain fec, & on les laiffe cou-

Comment les enfans font élevés.

Villaut, *ubi fuprà.*

rir. S'ils ne se perdent pas tout d'un coup, ils s'accoutument par degrés, à courir dans les champs, & sur le bord de la mer, où ils apprennent bientôt à nager.

Comment ils sont vêtus.

Pendant leur enfance, on a soin de les couvrir de morceaux d'écorce d'arbres consacrés aux Fétiches, d'amuletes, de chaînes, de brasselets, dans l'idée de les garantir de toutes sortes d'accidens. A quatre ans on leur entoure les bras & les jambes de branches entrelassées; à sept ou huit ans on les couvre d'une petite pagne. Jusqu'à ce qu'ils aient embrassé quelque profession, ou que le pere juge à propos de les vendre pour l'esclavage, ils sont abandonnés aux soins de leur mere qui ne prend que celui de les laver & de les tenir propres.

Education des filles.

On accoutume de bonne heure les filles à faire des paniers, des nattes, des bonnets, des bourses, &c, à teindre en différentes couleurs, à broyer les grains, à faire du pain, & à vendre leur ouvrage au marché. La mere a soin de ramasser leurs petits profits qui servent à augmenter leur dot.

Avant l'arrivée des Portugais, les Negresses de la Côte d'Or ne connoissoient ni la parure, ni les ornemens; elles alloient toutes nues, jusqu'à l'âge de maturité : mais, voyant que cela rebutoit les Européens, elles commencerent par couvrir certains endroits dont la nudité étoit choquante; elles s'accoutumerent à arranger leurs cheveux & à les charger de bijoux. Aujourd'hui elles se lavent & se peignent tous les matins, se parent la tête de rubans; se font quelques incisions avec un fer chaud, au front, aux oreilles, les enluminent de diverses couleurs,& impriment sur toutes les parties de leur corps des figures de fleurs, qui, relevées par un vernis, prennent l'apparence d'un bas-relief. D'autres se peignent le front, les sourcils & les joues d'un mêlange de rouge & de blanc. Habillement des femmes. Artus, Villaut, Barbot, *ubi suprà.*

Leurs pendans d'oreilles sont de cuivre, de laiton ou d'étain, mais assez bien travaillés. Les filles ont des braceletsde fer très-propres. Les femmes de marque portent des colliers & des bracelets de verre enrichis de petits ouvrages d'or con-

ſacrés à leurs Fétiches ; elles mettent au-deſſus de la cheville du pied, de petits cercles de joyaux, des cordons d'écorce de quelqu'arbre conſacré aux Fétiches, ou des cordons de corail. Une piece d'étoffe de ſoye rouge, bleue, ou violette leur couvre le corps, depuis le ſein juſqu'aux genoux. Elle eſt ſoutenue par une ceinture rouge, bleue, ou jaune. On y voit pendre des couteaux, des bourſes remplies d'or, de krarak & des paquets de clefs, qui ne leur ſervent que d'ornement, car elles n'ont ni coffres, ni armoires. La partie ſupérieure de leur corps eſt couverte d'un voile bleu, ou verd. Les femmes du commun n'ont pour couvrir leur nudité que des nattes, ou quelque tiſſu d'écorce d'arbre.

Race de Mulâtres.

On trouve des Mulâtres ſur la Côte d'Or, comme dans les autres parties de la Guinée. Cette race d'hommes vient du commerce des Blancs avec les Negreſſes : on les appelle *Lapoyers* : leur teint eſt jaune & bazané. A meſure qu'ils vieilliſſent, leur corps ſe couvre de taches blanches, brunes & jaunes. Ce ſont des brigands qui n'ont aucune

cune eſpece d'honneur ; ils ne ſongent qu'à voler les Européens, les Negres, même ceux de leur race. Ils ſe donnent le titre de Chrétiens, quoiqu'ils ſoient plus idolâtres que les Negres même. Leurs femmes ſervent publiquement aux plaiſirs des Européens, & s'abandonnent ſecretement aux Negres, quoiqu'elles ſoient en général d'une laideur extrême. La plûpart des hommes ſont engagés au ſervice des Hollandois.

§. VII.

Maiſons, Mœurs, Uſages.

Les villes & villages de la Côte d'Or, ſont compoſés d'une multitude de cabanes diſperſées ſans ordre : elles forment des rues étroites & tortueuſes, qui aboutiſſent à une grande place ſituée au milieu de l'habitation, où elle ſert de marché & de lieu d'aſſemblée pour les habitans. Elles ſont toutes dans un terrein ſec & ſtérile, ou ſur des rochers plats. Celles de l'intérieur des terres ſont mieux conſtruites : mais elles n'ont ni murs ni paliſſades ; leur ſituation ſeule eſt leur dé- Villes.

fenſe. C'eſt preſque toujours un lieu marécageux ou un rocher élevé : on ne peut en aborder que par un ſentier étroit & difficile, ou par un bois fort épais. Les villes maritimes ont, outre leur ſituation, un très-grand déſavantage ſur celles de l'intérieur des terres : une malpropreté continuelle y choque le nez ; une puanteur inſupportable y offenſe l'odorat. Elles ne ſont point pavées, les rues, ou plutôt les petits ſentiers qui ſe trouvent entre les maiſons, ſont impraticables dans les temps de pluies. Les ordures que les Negres font autour des maiſons, leurs magaſins de poiſſon pourri répandent une odeur qui ſe fait ſentir à plus de trois milles en mer. Les habitans ne plantent point d'arbres autour des maiſons comme ceux de l'intérieur des terres, & l'on y eſt toujours expoſé à l'ardeur du ſoleil.

Boſman, Barbot, Artus, *ubi ſuprà.*

Maiſons.

La forme de leurs maiſons eſt la même partout : elles ſont petites & baſſes, excepté cependant près des Forts Européens où elles ſont plus élevées. Pour bâtir une maiſon, les Negres enfoncent en terre quatre troncs d'arbres, de ſix ou ſept

pieds de hauteur, dont ils forment un carré, les joignent par le haut avec des poutres, en placent d'autres en croix dans l'intervalle, couvrent le tout avec une espece de plâtre qui, en peu de temps, devient aussi dur & aussi solide que la brique. Ils laissent à cette espece de mur de petites ouvertures pour le passage de la lumiere, &, par le bas, un trou fort étroit qui leur sert de porte. Ordinairement ils mettent sur le plâtre un enduit blanc, rouge, noir, jaune, &c. Pour former des chambres, ils font des divisions avec des solives croisées. Le toit est construit avec des feuilles de palmier, tissues de nattes, ou de paille de riz, & disposé de façon qu'il peut s'ouvrir au milieu. Pendant la pluie on le tient soigneusement fermé, & on l'ouvre dans le beau temps, par le moyen de deux bâtons qui le soûtiennent. Un fagot de ronces applati, ou quelques mauvaises planches attachées avec des cordes, bouchent la porte. Le rez-de-chaussée est assez uni. C'est un fond d'argile, aussi dur que la pierre. On laisse toujours au centre un trou *Ibid.*

qui sert à placer le pot de vin de palmier, lorsqu'on veut se réjouir. Les gens du commun ont ordinairement autour de leurs maisons, deux ou trois petites huttes qui leur servent d'offices; les riches en ont sept ou huit qui sont un peu écartées les unes des autres, & presque toutes divisées en deux ou trois appartemens. Les uns servent de logement aux femmes, (chacune d'elles en a un particulier avec ses enfans), les autres aux usages de la cuisine. La cheminée est ordinairement au milieu; mais il n'y a point de trou pour laisser passer la fumée.

Maisons des gens de marque.

Les Maisons des gens de marque sont distinguées par un enclos ou espece de Jardin fermé par une haie.

Palais des Rois & des principaux Seigneurs.

Les Palais des Rois & des principaux Seigneurs sont ordinairement situés près du marché, & séparés des autres édifices. Ils sont composés des mêmes matériaux que les maisons du peuple, mais plus élevés & plus spacieux. Il y a tant de portes & de détours, que ce sont de véritables labyrinthes. On trouve au milieu un portique qui est

ouvert de tous côtés, & seulement couvert par un plat-fond : c'est-là que le Roi s'amuse avec les Seigneurs de sa Cour. A l'entrée du Palais on voit deux pots dans lesquels on entretient toujours de l'eau fraîche. Artus croit qu'ils sont consacrés au Fétiche du Roi.

Chaque Negre a, outre sa maison, un grenier ou magasin hors de la Ville, où il renferme du bled d'inde, du millet & du riz pour la provision de l'année. *Barbot, ubi suprà.*

L'ameublement de tous les habitans de la Côte d'Or, même des riches & des gens de marque, ne consiste que dans un petit nombre de bancs, de sellettes de bois, de pots de terre ou de bois, quelques tasses de la même matiere, & dans leurs armes qui sont placées le long des murailles : quelques-uns ont une table. Leurs lits sont des feuilles de palmier, de la paille de riz qu'ils couvrent de deux nattes entre lesquelles ils se couchent : pour oreillers ils ont une natte roulée. Les pauvres sont couchés sur une simple natte, & n'ont pour oreiller que leurs bras ou un bloc de bois. Meubles.

Nourriture. Les mets des Negres de la Côte d'Or ne sont pas fort recherchés : ils se nourrissent tous, sans excepter les plus riches, de légumes, de poisson, de millet, d'ignames, & de patates, ne mangent du bœuf, de la volaille, du mouton, &c. que les jours de fête.

Ce n'est point par sobriété qu'ils mangent si peu, c'est par avarice : leur gourmandise au contraire est extrême : lorsqu'ils ont du poisson, leur avidité naturelle ne leur permet pas de le faire cuire : ils le trempent seulement dans l'eau bouillante & le dévorent. On en a vu, dit Bosman, manger les intestins de volaille qu'ils trouvoient auprès des Forts Européens. La chair d'éléphant, de buffle, de chien & de chat est un mets fort délicat pour eux, même corrompue au point que les vers y sont.

Leur gourmandise.

Leur mal-propreté en mangeant est extrême : pour couteau ils se servent de leurs ongles, & pour fourchettes de leurs doigts. Ils portent tous ensemble la main au plat & prennent les ragoûts à poignées. Quelques-uns mangent à table, mais presque tous se mettent à terre,

les jambes croiſées ou pliées ſous eux ; le derriere eſt poſé ſur les talons. Les femmes ne mangent point avec leur mari ; chacune prend ſes repas avec ſes enfans dans la cabane qui lui eſt deſtinée.

Boiſſon. La boiſſon ordinaire des Negres eſt de l'eau ſimple ou de la bierre faite avec du maïs ; les riches boivent du vin de palmier. Ils aiment l'eau-de-vie avec tant de paſſion, que, pour les empêcher d'en voler, les Européens ſont obligés d'entretenir une garde à leurs celliers.

Figure des femmes. Les femmes de la Côte d'Or ſont d'une taille moyenne, mais bien proportionnée, ſans être ni maigres ni graſſes. Elles ont la tête ronde & petite, le nez haut & un peu courbé, la bouche petite, les dents blanches & bien rangées, les yeux grands & vifs. Elles ont de l'eſprit, ſont vives & parlent beaucoup. C'eſt un ornement parmi elles d'avoir les ongles fort grands : mais elles les entretiennent toujours très-propres. Lorſqu'elles arrivent à l'âge de trente ans, leur peau eſt dans toute ſa noirceur ; elle ſe deſſéche, ſe ride & jaunit à meſure qu'elles vieilliſſent. Elles ſont fort

Artus, Barbot, Villaut, *ubi ſuprà.*

propres & se lavent tous les matins. Les Voyageurs vantent leur œconomie & le soin qu'elles prennent de leur ménage; mais ils font un horrible tableau de leur incontinence.

Leur maniere de saluer.

Les Negres de distinction sont assez polis entr'eux. Lorsqu'ils se rencontrent, ils se découvrent mutuellement, se demandent comment ils se portent, se prennent les deux premiers doigts de la main droite, les font craquer comme dans tous les autres pays de l'Afrique, & prononcent deux fois le mot de *Bere*, qui veut dire *paix*. A la rencontre d'un Européen, ils ôtent leur chapeau ou leur bonnet, & s'écrient, *Agio Signor*. Lorsqu'on rend visite à quelqu'un, il prend par la main, fait craquer les doigts, & assure qu'on est le bien venu. Si c'est un Européen, les femmes, après les premiers complimens, se hâtent de lui apporter de l'eau, de l'huile de palmier & une espece de parfum pour le frotter.

Esclaves domestiques.

On ne voit point paroître d'esclave dans les cérémonies publiques, parce qu'on vend promptement aux Européens ceux qu'on fait à la guerre. Ceux qui servent dans les

maiſons des particuliers ſont de pauvres malheureux qui donnent leur liberté pour la ſubſiſtance. Il n'eſt permis à leur Maître de les vendre que lorſqu'ils ont tenté par trois fois de s'échapper. On ne les diſtingue que parce qu'ils ont toujours la tête nue.

Les habitans de la Côte d'Or ne veulent pas qu'on les appelle Negres : ils prétendent que ce nom ne convient qu'à leurs eſclaves.

Les Negres de cette côte ne veulent pas qu'on les appelle Negres.

L'occupation ordinaire de ces hommes eſt l'agriculture & la pêche. Il s'en trouve quelques-uns qui fabriquent des ſelles de bois, des taſſes de la même matiere, ou de terre, des boëtes pour renfermer leurs onguents, leurs bijoux, des nattes de roſeaux ou de feuilles de palmier. Parmi ceux de l'intérieur des terres, il y a beaucoup de laboureurs, de bonnetiers qui fabriquent leurs bonnets avec de la paille, du jonc & des peaux. On y trouve auſſi quantité de Tiſſerans qui filent l'écorce de certains arbres, la teignent de différentes couleurs, & en font de petites pieces d'étoffes aſſez agréables.

Occupations, métiers.

Lorsque le temps des pluies approche les Negres de la Côte d'Or vont demander au Roi, ou au chef du canton la permission de cultiver la terre. (Il faut son consentement pour planter ou semer, parce que toutes les terres lui appartiennent). Le premier jour du Fétiche, qui est leur Sabbat ou leur Dimanche, ils s'assemblent pour délibérer sur l'ordre qu'ils suivront dans leur travail. En sortant de leur assemblée ils vont labourer les terres du Roi ou du Chef, qui leur fait donner, pendant ce travail, du vin de palmier, & des chevreaux, suivant le nombre des laboureurs. Ils vont ensuite faire la même opération successivement dans tous les autres champs & finissent par le leur.

Maniere de cultiver la terre.

Villaut, Barbot, Des Marchais, *ubi suprà.*

Il y a des marchés dans tous les Villages de la Côte d'Or ; ils se tiennent tous les jours de la semaine, excepté le Mercredi qui est le jour du sabbat. Ce sont les femmes qui vendent les marchandises qui consistent en cannes de sucre, en malaguette, maïs, riz, millet, oranges, citrons, melons, bananes, bakkovens, patates, ignames, &c.

Marchés, Foires.

racines, patisserie, œufs, volaille, &c. tabac & vin. La monnoie courante est de la poudre d'or & les bugis. On n'y fait point de crédit : pour peser l'or, on se sert de balances. Chaque marchandise a son quartier séparé ; le prix est fixé par les Officiers du Roi. Ces marchés sont exempts de tous droits.

Il se tient en outre deux foires par an dans chaque pays. Comme il ne s'en rencontre jamais le même jour deux dans différens cantons, on y voit toujours un nombre considérable de Negres qui viennent de toutes parts acheter les marchandises d'Europe. La vente est ordinairement finie à midi. Les Negres passent le reste de la journée à danser, à chanter & à boire.

Danses, Fêtes.

Les Habitans de la Côte d'Or aiment la danse avec passion, principalement les femmes. Le soir on voit presque tous les habitans d'une ville se rassembler dans la place publique pour danser avant de se mettre au lit.

Leçons de danses.

Artus dit qu'il y a dans ce pays des édifices destinés à donner aux jeunes gens des leçons de danse, de

combats & de musique : mais, comme ils y boivent beaucoup de vin de palmier, il leur arrive souvent de s'y griser, de sortir avec les armes qui leur servent dans les combats simulés, de parcourir les rues & d'y commettre beaucoup de désordres. Il est encore assez ordinaire de les voir prendre dispute ensemble avec autant d'acharnement que s'ils étoient effectivement en guerre les uns contre les autres.

Instrumens de musique.

Leurs instrumens de musique sont les mêmes que ceux des autres Nègres de Guinée.

Maladies.

Les Negres de cette contrée sont si robustes qu'on les voit très-rarement malades, quoique le climat soit mal-sain. Les seules maladies auxquelles ils soient sujets, sont celles que nous appellons vérériennes, les maux de tête, les chancres, les vers & les fievres malignes. Ils n'emploient pour les maladies vénériennes, les chancres & les vers, que la sans-pareille, qui leur est apportée par les Hollandois. Leurs remedes contre les maux de tête sont des cataplasmes de différentes herbes, qu'ils appliquent sur les oreilles du

Barbot, *ubi suprà.*

malade. La force de ce remede fait lever de petites tumeurs qu'on ſcarifie avec des couteaux fort pointus : l'on met enſuite ſur les plaies une terre blanche qui les deſſéche.

Les Africains en général ſont fort ſujets aux vers, & principalement ceux de la Côte d'Or. Ces inſectes s'engendrent dans les chairs & cauſent des douleurs inſupportables. Ils s'ouvrent eux-mêmes un paſſage : ſitôt qu'ils ſortent aſſez pour donner quelque priſe, on ſe hâte de les rouler ſur un petit bâton, & l'on prend beaucoup de précaution pour les avoir tout entiers ; car ſi on les tire trop vîte, ils ſe rompent, l'enflure augmente & devient mortelle. Villaut dit que pour s'en préſerver, il faut ſe tenir les pieds fort ſecs, changer d'habit auſſitôt qu'on eſt mouillé, ne pas dormir ſur la terre, éviter la roſée du ſoir & la pluie, ſe tenir l'eſtomac couvert & le corps chaud, s'abſtenir du commerce des femmes, prendre ſouvent de la confection d'Alkermès, d'Hyacinte ou de *Clary*.

Vers.

Artus, Villaut, *ubi ſuprà*.

Les Negres de cette Côte n'ont d'autres Médecins que leurs

Leurs Médecins. Prêtres, qui ne manquent jamais de persuader aux malades qu'il faut commencer par faire des présens aux Fétiches. Les principaux remédes dont ils font usage, sont le jus de limon, mêlé avec du poivre; quelques simples dont l'expérience leur a fait connoître les propriétés; des baumes ou gommes que le pays produit. Des Marchais dit qu'il a vû ces Prêtres Médecins faire des cures admirables, même à l'égard des Blancs: mais ils déguisent si bien ces simples en les employant, qu'il est impossible de les connoître, & les promesses, les présens même ne sont pas capables de les engager à révéler leur secret. Ils le confient à leurs fils aînés, en leur faisant prêter serment qu'ils ne le feront connoître à personne.

Bosman, Des Marchais, *ubi suprà.*

Mort, funérailles. Lorsqu'un Negre est mort, ses amis & ses parens s'assemblent autour de son corps pour pleurer: ils lui demandent pourquoi il est mort, pourquoi il a quitté la vie &c? On le met ensuite sur une natte, on l'enveloppe de quelques vieilles étoffes de coton, on lui couvre le visage d'une peau de

Villaut, Artus, *ubi suprà.*

bouc, on met sous sa tête un bloc de bois, on lui étend les bras & les jambes, on le laisse exposé en plein air pendant une partie du jour ; la plus chere de ses femmes va s'asseoir auprès de lui & répand un torrent de larmes. Si c'est une femme, son mari fait la même fonction auprès d'elle. Les Negresses tournent autour du cadavre en battant sur des chaudrons de cuivre & en chantant des airs lugubres : pendant cette cérémonie une vieille femme va faire contribuer tous les voisins à la dépense des funérailles. Chaque famille est obligée de donner un peu d'or. Avec le produit de cette quête, on achette un bœuf ou une vache qu'on livre au Prêtre des Fétiches, qui fait à ce prix des conjurations pour que les Fétiches accordent leur protection au mort dans le voyage qu'il entreprend pour l'autre monde. Il immole la victime, arrose le cadavre du sang qu'elle répand. On porte ensuite le corps au lieu de la sépulture. Il n'est permis qu'aux femmes d'approcher des porteurs. La favorite marche immédiatement après eux, & les autres la suivent,

si c'est une femme pour qui la cérémonie se fait, le mari marche après le corps, mais il n'y a point d'autre homme avec lui. Lorsqu'on est arrivé au lieu de la sépulture, on creuse une fosse de quatre pieds de profondeur, on y place le corps, on l'environne de pieux fort serrés, sur lesquels on met une espece de toit, pour le garantir de la pluie & de l'approche des bêtes farouches. Les femmes passent sous cette espece d'édifice, poussent des gémissemens, font leurs adieux au mort, couvrent sa fosse, & forment dessus un petit mont quarré pour placer ses meubles & ses hardes; elles suspendent ses armes sous le toit, pour qu'il les puisse trouver s'il en a besoin. Ses amis viennent lui apporter différens mets & du vin de palmier, afin qu'il trouve de quoi boire & manger. Ces cérémonies étant achevées, toutes les femmes qui ont assisté au convoi vont se baigner dans la premiere eau qu'elles trouvent.

Celles des Rois.

Lorsqu'un Roi meurt, le Peuple exprime d'abord sa douleur par des chants & des cris lugubres. On lave ensuite le corps, & on le revêt

d'habits magnifiques, on l'expose à la vûe du public pendant plusieurs jours & on lui sert à manger à toutes les heures du repas; lorsque le corps commence à se corrompre on l'enterre. Ses funérailles sont à peu-près les mêmes que nous venons de décrire; mais il est accompagné d'un cortege beaucoup plus considérable; on lui immole la plus grande partie de ses femmes & un nombre prodigieux d'esclaves pour le servir dans l'autre monde. Tous les Grands en outre lui donnent un esclave & une de leurs femmes. On les tue le jour de l'enterrement du Roi, on place leurs cadavres auprès du sien, on les porte autour de lui pendant le convoi, comme une preuve de l'affection que ses sujets avoient pour lui. On coupe la tête aux victimes de cette barbare affection, pour les planter sur des pieux autour du tombeau, & on met le corps avec celui du Monarque. Outre les armes, les habits, &c. on a soin de mettre dans la fosse toutes les choses dont on croit qu'il pourroit avoir besoin. Artus dit que dans ces cérémonies, il se passe quelque chose de plus

Artus, ubi suprà

cruel encore que ce que l'on vient de voir: on achete des vieillards qui n'ont plus la force de travailler; on leur fait endurer toutes ſortes de maux, &, pour les terminer, on leur fait trancher la tête par un enfant de 6 à 7 ans. La foibleſſe de l'exécuteur, qui peut à peine ſoutenir un ſabre, fait ordinairement durer l'exécution plus d'une heure. Cette barbarie, pourroit-on le croire, eſt chez ces Negres un des actes de religion les plus ſacrés! Les Européens font ce qu'ils peuvent pour détruire ces horribles uſages, & les Hollandois emploient la force, pour empêcher qu'ils ne ſe pratiquent dans l'étendue de leur juriſdiction.

Barbot, ubi ſuprà.

Il y a beaucoup de cantons où l'on n'accorde pas l'honneur de la ſépulture aux eſclaves. On jette leur cadavre dans quelque champ où il ſert de pâture aux bêtes ſauvages.

§. VIII.

Religion, Gouvernement, Loix.

Idée des Negres ſur la Divinité.

Les Negres de la Côte d'Or, comme ceux du reſte de la Guinée, s'imaginent qu'il y a deux divinités ſuprêmes; l'une pour les Blancs, qui

eſt très-bien faiſante ; l'autre pour les Negres qui eſt très-mal faiſante.

Il y a apparence que cette diſtinction de divinités ſuprêmes leur vient des Européens, qui, voulant leur apprendre à connoître & à adorer Dieu, le leur ont préſenté comme tout-puiſſant & toujours prêt à faire du bien : déſirant, par la même raiſon, de leur faire craindre & éviter les embûches du Diable, ils leur en ont parlé comme d'un être qui cherche continuellement à faire du mal. Ces Negres, peu accoutumés à réfléchir, & ne pouvant concevoir ce qu'on leur expliquoit mal, ſans doute, ſe ſont perſuadés qu'on vouloit dire qu'il y avoit deux divinités, &, comparant leur ſituation & leurs talens avec ceux des Européens, ils ont cru que la premiere étoit pour les Blancs, & la ſeconde pour les Negres : ils appellent celle-ci *Demonio* ou *Diabolo*, &, la regardant, d'après ce qu'on leur a dit, comme fort méchante, ils tremblent même à ſon ſeul nom : lorſqu'ils entendent les Matelots faire quelqu'imprécation où le mot de Diable entre, ils s'évanouiſſent

Crainte que le Diable leur inspire.

quelquefois de frayeur. Plusieurs assurent qu'il les bat pendant la nuit avec tant de cruauté, qu'ils sont obligés de garder le lit pendant huit jours. Les Prêtres ne manquent pas de tirer parti de cette crédulité : ils vendent fort cher une quantité prodigieuse de bagatelles de bois, qu'ils prétendent avoir la vertu d'engager les Fétiches à intercéder pour eux auprès de cette méchante divinité.

Des Marchais, *ubi suprà.*

Leur opinion sur l'état futur.

Ils croient que les morts passent dans un autre monde où ils exercent les mêmes professions qu'ils avoient exercées sur la terre, & font usage de tous les présens qu'on leur offre dans celui-ci ; mais ils n'ont aucune idée des récompenses ou des châtimens pour les bonnes ou mauvaises actions pendant la vie. Quelques-uns s'imaginent qu'après leur mort ils passeront dans le pays des Blancs, & en prendront la couleur.

Bosman, *ubi suprà.*

Leurs idées sur la création de l'homme sont si variées & si extravagantes, que d'en faire le tableau ce seroit ennuyer le lecteur sans l'amuser.

Malgré la crainte qu'ils ont du Diable, c'est aux Fétiches, non à

Fétiches.

lui qu'ils adreſſent leurs prieres. Ils s'imaginent que ces divinités ſubalternes ſont ſeules capables d'appaiſer ſa colere, & ont beaucoup de vénération pour elles.

Les habitans de ce pays comme ceux des autres contrées de l'Afrique, ont des Fétiches particuliers & des Fétiches publics : ceux-ci paſſent pour les protecteurs de la nation. Chaque canton a le ſien particulier : c'eſt une montagne, un rocher, une pierre, un arbre, un poiſſon, un oiſeau, &c.

Boſman ; Villaut, *ubi ſuprà.*

On célebre deux fêtes par ſemaine, l'une pour les Fétiches domeſtiques, l'autre pour celui de la nation. Le jour des Fétiches domeſtiques, on prend des vêtemens blancs, l'on ſe fait ſur le viſage des raies blanches, ce qui marque la pureté du cœur, & l'on s'abſtient de boire du vin de palmier pendant tout le jour. L'autre, qui tombe au Mercredi, eſt obſervée ſur toute la Côte d'Or, excepté dans le pays d'Anta où elle n'eſt célébrée que le Vendredi. Tout travail eſt interrompu, les marchés ſont fermés ; il n'eſt permis de faire commerce qu'avec les Européens.

Culte qu'on leur rend.

Boſman, Barbot, Villaut, Artus, Des Marchais, *ubi ſuprà.*

On dresse dans chaque ville, au milieu de la place publique, une table quarrée, soutenue par quatre pilliers de la hauteur de sept ou huit pieds. On met tout autour des Fétiches de différentes especes. Chacun s'empresse d'aller mettre son offrande sur cette espece d'autel. Dans les grands jours de fête, le grand Prêtre monte sur la table, & fait une harangue au peuple qui s'assemble autour de lui; il arrose ensuite ceux qui se présentent avec de l'eau dans laquelle il a mis un lézard vivant. Tous les spectateurs battent des mains, & crient à haute voix *Iou*, *Iou*. Cette ridicule cérémonie étant achevée, tout le monde se retire avec un air très-satisfait.

Les Prêtres. Les Prêtres qu'on appelle *Fétisseros* ont un habit de grosse toile ou de serge; leur ceinture est une espece d'écharpe, parsemée de petits os de poulets rotis ou grillés; ils portent des jarretieres faites avec l'écorce des arbres Fétiches. Le peuple, comme celui de toute la Guinée, a beaucoup de confiance en eux, & ils ne manquent pas d'en tirer parti. Plusieurs Voyageurs ont

obſervé que l'attachement de ces Negres pour les Fétiches commençoit à diminuer; il s'en trouve même beaucoup qui ont quelqu'idée du chriſtianiſme.

La Couronne, après la mort du Roi, paſſe ordinairement ſur la tête de ſon fils, ou, s'il n'en a pas, ſur celle de ſon plus proche parent: il arrive quelquefois cependant que les richeſſes font préférer un étranger à un héritier légitime. Les Rois ſont toujours vêtus ſimplement, & leur ſuite eſt peu nombreuſe; mais lorſqu'ils vont rendre viſite à d'autres Monarques, ou qu'ils les reçoivent eux-mêmes dans leur palais, ils montrent toute leur magnificence. Leurs femmes ſont habillées auſſi ſimplement qu'eux; mais rien ne manque à leur ſubſiſtance. Les enfans des Rois ſont ſouvent obligés de travailler pour vivre. On en voit quelquefois dans les comptoirs Européens ſervir aux plus vils emplois.

Les Rois; Atkins, *ubi ſuprà.*

Leurs femmes, leurs enfans & les Officiers de leur maiſon.

Les principaux Officiers de la Couronne ſont le *Di*, qui commande en l'abſence du Roi, le grand Tréſorier, le *Baſſro*, ſorte de Maré-

chal qui doit commencer la charge dans les batailles, le *Fatagra*, ou Capitaine des Gardes; le Porte-épée, le Gardien des femmes, le *Fi-tis*, ou Crieur public. Il proclame les Ordonnances du Roi, & publie à grands cris les vols & les choses perdues; le Tambour, & les Trompettes. La Cour des Rois de Commendo & de Fétu est la plus brillante de toute la Côte d'Or.

Bosman *ubi suprà.*

Le Couronnement des Rois est fort simple : on fait quelques sacrifices aux Fétiches; & l'on présente le Monarque au peuple qui se réjouit pendant un jour seulement. Ce n'est point l'usage dans ce pays de prêter serment de fidélité au Souverain.

Le peuple est divisé en quatre classes; les *Cabaschirs* qui sont chargés du soin de juger les procès, & de faire la police; les *Nobles* dont les titres ne consistent que dans les richesses, les priviléges & dans le droit de commercer avec les Blancs; les *Laboureurs*, les *Pêcheurs*, les *Manœuvres*; enfin les *Esclaves*.

Gouverne- Républi- quain.

Les Etats Républicains sont gouvernés par deux corps; les Cabaschirs & les *Manseros*. Toutes les affaires

affaires civiles sont portées devant les premiers ; mais lorsqu'il est question de faire la guerre ou de lever des impots, les deux corps s'assemblent, & souvent les Manseros, qui sont des jeunes gens, emportent la balance.

Il n'y a point de mendians en Afrique.

Dans ce pays barbare l'on ne trouve point de mendians : les vieillards & les estropiés sont employés, sous la direction de quelques Gouverneurs à des travaux qui ne sont point au-delà de leurs forces.

Revenus des Rois.

Le revenu des Rois, ou des chefs d'un état consiste en grains, en poissons, en huile, en vin de palmier, en fruits, en légumes, en bestiaux, &c. que chaque particulier, suivant son état est obligé de leur donner par forme de tribut. Les confiscations leur appartiennent : ils imposent souvent des taxes sur le peuple, exigent des droits sur toutes les marchandises qui entrent dans leurs états : en outre ils possédent des terres considérables que leurs sujets sont obligés de cultiver gratis.

Bosman. Loir.

Dans ce pays, les enfans n'héritent point de leur pere, & la femme

n'a aucune part à la succession de son mari ; elle passe au frere ou à la sœur du mort. Il paroît que cette loi prend sa source dans la mauvaise conduite des femmes comme dans plusieurs pays de l'Inde Orientale. Smith dit qu'elle a reçu, depuis quelque temps beaucoup d'altération.

Bosman, Arthus, *ubi suprà.*

On ne connoît dans ce pays, comme dans les autres cantons de la Guinée, que quatre sortes de crimes ; l'adultere, le vol, le meurtre & la désobeissance aux volontés du Roi, ou des Gouverneurs dans les Etats Républiquains. Pour l'adultere tous les biens du coupable sont confisqués au profit du Roi ; s'il n'en a point il est vendu comme un esclave ; les parens de la femme donnent une certaine quantité d'or au mari, pour qu'il ne la répudie pas : un voleur est condamné à restituer ce qu'il a pris, avec une amende proportionnée à la nature du vol, au lieu où il l'a commis & au rang de la personne qu'il a offensée. En vain un meurtrier change de Royaume, on le poursuit partout : lorsqu'il est

Crimes, punitions.

Arthus, *ubi suprà*

Bosman, *ibid.*

pris on le livre à la veuve de celui qu'il a tué : elle peut le garder comme son esclave, ou le vendre : s'il est riche, il peut l'appaiser en lui donnant une somme d'or : lorsque la partie civile est satisfaite, on laisse le coupable tranquille.

Ceux qui violent les Ordonnances du Roi, sont obligés de payer une amende, ou de sortir du Royaume.

Toutes les affaires, tant civiles que criminelles sont plaidées devant les cabaschirs : l'accusateur parle le premier & donne ses preuves ; l'accusé répond & tâche de se justifier. Si les preuves de part & d'autre ne sont pas suffisantes pour qu'on prononce la sentence, on les force d'affirmer avec serment la vérité de ce qu'ils avancent, ensuite on leur fait avaler une certaine liqueur, qui, suivant l'opinion reçue dans le pays, doit faire périr le coupable en peu de tems.

Maniere de plaider les causes.

Artus, Bosman, *ubi suprà*.

Un créancier ne porte point sa plainte au Tribunal de la Justice, il enleve à son voisin la premiere chose qu'il peut attraper, & lui

Maniere de faire payer les dettes.

transmet son droit vis-à-vis du créantier.

Guerres, soldats, armes.

Ces Negres étant fiers & ambitieux sont souvent en guerre. Lorsqu'elle est déclarée contre une Nation, les Nobles rassemblent leurs esclaves, tous les jeunes gens du pays, & les conduisent au lieu désigné. Avant d'entrer en campagne on détruit toutes les villes & tous les villages, pour ôter aux soldats l'idée de retourner dans leur pays.

Bosman, Artus, des Marchais, *ubi suprd.*

Leurs armes défensives, sont une espece de colier fort épais qui couvre les épaules, un casque de peau de léopard ou de crocodile, une espece de tablier de la même matiere, avec lequel ils se couvrent le corps, & une targette. Leurs armes offensives sont le sabre, le poignard, la zagaie, l'arc, les fleches; beaucoup se servent à présent du mousquet. Ils ne font point usage du canon dans les batailles, parce qu'ils n'ont pas l'adresse de le pointer. Comme les autres Negres, ils se battent sans ordre, & n'ont du courage que dans le désespoir. Si l'avarice n'arrêtoit la cruauté du vainqueur, il ne fe-

roit point de quartier au vaincu. Lorsqu'une haine invétérée arme deux nations l'une contre l'autre, chaque soldat est sourd à la pitié; c'est un plaisir délicieux pour lui de faire endurer toutes sortes de tourmens aux ennemis qu'il peut attraper; il finit par leur arracher la machoire inférieure, pour les laisser périr dans les plus affreuses douleurs. D'autres ouvrent le ventre des femmes enceintes, en tirent l'enfant & l'écrasent sous la tête de la mere. C'est un honneur pour un guerrier d'avoir un casque orné de crânes, & de pouvoir décorer sa porte de machoires d'hommes. Une nation va quelque fois en surprendre une autre, brûle toutes ses villes & tous ses villages.

Cruauté des Negres à l'égard des vaincus.

Lorsque les deux partis sont fatigués de la guerre, les Rois marquent le jour & le lieu où ils doivent se trouver; là ils jurent sur les Fétiches, en présence des Prêtres qu'ils feront cesser les hostilités, qu'ils oublieront les injures mutuelles, & se donnent réciproquement des ôtages. Cette cérémonie étant achevée, les soldats jettent leurs

Formalité de la paix.

Des Marchais, *ubi suprà*

armes, s'embrassent, se mêlent ensemble avec confiance, passent le jour à boire & à danser. Le lendemain le commerce se renouvelle, comme s'il n'avoit jamais été interrompu.

Fin du douzieme Volume.

